

L'Association Culturelle Joseph Jacquemotte

présente

Marx, à mesure

***Une anthologie commentée des écrits
de Marx et d'Engels***

par

Le Cercle d'Etude des Marxismes

Fascicule 16

Présentation générale

Le CEDM a entrepris de constituer une anthologie commentée des écrits de Marx et d'Engels.

Le projet s'inscrit dans le cadre des activités de formation de l'Association Culturelle Joseph Jacquemotte : il s'adresse à quelque public désireux de se mettre à l'étude des textes qui constituent l'apport de Marx et d'Engels et d'autres qui, au nom du marxisme, s'en réclament.

Une anthologie

Le principe d'un recueil ne réclame aucun commentaire spécial. Les ouvrages de ce genre sont légion dans l'univers des apprentissages. Leur avantage est d'offrir un éventail d'extraits significatifs d'une œuvre.

Les écrits de Marx et d'Engels se prêtent particulièrement à ce traitement, en raison de leur ampleur et de leur chronologie propre. Du reste, les recueils n'ont pas manqué. Ainsi dans le domaine de l'édition francophone, les *Morceaux choisis* édités en 1934, aux éditions Gallimard par H. Lefebvre et N. Gutermann ou les deux tomes des *Pages de Karl Marx pour une éthique socialiste*, par Maximilien Rubel en 1970, chez Payot. Toutefois, les ouvrages de ce genre sont devenus plutôt rares aujourd'hui. Excepté les publications en français des Editions du Progrès, de Moscou, d'accès difficile, on ne compte pratiquement plus en édition courante que le recueil de Kostas Papaioannou intitulé *Marx et les marxistes*, dans la collection *Tel* de Gallimard.

Cette situation de pénurie, aggravée par la crise, puis la disparition des Editions sociales, suffit à justifier l'utilité de la présente publication.

Une anthologie commentée

Ces ouvrages ont en commun de proposer un assemblage de courts extraits regroupés par thèmes.

Nous avons choisi une autre méthode.

D'abord l'ampleur plutôt que la brièveté : en effet, il importe à nos yeux de respecter au plus juste le rythme des argumentations. Les coupures, supposons-les pertinentes, seront accomplies de sorte à préserver les articulations du raisonnement dans l'écrit complet.

Ensuite le commentaire plutôt que la citation brute : c'est évidemment le plus délicat. Nous aurons de ce point de vue un double souci.

Un souci de forme : celui de permettre à la fois une lecture cursive des extraits et une consultation des commentaires.

Un souci de rigueur : nous veillerons à accompagner au plus près ces analyses par une bibliographie des ouvrages où sont construites et débattues les questions qu'elles soulèvent et par des annexes qui donnent

accès à des documents périphériques indispensables à la compréhension.

Enfin nous avons opté pour une présentation chronologique en échelonnant les écrits dans l'ordre de leur élaboration par leur(s) auteur(s). Ce choix garantit à nos yeux que l'on respecte, dans chaque contexte particulier, le processus même de la recherche, ses tâtonnements, ses rectifications, ses avancées.

Une anthologie commentée pour une étude collective des écrits de Marx et d'Engels

Insistons sur la dimension pédagogique de l'entreprise, laquelle ne souhaite qu'offrir un outil de travail pour la formation au marxisme et aux théories qui s'en réclament ou qui s'y réfèrent. Le segment « à mesure » dans le titre général indique que les textes se succéderont dans l'ordre chronologique de leur écriture par Marx et Engels. Mais c'est aussi une manière de dire notre souhait d'« y aller à mesure » dans un rapport d'apprentissage en groupe, en évaluant les savoirs et les apports de chacun(e) en ces matières.

Pour servir cet objectif, la publication se fera sous la forme de fascicules d'ampleur variable. Ce dispositif souple et évolutif nous semble le mieux approprié à l'usage auquel ces pages sont destinées. Il présente l'avantage d'enregistrer à la commande tous les ajustements, toutes les modifications qui s'imposeront dans le cours du travail collectif. L'électronique permet de modifier sans peine chacune des versions qui seront ainsi référencées et datées selon leur dernière mise au point. Chaque tirage sera reproduit sur le site Internet de l'ACJJ.

Sommaire

Le présent fascicule complète le précédent qui était consacré à l'ouvrage de Marx ***Les luttes de classes en France, 1848-1850***.

Il contient les **quatre cahiers** suivants :

Introduction

1. Classes et lutte des classes

- 1.1. Une notion libérale ?, paginé UnL, de 1 à 9
- 1.2. Marx, Engels : premières élaborations, paginé MEPE, de 1 à 17
- 1.3. Protagonistes, paginé P, de 1 à 16

2. Notes et documents

- 2.1. Note sur le lumpenprolétariat, paginé L, de 1 à 10
- 2.2. Note sur l'aristocratie financière, paginé AF, de 1 à 13
- 2.3. K. Marx, sur deux ouvrages d'Adolphe Chenu et de Lucien De la Hodde, paginé MCD, de 1 à 14
- 2.4. Note sur l'expulsion de Marx en mars 1848 : le rapport de Charles De Brouckère, paginé RDB, de 1 à 13

3. Annexes

- 3.1. Les résidences de Marx à Bruxelles en 1845-1848, paginé MaB, de 1 à 8
- 3.2. Philippe Gigot, *le premier marxiste belge*, paginé PG, de 1 à 7
- 3.3. Un discours de Charles de Montalembert, paginé M, de 1 à 8
- 3.4. Un discours de Victor Hugo, paginé VH, de 1 à 14
- 3.5. La lettre d'invitation de Ferdinand Flocon : commentaire et fac-similé, paginé FF, de 1 à 2

4. K. Marx et Fr. Engels, tranches de vie : janvier-avril 1848, paginé TdV, de 1 à 13

Table générale

Introduction

Le présent seizième fascicule de *Marx, à mesure* constitue le **second volet** de notre étude consacrée à l'ouvrage de Marx connu sous le titre de ***Les Luttes de classes en France***.

Il comporte **trois cahiers**.

Le premier cahier expose divers **aspects** des **catégories de classe et de lutte de classes** : il examine d'abord leur émergence dans la littérature historique bourgeoise ; il explore ensuite les premières élaborations théoriques sous la plume de Marx et d'Engels ; il propose enfin un tableau des classes et de leurs relations telles que Marx les présente et les analyse au fil de ses contributions de l'année 1850 dans la *Neue Rheinische Zeitung Revue*.

L'effort principal consistera à suivre de près **les écrits de cette période**, sans rien anticiper sur les futures analyses.

Le deuxième cahier offre diverses **notes**. En premier, deux notes sur les réalités du *lumpenprolétariat* et de *l'aristocratie financière*. Ensuite, une lecture commentée d'un article de Marx sur deux personnages, Adolphe Chenu et Lucien De la Hodde, parmi les plus controversés des conspirateurs républicains sous la monarchie de Juillet. Enfin une mise au point minutieuse sur les circonstances de l'arrestation de Marx à Bruxelles et de son expulsion de Belgique en mars 1848.

Le troisième cahier contient diverses **annexes**. On y trouvera une vue d'ensemble sur les résidences de Marx et de sa famille à Bruxelles entre 1845 et 1848. On y trouvera une notice biographique circonstanciée sur Philippe Gigot que plusieurs historiens n'hésitent pas à qualifier de *premier marxiste belge*. On y trouvera, parce qu'ils sont représentatifs des débats de l'époque, deux discours, l'un de Charles de Montalembert, l'autre de Victor Hugo, accompagnés d'un commentaire. On y trouvera enfin une reproduction en fac-similé de la lettre d'invitation adressée à Marx par Ferdinand Flocon en mars 1848 ainsi qu'une précision sur cette pièce.

*

Le cahier intitulé ***Tranches de vie*** couvre cette fois la période entre **janvier** et **mars 1848**.

1. Classes et lutte des classes

1.1. Une notion libérale ?

La catégorie moderne¹ de **classe** émerge au 18^e siècle et se généralise au début du 19^e pour désigner des relations entre groupes sociaux différentes de celles qu'avaient institutionnalisées les rapports de dépendance de l'Ancien régime. Contrairement aux liens de sujétion personnels imposés au sein des *ordres* et des *états* féodaux, la détermination de *classe* est d'emblée associée par les économistes et les historiens de la bourgeoisie, outre l'antagonisme entre dominants et dominés, **au processus collectif et impersonnel de la production capitaliste**.

Les économistes et les historiens bourgeois ?

Les notions de classe et de lutte des classes appartiennent, en effet, au vocabulaire des intellectuels libéraux qui vont entreprendre de s'interroger sur l'exercice, par la bourgeoisie, de son hégémonie.

Du reste, Marx n'a jamais hésité, l'occasion se présentant, à leur concéder la « découverte » du phénomène².

Dans sa lettre du **5 mars 1852** à Joseph Weydemeyer, il écrit :

« Maintenant, en ce qui me concerne, ce n'est pas à moi que revient le mérite d'avoir découvert l'existence des classes dans la société moderne, pas plus que la lutte qu'elles s'y livrent. Des historiens bourgeois avaient exposé bien avant moi l'évolution historique de cette lutte des classes et des économistes bourgeois en avaient décrit l'anatomie économique. Mon originalité a consisté : 1. A démontrer que *l'existence des classes* n'est liée qu'à *des phases historiques déterminées du développement de la production* ; 2. que la lutte des classes mène nécessairement à la *dictature du prolétariat* ; 3. que cette dictature elle-même ne représente qu'une transition vers *l'abolition de toutes les classes* et vers une *société sans classes*³. »

Parmi les historiens et économistes français évoqués, Marx cite tout particulièrement dans cette lettre les noms de **Thierry** et de **Guizot**:

« Enfin, si j'étais toi, je ferais remarquer à MM. les démocrates en général qu'ils feraient mieux de se familiariser eux-mêmes avec la littérature bourgeoise avant de se permettre d'aboyer contre ce qui en est le contraire. Ces messieurs devraient par exemple étudier les œuvres de Thierry, Guizot, John Wade, etc., et acquérir quelques lumières sur « l'histoire des classes » dans le passé. Ils devraient se fami-

¹ Le terme existe dans le vocabulaire de l'antiquité romaine pour exprimer la division sociale selon la naissance et la fortune. Pour une étude précise, socio-linguistique, de la notion de classe, nous renvoyons à l'ouvrage de Marie-France Piguët, *Classe. Histoire du mot et genèse du concept des Physiocrates aux Historiens de la Restauration*, aux Presses universitaires de Lyon, 1996.

² Engels, pour sa part, établit le même constat, notamment dans un paragraphe de son *Ludwig Feuerbach et la fin de la philosophie classique allemande* de 1888 où il écrit : « Depuis le triomphe de la grande industrie, c'est-à-dire au moins depuis les traités de paix de 1815, ce n'est plus un secret pour personne en Angleterre que toute la lutte politique y tournait autour des prétentions à la domination de deux classes : l'aristocratie foncière (landed aristocracy) et la bourgeoisie (middle class). En France, c'est avec le retour des Bourbons qu'on prit conscience du même fait ; les historiens de l'époque de la Restauration, de Thierry à Guizot, Mignet et Thiers, le signalent partout comme la clé qui permet de comprendre toute l'histoire de la France depuis le moyen âge. Et, depuis 1830, la classe ouvrière, le prolétariat, a été reconnu comme troisième combattant pour le pouvoir dans ces deux pays. La situation s'était tellement simplifiée qu'il fallait fermer volontairement les yeux pour ne pas voir dans la lutte de ces trois grandes classes et dans le conflit de leurs intérêts la force motrice de l'histoire moderne - tout au moins dans les deux pays les plus avancés. » (Éditions sociales, Coll. *Les classiques du marxisme*, Paris 1966, page 71). Il le répétera sans autre commentaire dans sa lettre à Walther Borgius du 25 janvier 1894 : « Si c'est Marx, écrit-il, qui a découvert la conception matérialiste de l'histoire, Thierry, Mignet, Guizot, tous les historiens anglais jusqu'en 1850, prouvent qu'il y avait tendance à ce qu'elle se fasse, et la découverte de cette même conception par Morgan prouve que le temps était mûr pour elle, et qu'elle *devait* être découverte. » (www.marxists.org, section française).

³ Marx Engels *Correspondance*, tome 3, Editions sociales, Paris 1972, page 79.

liariser avec les rudiments de l'économie politique, avant de prétendre se livrer à la critique de l'économie politique¹. »

Il reviendra sur les apports d'**Augustin Thierry** dans une lettre à Engels datée du **27 juillet 1854**² où il écrit :

Un livre qui m'a beaucoup intéressé, c'est *Histoire de la formation et du progrès du Tiers-Etat* d'Augustin Thierry, paru en 1853. C'est curieux de voir comment ce monsieur, qui est *le père*³ de la « lutte de classes » dans l'historiographie française, se déchaîne dans sa préface contre les « Jeunes historiens » qui voient, eux aussi, maintenant un *antagonism*⁴ [antagonisme] entre la bourgeoisie et le prolétariat, et qui veulent découvrir déjà des traces de cette opposition spécifique dans l'histoire du *tiers-état* jusqu'en 1789. Il se donne beaucoup de mal pour prouver que le *tiers-état* englobe toutes les couches qui ne sont ni la *noblesse*, ni le *clergé* et que la bourgeoisie a pour rôle de représenter tous ces éléments. (...) Si M. Thierry avait lu nos travaux, il saurait que l'antagonisme caractérisé entre la bourgeoisie et le *peuple* ne commence naturellement à exister qu'à partir du moment où la bourgeoisie cesse de faire *face*, sous le nom de *tiers-état*, à la *noblesse et au clergé*. En ce qui concerne les « racines dans l'histoire » d'un « *antagonisme né d'hier* », son livre apporte la meilleure preuve que ces « *racines* » naissent avec la naissance même du *tiers-état*. (...) Ce qu'il décrit joliment, mais de façon peu synthétique, c'est: 1. comment, d'emblée, du moins à partir de l'essor des villes, la *bourgeoisie* française doit une trop grande part de son influence au fait qu'elle se constitue en Parlement, qu'elle forme une bureaucratie, etc. et non pas, comme en Angleterre, en raison seulement du *commerce* et de *l'industrie*. Ce trait est certainement encore typique de la France actuelle. 2. On pourrait très bien montrer, en s'appuyant sur son exposé, comment naît la classe tandis que disparaissent les différentes formations⁵ dans lesquelles se situe à différentes époques son centre de gravité, et que dépérissent les différentes fractions qui, grâce à ces formations, atteignent à une certaine influence. Cette suite de métamorphoses, jusqu'à ce qu'on en arrive à la domination de la classe, à mon avis, personne ne l'a encore décrite ainsi - du moins quant au contenu. Malheureusement, pour tout ce qui a rapport aux *maîtrises, jurandes*, etc., bref aux formations au sein desquelles se développe la *bourgeoisie* industrielle, il s'en est tenu presque uniquement à des considérations générales et universellement connues, bien que, là aussi, il soit le seul à connaître le sujet.

L'observation de Marx sur le refus par Augustin Thierry, en 1853, de reconnaître l'effectivité de la lutte des classes mérite qu'on s'y attarde.

Découvrons d'abord l'extrait de la préface de Thierry, datée du 15 février 1853.

Pour que la nature de ce travail soit parfaitement comprise, j'ai besoin de fixer dans l'esprit du lecteur le vrai sens des mots Tiers-État. La distance qui sépare le temps présent de l'ancien régime, et les préjugés répandus par des systèmes qui tendent à diviser en classes mutuellement hostiles la masse nationale aujourd'hui une et homogène, ont obscurci, pour beaucoup de personnes, la notion historique de ce qui, autrefois, constituait le troisième ordre aux états généraux du royaume. On incline à penser que ce troisième ordre répondait alors à ce qu'on appelle maintenant la bourgeoisie, que c'était une classe supérieure parmi celles qui se trouvaient en dehors et, à différents degrés, au-dessous de la noblesse et du clergé. Cette opinion, qui, outre sa fausseté, a cela de mauvais qu'elle donne des racines dans l'histoire à un antagonisme né d'hier et destructif de toute sécurité publique, est en contradiction avec les témoignages anciens, les actes authentiques de la monarchie et l'esprit du grand mouvement de réforme de 1789. Au XVI^e siècle, des ambassadeurs étrangers, décrivant la constitution politique de la France, disaient : « Ce qu'on nomme les États du royaume consiste en trois ordres de personnes qui sont, le clergé d'abord, puis la noblesse, puis tout le reste de la population. Le Tiers-État, qui n'a pas de nom particulier, peut être appelé d'un nom général l'état du peuple ». Ainsi l'ordre de personnes qui fut l'instrument de la révolution de 1789, et

¹ Op.cit., page 78

² Marx Engels, *Correspondance*, tome IV, Editions sociales, Paris 1974, pp. 148-149.

³ En français dans le texte, comme tous les vocables ici en italique.

⁴ En anglais dans le texte.

⁵ Note du traducteur : En allemand : « Formen ».

dont j'essaie de tracer l'histoire en remontant jusqu'à ses origines, n'est autre que la nation entière moins la noblesse et le clergé¹.

La mention « *d'un antagonisme né d'hier²* » atteste que nous lisons bien le même écrit que Marx. On constate que Thierry attribue « aux préjugés répandus par des systèmes³ » l'affirmation, fautive à ses yeux, selon laquelle « la masse nationale aujourd'hui une et homogène » serait travaillée par un antagonisme de classe qui ne pourrait être, affirme-t-il, que « destructif de toute sécurité publique ».

A cette époque, Thierry raisonne manifestement dans l'après-coup de la révolution de février 1848 qu'il tient pour « une catastrophe⁴ ».

S'agit-il d'un revirement sur la question des classes ?

Il est utile de s'en aviser avec un peu de précision.

En vérité, les premiers travaux de Thierry datent de la période plus ancienne, de 1817 à 1820, où il contribuait au **Censeur européen**⁵ fondé par Charles Comte et Charles Dunoyer et de la période plus ancienne encore, de 1814 à 1817, où il était le très proche collaborateur, le « fils adoptif » même, de **Saint-Simon**.

Cette proximité explique que la lutte des classes telle qu'exposée par les rédacteurs du *Censeur européen* se traduit pour l'essentiel par un antagonisme foncier entre, d'un côté, **la classe des producteurs** (entrepreneurs capitalistes et prolétaires associés dans la même sphère de l'utilité industrielle) et, de l'autre côté, **la classe des parasites**, oisifs et jouisseurs (soit, ensemble, l'aristocratie, le clergé, l'armée, l'Etat et sa bureaucratie). On raisonne ici dans le droit fil de **l'inspiration industrialiste du saint-simonisme**⁶. La ligne de partage passe entre la « classe » des spoliateurs, héritiers de l'élite féodale guerrière et la « classe » des agents productifs (tous confondus) qui sont les seuls véritables vecteurs de la civilisation. La ligne de partage passe non moins entre, d'un côté, la « classe » des producteurs associés et, de l'autre côté, l'appareil d'Etat, répressif et parasitaire, qu'il s'agit de démanteler au nom du principe saint-simonien selon lequel *l'administration des choses* est prête désormais à prendre le relais du *gouvernement des hommes*.

Augustin Thierry est, en 1816, le corédacteur⁷ de l'ouvrage de Saint-Simon **De l'industrie**⁸ où se met en place **la doctrine industrialiste** (« Tout par l'industrie, tout pour elle ») qui va dominer la pensée de Saint-Simon et de ses partisans et qui s'exprimera de la manière la plus imagée à travers le célèbre **apologue des frelons et des abeilles**⁹.

¹ Augustin Thierry, *Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du Tiers-Etat*, Paris 1853, Furne et Cie, Libraires-Editeurs, pages II et III de la préface (dans l'édition numérisée par Gallica).

² Autrement dit de février 1848.

³ On ne trouve dans l'introduction de Thierry aucune référence relative à de tels « jeunes historiens ». Le texte allemand de cette correspondance de Marx ne mentionne du reste pas « les jeunes historiens » mais tout simplement « les nouveaux » : « Sonderbar, wie dieser Herr, le père des « Klassenkampfes » in der französischen Geschichtsschreibung, sich in der Vorrede über die « Neuen » erzürnt, die nun Auch einen Antagonism zwischen Bourgeoisie and Proletariat sehn... » (Cf. www.dearchiv.de). La traduction anglaise parle des « moderns ».

⁴ Dans la même préface, Thierry note : « Tout entier à ma tâche lentement poursuivie selon la mesure de mes forces, j'abordais avec calme l'époque si controversée du XVIIIe siècle, quand vint éclater sur nous *la catastrophe de février 1848* ». C'est nous qui avons souligné.

⁵ Le journal a d'abord paru de juin 1814 à septembre 1815 sous le titre *Le Censeur* avant d'être interdit par les autorités de la Restauration. Il reparait en 1817 sous ce nouveau titre. On en trouve la collection presque complète sur le site de David Hart à l'adresse www.davidmhart.com. Pour une histoire détaillée de cette publication, on se reportera à l'étude d'Ephraïm Harpaz *Le Censeur. Le Censeur européen Histoire d'un journal libéral et industrialiste*. Ed. Slatkine Reprints, Genève 2000 (disponible sur le site de l'Institut Coppet à l'adresse www.institutcoppet.org).

⁶ Pour une présentation (rapide) de l'œuvre de Saint-Simon et des saint-simoniens, nous renvoyons au chapitre 8 (Mise en place (2)) de notre premier fascicule.

⁷ Avant qu'Auguste Comte ne prenne le relais en août 1817.

⁸ Le titre complet : *L'Industrie littéraire et scientifique liguée avec l'industrie commerciale et manufacturière*. Dans la seconde partie du tome premier (« Politique »), A. Thierry signe avec la mention « fils adoptif de H. Saint-Simon » un article daté de janvier 1847 sous le titre « Des nations et de leurs rapports mutuels » qui est l'un des premiers exposés de *l'industrialisme* (pp. 6-136 de l'édition de 1817, chez Delaunay, Libraire au Palais royal, numérisée par Google).

⁹ On comprend que les abeilles allégorisent le rôle des producteurs et que les frelons allégorisent le rôle des classes parasitaires. Sur ce point, nous renvoyons à l'opuscule présenté et commenté par Pierre Musso : *Claude Henri de Saint-Simon, La parabole*, suivi de *Sur la querelle des abeilles et des frelons*, aux éditions D'ores et Déjà, Paris 2012.

Malgré la rupture de Thierry avec Saint-Simon en 1817, ses contributions dans le *Censeur européen* resteront fidèles à ces principes productivistes.

On en trouve **un exemple** dans l'article qu'il fait paraître dans le troisième tome de la revue sous le titre « **Des Factious**¹ ».

La démonstration débute par un exposé des caractères généraux des « peuples civilisés » comparés à ceux des « temps anciens ». Thierry insiste sur le progrès accompli à la fois par les capacités productives et, thème saint-simonien s'il en est, par l'intensification des échanges commerciaux et intellectuels (« le commerce a excité l'industrie, et le travail, autrefois honteux et réservé aux esclaves, est devenu de nos jours la vertu des peuples », lesquels, grâce à l'imprimerie, sont « en conversation permanente »). La transition se fait alors abruptement sur la domination exercée, depuis l'antiquité, par la classe des guerriers prédateurs :

Les peuples de l'antiquité étaient divisés en maîtres et en esclaves; ceux-ci, presque semblables aux bêtes, devaient travailler sans pouvoir acquérir; les autres, vivant dans l'oisiveté, ne connaissaient d'autre métier que la guerre, d'autre droit que la force, d'autre vertu que le courage. Chez eux le travail devait être honteux, puisque la force seule assurait la propriété. De là leur penchant pour la guerre, et leur grande estime pour la force physique et l'audace.

une hégémonie à laquelle Thierry oppose la « passion des peuples modernes » :

La passion des peuples modernes est d'acquérir par le travail, de conserver et de jouir. La force et le courage n'est plus leur vertu essentielle, c'est le travail et l'industrie; ils ne désirent pas la guerre si contraire à leur but, ils veulent la paix, la liberté des communications, et tout ce qui peut faciliter les échanges dans le monde entier. La France, placée pour ainsi dire à la tête de la civilisation de l'Europe, a ce vif désir plus qu'aucun autre peuple du continent, et le gouvernement qui voudra favoriser son penchant, s'emparera de la force et de l'opinion nationales ; il gouvernera avec ceux qui ont acquis, ceux qui veulent acquérir, ceux pour qui le travail est une vertu, et la conservation de la propriété un besoin; ce sont ces hommes qui forment le plus grand nombre et qu'on peut appeler la nation.

Le texte poursuit alors sur la dénonciation du caractère malfaisant des « factieux² » qui n'ont d'autre objectif que de **parasiter la nation laborieuse** :

Les factious sont composées d'hommes parasites qui veulent vivre sans travail aux dépens de ceux qui travaillent. Il faut créer pour eux des places dans les administrations, dans la judicature, dans l'armée de terre et dans la marine. (...) Le seul moyen de gouverner la France est d'écarter les factious, quelle que soit leur bannière, et de gouverner dans l'intérêt de la partie productive et industrielle qui en est la masse, tandis que les autres ne sont qu'un chancre rongeur qu'il faut extirper. (...) Les factieux sont toujours en mouvement, ils s'agitent en tous sens : on croirait, par l'effet qu'ils produisent, qu'ils ont la force et le nombre de leur côté ; mais qu'on les compte, et l'on sera étonné de leur faiblesse. La classe des hommes laborieux qui veulent acquérir, posséder ou conserver, est au contraire fort nombreuse, et par conséquent très forte; mais, par sa nature, elle est patiente, tranquille et pacifique; elle n'oppose au gouvernement qui la contrarie qu'une force d'inertie qui est terrible, parce qu'elle l'abandonne à la merci des factieux. Un gouvernement qui veut se conserver, doit tirer cette classe nombreuse de son état d'inertie et la mettre en jeu. Il n'y a qu'un moyen pour y parvenir, c'est de gouverner dans son sens et selon ses intérêts; il faut abandonner les factieux de tous les partis qu'on peut assimiler à des compagnies de brigands, qui, ne sachant pas travailler et produire, veulent vivre largement et à l'aise, aux dépens de la classe industrielle et productive.

¹ Le fac-similé est disponible sur le site de David Hart. Le site de l'institut Coppet reproduit le texte sous le titre « La lutte des classes selon Augustin Thierry », avec une brève introduction du même David Hart.

² Thierry ne précise par vraiment qui sont ces « factieux », mais l'économie de la démonstration laisse entendre clairement qu'ils sont les descendants des « maîtres » de l'antiquité, autrement dit les descendants de l'aristocratie guerrière ou ceux qui s'en réclament.

Cette conception *industrielle* des antagonismes sociaux explique le remarquable engouement de nombreux cercles libéraux actuels pour la littérature du libéralisme français sous la Restauration, témoin, parmi d'autres, les publications de l'Institut Coppel. Sous couvert de « lutte des classes », on y survolise, en effet, une construction **typiquement idéologique** dont la première utilité est de soutenir les deux articles de foi du libéralisme militant, à savoir, conjointement, l'exaltation du marché libre et la réduction au minimum de la sphère administrative publique.

On en trouve **un exemple** dans un article de Ralph Raico intitulé de manière significative « Les racines libérales classiques de la doctrine marxiste des classes¹ ».

L'étude commence par un rappel très appuyé des témoignages de Marx et d'Engels, de Plekhanov² et de Lénine³ selon lesquels la notion de lutte des classes était un lieu commun de la littérature libérale du début du 19^e siècle. Elle poursuit par une sorte de généalogie de la notion d'*industrialisme* qui évite quasiment Saint-Simon⁴ pour ne retenir que Destutt de Tracy, Benjamin Constant, Jean-Baptiste Say et Charles Dunoyer.

L'on ne souhaite pas commenter ici le détail de l'exposé, mais faire observer l'audace plutôt extravagante qui conduit R. Raico à comparer la critique, par les libéraux, de l'appareil d'Etat considéré, dans sa coûteuse bureaucratie, comme l'instrument même de la domination des improductifs sur la population industrielle et la même critique, affirme-il, par Marx : « L'accent mis par les libéraux du *Censeur Européen* sur l'exploitation féroce des classes productives par la classe croissante des fonctionnaires de l'Etat montre un autre point commun avec le marxisme », écrit-il (page 13). Raico n'hésite ainsi pas à tirer Marx vers une conception typiquement libérale de l'Etat comme « agent d'exploitation indépendant ». Indépendant ? Il le serait de la lutte des classes elle-même. Indépendant ? Il le serait comme un appareil parasite par essence. Or la très brève citation que Raico extrait de *La guerre civile en France*⁵ lui sert de porte-voix pour ne rien dire des précises analyses de Marx à cette époque, compte tenu de l'expérience de la Commune, sur la nécessité pour le mouvement ouvrier de briser l'appareil d'Etat bourgeois. Au contraire, Raico insiste aussitôt sur la prétendue dette intellectuelle de Marx en raison de l'antériorité des analyses libérales sur la nocivité organique de l'Etat qu'elles dénoncent comme un appareil prédateur vivant, grâce à l'impôt, aux crochets des forces productives. Or l'on est à l'évidence, de part et d'autre, dans **deux univers de pensée différents** : chez Marx, dans le cadre d'une théorisation des formes politiques nouvelles de l'émancipation ouvrière ; chez Raico et les libéraux de la première Restauration, dans une logique de stricte libération des forces du marché et d'une réduction de l'Etat aux seuls intérêts des acteurs capitalistes de la production (et de l'échange) tous *dissimulés* sous la catégorie générale de *producteurs*. Il n'est que normal, dans cet esprit, que Raico termine sur Thierry en déplorant l'abandon par ce dernier de ses positions *industrielles* sur l'Etat et son exaltation, dans sa dernière grande œuvre de 1853, *L'Essai sur l'histoire de la formation et du progrès du Tiers-Etat*, de la puissance de l'Etat bourgeois centralisé au service d'une « masse nationale une et homogène ».

*

¹ Le texte est diffusé par l'Institut Coppel dans une traduction de Stéphane Geyres. Sur le même thème d'une défense du « laissez faire » libéral et d'une critique quasi « anarcho-capitaliste » de l'Etat, on lira, du même auteur, l'article intitulé « Les libéraux du dix-neuvième siècle : une œuvre injustement oubliée », disponible sur le site du « Cyber-Institut » à l'adresse « www.euro92.com ».

² L'article de Gheorgi Plekhanov, « Augustin Thierry et la conception matérialiste de l'histoire », paru en novembre 1895, est disponible sur le site de www.marxists.org, section française.

³ Raico cite *L'Etat et la révolution* : « Car la doctrine de la lutte des classes a été créée non par Marx, mais par la bourgeoisie avant Marx; et elle est, d'une façon générale, acceptable pour la bourgeoisie. ». Précisons que la phrase de Lénine se poursuit ainsi : « Quiconque reconnaît uniquement la lutte des classes n'est pas pour autant un marxiste; il peut se faire qu'il ne sorte pas encore du cadre de la pensée bourgeoise et de la politique bourgeoise. Limiter le marxisme à la doctrine de la lutte des classes, c'est le tronquer, le déformer, le réduire à ce qui est acceptable pour la bourgeoisie. Celui-là seul est un marxiste qui étend la reconnaissance de la lutte des classes jusqu'à la reconnaissance de la dictature du prolétariat. C'est ce qui distingue foncièrement le marxiste du vulgaire petit (et aussi du grand) bourgeois. » (Lénine, *Œuvres complètes*, tome 25, Editions du progrès, Moscou 1971, Editions sociales, Paris 1971, page 445).

⁴ La métaphore des frelons et des abeilles est rapportée à Charles Comte. Il est vrai que dans sa « Notice historique sur l'industrialisme », parue en février 1827, celui-ci dispute âprement à Saint-Simon le droit de revendiquer la paternité du concept d'*industrialisme* qu'il tient pour un de ses propres apports, ou du moins des rédacteurs du *Censeur européen* (Charles Dunoyer, *Œuvres*, Librairie Guillaumin, Paris, tome 3, pp. 173-199 de l'édition numérisée par Google). Sur les relations entre Saint-Simon et le groupe du *Censeur européen*, nous renvoyons à l'étude d'Edgard Allix intitulée *J-B Say et les origines de l'industrialisme*, Paris 1910. Elle est disponible sur le site de l'Institut Coppel.

⁵ Raico ne cite de ce texte que *ce bout de phrase* : « L'Etat parasite qui se nourrit sur la société et en paralyse le libre mouvement. » de la page 66 dans l'édition de *La guerre civile en France* aux éditions sociales, Paris 1975, un propos tout en généralité qui occulte la précision du développement de Marx sur la transformation de l'appareil d'Etat par les révolutionnaires de la Commune.

Mais il y a davantage.

Thierry se montre partisan, dans ses analyses historiques, d'une singulière théorie sur l'existence dans l'histoire de la France d'une **guerre entre deux nations** qui s'apparente à une très singulière théorie de la **lutte des « races »**. Ses investigations historiques sur la montée en puissance du Tiers-Etat dans sa lutte contre la noblesse féodale s'accompagnent, en effet, d'une **hypothèse lourde** sur l'origine respectivement **franque** et **gauloise** de l'aristocratie et du Tiers-Etat de France¹.

Cette conception participe d'une longue controverse engagée au 18^e siècle sur la légitimité de l'hégémonie de la noblesse française. Les principaux protagonistes du débat ont été, entre autres, au 18^e siècle, le comte de **Boulainvilliers** et singulièrement, au 19^e siècle, le comte de **Montlosier**.

Henri de **Boulainvilliers** est l'auteur, dans sa *dissertation sur la noblesse de France*², d'une thèse restée attachée à son nom sur l'origine germanique de la noblesse française. En défense de cette dernière à la fois contre l'absolutisme royal (responsable, selon lui, de son abaissement) et contre la montée en puissance de la bourgeoisie du Tiers-Etat, il soutient que sa légitimité est fondée sur le seul fait historique de la conquête de la Gaule par les Francs. C'est parce qu'elle est issue de la lignée de ces conquérants que la noblesse a été *de droit* la classe dominante de France. Ainsi, commentant les privilèges acquis par les « français » d'au-delà du Rhin, autrement dit par les « francs », il en identifie trois attachés au sang des conquérants: « *Le premier* de ces privilèges fut l'exemption générale des charges onéreuses de l'Etat ; hors le service de la guerre dans un âge compétent. Le *second* fut l'autorité sur le Peuple gaulois, avec une distinction formelle telle que du maître à l'esclave. Le *troisième* fut le pouvoir de posséder en usufruit et en détail les terres et les domaines nouvellement conquis (...)»³.

Dans son rôle d'idéologue de la réaction nobiliaire après l'Empire, François Dominique de Reynaud, comte de **Montlosier** reprendra à son tour, fût-ce avec des nuances, l'idée d'une excellence de la noblesse issue de la conquête franque⁴.

Thierry prend bien sûr ses distances avec l'argumentation de Montlosier. Il n'accrédite pas moins cette **fiction historique** selon laquelle la France a été dans toute son histoire le théâtre et l'enjeu d'une lutte frontale entre les descendants des **envahisseurs francs** et les descendants des **gaulois vaincus**, noblesse de France et Tiers-Etat n'étant que les noms de ces deux « nations » antagonistes, l'une dominant par le seul fait de la force brutale de la conquête, l'autre résistant par la seule force de son labeur et de ses idéaux de liberté.

On trouve un témoignage éclairant de cette conviction dans le texte qu'il fait paraître dans le *Censeur européen* du 2 avril 1820 sous le titre « Sur l'antipathie de race qui divise la nation française ». Commentant un ouvrage sur les Etats-Unis d'Amérique, il se désole que la France ne puisse encore égaler cette nation parmi les plus heureuses. La cause ? Elle réside dans une blessure intime que les Français s'efforcent en vain de méconnaître⁵ :

Nous croyons être une nation, et nous sommes deux nations sur la même terre, deux nations ennemies dans leurs souvenirs, inconciliables dans leurs projets: l'une a autrefois conquis l'autre; et ses desseins, ses vœux éternels sont le rajeunisse-

¹ Cette thèse est largement partagée par tous les rédacteurs du *Censeur européen*. On lira le vigoureux tableau historique dressé par Charles Dunoyer dans son article « Considérations sur l'état moral de la nation française, et sur les causes de l'instabilité de ses institutions » dans le *Censeur européen* volume 1, Première partie, « Matières générales », pp. 1-92 de l'édition numérisée par Google.

² Le titre exact est : *Essais sur la noblesse de France, contenant une dissertation sur son origine & abaissement* (Amsterdam 1732, une édition posthume – Boulainvilliers est mort en 1722- augmentée de divers commentaires). Une copie très lisible du fac-similé est disponible sur le site de Hathitrust.org.

³ Op.cit., pp. 41-42

⁴ Au début de son ouvrage *De la Monarchie française depuis son établissement jusqu'à nos jours* (Paris, 1818), il établit l'existence en France des deux « nations » séparées: « Dès que les Francs sont arrivés, la première chose à observer, c'est que tout l'ordre social se compte à double : on a d'un côté le gaulois libre, sous le nom d'ingénu ; d'un autre côté le vainqueur, sous le nom de Franc ou d'homme salique. L'ordre des terres libres se compte de même à double ; on a d'un côté l'alleu ou la terre libre, possédée par le Gaulois ingénu, d'un autre côté la terre originaire de la conquête, appelée terre salique » (page 18 de l'édition numérisée par Gallica). Montlosier ne s'embarrasse toutefois pas d'une origine nécessairement germanique (qu'il conteste plutôt) pour fonder la légitimité de la noblesse française. Il conçoit assez bien que l'aristocratie féodale ait été composée d'une fusion des élites gauloises, romaines et franques. Il suffit à la noblesse d'être la classe des hommes libres de toute servitude, ceux qu'il appelle « les ingénus » à quelque nation qu'ils appartiennent, franque ou gauloise.

⁵ Nous citons à partir de l'ouvrage d'Augustin Thierry, *Dix ans d'études historiques*, Just Tessier, Libraire, Paris 1835, pp. 291-300 de l'édition numérisée par Gallica

ment de cette vieille conquête énervée par le temps, par le courage des vaincus, et par la raison humaine. La raison, qui fait rougir le maître de l'abaissement où il tient son esclave, a détaché graduellement de ce peuple tout ce qu'il y avait d'âmes généreuses et d'esprits droits; ces transfuges, vers la meilleure cause, en ont été les plus nobles soutiens et nous, fils des vaincus, ce sont de pareils chefs que nous voyons encore à notre tête. Mais le reste, aussi étranger à nos affections et à nos mœurs, que s'il était venu d'hier parmi nous, aussi sourd à nos paroles de liberté et de paix, que si notre langage lui était inconnu, comme le langage de nos aïeux l'était aux siens, le reste suit sa route sans s'occuper de la nôtre. Quand nous essayons plan sur plan pour un établissement commun, quand nous efforçons de perdre la mémoire, et d'embrasser dans une vaste union tout ce qui vit sur le sol de la France, ils se lèvent pour nous démentir, et, ralliés à l'écart, ils se rient entre eux de nos désappointements continuels.

Contrairement à l'Amérique qui a su rejeter « hors de son sein la nation qui s'y prétendait maîtresse¹ », la « vieille terre des Gaules » n'a pu s'affranchir d'une servitude intériorisée :

La servitude, fille de l'invasion armée, fut imputée par (nos aïeux) à une civilisation encore imparfaite ; vainqueurs et vaincus, maîtres et sujets, ils n'ont vu dans tous qu'un même peuple, dont les uns étaient arrivés de meilleure heure à la liberté et au bonheur, afin de frayer et de montrer la route.

Le cours du temps n'a rien pu faire pour démentir « cette vérité sombre et terrible » :

(...) il y a deux camps ennemis sur le sol de la France. Il faut le dire, car l'histoire en fait foi ; quel qu'ait été le mélange physique des deux races primitives, leur esprit constamment contradictoire a vécu jusqu'à ce jour dans deux portions toujours distinctes de la population confondue. Le génie de la conquête s'est joué de la nature et du temps ; il plane encore sur cette terre malheureuse.

Il appartient donc à la bourgeoisie, conclut Thierry, de revendiquer hautement sa descendance particulière :

Nous sommes les fils des hommes du tiers-état ; le tiers-état sorti des communes; les communes furent l'asile des serfs; les serfs étaient les vaincus de la conquête. Ainsi, de formule en formule, à travers l'intervalle de quinze siècles, nous sommes conduits au terme extrême d'une conquête qu'il s'agit d'effacer. Dieu veuille que cette conquête s'abjure elle-même, jusque dans ses dernières traces, et que l'heure du combat n'ait pas besoin de sonner. Mais, sans cette abjuration formelle, n'espérons ni liberté ni repos; n'espérons rien de ce qui rend le séjour de l'Amérique si heureux et si digne d'envie; les fruits que porte cette terre ne croîtront jamais sur un sol où resteraient empreints des vestiges d'envahissement.

Précisons que l'on ne trouve chez Thierry **aucune nuance raciste** dans l'évocation de cet antagonisme ancestral². S'il lui arrive de parler de « luttes des races », le vocable n'est porteur sous sa plume, comme dans l'usage de l'époque, que de l'idée de lignée³.

Il en ira différemment lorsque **Gobineau** s'emparera du thème pour lui donner, cette fois, mais dans une tout autre perspective, une orientation véritablement raciste au sens moderne, biologique, du terme. Son *Essai sur l'inégalité des races humaines* qu'il publie en 1853 ne tardera pas à devenir une référence majeure de la littérature raciste française et européenne.

*

¹ Autrement dit l'Angleterre. Thierry n'est évidemment pas en mesure idéologiquement d'envisager les populations indiennes.

² Dans un texte plus tardif (*Récits des Temps mérovingiens, précédés de Considérations sur l'histoire de France*, Bruxelles, Meline, Cans et Compagnie, 1840), Thierry prononcera un jugement très sévère sur Boulainvilliers (« un homme d'un savoir médiocre et préoccupé de regrets et de prétentions aristocratiques », op.cit. page 72 de l'édition numérisée par Google).

³ Sur la question de la filiation par le sang de la noblesse française et du mythe germanique en particulier, nous renvoyons à l'étude d'André Devyver, *Le sang épuré. Les préjugés de race chez les gentils-hommes français de l'Ancien régime, 1560-1720*, aux éditions de l'Université Libre de Bruxelles, 1973.

Une brève conclusion ?

Sans rien dire, car ce n'est pas le propos, de la pertinence des études d'Augustin Thierry sur l'histoire du Tiers-Etat dans son opposition au pouvoir féodal, il ne suffit que d'observer de près certains écrits du « père de la lutte des classes dans l'historiographie française » selon Marx, pour y découvrir le jeu d'une **double catégorie idéologique** : l'une qui, sous l'appellation de *classe productive éclairée* la lutte de classe de la bourgeoisie contre l'ordre féodal autant qu'elle **occulte** la lutte de classe du prolétariat au sein du nouvel ordre productif capitaliste ; l'autre qui, sous l'appellation de *race* et sous la fiction historique des « deux nations », **focalise** sur le seul Tiers-Etat, ce « troisième ordre » en face de la noblesse et du clergé. A. Thierry le présente dans son rapport à Guizot de mars 1837 comme celui « que la Providence destinait à vaincre les deux autres et à les absorber dans une seule masse nationale, désormais compacte et homogène¹ ». Observons qu' A. Thierry recourt ici à la même expression de *masse nationale homogène* qu'il emploiera dans sa préface de 1853 pour nier l'existence de la lutte des classes ou du moins pour en déplorer les effets.

*

Le deuxième historien² français, **François Guizot**, que cite Marx dans sa lettre à Weydemeyer, partage l'analyse d'Augustin Thierry sur le caractère de **lutte de classe** du conflit entre la noblesse et le Tiers-Etat à travers le mouvement d'affranchissement communal³.

Prenons pour référence son *Histoire générale de la civilisation en Europe depuis la chute de l'empire romain jusqu'à la Révolution française*, l'un de ses principaux ouvrages de 1828⁴.

Guizot étudie dans la septième leçon⁵ intitulée « Tableau comparatif de l'état des Communes au 12^e et au 18^e siècle » le troisième « des éléments de la civilisation moderne » après le régime féodal et le clergé, à savoir les **communes** dont il note qu'elles prennent place dans l'histoire à partir des 11^e et 12^e siècles. La description qu'il en fait les présente comme des centres de décision éminemment bourgeois au sein de la structure sociale et politique dominée, bien sûr, par les forces féodales. Or cette relative et fragile autonomie n'a été possible qu'au prix de ce qu'il appelle une permanente insurrection⁶ contre les seigneurs, avec pour résultat l'émergence d'une véritable classe nouvelle : la bourgeoisie. Guizot mobilise clairement le concept de **classe** pour décrire le processus.

Observant que les résistances communales ont été partout locales, il relève toutefois la situation objectivement, structurellement partagée des protagonistes :

« Quoique tout demeurât local, il se créa pourtant, par l'affranchissement, une classe générale et nouvelle. Nulle coalition n'avait existé entre les bourgeois; ils n'avaient, comme classe, aucune existence publique et commune. Mais le pays était couvert d'hommes engagés dans la même situation, ayant les mêmes intérêts, les mêmes mœurs, entre lesquels ne pouvait manquer de naître peu à peu un certain lien, une certaine unité qui devait enfanter la bourgeoisie. La formation d'une gran-

¹ Augustin Thierry, *Rapport sur les travaux de la collection des monuments inédits de l'histoire du tiers état, adressé à M. Guizot, ministre de l'Instruction publique, le 10 mars 1837*, Paris, Just Tessier, Libraire, page 6 de l'édition numérisée par Gallica.

² Historien, mais aussi, à la différence d'Augustin Thierry, l'un des principaux protagonistes politiques sous la Monarchie de Juillet. Tour à tour ministre de l'Instruction nationale, ministre de l'Intérieur et ministre des Affaires étrangères, c'est son refus obstiné d'élargir l'assiette fiscale du vote censitaire qui sera l'une des principales causes de la révolution du 24 février 1848.

³ Il se montre par contre plus nuancé et prudent sur l'origine prétendument germanique de la noblesse française.

⁴ Nous citons dans l'édition numérisée par Gustave Saelens et disponible sur le site « classiques.uqac.ca » de l'Université du Québec à Chicoutimi dans sa collection « Classiques des sciences sociales », page 158. On sera attentif à une possible confusion entre la date de l'édition choisie (en l'occurrence celle de 1838) et la date de parution de l'ouvrage qui est 1828.

⁵ L'ouvrage est composé des leçons, au nombre de quatorze, prononcées par Guizot à la Faculté des Lettres de Paris en 1828.

⁶ « Je dis insurrection, Messieurs, et à dessein. L'affranchissement des communes au onzième siècle a été le fruit d'une véritable insurrection, d'une véritable guerre, guerre déclarée par la population des villes à ses seigneurs. » (op.cit., page 154).

de classe sociale, de la bourgeoisie, était le résultat nécessaire de l'affranchissement local des bourgeois¹. ».

La conséquence ? Guizot écrit:

Le troisième grand résultat de l'affranchissement des communes, c'est la lutte des classes, lutte qui constitue le fait même, et remplit l'histoire moderne. L'Europe moderne est née de la lutte des diverses classes de la société. Ailleurs, Messieurs, et je l'ai déjà fait pressentir, cette lutte a amené des résultats bien différents: en Asie, par exemple, une classe a complètement triomphé, et le régime des castes a succédé à celui des classes, et la société est tombée dans l'immobilité. Rien de tel, grâce à Dieu, n'est arrivé en Europe. Aucune des classes n'a pu vaincre ni assujettir les autres; la lutte, au lieu de devenir un principe d'immobilité, a été une cause de progrès; les rapports des diverses classes entre elles, la nécessité où elles se sont trouvées de se combattre et de se céder tour à tour; la variété de leurs intérêts, de leurs passions, le besoin de se vaincre, sans pouvoir en venir à bout, de là est sorti peut-être le plus énergique, le plus fécond principe de développement de la civilisation européenne. Les classes ont lutté constamment; elles se sont détestées; une profonde diversité de situation, d'intérêts, de mœurs, a produit entre elles une profonde hostilité morale; et cependant elles se sont progressivement rapprochées, assimilées, entendues; chaque pays de l'Europe a vu naître et se développer dans son sein un certain esprit général, une certaine communauté d'intérêts, d'idées, de sentiments qui ont triomphé de la diversité et de la guerre. En France, par exemple, dans les dix-septième et dix-huitième siècles, la séparation sociale et morale des classes était encore très profonde; nul doute cependant que la fusion ne fût dès lors très avancée, qu'il n'y eût dès lors une véritable nation française qui n'était pas telle classe exclusivement, mais qui les comprenait toutes, et toutes animées d'un certain sentiment commun, ayant une existence sociale commune, fortement empreintes enfin de nationalité².

Dans son étude que nous avons citée en début (note 1), Marie-France Piguet souligne que ces occurrences de l'expression « lutte des classes » chez Guizot sont parmi les premières où les termes tendent à se lexicaliser comme tels³. Elle note également que l'accent se trouve mis chez cet auteur davantage sur l'idée générale de lutte que sur celle, particulière, de classes⁴. Il est vrai que pour Guizot, l'important est de focaliser sur la bourgeoisie du Tiers-Etat dans le mouvement historique au terme duquel elle réalise la *nation française* : « (...) nul doute que le tiers-état de 1789 ne fût, politiquement parlant, le descendant et l'héritier des communes du douzième siècle. Cette nation française si hautaine, si ambitieuse, qui élève ses prétentions si haut, qui proclame sa souveraineté avec tant d'éclat, qui prétend non seulement se régénérer, se gouverner elle-même, mais gouverner et régénérer le monde⁵, descend incontestablement de ces communes qui se révoltaient au douzième siècle, assez obscurément, quoiqu'avec beaucoup de courage, dans l'unique but d'échapper, dans quelques coins du territoire, à l'obscur tyrannie de quelques seigneurs⁶. »

¹ Op.cit., page 157

² Op.cit., page 158.

³ C'est-à-dire à former ce que les linguistes appellent un *syntagme* figé. M-F Piguet écrit : « S'il n'est pas encore le concept historique qu'il deviendra plus tard, l'expression donnée par Guizot « la lutte des classes » est ici en voie de lexicalisation » (Op.cit., page 167)

⁴ M-F Piguet écrit : « A la limite, pour Guizot, le processus général de lutte, infini et porteur d'un avenir ouvert, détermine les classes » (op.cit., page 166). En ce sens, si la remarque est juste, on n'est pas loin du noyau conceptuel de l'expression chez Marx.

⁵ Guizot parle ici de la France qui lui est contemporaine.

⁶ Op.cit., page 148

1. Classes et lutte des classes

1.2. Marx, Engels : premières élaborations

Les premières occurrences significatives de la notion de classe apparaissent sous la plume de Marx dans les écrits de l'année 1843.

Après l'interdiction de la *Gazette Rhénane* en mars 1843, Marx entreprend de rédiger une critique des *Principes de la Philosophie du Droit* de Hegel. Ce travail aboutira à deux sortes de pages. Les premières composeront un imposant manuscrit qui, comme tant d'autres, restera inédit de son vivant: il est aujourd'hui connu sous le nom de *manuscrit de Kreuznach*¹. Les suivantes composeront l'un des articles de Marx dans le premier numéro, en février 1844, des *Annales franco-allemandes* sous le titre de « Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel. Introduction. ».

Observons que l'on se trouve dans un registre de pensée éminemment **philosophique**.

*

1. K. Marx, le manuscrit de Kreuznach (1843)

L'appellation réservée à ce manuscrit est due au séjour de Marx dans la petite ville de Kreuznach où, en vue de son mariage, il se trouve accueilli en mai 1843 par la mère de Jenny². Le texte est aussi connu sous le titre de *Critique du droit politique hégélien*, titre sous lequel il a été publié en 1975 aux Editions sociales dans une traduction d'Albert Baraquin³.

Marx évoquera son importance dans l'introduction de 1859 à sa *Contribution à la critique de l'économie politique* dans laquelle, évoquant son départ de la *Gazette rhénane* et sa retraite forcée « dans son cabinet d'étude », il écrit :

Le premier travail que j'entrepris pour résoudre les doutes qui m'assaillaient fut une révision critique de la *Philosophie du droit*, de Hegel, travail dont l'introduction parut dans les *Deutsch-Französische Jahrbücher*, publiés à Paris, en 1844. Mes recherches aboutirent à ce résultat que les rapports juridiques - ainsi que les formes de l'État - ne peuvent être compris ni par eux-mêmes, ni par la prétendue évolution générale de l'esprit humain, mais qu'ils prennent au contraire leurs racines dans les conditions d'existence matérielles dont Hegel, à l'exemple des Anglais et des Français du XVIIIe siècle, comprend l'ensemble sous le nom de « société civile », et que l'anatomie de la société civile doit être cherchée à son tour dans l'économie politique⁴.

Notre propos n'exige pas que l'analyse de Marx soit envisagée dans toute son ampleur, ni, dans toute son ampleur, son objet d'étude lui-même, à savoir l'ouvrage de Hegel.

En effet, notre cible se limite à l'emploi par Hegel et par Marx de **la catégorie de classe**.

¹ Le manuscrit sera découvert et publié en 1927 par Riazanov.

² Marx épouse Jenny von Westphalen le 19 juin 1843 après 7 années de fiançailles. Dans sa lettre à Ruge du 13 mars 1843, il écrit : « Je suis amoureux de la tête aux pieds et le plus sérieusement du monde (...) Il y a plus de 7 ans que je suis fiancé et ma fiancée a dû livrer pour moi les combats les plus durs » (Correspondance, tome 1, page 288).

³ La version électronique de cette édition (qui sera notre référence) est disponible sur le site de Jean-Marie Tremblay dans la collection de « Classiques des sciences sociales ». Le texte se trouve par ailleurs sous le titre « Critique de la philosophie politique de Hegel » aux pages 865-1003 du 3^e volume (« Philosophie ») des *Œuvres* de Karl Marx par M. Rubel, collection de la Pléiade, Gallimard, Paris 1982. Signalons aussi la traduction de Kostas Papaioannou, dans son volume *Karl Marx, Ecrits de jeunesse* aux éditions Quai Voltaire, Paris 1994 (pp. 42-229)

⁴ Marx, *Contribution à la critique de l'économie politique*, Editions sociales, Paris 1977, page 2. On constate que Marx n'évoque pas le manuscrit inachevé de 1843.

Or, sous cet angle, l'intérêt de cet écrit est très inégal compte tenu du peu de commentaires que Marx réserve à cette précise question, l'essentiel de sa critique portant sur les § 261 à 313 de l'ouvrage de Hegel qui traitent de l'Etat et de ses rapports avec la société civile.

Nous focaliserons donc notre attention sur la notion chez Hegel en faisant remarquer que l'analyse de la stratification sociale mobilise dans les écrits de ce dernier **trois termes** : celui de **Stand**, que Baraquin traduit judicieusement par **état social**¹, celui de **Klasse**, qui correspond au français **classe** et celui de **Pöbel** que l'on traduit généralement par **populace**².

La catégorie d'**état social** correspond chez Hegel au **statut** que confère à tout individu son appartenance à une **corporation** de métier, et plus globalement à l'une des **trois fonctions sociales** que sont : 1. relevant de l'**état** dit *immédiat* ou *substantiel*, les activités de l'agriculture, 2. relevant de l'**état** dit *intermédiaire*, les activités de l'industrie et 3. relevant de l'**état** dit *universel*, les activités d'administration, particulièrement dans l'appareil d'Etat à travers un corps de fonctionnaires en charge de l'intérêt général. A chacun de ces **états sociaux** correspondent un mode de socialisation et une culture auxquels tout individu concerné adhère intimement parce qu'ils assurent sa pleine **incorporation** au sein de la collectivité³. Le consentement de l'individu aux règles constitutives de son **état** garantit son intégration sociale et donc son bien-être. A défaut, il reviendra à la police de lui rappeler les contraintes qui sont attachées à ce statut⁴.

La catégorie de **classe** correspond chez Hegel à une situation de **crise**. Le dispositif des **états sociaux** participe en effet de la **société civile** qui constitue, entre la famille et l'Etat, la sphère de la **concurrence égoïste** : soumis au système des besoins et dans le cadre de la division du travail, chaque individu ne vise que la poursuite de ses intérêts propres. Il se trouve, bien sûr que, par une manière de *ruse de la Raison*, cette compétition généralisée aboutit en fin de compte, sans que les agents engagés à des fins personnelles en prennent conscience, à une harmonisation des activités sociales⁵. Toutefois cette convergence connaît des ratés. C'est le cas sous l'effet de la mécanisation du travail par le capitalisme industriel naissant (Hegel écrit en 1820), et sous l'effet d'une division de plus en plus nette entre riches et pauvres : une partie des travailleurs de l'état social intermédiaire, dit d'*entreprise*, perdent le sentiment d'appartenance à leur statut. Ils constituent alors une **classe** au sens d'une tendancielle désagrégation de l'identité collective corporatiste⁶.

La catégorie de **populace** correspond chez Hegel à la situation d'extrême **exclusion** de ceux qui non seulement sont tombés dans la pauvreté mais se trouvent par ce fait même **désocialisés**. Leur dénuement est tel qu'il leur donne une claire conscience de ne plus appartenir à la collectivité envers laquelle ils se trouvent en position de véritable **extériorité**. Il n'est pas inexact d'évoquer ici la notion de lumpenprolétariat.

Les références de Marx à la catégorie de classe ne sont pas nombreuses, avons-nous dit, dans le manuscrit de 1843. On ne compte à vrai dire qu'**une seule occurrence** du terme (page 173) et elle n'est guère significative tant elle se trouve intégrée dans une analyse qui concerne principalement les **états sociaux** et les **corporations** dans leur rapport avec le pouvoir législatif.

*

2. K. Marx, le numéro de février 1844 des *Annales franco-allemandes*

Il en va tout autrement dans l'« Introduction » de février 1844 : non seulement les emplois du vocable de **classe** y abondent, mais cette fois, et **pour la première fois**, ils se trouvent associés à celui de **prolétariat**.

¹ L'avantage de ce doublet est de mieux distinguer les équivalents français de Stand et Staat que l'allemand différencie nettement mais que le français, s'il recourt aux vocables « état » (comme synonyme d'« ordre ») et « Etat » (au sens de la structure politique) ne distingue que par le jeu de la majuscule.

² Sur cette question et plus généralement pour une présentation pédagogique des *Principes de la philosophie du droit de Hegel*, nous renvoyons à l'ouvrage publié par Jean-Pierre Lefevre et Pierre Macherey sous le titre *Hegel et la société*, aux Presses universitaires de France, Paris 1984.

³ Nous renvoyons aux § 203, 204, 205 de l'ouvrage d'Hegel sans toutefois fournir de citation. C'est, disons, une manière de précaution pour éviter des commentaires sans fin sur les formulations du texte original.

⁴ De manière significative, l'exposé de Hegel associe *police* et *corporation* dans un même chapitre (§ 230-256), les deux institutions jouant le même rôle d'intégration sociale.

⁵ Le mécanisme s'apparente à ce qu'en 1776, dans sa *Recherche sur la nature et la causes de la richesse des nations*, Adam Smith nommait « la main invisible » désignant ainsi le processus par lequel les efforts individuels commandés par le seul intérêt égoïste peuvent concourir en fin de compte au bien-être de tous. Même si pareil dans ses effets, le mécanisme répond chez Hegel à une autre logique, celle que régit la Raison lorsqu'elle agit anticipativement, au titre de l'Universel, sur la sphère civile des intérêts particuliers.

⁶ Le terme ne connaît que deux occurrences dans l'ouvrage de Hegel : il apparaît aux § 243 et 245. Cette rareté est un signe de l'embarras conceptuel qu'il provoque dans le système hégélien.

C'est le cas dans ce passage souvent cité où, après avoir posé la question de savoir « où réside la possibilité positive de l'émancipation allemande », Marx écrit :

Voici notre réponse. Dans la formation d'une classe dont les *chaînes sont radicales*, une classe de la société bourgeoise qui ne soit pas une classe de la société bourgeoise, une classe qui soit la dissolution de toutes les classes, une sphère qui ait un caractère universel par ses souffrances universelles et ne revendique pas de *droit particulier*, parce qu'on ne lui a pas fait de *tort particulier*, mais un *tort en soi*, une sphère qui ne puisse plus s'en rapporter à un titre *historique*, mais simplement au titre *humain*, une sphère qui ne soit pas en une opposition particulière avec les conséquences, mais en une opposition générale avec toutes les suppositions du système politique allemand, une sphère enfin qui ne puisse s'émanciper, sans s'émanciper de toutes les autres sphères de la société et sans, par conséquent, les émanciper toutes, qui soit, en un mot, la *perte complète* de l'homme, et ne puisse donc se reconquérir elle-même que par le *regain complet de l'homme*. La décomposition de la société en tant que classe particulière, c'est le *prolétariat*.

Or la traduction de Jules Molitor que l'on vient de lire ne manque pas de soulever un problème délicat. Si l'on se reporte en effet au texte allemand que voici :

Antwort: In der Bildung einer **Klasse** mit *radikalen Ketten*, einer **Klasse** der bürgerlichen Gesellschaft, welche keine **Klasse** der bürgerlichen Gesellschaft ist, eines **Standes**, welcher die Auflösung aller **Stände** ist, einer Sphäre, welche einen universellen Charakter durch ihre universellen Leiden besitzt und kein *besondres Recht* in Anspruch nimmt, weil kein *besondres Unrecht*, sondern das *Unrecht schlechthin* an ihr verübt wird, welche nicht mehr auf einen *historischen*, sondern nur noch auf den *menschlichen* Titel provozieren kann, welche in keinem einseitigen Gegensatz zu den Konsequenzen, sondern in einem allseitigen Gegensatz zu den Voraussetzungen des deutschen Staatswesens steht, einer Sphäre endlich, welche sich nicht emanzipieren kann, ohne sich von allen übrigen Sphären der Gesellschaft und damit alle übrigen Sphären der Gesellschaft zu emanzipieren, welche mit einem Wort der *völlige Verlust* des Menschen ist, also nur durch die *völlige Wiedergewinnung des Menschen* sich selbst gewinnen kann. Diese Auflösung der Gesellschaft als ein besonderer **Stand** ist das *Proletariat*.

on s'aperçoit (c'est nous qui avons souligné) que Marx mobilise non pas le seul terme de *classe* mais le **couple typiquement hégélien Stand/Klasse**, autrement dit **état social** et **classe**.

Plusieurs traductions plus exactes mentionnent du reste la distinction.

C'est le cas de la traduction d'Albert Baraquin (c'est nous qui soulignons) :

Réponse : dans la formation d'une **classe** aux chaînes radicales, d'une **classe** de la société civile qui ne soit pas une **classe** de la société civile-bourgeoise, d'un **état social** qui soit la dissolution de tous les **états sociaux**, d'une sphère qui possède un caractère d'universalité par l'universalité de ses souffrances et ne revendique pas de droit particulier, parce qu'on lui fait subir une injustice particulière mais l'injustice tout court, qui ne puisse plus se targuer d'un titre historique, mais seulement du titre humain, qui ne soit pas en contradiction par un côté avec les conséquences, mais en contradiction de tous les côtés avec les conditions préalables du régime politique allemand, d'une sphère enfin qui ne puisse s'émanciper sans s'émanciper de toutes les autres sphères de la société et sans émanciper de ce fait toutes les autres sphères de la société, qui soit en un mot, la perte totale de l'homme et ne puisse donc se reconquérir elle-même sans une reconquête totale de l'homme. Cette dissolution de la société réalisée dans un **état social** particulier, c'est le prolétariat¹.

C'est le cas de la traduction de Maximilien Rubel (c'est nous qui soulignons) :

Réponse : dans la formation d'une **classe** chargée de *chaînes radicales*, d'une **classe** de la société civile qui n'est pas une **classe** de la société civile, d'un **ordre** qui est la dissolution de tous les **ordres**, d'une sphère qui possède un caractère universel en raison de ses souffrances universelles et qui ne revendique aucun *droit particulier* parce qu'on lui fait subir non un *tort particulier*, mais le *tort absolu* ; qui ne peut plus s'en rapporter à un titre *historique* mais seulement à un titre *humain* ; qui n'est pas en opposition partielle avec les conséquences mais en opposition totale avec les principes politiques de l'Etat alle-

¹ Op.cit., page 246

mand, d'une sphère, enfin, qui ne peut s'émanciper sans s'émanciper de toutes les autres sphères de la société et, partant, sans les émanciper toutes ; en un mot, une sphère qui est la *perte totale* de l'homme et ne peut donc se reconquérir elle-même sans la *reconquête totale de l'homme*. Cette dissolution de la société, c'est, en tant que **Stand** particulier, le *prolétariat*¹.

lequel n'hésite pas, on le constate, à maintenir le terme allemand « Stand ».

Convenons-en : il ne s'agit pas d'un simple problème technique de traduction ; il s'agit d'une indication qui atteste le caractère philosophique, et en cette occurrence le caractère spécifiquement hégélien, des catégories de *classe* et de *prolétariat* qui viennent sous la plume de Marx à cette époque².

Telle est du reste la tonalité dominante de l'ensemble de ce texte de février 1844, une tonalité feuerbachienne sensible, ici, dans le recours au concept d'émancipation *humaine*, sensible, dès le début, dans le développement sur la critique de la religion, sensible encore dans sa conclusion où le prolétariat est intimement associé, dans une fonction rédemptrice, à la philosophie elle-même : « L'émancipation de l'Allemand c'est l'émancipation de l'homme. La tête de cette émancipation est la *philosophie*, son cœur le *prolétariat*³. »

*

3. Fr. Engels, le numéro de février 1844 des *Annales franco-allemandes*

Ce premier numéro des *Annales franco-allemandes* contient sous le titre d'« Esquisse d'une critique de l'économie politique⁴ » un article d'Engels dont Marx soulignera l'importance dans un texte plus tardif, écrivant dans la préface de 1859 de sa *Contribution à la critique de l'économie politique*⁵ qu'il constitue « une géniale esquisse d'une contribution à la critique des catégories économiques⁶ ».

L'étude d'Engels est-elle exempte des références philosophiques, en particulier hégéliennes, qui sous-tendent les écrits de Marx à cette époque ?

Assurément pas, et pour au moins **deux raisons**. La **première** est que les catégories de la philosophie s'imposent par elles-mêmes à l'esprit aussitôt que l'on aborde *en généralité* l'étude d'un phénomène. La **deuxième** est qu'elles appartiennent intimement à la formation intellectuelle de cette génération de jeunes Allemands, Prussiens de surcroît, en lutte contre l'absolutisme d'Ancien Régime qui les oppresse.

Les références à Hegel ? Elles ne manquent pas, notamment dans la confiance manifestée par Engels au processus des contradictions de la sphère économique, lesquelles ne peuvent qu'aboutir par leur logique même (Hegel parlerait du *travail du négatif*) à un ultime moment de crise porteur de renouveau⁷.

¹ K. Marx, *Œuvres*, tome 3, collection de la Pléiade, Gallimard, Paris 1982, page 396.

² Et s'agissant du terme prolétariat, pour la première fois.

³ Nous renvoyons à la présentation d'ensemble de ce texte au chapitre 1.2 de notre deuxième fascicule. Le second article de Marx dans ce numéro des *Annales*, intitulé « Sur la question juive », n'évoque pas la catégorie de « classe ».

⁴ Le titre exact est « Esquisse d'une critique de l'économie nationale ». Engels vise à travers cette notion d'« économie nationale » la théorie protectionniste de l'économiste allemand Frédéric List. Le texte d'Engels a été publié dans l'édition bilingue de la collection « Connaissance de Marx » chez Aubier Montaigne, avec une introduction d'Henri Chambre, Paris 1974. Nos citations se réfèrent à cette édition.

⁵ On notera la parenté des titres.

⁶ K. Marx, préface de la *Contribution à la critique de l'économie politique*, Editions sociales, Paris 1977, page 3.

⁷ Par exemple, s'adressant aux partisans du libre échange, Engels écrit : « (...) aussi longtemps que vous continuerez à produire de la manière actuelle, inconsciente, irréfléchie, abandonnée aux caprices du hasard, les crises commerciales subsisteront ; et chacune de celles qui viendront doit être plus universelle et donc pire que celle qui la précède, elle doit paupériser un plus grand nombre de petits capitalistes et augmenter l'effectif de la classe qui ne vit que du travail, dans une proportion croissante, et donc agrandir à vue d'œil la masse du travail à occuper, - ce qui est le principal problème de nos économistes - et provoquer pour finir une révolution sociale telle que la sagesse d'école des économistes ne l'a pas même rêvée ». (*Esquisse*, op.cit., page 79). Lorsque bien plus tard, Wilhelm Liebknecht envisagera de rééditer cette étude de jeunesse, Engels déclina fermement la proposition, lui répondant dans sa lettre du 13 avril 1871 : « La chose est totalement périmée et pleine d'inexactitudes qui ne feraient qu'embrouiller les gens. Avec ça, c'est encore tout à fait rédigé dans un style hégélien qui, lui non plus, ne convient absolument plus. Ça n'a plus de valeur que comme document historique. ». (Marx Engels, *Correspondance*, Éditions sociales, Paris 1985, tome 11, page 186).

Les références à Feuerbach ? Elles ne manquent pas, notamment dans l'expression de ce nouveau à travers la catégorie récurrente de *genre humain*¹.

Et cependant, ce texte apporte **du nouveau**. Il inaugure la mise en question critique du discours de l'économie politique dans sa fonction *idéologique*, autrement dit dans sa fonction d'écran devant les *réalités* de la production capitaliste. Ses effets déclencheurs sur Marx seront immédiats.

Engels appuie en vérité son analyse sur la connaissance qu'il a de l'exploitation capitaliste dont il est, à Manchester, un **témoin de premier rang**. En 1843, le prolétariat est pour Marx une catégorie issue de la réflexion philosophique. Depuis 1842, date de son premier séjour à Manchester², le prolétariat est pour Engels la réalité humaine d'une classe de type nouveau, composée de travailleurs sans qualification, hommes, femmes et enfants, que le capitalisme industriel va réduire à n'être qu'une pure force de travail soumise au service de la machine³.

Les occurrences du terme « classe » comme abstraction théorique ne sont pas nombreuses dans le texte d'Engels⁴. Par contre, les mentions désignant « les travailleurs » sont systématiquement requises quand il s'agit pour lui de dénoncer l'exploitation dont ils sont les victimes.

Engels termine son étude en annonçant la prochaine parution de son ouvrage sur la classe ouvrière anglaise : « En examinant les effets du machinisme, écrit-il, j'en arrive à un autre thème plus éloigné, le système des fabriques, et je n'ai ni l'envie ni le temps de le traiter ici. Au reste, j'espère avoir bientôt l'occasion de développer en long et en large l'ignoble immoralité de ce système et de dévoiler sans ménagements l'hypocrisie de l'économiste qui s'étale là dans toute sa splendeur⁵. »

*

4. K. Marx, Les manuscrits de 1844.

Les *Manuscrits de 1844, Economie politique et philosophie*⁶, autrement dits les *Manuscrits parisiens*, ou encore, selon les éditions, *Economie et philosophie*⁷, ont été rédigés par Marx au début de son séjour parisien, entre les mois de février (date de la publication des *Annales*) et d'août 1844 (date de la visite d'Engels à Marx à Paris)⁸. Découvert par Riazanov dans les archives du parti social-démocrate allemand, le texte ne paraîtra qu'en 1932, d'une part, à Leipzig, à l'initiative de S. Landshut et J.P. Mayer, et d'autre part, à Moscou, la même année, dans la *Marx-Engels Gesamtausgabe*, à l'initiative de Riazanov.

Ces pages appartiennent clairement à la séquence intellectuelle inaugurée par le texte de 1843 sur **Hegel** et marquée par l'adhésion de Marx (et d'Engels) aux thèses de **Feuerbach**.

La critique à l'adresse de Hegel occupe ici une bonne partie du troisième manuscrit, précisément intitulée « Critique de la dialectique de Hegel et de sa philosophie en général⁹ ».

Les éloges à l'adresse de Feuerbach sont par contre très appuyés. Dès l'introduction, Marx affirme de ses écrits qu'ils sont les seuls « où soit contenue une révolution théorique réelle¹⁰ ». Plus loin, dans l'ultime chapitre, on peut lire que : « Feuerbach est le seul qui ait eu une attitude *sérieuse, critique*, envers

¹ Et sous la forme d'une référence explicite lorsque parlant de la valeur, Engels écrit : « Mais dans l'économie tout est ainsi renversé sur la tête, la valeur qui est à l'origine la source du prix est placée sous la dépendance de son propre produit. Cette inversion, c'est connu, est l'essence de l'abstraction, comparer Feuerbach sur ce point ». (*Esquisse*, op.cit., page 59).

² Son père possède depuis 1837, en copropriété avec un certain Peter Ermen, une filature de coton située à Eccles, dans la banlieue ouest de Manchester. Engels n'a été empêché par son père de poursuivre des études universitaires que pour exercer ses fonctions de patron « délégué ». Le jeune homme s'exécutera de mauvaise grâce. Ce n'est qu'en 1852, après que le cycle des révolutions de 1848 sera achevé, qu'Engels s'installera à Manchester : il est vrai que l'urgence pour lui à ce moment-là est de fournir à Marx et à sa famille un soutien devenu presque vital.

³ Pour une description de cette ville que l'on surnommait « Cottonopolis », nous renvoyons au chapitre « Manchester en noir et blanc » de la biographie de Tristram Hunt, *Engels, le gentleman révolutionnaire*, chez Flammarion, Paris 2009, pp. 109-160.

⁴ Sauf erreur, on en compte trois.

⁵ Engels, *Esquisse*, op.cit., page 107.

⁶ C'est sous ce titre que le texte a été publié aux Editions sociales en 1969 dans une traduction et avec une présentation d'Emile Botticelli. Ce sera notre édition de référence.

⁷ Maximilien Rubel lui donne ce titre dans son édition de *Karl Marx, Œuvres*, volume 2, aux éditions Gallimard, collection de la Pléiade.

⁸ Nous suivons les indications de Botticelli, op.cit., présentation, page XXXIII.

⁹ Le découpage des feuillets et les titres intérieurs varient grandement d'une édition à l'autre. Il suffit de comparer avec, par exemple, la présentation de Kostas Papaioannou dans le volume *Karl Marx, Ecrits de jeunesse* qu'il publie en 1994 aux éditions Quai Voltaire (pages 265-446) ou avec la présentation de Maximilien Rubel dans le deuxième volume de Marx, *Œuvres*, Collection de la Pléiade (pp. 5-141).

¹⁰ Op.cit., page 3.

la dialectique hégélienne et qui ait fait de véritables découvertes dans ce domaine : il est en somme le vrai vainqueur de l'ancienne philosophie¹ ». Et lorsque la rédaction sera achevée, c'est encore à Feuerbach que Marx adressera, le 11 août 1844, une correspondance respectueuse (« je suis content de trouver une occasion de vous témoigner la haute considération et – permettez-moi le mot – l'affection que j'ai pour vous ») le félicitant d'avoir donné « un fondement philosophique au socialisme² ».

On trouve un témoignage de ce renversement dans l'emploi que Marx fait de la notion d'**aliénation**, une notion majeure qui structure une grande part des analyses de ces manuscrits.

Chez **Hegel**, l'**aliénation** est un mécanisme plutôt **positif**, celui par lequel une structure « sort d'elle-même³ » sous l'effet de ses contradictions pour accéder à une stabilité de rang supérieur. Elle est en quelque sorte le moteur lui-même de la dialectique par laquelle l'Esprit s'accomplit dans la réalité historique.

Chez **Feuerbach**, l'**aliénation** est un résultat résolument **négatif**, celui par lequel se manifeste le dessaisissement de l'homme par ses propres œuvres, en particulier, à travers le phénomène religieux, sous la forme d'une projection sur le divin de ses qualités génériques⁴.

Marx va transposer le mécanisme dénoncé par Feuerbach dans le domaine de la production industrielle, nommant *aliénation* le rapport d'étrangeté de l'ouvrier aux produits de son travail et la relation d'asservissement qu'elle manifeste.

Mais **l'important** n'est pas que Marx raisonne encore dans le cadre, sinon dans le vocabulaire, de la philosophie, et surtout de sa composante la plus spéculative. Nulle analyse, au demeurant n'est jamais tout à fait extérieure à ce régime de pensée qui fournit les généralités indispensables pour la réflexion. **L'important** est que Marx vient d'emprunter la voie que l'article d'Engels lui a ouverte. La conduite du raisonnement a changé, à la fois dans sa cible (la critique du discours de l'économie politique) et dans la réalité des objets concernés (le processus de la production et des échanges capitalistes).

Le prolétariat quitte un statut d'acteur sur une scène imaginaire, métaphysique, disons. Il est désormais partie prenante d'un mécanisme à l'œuvre dans le réel. Même si les mots de l'analyse restent marqués par leur origine philosophique, Marx s'engage dans une phase de sa pensée en rupture avec la précédente. Sans doute le terme de « lutte des classes » est-il absent des *Manuscrits*, et sans doute cette absence est-elle significative, mais le vocabulaire de Marx intègre à présent **la réalité de classe du prolétariat** dont il découvre par ailleurs à Paris, dans leur diversité, les formes d'organisation politique⁵.

*

Au retour d'Angleterre, Engels fait le déplacement vers Paris pour y rencontrer Marx⁶. **Cette rencontre sera décisive**. Elle le sera sous l'angle intellectuel. Elle le sera sous l'angle relationnel.

Engels évoquera cette visite dans sa *Contribution à l'histoire de la Ligue des Communistes* de 1885, où il écrit :

¹ Op.cit., page 126.

² *Marx Engels, Correspondance*, tome 1, Editions sociales, Paris 1971, page 323. Cette lettre accompagne l'envoi à Feuerbach d'une copie de l'article paru dans les *Annales*. Dans son ouvrage de 1888, *Ludwig Feuerbach et la fin de la philosophie classique allemande*, Engels rappellera l'intensité de leur adhésion aux thèses de Feuerbach à cette époque. Parlant de l'effet libérateur produit par la parution de *L'Essence du christianisme*, il écrit : « L'enthousiasme fut général : nous fûmes tous momentanément des « feuerbachiens » » (Éditions sociales, Coll. Classiques du marxisme, Paris 1966, page 23).

³ Hegel recourt à deux termes pour désigner le processus, celui d'*Entfremdung* indiquant le « devenir étranger à soi », et celui d'*Entäusserung* indiquant l'« extériorisation hors de soi ».

⁴ Au début du chapitre intitulé « La contradiction dans la doctrine spéculative de Dieu », Feuerbach écrit dans *L'Essence du christianisme* : « La personnalité de Dieu est donc le moyen par lequel l'homme convertit les déterminations et les représentations de sa propre essence (Wesen) en déterminations et représentations d'un autre être (Wesen), d'un être extérieur à lui. En elle-même, la personnalité de Dieu n'est autre que l'*extériorisation et l'objectivation de la personnalité de l'homme*. » (Éditions Gallimard, coll. Tel Paris 1968, page 377)

⁵ Pour un commentaire général sur les *Manuscrits* de 1844, on consultera notre fascicule 2 qui leur est consacré.

⁶ Jenny se trouve à cette époque à Trèves, chez sa mère, avec leur petite fille, Jenny, née le 01.05.44. Elle y restera jusqu'en septembre. Les deux amis auront donc tout le loisir de dialoguer, et de fêter, semble-t-il, car ce sont deux jeunes hommes, leur amitié naissante. Le séjour d'Engels durera une dizaine de jours, à partir du 28 ou du 29 août. Engels l'évoquera au terme de sa lettre du début d'octobre 1845, la première que l'on connaisse de leur correspondance. Il écrit : « Depuis mon retour, je n'ai jamais été d'aussi bonne humeur, ni de sentiments aussi humains que pendant les dix jours passés près de toi. » (*Correspondance*, op.cit., tome 1, page 340). Rappelons que la première rencontre entre Marx et Engels, en novembre 1842, avant le départ de ce dernier pour l'Angleterre, s'était plutôt mal déroulée, Marx associant son interlocuteur au groupe berlinois des *Affranchis* dont il dénonçait le gauchisme.

A Manchester, il me sauta aux yeux que les faits économiques, jusqu'alors complètement négligés ou rabaissés à un rôle honni par l'historiographie, constituent, du moins dans le monde moderne, une force historique décisive ; qu'ils forment le fondement d'où surgissent les actuels antagonismes de classe ; que ces antagonismes de classe, dans les pays où la grande industrie en a favorisé le plein épanouissement, donc notamment en Angleterre, constituent à leur tour la base de la formation des partis politiques, des luttes de parti, et par là de toute l'histoire politique. Non seulement Marx avait abouti à la même conception, mais il l'avait déjà généralisée dans les *Deutsch-Französische Jahrbücher* (1844) en ce sens que ce n'est généralement pas l'Etat qui conditionne et règle la société civile, mais la société civile qui conditionne et règle l'Etat, qu'il faut donc expliquer la politique et l'histoire par les conditions économiques et leur évolution, et non inversement. Lorsqu'en été 1844 je rendis visite à Marx à Paris, nous constatâmes notre complet accord dans toutes les domaines théoriques ; et c'est de cette époque que date notre collaboration¹.

*

5. K. Marx et Fr. Engels, *La Sainte Famille* (1845)

La sainte Famille ou *Critique de la critique critique. Contre Bruno Bauer et consorts* est le premier ouvrage commun de Marx et d'Engels. Il est aussi **le dernier ouvrage de la séquence ouverte par la rédaction du manuscrit de Kreuznach**. Les deux auteurs prennent congé d'une littérature (les écrits « jeunes-hégéliens, globalement) et d'auteurs (les frères Edgard et Bruno Bauer, en particulier) qui leur ont été proches.

L'ouvrage, cette fois, va trouver un éditeur et paraîtra en février 1845 à Frankfort-sur-le Main².

La polémique est menée, comment s'en étonner, dans le même registre de pensée que celui des adversaires.

Les mentions relatives au **prolétariat** apparaissent, sous la plume de Marx, dans le chapitre qu'il consacre à **Proudhon**³ en défense contre les critiques que ce dernier avait subies de la part d'Edgard Bauer.

Or il ne suffit que de lire le développement de la « note marginale critique N° 2 » pour s'apercevoir que Marx reproduit presque à l'identique l'argumentation de son article de février 1844 des *Annales*, mobilisant les mêmes références hégéliennes, les mêmes références feuerbachiennes.

Découvrons les deux passages suivants issus d'un commentaire sur la position de Proudhon à l'égard de la propriété privée.

Le premier mobilise la catégorie hégélienne de **contradiction** :

Le prolétariat et la richesse sont des contraires. Comme tels, ils constituent une totalité. Ils sont tous deux des formations du monde de la propriété privée. La question est de savoir quelle place déterminée chacun d'eux occupe dans cette contradiction. Dire que ce sont deux faces d'un tout ne suffit pas.

La propriété privée en tant que propriété privée, en tant que richesse, est forcée de perpétuer *sa propre existence*; et par là même celle de son contraire, le prolétariat. La propriété privée qui a trouvé sa satisfaction en soi-même est le côté *positif* de la contradiction.

Inversement, le prolétariat est forcé, en tant que prolétariat, de s'abolir lui-même et du coup d'abolir⁴ son contraire dont il dépend, qui fait de lui le proléta-

¹ Marx, *Œuvres*, Gallimard, coll. de la Pléiade, tome 4, page 1111. La citation relative à l'évènement ne reprend en général que la dernière phrase. Nous l'avons étendue au propos qui précède afin de souligner la clarté de l'apport intellectuel d'Engels.

² Engels qui ne tarde pas à rédiger sa contribution s'étonnera de l'ampleur que Marx donnera à cet écrit conçu au départ, semble-t-il, comme un simple pamphlet. Dans le chef de Marx, on compte au moins deux raisons à vouloir fournir du volume : d'abord, il trouve l'occasion d'utiliser ses notes de travail, ensuite il veille à dépasser les 20 placards qui sont la limite requise pour éviter les rigueurs de la censure en Prusse et pour ainsi assurer les ventes. Marx, ne l'oublions pas, est sans emploi et sans revenu.

³ Précisément dans la quatrième section du chapitre 4, pp. 32-64 de l'ouvrage paru aux Editions sociales en 1972.

⁴ Erna Cogniot, la traductrice, signale ici en note qu'elle traduit par « abolir » le verbe spécifiquement hégélien « aufheben » qui signifie « abolir en dépassant », à savoir faire accéder à un *moment dialectique* de rang supérieur, en l'occurrence de la propriété privée à la propriété collective.

riat : la propriété privée. Il est le côté *négatif* de la contradiction, l'inquiétude au cœur de la contradiction, la propriété privée dissoute et se dissolvant¹.

Le second enchaîne aussitôt en mobilisant la catégorie feuerbachienne **d'aliénation** :

La classe possédante et la classe prolétaire représentent la même aliénation humaine. Mais la première se sent à son aise dans cette aliénation; elle y trouve une confirmation, elle reconnaît dans cette aliénation de soi *sa propre puissance*, et possède en elle l'*apparence* d'une existence humaine; la seconde se sent anéantie dans cette aliénation, y voit son impuissance et la réalité d'une existence inhumaine. Elle est, pour employer une expression de Hegel, dans l'aviilissement, la *révolte* contre cet aviilissement, révolte à laquelle la pousse nécessairement la contradiction qui oppose sa *nature* humaine à sa situation dans la vie, qui constitue la négation franche, catégorique, totale de cette nature.

Au sein de cette contradiction, le propriétaire privé est donc le parti *conservateur*, le prolétaire le parti *destructeur*. Du premier émane l'action qui maintient la contradiction, du second l'action qui l'anéantit.

Il est vrai que, dans son mouvement économique, la propriété privée s'achemine d'elle-même vers sa propre dissolution; mais elle le fait uniquement par une évolution indépendante d'elle, inconsciente, qui se réalise contre sa volonté et que conditionne la nature des choses : uniquement en engendrant le prolétariat *en tant que* prolétariat, la misère consciente de cette misère morale et physique, l'humanité consciente de cette inhumanité qui, du fait de cette conscience, s'abolit en se dépassant. Le prolétariat exécute la sentence que la propriété privée prononce contre elle-même en engendrant le prolétariat, tout comme il exécute la sentence que le travail salarié prononce contre lui-même en engendrant la richesse d'autrui et sa propre misère. Si le prolétariat remporte la victoire, cela ne signifie pas du tout qu'il soit devenu le côté absolu de la société, car il ne l'emporte qu'en s'abolissant lui-même et en abolissant son contraire. Dès lors, le prolétariat a disparu tout autant que la propriété privée : son contraire qui l'implique.

Si les auteurs socialistes attribuent au prolétariat ce rôle historique, ce n'est pas du tout, comme la Critique critique² affecte de le croire, parce qu'ils considèrent les prolétaires comme des *dieux*. C'est plutôt l'inverse. Dans le prolétariat pleinement développé se trouve pratiquement achevée l'abstraction de toute humanité, même de l'*apparence* d'humanité; dans les conditions de vie du prolétariat se trouvent condensées toutes les conditions de vie de la société actuelle dans ce qu'elles peuvent avoir de plus inhumain.

Dans le prolétariat, l'homme s'est en effet perdu lui-même, mais il a acquis en même temps la conscience théorique de cette perte; de plus, la misère qu'il ne peut plus éviter ni retarder, la misère qui s'impose à lui inéluctablement — expression pratique de la *nécessité* —, le contraint directement à se révolter contre pareille inhumanité; c'est pourquoi le prolétariat peut, et doit nécessairement, se libérer lui-même. Or il ne peut se libérer lui-même sans abolir ses propres conditions de vie. Il ne peut abolir ses propres conditions de vie sans abolir toutes les conditions de vie inhumaines de la société actuelle, que résume sa propre situation. Ce n'est pas en vain qu'il passe par la rude, mais fortifiante école *du travail*. Il ne s'agit pas de savoir quel but tel ou tel prolétaire, ou même le prolétariat tout entier, se représente momentanément. Il s'agit de savoir *ce que* le prolétariat *est* et ce qu'il sera obligé historiquement de faire, conformément à cet *être*. Son but et son action historique lui sont tracés, de manière tangible et irrévocable dans sa propre situation, comme dans toute l'organisation de la société bourgeoise actuelle³.

Le lien avec les manuscrits de 1844 saute aux yeux. Ce qui est remarquable dans ces deux extraits, c'est l'expression d'un *nécessitarisme* d'inspiration hégélienne : le prolétariat est celui-là même qui, par son *être*, exécute la sentence de la logique historique dont il est l'agent. Ce qui est non moins remarquable, c'est, dans le style, la permanence, sous la critique de Hegel, et avec l'appui de l'humanisme feuerbachien, d'une *conception quasi messianique du prolétariat*⁴.

¹ Op.cit. pp. 46-47.

² Pour rappel, ce redoublement est un signe d'ironie de Marx à l'égard de la position philosophique des frères Bruno et Edgar Bauer qui estimaient suffisantes les lumières apportées par leur capacité à fournir une analyse critique de la réalité.

³ Op.cit., page 47. Les deux passages se suivent.

⁴ Nous renvoyons ici à l'article d'Étienne Balibar « Le moment messianique de Marx », *Revue germanique internationale*, N° 8 (2008) en ligne sur le site de revues.org.

Notons que l'expression « lutte des classes », absente des *Manuscripts*, n'apparaît toujours pas dans cet écrit¹.

*

6. Fr. Engels, *La situation de la classe laborieuse en Angleterre*² (1845)

La rédaction de l'ouvrage date de l'hiver 1844/45³ à partir de notes prises au cours du séjour d'Engels à Manchester de novembre 1842 à l'été 1844. La préface ainsi que l'Adresse « aux classes laborieuses de Grande-Bretagne » sont datées du **15 mars 1845**.

Le caractère strictement **documentaire** de l'étude est indéniable. Loin de toute spéculation philosophique, Engels dresse à la fois un **tableau** de la condition ouvrière et un **historique** du capitalisme industriel dans ce pays. Il décrit avec précision l'extrême brutalité avec laquelle s'est accompli l'asservissement de la force de travail prélevée sur les populations paysannes et celles de l'immigration, irlandaise notamment⁴. Et surtout, davantage que d'autres études centrées sur la misère sociale et la pauvreté⁵, il insiste avec intelligence sur le phénomène historique nouveau que représentent non seulement le fait même de la révolution industrielle, mais aussi, dans ce cadre, l'articulation organique du prolétariat en tant que classe émergente et de la production capitaliste en tant que rapport de domination.

On peut découvrir dans la préface plusieurs signes montrant qu'Engels mesure bien toute la nouveauté de son approche⁶.

Ainsi lorsqu'il écrit :

La connaissance des conditions de vie du prolétariat est une nécessité absolue si l'on veut assurer un fondement solide aux théories socialistes aussi bien qu'aux jugements sur leur légitimité, mettre un terme à toutes les divagations et affabulations fantastiques *pro et contra*⁷.

pour insister sur l'indispensable ancrage de la réflexion théorique dans la réalité sociale.

Ainsi lorsqu'il écrit :

C'est singulièrement pour l'Allemagne que l'exposé des conditions de vie classiques du prolétariat de l'Empire britannique - et en particulier à l'heure actuelle - revêt une grande importance. Le socialisme et le communisme allemands sont issus plus que tous autres d'hypothèses théoriques; nous autres, théoriciens allemands connaissions encore trop peu le monde réel pour que ce soient les conditions sociales réelles qui nous aient pu inciter immédiatement à réformer cette « réalité mauvaise ». Des partisans avoués de ces réformes du moins, il n'en est presque aucun qui soit venu au communisme autrement que par la philosophie de Feuerbach qui a mis en pièces la spéculation hégélienne⁸.

¹ Pour un commentaire général sur *La sainte Famille*, nous renvoyons à notre fascicule 4 qui lui est consacré.

² Le titre exact ajoute « d'après les observations de l'auteur et des sources authentiques ». Editions sociales, Paris 1975, avec un avant-propos de E.J. Hobsbawm.

³ Engels l'annonce à Marx dans sa lettre du 20 janvier 1845 : « Mon livre sur les ouvriers anglais sera terminé d'ici quinze jours à trois semaines » (*Correspondance*, tome 1, page 354). Il le confirme dans sa lettre du 7 mars 45 : « mon manuscrit part de ces jours-ci » (op.cit., page 363). L'ouvrage paraîtra à Leipzig, chez Otto Wigand.

⁴ Marx se souviendra de cette démarche historique dans la rédaction du *Capital*, notamment dans la section VIII consacrée à l'accumulation primitive (le chapitre XXVII, par exemple, relatif à l'« expropriation de la population campagnarde »).

⁵ Par exemple, en français, celles de Louis René Villermé en 1840 (*Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine, et de soie*) ou d'Eugène Buret, la même année (*La misère des classes laborieuses en Angleterre et en France : de la nature de la misère, de son existence, de ses effets, de ses causes, et de l'influence des remèdes qu'on lui a opposés jusqu'ici, avec l'indication des moyens propres à en affranchir les sociétés.*)

⁶ Dans sa lettre à Marx du 19 novembre 1844 (l'ouvrage est en cours de rédaction) Engels écrit, parlant « de tous ces bavardages théoriques » : « C'est bien autre chose de s'occuper de choses réelles et vivantes, de processus historiques et de leurs résultats que de s'occuper de toutes ces chimères (...) » (op.cit., page 347).

⁷ Op.cit., page 31.

⁸ Op.cit., page 32.

pour prendre ses distances avec l'interprétation spéculative de ces réalités sociales et politiques¹.

On se trouve avec cet écrit au bord d'un **basculement** entre deux postures intellectuelles, entre d'un côté, certaines complaisances de la méditation philosophique, et de l'autre côté, les dures exigences de ce que Lénine appellera un jour « l'analyse concrète d'une situation concrète² ».

Or, parce qu'elle est nouvelle, cette posture peut être mal assurée encore. Témoin, ce qu'Engels déclare, dans *l'Adresse aux travailleurs anglais*, dans un pur style d'inspiration feuerbachienne :

(...) j'ai constaté que vous êtes des hommes, membres de la grande famille internationale de l'humanité, qui avez reconnu que vos intérêts et ceux de tout le genre humain sont identiques ; et c'est à ce titre de membres de la famille « une et indivisible » que constitue l'humanité, à ce titre « d'êtres humains » au sens le plus plein du terme, que je salue - moi et bien d'autres sur le continent - vos progrès dans tous les domaines et que nous vous souhaitons un succès rapide. En avant donc sur la voie où vous vous êtes engagés ! Bien des épreuves vous attendent encore ; soyez fermes, ne vous laissez pas décourager, votre succès est certain et chaque pas en avant, sur cette voie qu'il vous faut parcourir, servira notre cause commune, la cause de l'humanité !³

On comprend bien que l'énoncé vise ici le caractère **universel** de l'émancipation ouvrière. Il ne demeure pas moins lesté par le vocabulaire de l'humanisme⁴.

Notons que si les rapports de **classe** sont systématiquement décrits par Engels sur le mode de la **lutte**, l'expression « **lutte des classes** » est absente comme telle⁵ de cet écrit.

*

7. K. Marx et Fr. Engels : *L'idéologie allemande* (1845)

Marx est expulsé de France au début de **février 1845** et s'installe à Bruxelles où il sera rejoint par Engels dès la fin du mois d'avril. En juillet, profitant du séjour de son épouse dans sa famille à Trèves, Marx accompagne Engels dans un voyage en Angleterre qui durera jusqu'au 24 août 1845. Au retour, **de septembre 1845 à l'été 1846**, les deux amis vont s'appliquer à la rédaction de *l'Idéologie allemande*⁶.

Ce texte important restera à l'état de manuscrit.

Il ne sera édité, du moins dans sa forme complète, qu'en 1932⁷.

Marx ne l'évoque pas moins dans la façon de rétrospective qu'il publie, en 1859, dans la préface de sa *Contribution à la critique de l'économie politique* où il écrit, c'est nous qui soulignons :

Friedrich Engels, avec qui, depuis la publication dans les *Annales franco-Allemandes* de sa géniale esquisse d'une contribution à la critique des catégories économiques, j'entretenais par écrit un constant échange d'idées, était arri-

¹ La double référence à Hegel et à Feuerbach participe du fonds culturel qu'Engels partage avec les lecteurs allemands, « nous autres théoriciens », auxquels il s'adresse. Engels ajoute sa lucidité sur les raisons qui expliquent la trajectoire spéculative des intellectuels jeunes-hégéliens des années 1840. Elles tiennent au *double retard* de l'Allemagne de ces années, *son retard avec les réalités économiques* (c'est en Angleterre que le capitalisme prend son essor), *son retard avec les réalités politiques* (c'est en France que la bourgeoisie poursuit l'accomplissement de sa révolution antiféodale). Sur le rôle qu'ont joué ces deux retards sur cette génération d'intellectuels (et donc sur Marx et sur Engels) dans leur rapport au réel, nous renvoyons à l'important chapitre 3 (« Le problème historique ») de l'étude d'Althusser « Sur le jeune Marx » (Louis Althusser, *Pour Marx*, François Maspero, Paris 1971, pp. 67-83).

² Dans un article du 12 juin 1920 intitulé « Le Communisme ». Voici la citation complète, sachant que Lénine critique à cet endroit un certain camarade B.K. qui mobilise des citations de Marx en dehors de tout contexte : « Il oublie ce qui est la substance même, l'âme vivante du marxisme : l'analyse concrète d'une situation concrète. » (Lénine, *Œuvres*, tome 31, Éditions sociales, Paris, Éditions en langues étrangères, Moscou, 1961, page 168). Signalons au passage le double sens du vocable « concrète » dans cette phrase. Le concept de « concret de pensée » exige, en effet, qu'on le comprenne de près.

³ Op.cit., page 29.

⁴ Pour un commentaire plus général sur cet ouvrage d'Engels, nous renvoyons à notre fascicule 11 consacré aux relations de Marx et d'Engels avec le chartisme.

⁵ En tant que syntagme figé, comme disent les linguistes.

⁶ L'élément déclencheur a été la réplique de Bauer (et de Stirner) aux critiques de la *Sainte Famille*, lequel Bauer les avait traités de « dogmatiques feuerbachiens » (avant-propos de Gilbert Badia, à l'édition de *L'Idéologie allemande* (texte complet) aux Éditions sociales, Paris 1968, pp. 23-24)

⁷ En même temps à Moscou, par l'institut Marx-Engels-Lénine et à Leipzig, par Landshut et Mayer.

vé par une autre voie (comparez sa *Situation de la classe laborieuse en Angleterre*) au même résultat que moi-même, et quand, au printemps de 1845, il vint lui aussi s'établir à Bruxelles, nous résolûmes de travailler en commun à dégauger l'opposition existant entre notre manière de voir et la conception idéologique de la philosophie allemande; en fait, **de régler nos comptes avec notre conscience philosophique d'autrefois**. Ce dessein fut réalisé sous la forme d'une critique de la philosophie post-hégélienne. Le manuscrit, deux forts volumes in-octavo, était depuis longtemps entre les mains de l'éditeur en Westphalie lorsque nous apprîmes que des circonstances nouvelles n'en permettaient plus l'impression. Nous abandonnâmes d'autant plus volontiers le manuscrit à la critique rongeuse des souris que nous avions atteint notre but principal, voir clair en nous-mêmes¹.

Il existe sur cet écrit une **abondante littérature**, augmentée de la controverse sur la notion althussérienne de **coupure épistémologique**. Le lieu n'est pas ici de décrire les termes et les enjeux de ce débat. Il ne suffit que de prendre appui sur Marx disant lui-même sa conviction que la rédaction de *l'Idéologie allemande* marque bien une **rupture**, une rupture **franche**, un « règlement de compte² » écrit-il, avec le cadre conceptuel, ou du moins avec plusieurs des catégories majeures qui ont régi sa pensée jusqu'à cette date.

Les **innovations théoriques** se trouvent pour l'essentiel dans le premier chapitre intitulé « Feuerbach. L'opposition matérialiste et idéaliste (Introduction)³ ». Elles résident dans l'élaboration du **concept de mode de production**.

La notion de **classe sociale** est d'abord amenée sous la catégorie générale de relation sociale, de commerce, au sens littéraire⁴, entre les individus dans le processus de production de leurs conditions matérielles d'existence. Très vite, elle se trouve intégrée dans le cadre du concept de mode de production dont la composante matérielle active⁵ articule « *les forces productives, la division du travail et les relations intérieures* » (page 46)⁶. Elle devient ainsi un élément clé dans l'exposé des diverses formes de propriété (pp. 47-49), se déterminant alors selon un pur **rapport de domination**.

Voici donc les faits : des individus déterminés⁷ qui ont une activité productive selon un mode déterminé entrent dans des rapports sociaux et politiques déterminés. Il faut que, dans chaque cas particulier, l'observation empirique montre dans les faits, et sans aucune spéculation ni mystification, le lien entre la structure sociale et politique et la production. (...) ces individus non point tels qu'ils peuvent s'apparaître dans leur propre représentation ou apparaître dans celle d'autrui, mais tels qu'ils sont en réalité, c'est-à-dire, tels qu'ils œuvrent et produisent matériellement ; donc tels qu'ils agissent sur des bases et dans des conditions et limites matérielles déterminées et indépendantes de leur volonté (pp. 49-50).

Si l'expression « lutte des classes » est encore absente comme telle de l'ouvrage, les **rapports de classe** y sont clairement analysés sur le mode de **l'antagonisme**⁸, notamment, et cette liaison est hautement significative, dans l'un des premiers développements sur le rôle de l'Etat comme *expression illusoire de l'intérêt collectif* :

Il s'ensuit que toutes les luttes à l'intérieur de l'État, la lutte entre la démocratie, l'aristocratie et la monarchie, la lutte pour le droit de vote, etc., etc., ne sont que les formes illusoires sous lesquelles sont menées les luttes effectives

¹ K. Marx, *Contribution à la critique de l'économie politique*, Éditions sociales, Paris 1977, page 4.

² « mit unserm ehemaligen philosophischen Gewissen abzurechnen », lit-on en allemand.

³ Ce qui explique que ce premier chapitre a souvent fait l'objet d'une édition séparée. Pour un commentaire général sur *l'Idéologie allemande*, nous renvoyons à nos trois fascicules **5** (Rupture (2), L'adieu à Feuerbach), **6** (Rupture (3), Contre Stirner) et **7** (Rupture (4) Contre le socialisme vrai).

⁴ Gilbert Badia note que Marx utilise le terme « Verkehr » qu'il traduit lui-même par *commerce* dans sa lettre à Annenkov du 28 décembre 1846. Pour rappel, on découvre dans cette lettre privée les principes directeurs qui constituent le matérialisme historique comme un champ de recherche novateur.

⁵ Ce qui prendra le nom d'infrastructure.

⁶ La pagination ici mentionnée renvoie à l'édition de 1968 aux Éditions sociales (annotations de Gilbert Badia) dont une copie électronique peut facilement être trouvée sur l'Internet.

⁷ Notre édition de référence signale en note que le passage biffé dans le manuscrit indiquait « dans des rapports de production déterminés » (page 49)

⁸ L'expression « antagonisme de classes » se rencontre au terme du volume dans un propos sur Stirner, notamment à la page 482 où l'on peut lire : « Nous avons montré que les individus de l'époque actuelle sont contraints d'abolir la propriété privée parce que les forces productives et les formes d'échanges ont atteint un tel niveau de développement qu'elles sont devenues, sous le règne de la propriété privée, des forces destructrices et parce que les antagonismes de classes ont atteint leur limite extrême. »

des différentes classes entre elles (...) ; et il s'ensuit également que toute classe qui aspire à la domination, même si sa domination détermine l'abolition de toute l'ancienne forme sociale et de la domination en général, comme c'est le cas pour le prolétariat, il s'ensuit donc que cette classe doit conquérir d'abord le pouvoir politique pour représenter à son tour son intérêt propre comme étant l'intérêt universel, ce à quoi elle est contrainte dans les premiers temps. (page 62)

Nous limiterons le recensement à un dernier exemple significatif, celui qu'offre le passage suivant consacré à une sorte de récapitulatif des principes directeurs d'une conception nouvelle de l'histoire adossée au concept de mode de production :

La conception de l'histoire que nous venons de développer nous donne encore finalement les résultats suivants : **1.** Dans le développement des forces productives, il arrive un stade où naissent des forces productives et des moyens de circulation qui ne peuvent être que néfastes dans le cadre des rapports existants et ne sont plus des forces productives, mais des forces destructrices (le machinisme et l'argent), - et, fait lié au précédent, il naît une classe qui supporte toutes les charges de la société, sans jouir de ses avantages, qui est expulsée de la société et se trouve, de force, dans l'opposition la plus ouverte à toutes les autres classes, une classe que forme la majorité des membres de la société et d'où surgit la conscience de la nécessité d'une révolution radicale, conscience qui est la conscience communiste et peut se former aussi, bien entendu, dans les autres classes quand on y voit la situation de cette classe. **2.** Les conditions dans lesquelles on peut utiliser des forces productives déterminées, sont les conditions de la domination d'une classe déterminée de la société ; la puissance sociale de cette classe, découlant de ce qu'elle possède, trouve régulièrement son expression pratique sous forme idéaliste dans le type d'État propre à chaque époque; c'est pourquoi toute lutte révolutionnaire est dirigée contre une classe qui a dominé jusqu'alors. **3.** Dans toutes les révolutions antérieures, le mode d'activité restait inchangé et il s'agissait seulement d'une autre distribution de cette activité, d'une nouvelle répartition du travail entre d'autres personnes ; la révolution communiste par contre est dirigée contre le mode d'activité antérieur, elle supprime le travail et abolit la domination de toutes les classes en abolissant les classes elles-mêmes, parce qu'elle est effectuée par la classe qui n'est plus considérée comme une classe dans la société, qui n'est plus reconnue comme telle et qui est déjà l'expression de la dissolution de toutes les classes, de toutes les nationalités, etc., dans le cadre de la société actuelle. **4.** Une transformation massive des hommes s'avère nécessaire pour la création en masse de cette conscience communiste, comme aussi pour mener à bien la chose elle-même; or, une telle transformation ne peut s'opérer que par un mouvement pratique, par une révolution; cette révolution n'est donc pas seulement rendue nécessaire parce qu'elle est le seul moyen de renverser la classe dominante, elle l'est également parce que seule une révolution permettra à la classe qui renverse l'autre de balayer toute la pourriture du vieux système qui lui colle après et de devenir apte à fonder la société sur des bases nouvelles. (pp. 67-68)

On trouve dans cet extrait de larges similitudes avec l'*Introduction* de février 1844, notamment sur le rôle nécessairement révolutionnaire du prolétariat comme classe subissant l'exploitation la plus radicale (et donc par elle-même « l'expression de la dissolution de toutes les classes »), mais on mesure le changement de registre dans l'analyse : nous n'avons plus affaire à une sorte de Sujet métaphysique comme dans le précédent texte aux accents hégéliens ; nous avons affaire cette fois à la composante d'une **structure sociale** appréhendée dans sa **dimension conflictuelle** et dans sa **dynamique politique**.

*

8. K. Marx, *Misère de la philosophie* (1847)

Dans sa lettre du 17 mai 1846, Proudhon décline l'invitation de Marx de faire partie du *Comité de Correspondance Communiste* qui vient d'être fondé à Bruxelles. Ses réserves (« Je fais profession avec le public, d'un anti-dogmatisme économique, presque absolu ») valent, en vérité, pour un franc refus : « nous ne devons pas, écrit-il, poser l'action révolutionnaire comme moyen de réformes sociales ». Et d'annoncer : « mon prochain ouvrage, qui en ce moment est à moitié de son impression, vous en dira davantage ». Cet ouvrage paraîtra en **octobre 1846**, sous le titre de *Système des contradictions économiques ou Philosophie de la Misère*.

La riposte de Marx ne tardera pas. C'est en **juin 1847** que paraît *Misère de la Philosophie*¹.

Les concepts de mode et de rapports de production sont désormais fermement établis. Toutefois si l'expression de « lutte de classes » commence à se constituer, notamment, c'est nous qui soulignons, dans ce paragraphe terminal :

La condition d'affranchissement de la classe laborieuse c'est l'abolition de toute classe, de même que la condition d'affranchissement du tiers état, de l'ordre bourgeois, fut l'abolition de tous les états et de tous les ordres.

La classe laborieuse substituera, dans le cours de son développement, à l'ancienne société civile une association qui exclura les classes et leur antagonisme, et il n'y aura plus de pouvoir politique proprement dit², puisque le pouvoir politique est précisément le résumé officiel de l'antagonisme dans la société civile.

En attendant, l'antagonisme entre le prolétariat et la bourgeoisie est **une lutte de classe à classe**, lutte qui, portée à sa plus haute expression, est une révolution totale.³

la formulation la plus fréquente au plan discursif reste celle d' « antagonisme de classe⁴ ».

Mais surtout cet ouvrage apporte, de ce point de vue, **une détermination nouvelle, importante**. Elle consiste dans l'indication que la réalité objective de la situation de classe ne suffit pas à constituer un protagoniste collectif à part entière : il manque à cette collectivité la « conscience de soi » susceptible de fonder, par le fait de la lutte elle-même, son identité collective et surtout d'en faire un acteur politique.

Voici le passage en question :

Les conditions économiques avaient d'abord transformé la masse du pays en travailleurs. La domination du capital a créé à cette masse une situation commune, des intérêts communs. Ainsi cette masse est déjà une classe vis-à-vis du capital, mais pas encore **pour elle-même**. Dans la lutte, dont nous n'avons signalé que quelques phases, cette masse se réunit, elle se constitue en classe **pour elle-même**. Les intérêts qu'elle défend deviennent des intérêts de classe. Mais la lutte de classe à classe est une lutte politique⁵.

où nous avons souligné cette occurrence « pour elle-même » qui doit retenir l'attention en raison, d'une part, de sa **discrétion** (elle n'apparaît *que ces deux seules fois* dans l'ouvrage⁶) et d'autre part, de **son contenu de pensée** (elle décalque les notions hégéliennes d' « en soi » et de « pour soi »).

On sait que l'ouvrage de Marx a été rédigé directement en français. Il n'est donc pas loisible de vérifier l'éventuelle présence de la mention « für sich » dans la version allemande⁷. Tout indique cependant qu'il s'agit bien de cette modalité d'origine hégélienne qui établit la différence entre un état où une structure est, disons comme en *puissance* (elle renferme virtuellement « en soi » - « an sich »- toutes ses potentialités) et un état où cette structure déploie, les actualisant, ces précises potentialités (elle se manifeste alors effectivement « pour soi » - « für sich »)⁸.

¹ Pour un commentaire général sur la polémique entre Marx et Proudhon, nous renvoyons à notre huitième fascicule intitulé « Rupture (5), l'Anti-Proudhon ».

² Notons au passage le caractère très problématique de cette indication.

³ K. Marx, *Misère de la Philosophie*, Éditions sociales, Paris 1977, pp. 178-179.

⁴ « Antagonismus der Klassen », ou encore *contradiction de classe* (« Klassengegensatz »).

⁵ *Misère de la philosophie*, op.cit., page 177-178.

⁶ C'est le même extrait qui se trouve toujours cité, notamment par Boukharine dans le chapitre 8, § 54, de son *Manuel populaire de sociologie marxiste* (1921), page 243 (de l'édition électronique disponible sur le site de Jean-Marie Tremblay dans la collection « Les classiques des sciences sociales »).

⁷ Vérification faite dans la traduction allemande établie à partir du français, celle-ci respecte bien la tournure de Marx (« pour elle-même » et non « pour soi ») en la transposant ainsi : « So ist diese Masse bereits eine Klasse gegenüber dem Kapital, aber noch nicht für sich selbst. », soit « für sich selbst » et non pas, comme en référence plus étroite à Hegel, « für sich » (traduction disponible sur le site des « mlwerke.de »).

⁸ Pour expliquer la notion, Hegel lui-même n'hésite pas à recourir souvent à la métaphore de la graine (« le germe qui est la plante en-soi ») ou à la comparaison entre l'enfant et l'adulte : « L'homme-en-soi est l'enfant, dont la tâche consiste à ne pas persister dans cet en-soi abstrait et non développé, mais à devenir aussi *pour-soi* ce qu'il est tout d'abord *en-soi*, à savoir un être libre et raisonnable (Hegel, *La science de la logique*, Additions aux paragraphes de la troisième édition, Librairie philosophique J. Vrin, Paris 1970, page 560).

Cette notion va se déployer dans le *marxisme*¹ (car elle n'est pas requise par Marx lui-même) à travers la catégorie philosophique de « **conscience de classe** », une notion dont l'apparente clarté, notons-le sans insister, dissimule bien des difficultés théoriques.

On trouvera un **exemple** de cette distinction entre classe « en soi » (la classe « pour le capital ») et classe « pour soi » (la classe « pour elle-même »), même si, notons-le, sans recourir à ce vocabulaire particulier, dans *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*. Il concerne la **paysannerie parcellaire** dont Marx, mobilisant l'image du « sac de pommes de terre », commente ainsi l'incapacité à agir en « son propre nom » et donc à constituer une classe « pour elle-même » :

Les paysans parcellaires constituent une masse énorme dont les membres vivent tous dans la même situation, mais sans être unis les uns aux autres par des rapports variés. Leur mode de production les isole les uns des autres, au lieu de les amener à des relations réciproques. Cet isolement est encore aggravé par le mauvais état des moyens de communication en France et par la pauvreté des paysans. L'exploitation de la parcelle ne permet aucune division du travail, aucune utilisation des méthodes scientifiques, par conséquent, aucune diversité de développement, aucune variété de talents, aucune richesse de rapports sociaux. Chacune des familles paysannes se suffit presque complètement à elle-même, produit directement elle-même la plus grande partie de ce qu'elle consomme et se procure ainsi ses moyens de subsistance bien plus par un échange avec la nature que par un échange avec la société. La parcelle, le paysan et sa famille ; à côté, une autre parcelle, un autre paysan et une autre famille. Un certain nombre de ces familles forment un village et un certain nombre de villages un département. Ainsi, la grande masse de la nation française est constituée par une simple addition de grandeurs de même nom, à peu près de la même façon qu'un sac rempli de pommes de terre forme un sac de pommes de terre. Dans la mesure où des millions de familles paysannes vivent dans des conditions économiques qui les séparent les unes des autres et opposent leur genre de vie, leurs intérêts et leur culture à ceux des autres classes de la société, elles constituent une classe. Mais elles ne constituent pas une classe dans la mesure où il n'existe entre les paysans parcellaires qu'un lien local et où la similitude de leurs intérêts ne crée entre eux aucune communauté, aucune liaison nationale ni aucune organisation politique. C'est pourquoi ils sont incapables de défendre leurs intérêts de classe en leur propre nom, soit par l'intermédiaire d'un Parlement, soit par l'intermédiaire d'une Assemblée. Ils ne peuvent se représenter eux-mêmes, ils doivent être représentés².

*

9. K. Marx, *Discours sur le libre-échange* (1847)

Entre le 16 et le 18 **septembre 1847** se déroule à Bruxelles un congrès d'économistes sur les questions du libre-échange et du protectionnisme. Marx n'aura pas le loisir de prononcer la conférence qu'il avait écrite pour cette occasion. Le texte sera évoqué par Engels dans la recension qu'il publie le 9 octobre 1847 dans le journal chartiste *The Northern Star* sous le titre « The free Trade Congress at Brussels³ ».

Le texte de la conférence (ou sa version remaniée) paraîtra au début de février 1848 à l'initiative de l'*Association démocratique de Bruxelles* devant laquelle Marx l'avait exposé le 9 janvier 1848.

La visée de Marx dans cette conférence est de démontrer que le libre-échange est une **idéologie patronale** au sens d'un discours qui dissimule sous l'intérêt général une pure manifestation d'égoïsme de classe. Le vocabulaire qu'il mobilise appartient clairement au registre de la lutte des classes.

Ainsi dans le présent extrait :

Pour nous résumer : dans l'état actuel de la société, qu'est-ce donc que le libre-échange ? C'est la liberté du capital. Quand vous aurez fait tomber les quelques entraves nationales qui enchaînent encore la marche du capital, vous n'aurez fait qu'en affranchir entièrement l'action. Tant que vous laissez subsister le rap-

¹ Notamment, en 1922, chez Georg Lukacs, *Histoire et conscience de classe. Essai de dialectique marxiste*. Editions de Minuit, Paris 1960 (disponible sur le site de Jean-Marie Tremblay, « Les classiques des sciences sociales »).

² K. Marx, *Le 18 brumaire de Louis Bonaparte*, Editions sociales, Paris 1969, pp. 106-107. Observons qu'on ne trouve dans cette analyse ni la notion de « classe en soi » ni celle de « conscience de classe ».

³ On trouvera une traduction de cet article d'Engels au chapitre 3.2 de notre fascicule 10 spécialement consacré à ce discours sur le libre-échange. Engels avait fourni un premier écho de ce congrès dans le numéro du 23 septembre 1848 de la *Deutsche-Brüsseler-Zeitung*.

port du travail salarié au capital, l'échange des marchandises entre elles aura beau se faire dans les conditions les plus favorables, il y aura toujours une classe qui exploitera, et une classe qui sera exploitée. On a véritablement de la peine à comprendre la prétention des libre-échangistes, qui s'imaginent que l'emploi plus avantageux du capital fera disparaître l'antagonisme entre les capitalistes industriels et les travailleurs salariés. Tout au contraire, tout ce qui en résultera, c'est que l'opposition de ces deux classes se dessinera plus nettement encore¹.

Ainsi dans la conclusion où, après avoir souligné que l'extension du libre-échange au niveau mondial n'aura pour effet que de généraliser la domination du Capital,

Nous avons fait voir ce que c'est que la fraternité que le libre-échange fait naître entre les différentes classes d'une seule et même nation. La fraternité que le libre-échange établirait entre les différentes nations de la terre ne serait guère plus fraternelle. Désigner par le nom de fraternité universelle l'exploitation à son état cosmopolite, c'est une idée qui ne pouvait prendre origine que dans le sein de la bourgeoisie. Tous les phénomènes destructeurs que la libre concurrence fait naître dans l'intérieur d'un pays se reproduisent dans des proportions plus gigantesques sur le marché de l'univers².

Marx ne se prononce en faveur du libre-échange qu'à la faveur des contradictions que ce système ne manquera pas d'exacerber entre le capital et le prolétariat, créant ainsi les conditions d'un renversement révolutionnaire de ces rapports.

Mais en général, de nos jours, le système protecteur est conservateur, tandis que le système du libre-échange est destructeur. Il dissout les anciennes nationalités et pousse à l'extrême l'antagonisme entre la bourgeoisie et le prolétariat. En un mot, le système de la liberté commerciale hâte la révolution sociale. C'est seulement dans ce sens révolutionnaire, Messieurs, que je vote en faveur du libre-échange.

Observons que le rôle révolutionnaire du prolétariat se trouve désormais et très explicitement inscrit à l'intérieur du **rapport salarial**.

*

10. K. Marx, *Travail salarié et Capital* (1847)

Dans la seconde moitié du mois de **décembre 1847**, Marx est de retour de Londres où il a participé au deuxième congrès de la *Ligue des communistes*. Il prononce devant l'*Association ouvrière* de Bruxelles une série d'exposés sur le travail salarié.

Le texte de ces conférences ne paraîtra sous le titre de *Travail salarié et capital* que plus tard, d'abord, en **avril 1849**, sous la forme de cinq livraisons dans *La nouvelle Gazette rhénane*, puis en **avril 1891**, sous la forme d'une brochure éditée à l'initiative d'Engels³.

La rédaction de ces pages est **contemporaine** de celle du *Manifeste*.

Les apports théoriques et politiques de ce texte marquent une nouvelle étape importante dans la clarification que Marx accomplit à cette époque sur les fondements de la domination de classe de la bourgeoisie.

Ce n'est en vérité, que dans l'introduction qu'il rédige en avril **1849** que Marx établira le rapport direct entre ces investigations théoriques et la question politique :

De différents côtés on nous a reproché de n'avoir pas exposé les rapports économiques qui constituent de nos jours la base matérielle des combats de classe et des luttes nationales. C'est à dessein que nous n'avons fait qu'effleurer ces rapports là seulement où ils éclataient directement en collisions politiques.

(...)

¹ Page 210 de l'édition de *Misère de la Philosophie*, aux Editions sociales, Paris 1977 (le texte de la conférence se trouve en effet reproduit dans les annexes de ce volume)

² Un énoncé qui sonne particulièrement juste à notre époque de « mondialisation ».

³ Pour un commentaire général sur ce texte, nous renvoyons à notre fascicule 9 qui lui est consacré.

Maintenant que nos lecteurs ont vu se développer la lutte des classes en l'année 1848 sous des formes politiques colossales, il est temps d'approfondir les rapports économiques eux-mêmes sur lesquels se fondent l'existence de la bourgeoisie et sa domination de classe, ainsi que l'esclavage des ouvriers.

Dans le corps lui-même des exposés de **décembre 1847**, il est moins question des perspectives révolutionnaires et même de la lutte des classes¹, que d'une analyse précise² des contraintes imposées par le rapport salarial dans la production capitaliste.

C'est dans *le Manifeste* que la connexion entre « la base matérielle des combats de classes » et la dimension politique de ces derniers sera établie avec éclat.

*

11. K. Marx et Fr. Engels, *Le Manifeste du parti communiste* (1848)

L'expression « lutte de classes » formée comme telle apparaît **pour la première fois** sous la plume de Marx³ au tout début du *Manifeste*.

Elle s'y trouve employée, comme nombre de commentateurs l'ont souligné⁴, à la fois **au sens générique** d'un rapport de domination et dans sa **signification spécifique** en référence avec les paramètres propres au mode de production capitaliste dans sa nouveauté historique.

Cette distinction apparaît dans l'enchaînement des premiers paragraphes du texte :

On observe dans **les trois premiers** que la catégorie de « lutte de classes » **subsume** l'ensemble historique des antagonismes entre groupes sociaux, classes et ordres confondus :

L'histoire de toute société jusqu'à nos jours est l'histoire de luttes de classes.

Homme libre et esclave, patricien et plébéien, baron et serf, maître de jurande et compagnon, bref oppresseurs et opprimés, en opposition constante, ont mené une lutte ininterrompue, tantôt ouverte, tantôt dissimulée, une lutte qui finissait toujours soit par une transformation révolutionnaire de la société tout entière, soit par la disparition des deux classes en lutte.

Dans les premières époques historiques, nous constatons presque partout une structuration achevée de la société en corps sociaux distincts, une hiérarchie extrêmement diversifiée des conditions sociales. Dans la Rome antique, nous trouvons des patriciens, des chevaliers, des plébéiens, des esclaves; au moyen âge, des seigneurs, des vassaux, des maîtres, des compagnons, des serfs et, de plus, dans presque chacune de ces classes une nouvelle hiérarchie particulière.

¹ Le terme (« Klassenkampf » dans la version allemande) est absent de ces chapitres.

² A laquelle manquait toutefois la notion théorique de « force de travail », ce qu'Engels précise longuement dans son introduction de 1891.

³ En dépit de ses énoncés d'une grande clarté sur le prolétariat comme classe (« la classe de ceux qui ne possèdent rien, et qui sont obligés de vendre leur travail aux bourgeois pour recevoir d'eux les moyens de subsistance nécessaires à leur entretien—c'est la classe des prolétaires, ou prolétariat. » (Chapitre IV), le texte d'Engels intitulé *Principes du communisme* (Cf. le chapitre 4.3. notre fascicule 14 consacré au Manifeste) ne contient pas cette occurrence, même si les formulations équivalentes ne manquent pas (« dans tous ces pays, la bourgeoisie et le prolétariat sont devenus les deux classes les plus importantes de la société, et que l'antagonisme entre ces deux classes est devenu aujourd'hui l'antagonisme fondamental de la société. » (Chapitre XIX)). Par contre, on trouve bien plusieurs occurrences du syntagme « lutte des classes » entre la bourgeoisie et le prolétariat sous la plume d'Engels dans les articles qu'il fait paraître précisément au cours de l'automne 1847, notamment dans la *Deutsche-Brüsseler-Zeitung* (« Les communistes et Karl Heinzen ») des 3 et 7 octobre 1847 et dans *La Réforme* (« Sur l'anniversaire de la révolution polonaise de 1830 ») du 5 décembre 1847.

⁴ C'est le cas notamment de Maurice Godelier dans l'appendice (« Note sur les deux usages et les deux sens du mot « classe » chez Marx ») du chapitre IV (« Ordres, castes, classes ») de son étude *L'idéal et le matériel*, chez Fayard, Paris 1984, pp. 319-329). L'étude a été reprise et remaniée sous le titre « Ordres, classes, Etat chez Marx » dans le n° 9 d'*Actuel Marx* (année 1991), pp. 123-142. L'importance de cette distinction aux yeux de Godelier concerne surtout le risque de confusion qu'encourt une analyse sans discernement des rapports sociaux dans les sociétés *précapitalistes*.

Les **deux suivants** :

La société bourgeoise moderne, élevée sur les ruines de la société féodale, n'a pas aboli les antagonismes de classes. Elle n'a fait que substituer de nouvelles classes, de nouvelles conditions d'oppression, de nouvelles formes de lutte à celles d'autrefois.

Cependant, le caractère distinctif de notre époque, de l'époque de la bourgeoisie, est d'avoir simplifié les antagonismes de classes. La société entière se scinde de plus en plus en deux vastes camps ennemis, en deux grandes classes qui s'affrontent directement: la bourgeoisie et le prolétariat.

insistent, par contre, sur la **singularité** du rapport de classe que **le mode de production capitaliste**, en raison même du « rôle éminemment révolutionnaire¹ » de la bourgeoisie dans l'histoire, **simplifie** dans le désormais **face à face** de la **bourgeoise** et du **prolétariat**.

*

Nous reviendrons sur cette thèse importante, sur cette thèse problématique de la **simplification**.

¹ « La bourgeoisie ne peut exister sans révolutionner constamment les instruments de production et donc les rapports de production, c'est-à-dire l'ensemble des rapports sociaux. Le maintien sans changement de l'ancien mode de production était, au contraire, pour toutes les classes industrielles antérieures, la condition première de leur existence. Ce bouleversement continu de la production, ce constant ébranlement de toutes les conditions sociales, cette agitation et cette insécurité perpétuelles distinguent l'époque bourgeoise de toutes les précédentes. Tous les rapports sociaux stables et figés, avec leur cortège de conceptions et d'idées traditionnelles et vénérables, se dissolvent; les rapports nouvellement établis vieillissent avant d'avoir pu s'ossifier. Tout élément de hiérarchie sociale et de stabilité d'une caste s'en va en fumée, tout ce qui était sacré est profané, et les hommes sont enfin forcés d'envisager leur situation sociale, leurs relations mutuelles d'un regard lucide. »

1. Classes et lutte des classes

1.3. Protagonistes

L'objectif de ce chapitre est de fournir un tableau des classes sociales et de leurs rapports **tels que Marx les présente et les analyse au fil de ses contributions de l'année 1850** à la *Neue Rheinische Zeitung Revue*.

*

L'ouvrage connu sous le nom de *Les luttes de classes en France* est **une œuvre inaugurale**.

L'analyse dans le détail d'une séquence complexe d'événements politiques sous l'angle de leur détermination de classe participe, en effet, d'une véritable **invention intellectuelle**. Assurément, les catégories générales sont déjà mises en place. Elles le sont dans *l'Idéologique allemande*; elles le sont dans *le Manifeste*. Mais il s'agit d'entreprendre cette fois une étude qui éclaire le jeu des antagonismes et des alliances et fasse apparaître la logique, consciente ou non, qui anime le comportement des protagonistes collectifs. La différence est sensible si l'on compare avec les écrits publiés à cette époque par divers autres acteurs, les plus proches mêmes des responsabilités politiques, des écrits le plus souvent narratifs et centrés sur des engagements personnels¹.

Cette ambition théorique ne s'affiche toutefois pas explicitement comme telle, preuve, comme par défaut, qu'elle va s'accomplir à mesure de la rédaction. Le seul effet d'annonce² en première page concerne « la démonstration » à venir que « le parti de la révolution » s'est véritablement constitué dans l'expérience même de ses défaites. Or les analyses qui suivent offrent un raisonnement d'une tout autre consistance que l'illustration de ce paradoxe dialectique.

*

L'ouvrage connu sous le nom de *Les luttes de classes en France* est **une œuvre expérimentale**.

Elle l'est en ce sens qu'elle procède, avec audace et avec prudence, en deux temps : avec audace, d'abord, sur la base d'une **thèse théorique** (celle qui pose le caractère central, organique, de l'affrontement entre le capital et le travail), avec prudence, ensuite, selon une manière de **réserve méthodique** (celle qui ne veut retenir au départ qu'une configuration minimale de la complexité sociale). Le travail d'investigation consistera à mettre à l'épreuve le cadre conceptuel ainsi disposé en se donnant les moyens, du moins la possibilité, de préciser les analyses en fonction des complexités qui vont apparaître et des nécessaires réajustements qu'il faudra accomplir.

C'est pourquoi il nous semble impératif de nous tenir à l'« inventaire » de 1850 sans anticiper sur les analyses futures (notamment celles, en 1852, du *Dix-huit brumaire de Louis Bonaparte*) et surtout sans les subordonner à ce qui serait, comme en surplomb, une « théorie générale des classes et de la lutte des classes chez Marx³ ».

*

Cette précaution n'interdit pas de rappeler les acquis de la réflexion de Marx à cette date sur la question et notamment la **double détermination** de la classe sociale à la fois comme **effet de structure** au sein du processus de production et comme **acteur politique dans la lutte** où elle se trouve nécessairement engagée.

¹ On vise ici, par exemple, et quels que soient leurs mérites, les *Mémoires politiques* de Lamartine, les publications de Louis Blanc ou la série des volumes d'Antoine Garnier-Pagès consacrés à *l'Histoire de la révolution de 1848*.

² Lorsqu'en début, Marx écrit : « En un mot : ce n'est point par ses conquêtes tragi-comiques directes que le progrès révolutionnaire s'est frayé la voie; au contraire, c'est seulement en faisant surgir une contre-révolution compacte, puissante, en se créant un adversaire et en le combattant que le parti de la subversion a pu enfin devenir un parti vraiment révolutionnaire » (page 22 de l'édition électronique disponible sur le site de Michel Tremblay (*Les classiques de sciences sociales*) **qui sera notre édition de référence**).

³ Laquelle existe, bien sûr, dans l'abondante littérature marxiste sur le sujet, *mais qui fait défaut chez Marx lui-même*. Les spécialistes ont maintes fois souligné l'absence chez Marx de toute étude spécifiquement dédiée à ce sujet. Insistant sur le caractère inachevé du chapitre sur les classes sociales dans le manuscrit du *Capital* (le chapitre 52 de la septième section du Livre III), Etienne Balibar note dans sa contribution au *Dictionnaire critique du marxisme*, à l'entrée « Classes », que « le fait même que ces formules inachevées ne figurent qu'*in extremis* dans le grand œuvre de Marx est en soi un problème. 2.500 pages sur la lutte des classes sans les avoir définies ! ». (PUF, Paris 1985, page 174).

Cette précaution n'interdit pas de rappeler que s'agissant de lutte, les armes sont **très inégales** selon que telle classe dominante (ou la coalition de plusieurs) dispose de l'appareil répressif d'Etat et du complexe des appareils idéologiques¹, et selon que telle classe dominée (ou la coalition de plusieurs) doive inventer dans le combat ses propres formes d'organisation.

*

Nous procéderons **en deux temps** :

1. Le premier consistera à établir **l'inventaire** des classes en présence.
2. Le deuxième s'efforcera de répertorier les diverses **formes d'expression politique** dans ce champ social.

*

1. Un inventaire

Nominalement, le texte de Marx identifie **sept groupes sociaux** : l'aristocratie financière, la bourgeoisie industrielle, la petite-bourgeoisie, le prolétariat, le lumpenprolétariat, la paysannerie, lesquels groupes sociaux se réduisent à **quatre classes** : la bourgeoisie, la petite-bourgeoisie, la classe ouvrière et la paysannerie.

1. La bourgeoisie

La classe dominante est désignée sous l'appellation générale de **bourgeoisie**, qualifiée de *haute* ou de *grande* bourgeoisie. Elle se trouve ensuite détaillée selon ses **deux** principales **fractions** : l'aristocratie financière et la bourgeoisie industrielle.

1.1. L'aristocratie financière : le terme est requis pour désigner le groupe restreint, la sorte d'élite fermée sur elle-même que constitue la *bourgeoise d'affaires*.

Sans entrer ici dans le détail², notons que la *consonance nobiliaire* de l'appellation permet d'inclure dans l'ordre bourgeois la noblesse foncière d'Ancien régime qui a gardé dans la société française un réel pouvoir économique et social. Qu'on relise, en effet, la définition de la *fraction dominante de la bourgeoisie* que Marx fournit au début de son texte :

« Ce n'est pas la bourgeoisie française qui régnait sous Louis-Philippe, mais une fraction de celle-ci: banquiers, rois de la Bourse, rois des chemins de fer, propriétaires de mines de charbon et de fer, propriétaires de forêts et la partie de la propriété foncière ralliée à eux, ce que l'on appelle l'aristocratie financière ». (p. 23)

et l'on constate que « *la propriété foncière* », en partie du moins, précise-t-il, est bien identifiée comme une composante de cette fraction où dominent les spéculateurs financiers.

Sans doute se trouve-t-elle par ailleurs rapportée à une séquence historique qui l'identifie plutôt à l'exercice du pouvoir sous la Restauration, autrement dit au passé :

La classe bourgeoise était divisée en deux grandes fractions qui, à tour de rôle, la grande propriété foncière sous la Restauration, l'aristocratie financière et la bourgeoisie industrielle sous la monarchie de Juillet, avaient gardé le monopole du pouvoir. (p. 59)

elle ne constitue pas moins dans sa dimension politique la « troisième fraction du parti de l'ordre ». (p. 82). Et Marx de confirmer brièvement : « (...) l'union de la grande propriété foncière avec la haute finance est un fait normal. A preuve l'Angleterre, à preuve l'Autriche même. » (p. 74).

¹ En particulier la presse et le réseau d'enseignement, y compris l'appareil clérical.

² Nous renvoyons à la note réservée à l'aristocratie financière dans le présent fascicule.

1.2. La bourgeoisie industrielle

Même si dominée politiquement sous la Monarchie de Juillet où elle formait « une partie de l'opposition officielle » (p.23), la bourgeoisie industrielle constitue la classe dont la dynamique est centrale dans l'économie capitaliste, sa domination sur le prolétariat étant devenue plus assurée, écrit Marx, après les défaites successives du mouvement ouvrier et républicain au cours de la décennie 1830-1840¹.

Elle se trouve toutefois contrainte à la défensive en raison des effets de la crise économique :

A Paris, la crise industrielle avait encore pour conséquence particulière de rejeter sur le commerce intérieur une masse de fabricants et de gros commerçants qui, dans les conditions du moment, ne pouvaient plus faire d'affaires sur le marché extérieur. Ils créèrent de grands établissements dont la concurrence causa la ruine d'une masse d'épiciers et de boutiquiers. (p. 26).

Or, s'agissant de la bourgeoisie industrielle, l'important est de souligner que Marx **ne commente son rôle qu'en relation (certes, conflictuelle) avec le prolétariat**. C'est le sens du commentaire qu'il leur réserve en décrivant les conditions de leur opposition respective à l'aristocratie financière :

Le développement du prolétariat industriel a pour condition générale le développement de la bourgeoisie industrielle. C'est seulement sous la domination de cette dernière que son existence prend une ampleur nationale lui permettant d'élever sa révolution au rang d'une révolution nationale ; c'est seulement alors qu'il crée lui-même les moyens de production modernes qui deviennent autant de moyens de son affranchissement révolutionnaire. Seule, la domination de la bourgeoisie industrielle extirpe les racines matérielles de la société féodale et aplanit le seul terrain sur lequel une révolution prolétarienne est possible. L'industrie française est plus évoluée et la bourgeoisie française est plus développée au point de vue révolutionnaire que celle du reste du continent. Mais la révolution de Février n'était-elle pas directement dirigée contre l'aristocratie financière? Le fait a prouvé que ce n'était pas la bourgeoisie industrielle qui régnait sur la France. La bourgeoisie industrielle ne peut régner que là où l'industrie moderne a modelé à sa manière tous les rapports de propriété, et l'industrie ne peut acquérir ce pouvoir que là où elle a conquis le marché mondial, car les frontières nationales ne suffisent pas à son développement. Or, l'industrie française ne reste en grande partie maîtresse du marché national que grâce à un système prohibitif soumis à des modifications plus ou moins grandes. Si, par conséquent, le prolétariat français possède, au moment d'une révolution à Paris, un pouvoir et une influence réels qui l'incitent à pousser son assaut au-delà de ses moyens, dans le reste de la France il est concentré en quelques points disséminés où l'industrie est centralisée et il disparaît presque complètement parmi le nombre supérieur de paysans et de petits bourgeois. La lutte contre le capital, sous sa forme moderne développée, à son point de jaillissement, la lutte du salarié industriel contre le bourgeois industriel, est en France un fait partiel qui, après les journées de Février, pouvait d'autant moins fournir le contenu national de la révolution que la lutte contre les modes d'exploitation inférieurs du capital, la lutte des paysans contre l'usure des hypothèques, du petit bourgeois contre le grand commerçant, le banquier et le fabricant, en un mot contre la banqueroute, était encore dissimulée dans le soulèvement général contre l'aristocratie financière en général. Aussi s'explique-t-on aisément que le prolétariat de Paris ait cherché à faire triompher son intérêt à côté de celui de la bourgeoisie, au lieu de le revendiquer comme l'intérêt révolutionnaire de la société même (...). (p. 23)

Il nous faudra revenir sur cette analyse pour prendre notamment la mesure des **nuances** qu'elle introduit en comparaison avec la **thèse** soutenue dans le *Manifeste* sur la *simplification* du rapport de classe capital/travail².

*

¹ Marx fait ici explicitement référence à l'émeute de 1832 (lors des funérailles du général Lamarck), à la répression en 1834 de l'insurrection des Canuts à Lyon et à l'échec du coup de force blanquiste à Paris en 1839.

² Pour rappel, cet énoncé du *Manifeste* : « (...) le caractère distinctif de notre époque, de l'époque de la bourgeoisie, est d'avoir simplifié les antagonismes de classes. La société se divise de plus en plus en deux vastes camps ennemis, en deux grandes classes diamétralement opposées : la bourgeoisie et le prolétariat. ».

Ne retenons pour l'instant que si ces deux fractions, l'aristocratie financière et la bourgeoisie industrielle, participent ensemble de l'hégémonie bourgeoise, elles sont tout autant **concurrentes entre elles**. Marx insiste plus d'une fois sur cette compétition, réservant toutefois l'essentiel de sa critique aux menées spéculatives de l'aristocratie financière qu'il n'hésite pas à comparer aux conduites du *lumpenproletariat* :

Pendant que l'aristocratie financière dictait les lois, dirigeait la gestion de l'État, disposait de tous les pouvoirs publics constitués, dominait l'opinion publique par la force des faits et par la presse, dans toutes les sphères, depuis la cour jusqu'au café borgne se reproduisait la même prostitution, la même tromperie éhontée, la même soif de s'enrichir, non point par la production, mais par l'escamotage de la richesse d'autrui déjà existante. C'est notamment aux sommets de la société bourgeoise que l'assouvissement des convoitises les plus malsaines et les plus déréglées se déchaînait, et entraînait à chaque instant en conflit avec les lois bourgeoises elles-mêmes, car c'est là où la jouissance devient crapuleuse, là où l'or, la boue et le sang s'entremêlent que tout naturellement la richesse provenant du jeu cherche sa satisfaction. L'aristocratie financière, dans son mode de gain comme dans ses jouissances, n'est pas autre chose que la résurrection du lumpenproletariat dans les sommets de la société bourgeoise. (p. 25)

2. La petite-bourgeoisie

Elle se trouve la **classe intermédiaire par excellence**, elle-même susceptible de **diverses stratifications**.

Marx en parle, toujours au pluriel, comme de « couches moyennes » ou « intermédiaires », de « classes moyennes » et quelquefois aussi comme d'« une fraction de la bourgeoisie¹ », ce qui témoigne de l'instabilité d'une classification rigoureuse la concernant.

Il est du reste significatif que Marx n'apporte dans ce texte que très peu d'indications qui permettent d'identifier les catégories professionnelles et sociales composant ladite petite-bourgeoisie. Il vise sans aucun doute **l'univers de la boutique et de l'atelier**. Mais les énoncés qui le précisent sont plutôt rares. On peut lire, page 44, cette énumération :

Dans les journées de Juin, personne n'avait lutté plus fanatiquement pour la sauvegarde de la propriété et le rétablissement du crédit que les petits bourgeois parisiens, cafetiers, restaurateurs, marchands de vin, petits commerçants, boutiquiers, artisans, etc. Rassemblant toutes ses forces, la boutique avait marché contre la barricade pour rétablir la circulation qui mène de la rue à la boutique.

mais elle est bien la seule dans tout l'ouvrage.

Le plus remarquable s'agissant de ces « couches moyennes de la société bourgeoise » (p. 37) réside dans leur exposition au danger de la faillite. Le petit commerçant est systématiquement présenté comme la proie des créanciers de la bourgeoisie, ce qui explique **l'instabilité de son ressentiment**, tantôt dirigé vers le **prolétariat, en particulier dans le cas des ateliers nationaux** :

Tout le malaise et toute l'aigreur des petits bourgeois se tournèrent dans le même moment contre ces ateliers nationaux, cette cible commune. C'est avec une véritable fureur qu'ils supputaient les sommes englouties par ces fainéants de prolétaires, cependant que leur propre sort devenait de jour en jour plus intolérable. Une pension de l'État pour une apparence de travail, voilà le socialisme! grommelaient-ils en eux-mêmes. Les ateliers nationaux, les déclamations du Luxembourg, les défilés des ouvriers à travers Paris, voilà où ils cherchaient la cause de leur misère. Et nul n'était plus fanatisé contre les prétendues machinations des com-

¹ Ainsi lorsqu'il écrit, page 26, c'est nous qui soulignons : « A Paris, la crise industrielle avait encore pour conséquence particulière de rejeter sur le commerce intérieur une masse de fabricants et de gros commerçants qui, dans les conditions du moment, ne pouvaient plus faire d'affaires sur le marché extérieur. Ils créèrent de grands établissements dont la concurrence causa la ruine d'une masse d'épiciers et de boutiquiers. De là, un nombre incalculable de faillites *dans cette fraction de la bourgeoisie parisienne* : de là, son action révolutionnaire en Février. ». Sous cet angle, la traduction de la présente phrase, page 32 : « Il n'était pas possible de dissimuler plus longtemps la gêne financière, et ce fut aux petits bourgeois, employés et ouvriers à payer l'agréable surprise ménagée aux créanciers de l'État. » souffre d'une certaine ambiguïté en raison de ce qui peut être lu comme une double apposition associant « employés et ouvriers » à la petite bourgeoisie. Le texte allemand énumère plus clairement trois protagonistes bien distincts : « Die Finanzklemme war nicht länger zu verbergen, und Kleinbürger, Dienstboten, Arbeiter mußten die angenehme Überraschung zahlen, welche man den Staatsgläubigern bereitet hatte. ». (« Dienstboten », que Rubel a raison de traduire par « domestiques ».)

munistes que le petit bourgeois, désespérément acculé au bord de la banqueroute. (p.36)

et tantôt retourné contre la **bourgeoise créancière**, grands commerçants et fabricants, propriétaires immobiliers, **en particulier dans le cas des concordats à l'amiable**¹ :

Mais derrière la barricade, il y avait les clients et les débiteurs, devant elle les créanciers de la boutique. Et quand les barricades furent renversées et les ouvriers écrasés, quand les gardiens des magasins, dans l'ivresse de la victoire, se précipitèrent à nouveau vers leurs boutiques, ils en trouvèrent l'entrée barricadée par un sauveur de la propriété, un agent officiel du crédit qui leur présentait ses lettres comminatoires : traite échue, terme échu, billet échu, boutique déchue, boutiquier déchu!

Sauvegarde de la propriété! Mais la maison qu'ils habitaient n'était pas leur propriété, le magasin qu'ils gardaient n'était pas leur propriété, les marchandises qu'ils vendaient n'étaient pas leur propriété. Ni leur commerce, ni l'assiette dans laquelle ils mangeaient, ni le lit où ils dormaient ne leur appartenaient encore. C'était justement face à eux qu'il s'agissait de sauver cette propriété au profit du propriétaire qui avait loué la maison, du banquier qui avait escompté la traite, du capitaliste qui avait fait les avances au comptant, du fabricant qui avait confié à ces boutiquiers les marchandises pour les vendre, du gros commerçant qui avait fait à ces artisans crédit des matières premières. Rétablissement du crédit! Mais, une fois consolidé, le crédit s'affirma un dieu actif et plein de zèle, précisément en jetant hors de ses quatre murs le débiteur insolvable avec sa femme et ses enfants, en livrant son prétendu avoir au capital et en le jetant lui-même dans la prison pour dettes qui s'était dressée à nouveau menaçante sur les cadavres des insurgés de Juin. (p.44)

L'importance de ce paramètre conflictuel dans les choix politiques de la petite bourgeoisie illustre le fait que l'analyse de Marx **n'est pas celle d'un sociologue**².

L'intérêt de son investigation n'est pas de procéder à une analyse de la stratification sociale comme telle, mais de saisir les raisons qui déterminent le comportement des classes, au sens le plus réactif du terme, dans la configuration politique où elles se trouvent engagées.

3. Le prolétariat

Le vocabulaire le concernant rassemble **plusieurs termes** : au singulier, celui, de *prolétariat* et de *classe ouvrière* ; au pluriel, les vocables de *prolétaires*, *ouvriers*, *ouvriers industriels*, *travailleurs* ainsi que ceux de *classes laborieuses* et *masses populaires*.

La même remarque que pour la bourgeoisie industrielle s'impose ici, d'abord sur le caractère **constitutivement antagoniste** des relations entre elle et le prolétariat, ensuite sur **l'inégalité du rapport des forces**, ici favorable à une classe ouvrière concentrée et mobilisée en nombre comme à Paris et là défavorable en raison de sa dispersion au sein d'une population majoritairement paysanne.

Le prolétariat, le prolétariat **parisien** en particulier, n'est pas moins qualifié maintes fois³ de **révolutionnaire**, certes non par nature, certes non par destin⁴, mais en raison précisément de son rapport organiquement conflictuel avec la composante capitaliste de l'alliance des classes dominantes que Marx identifie comme *la bourgeoisie*.

Il n'est pas inutile d'insister, sous cet angle, sur la **double dimension** de sa constitution comme classe, à la fois, **au sens économique**, sous l'effet de son appropriation par le capital comme force de travail dans le pro-

¹ Pour rappel, il s'agit de la proposition de loi débattue en août 1848 sur un échelonnement exceptionnel des créances de la petite bourgeoisie du commerce et de l'artisanat affectée par la crise économique et par les circonstances de la révolution de février. Le projet sera en fin de compte abandonné.

² Plus précisément de ce qui va devenir, après lui, la sociologie comme discipline à visée scientifique.

³ On compte onze occurrences de l'expression, la plus caractéristique étant celle, page 61, où le prolétariat se trouve désigné (sans ironie) comme « le grand dignitaire des intérêts révolutionnaires » : « Face à la classe bourgeoise contre-révolutionnaire coalisée, les parties déjà révolutionnaires de la petite bourgeoisie et de la classe paysanne devaient naturellement se lier au grand dignitaire des intérêts révolutionnaires, au prolétariat révolutionnaire. ».

⁴ On a quitté l'horizon *philosophique* des textes de 1844, en particulier de *l'Introduction de la contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel* (Cf. notre fascicule 2)

cessus de production et conjointement, **au sens politique**, dans sa capacité à subvertir les rapports de domination qui lui sont imposés. La première occurrence, page 47, du syntagme *prolétariat révolutionnaire* intervient de manière significative dans un développement où il est justement question de la suppression du salariat. Ce passage concerne la revendication de « droit au travail ». Le voici :

« Le droit au travail est au sens bourgeois un contresens, un désir vain, pitoyable, mais derrière le droit au travail il y a le pouvoir sur le capital, derrière le pouvoir sur le capital l'appropriation des moyens de production, leur subordination à la classe ouvrière associée, c'est-à-dire la suppression du salariat, du capital et de leurs rapports réciproques. Derrière le « droit au travail », il y avait l'insurrection de Juin. Cette Assemblée constituante qui, en fait, mettait le prolétariat révolutionnaire hors la loi, force lui était de rejeter par principe une formule de la Constitution, la loi des lois, de jeter son anathème sur le « droit au travail ».

Le **lumpenprolétariat** constitue, pour sa part, une « couche » sociale que Marx distingue soigneusement de la classe ouvrière. Engels et lui réservent à ces éléments déclassés leurs critiques les plus dures. Un exemple parmi d'autres, ce commentaire sur le recrutement de la **garde mobile** :

Dans ce but¹, le Gouvernement provisoire forma 24 bataillons de gardes mobiles, de 1000 hommes chacun, composés de jeunes gens de 15 à 20 ans. Ils appartenaient pour la plupart au lumpenprolétariat qui, dans toutes les grandes villes, constitue une masse nettement distincte du prolétariat industriel, pépinière de voleurs et de criminels de toute espèce, vivant des déchets de la société, individus sans métier avoué, rôdeurs, gens sans aveu et sans feu, différents selon le degré de culture de la nation à laquelle ils appartiennent, ne démentant jamais le caractère de lazzaroni. Étant donné que le Gouvernement provisoire les recrutait tout jeunes, ils étaient tout à fait influençables et capables des plus hauts faits d'héroïsme et de l'abnégation la plus exaltée, comme des actes de banditisme les plus crapuleux et de la vénalité la plus infâme. Le Gouvernement provisoire les payait à raison de 1 f 50 par jour, c'est-à-dire les achetait. Il leur donnait un uniforme particulier, c'est-à-dire qui les distinguait extérieurement de la blouse. Comme chefs, ou bien on leur attacha des officiers pris dans l'armée permanente, ou bien ils élaient eux-mêmes de jeunes fils de bourgeois dont les rodumontades sur la mort pour la patrie et le dévouement à la République les séduisaient.

C'est ainsi qu'il y avait face au prolétariat de Paris une armée tirée de son propre milieu, forte de 24 000 hommes, jeunes, robustes, pleins de témérité. Le prolétariat salua de ses vivats la garde mobile au cours de ses marches à travers Paris. Il reconnaissait en elle ses combattants d'avant-garde sur les barricades. Il la considérait comme la garde prolétarienne en opposition avec la garde nationale bourgeoise. Son erreur était pardonnable. (pp. 34-35)

Nous renvoyons sur ce sujet à la note spéciale que nous lui consacrons au chapitre 2.1. du présent fascicule.

4. La classe paysanne

La paysannerie constitue presque à l'évidence une classe sociale, ne fût-ce que par sa position singulière dans le processus de production et par la nature même de cette production.

Le texte de Marx l'envisage principalement sous l'angle du **paysan parcellaire**, à savoir le petit paysan propriétaire de sa terre et distinct de ce point de vue à la fois de l'ouvrier agricole prolétarisé² et de l'agriculteur nanti d'une plus vaste exploitation.

La description de cette classe, ou plutôt de ce groupe social particulier, fait l'objet dans le texte d'un long développement³ destiné à établir le contraste criant entre **un statut**, celui de petit propriétaire et **une réalité**, celle de son progressif appauvrissement:

La population campagnarde, qui dépasse les deux tiers de la population française, est composée dans sa plus grande partie de propriétaires fonciers prétendument libres. La première génération, affranchie gratuitement par la Révolution de 1789

¹ à savoir celui « d'opposer une partie des prolétaires à l'autre » (p. 34)

² Ainsi que du saisonnier. Le propos de Marx n'est pas ici d'entrer dans le détail de la force de travail à l'œuvre dans le secteur de l'agriculture où les travailleurs salariés étaient très nombreux, sans compter le fait que beaucoup de petits propriétaires étaient contraints de compléter leurs revenus en fournissant une main d'œuvre bon marché aux gros exploitants.

³ Comparativement plus circonstancié en tout cas que les commentaires consacrés par Marx aux autres couches sociales.

des charges féodales, n'avait rien payé pour la terre. Mais les générations suivantes payèrent sous la forme de prix du sol, ce que leurs aïeux demi-serfs avaient payé sous forme de rente, de dîme, de corvées, etc. Plus, d'une part, s'accroissait la population, plus, d'autre part, augmentait le partage des terres - et plus le prix de la parcelle montait, car le chiffre de la demande croissait avec son exigüité. Mais à mesure qu'augmentait le prix que le paysan payait pour la parcelle, soit qu'il l'achetât directement, soit qu'il se la fit compter comme capital par ses cohéritiers, l'endettement du paysan, c'est-à-dire l'hypothèque augmentait dans la même proportion. Le titre de créance pris sur la terre s'appelle en effet hypothèque, nantissement¹ sur la terre. De même que sur la propriété moyenâgeuse s'accumulent les privilèges, de même, s'accumulent sur la parcelle moderne les hypothèques. D'un autre côté, dans le régime du parcellement, la terre est pour son propriétaire un pur instrument de production. A mesure qu'on morcelle la terre, sa fertilité diminue. L'application de la machine à la terre, la division du travail, les grands travaux d'amélioration du sol comme la pose de canaux, l'assèchement, l'irrigation, etc., deviennent de plus en plus impossibles, en même temps que les faux frais de la culture s'accroissent proportionnellement à la division de l'instrument de production lui-même. Et il en est ainsi, que le propriétaire de la parcelle possède ou non du capital. Mais plus la division augmente, et plus le bien-fonds constitue avec son inventaire extrêmement misérable tout le capital du paysan parcellaire, et moins le capital s'investit dans la terre, et plus le petit paysan manque de terre, d'argent et de connaissances pour utiliser les progrès de l'agronomie, et plus la culture du sol régresse. Enfin, le produit net diminue dans la mesure où s'accroît la consommation brute et où la famille du paysan tout entière est écartée de toute autre occupation par sa propriété sans pour cela que celle-ci soit capable de la faire vivre.

C'est donc dans la mesure où s'accroît la population et avec elle le partage de la terre, que renchérit l'instrument de production, la terre et que diminue sa fertilité, c'est dans la même mesure que périclité l'agriculture et que s'endette le paysan. Et ce qui était l'effet devient à son tour la cause. Chaque génération laisse l'autre plus endettée, chaque nouvelle génération commence dans des conditions plus défavorables et plus dures; l'hypothèque engendre l'hypothèque et quand le paysan ne peut plus offrir sa parcelle, en nantissement de nouvelles dettes, c'est-à-dire la charger de nouvelles hypothèques, il devient directement la proie de l'usure et les intérêts usuraires se font de plus en plus énormes.

Il est donc arrivé que le paysan français, sous forme d'intérêts pour les hypothèques mises sur la terre, sous forme d'intérêts pour des avances non hypothéquées des usuriers, cède au capitaliste non seulement une rente foncière, non seulement le profit industriel, en un mot non seulement tout le bénéfice net, mais même une partie du salaire, de sorte qu'il est tombé au degré du tenancier irlandais; et tout cela sous le prétexte d'être propriétaire privé.

Ce procès fut accéléré en France par les charges fiscales toujours croissantes et par les frais de justice provenant soit directement des formalités mêmes dont la législation française entoure la propriété foncière, soit des conflits innombrables amenés par les parcelles qui partout se touchent et s'enchevêtrent, soit de la fureur processive des paysans dont la jouissance de la propriété se borne à faire prévaloir fanatiquement la propriété imaginaire, le droit de propriété. (p.78-79)

Majoritaire dans le pays, cette « nouvelle classe paysanne que 1789 avait créée » (p. 49), « la classe la plus stationnaire » (p. 80), est foncièrement **réactionnaire**² et en tout cas « absolument incapable d'initiative révolutionnaire (p. 89) », cela pour **deux raisons**.

La première tient, on vient de le lire, à un attachement « fanatique³ » à la **propriété**.

¹ On appelle *nantissement* « le contrat par lequel un débiteur remet au créancier, en vue de garantir le paiement de sa dette, un bien meuble ou immeuble » (définition du TLF)

² Dans le *Manifeste*, Marx et Engels écrivaient à la fin du premier chapitre intitulé « Bourgeois et prolétaires », c'est nous qui soulignons : « La classe moyenne, le petit industriel, le petit commerçant, l'artisan, **le cultivateur**, tous combattent la bourgeoisie pour sauver leur existence comme classes moyennes. Ils ne sont donc pas révolutionnaires, mais conservateurs ; bien plus, **ils sont réactionnaires**, car ils cherchent à faire tourner en arrière la roue de l'histoire. S'il leur arrive d'être révolutionnaires, c'est qu'ils se voient exposés à tomber bientôt dans la condition des prolétaires, c'est qu'il défendent non pas leurs intérêts présents, mais leurs intérêts futurs, c'est qu'il abandonnent la position de leur classe pour adopter celle du prolétariat » (page 28 de l'édition numérisée par le site des « Classiques des sciences sociales »).

³ Marx parle ailleurs de « l'amour fanatique de la propriété déchaîné chez les paysans » (p. 41)

La seconde raison réside dans l'incapacité de cette classe à s'organiser en vue de la défense de ses intérêts collectifs¹.

On ne s'étonnera donc pas de rencontrer sous la plume de Marx des jugements très sévères sur la paysannerie, accusée au passage d'être « la classe qui représente la barbarie au sein de la civilisation » (p. 49). Rien de moins.

A ces deux causes, il faut bien sûr ajouter le cours des événements politiques, et notamment l'effet de certaines décisions comme le vote par le Gouvernement provisoire, en mars 1848², de l'impôt des 45 centimes :

Le Gouvernement provisoire établit un impôt additionnel de 45 centimes par franc sur les quatre impôts directs. La presse gouvernementale essaya de faire accroire au prolétariat de Paris que cet impôt affecterait de préférence la grosse propriété foncière, les possesseurs du milliard octroyé par la Restauration. Mais, en réalité, l'impôt atteignit avant tout la classe paysanne, c'est-à-dire la grande majorité du peuple français. Ce sont les paysans qui durent payer les frais de la révolution de Février, c'est chez eux que la contre-révolution puisa son principal contingent. L'impôt de 45 centimes, c'était une question de vie ou de mort pour le paysan français, il en fit une question de vie ou de mort pour la République. La République, pour le paysan français, ce fut désormais l'impôt des 45 centimes, et dans le prolétariat de Paris, il vit le dissipateur qui prenait du bon temps à ses frais. (pp. 33-34).

même si, s'agissant d'impôts, la taxe sur le sel et surtout le rétablissement, en décembre 1849, de celle sur les boissons aura pour conséquence de détacher les paysans du pouvoir et si une partie de la paysannerie, déçue par Bonaparte³, se tournera un moment, nous y reviendrons, vers le *parti rouge*. Evoquant le résultat des élections du 13 mai 1849, Marx en viendra même à parler de « paysans révolutionnaires » (p. 62).

2. Les forces politiques en présence

1. Légitimistes, orléanistes et parti de l'ordre

Les élections des 23 et 24 avril 1848, les premières au suffrage universel, vont ramener dans les instances nouvelles, à savoir, selon la tradition républicaine, une seule Chambre législative, l'essentiel de la **classe politique bourgeoise** avec ses divisions héritées de la Restauration et de la Monarchie de juillet. Ce sont principalement, d'un côté, **les légitimistes** et, de l'autre, **les orléanistes** auxquels il convient d'ajouter une troisième composante constituée sous la direction de Montalembert par le **parti catholique**. L'arrivée de nouveaux élus va progressivement donner lieu à des repositionnements au sein de la « réunion⁴ de la rue de Poitiers » qui va bientôt devenir le principal parti de la **coalition bourgeoise royaliste** sous le nom de **parti de l'ordre**⁵. Parmi ses principaux dirigeants : Adolphe Thiers, Odilon Barrot, François Guizot, le comte Molé, Charles de Montalembert, Alfred de Falloux, Alexis de Tocqueville.

*

Commentant la formation du *parti de l'ordre*, Marx insiste sur le dénominateur commun que la république offrirait à l'alliance des royalistes, par ailleurs toujours aussi profondément divisés sur leurs options dynastiques :

Le *parti de l'ordre* se forma immédiatement après les journées de Juin; ce fut seulement après que le 10 décembre lui eut permis d'écarter la coterie du *National*, des républicains bourgeois, que se dévoila le secret de son existence, la *coalition*.

¹ Cette particularité est à vrai dire à peine évoquée dans le texte de 1850. Elle fera l'objet de commentaires plus précis dans le *18 brumaire* où Marx comparera le manque de socialité solidaire de la paysannerie à l'amalgame inconsistant des pommes de terre dans le sac qui les contient.

² Et son application en mai 1848 par l'Assemblée nationale.

³ « La haine populaire contre l'impôt sur les boissons s'explique par le fait qu'il réunit en lui tous les côtés odieux du système fiscal français. (...) Le rétablissement de l'impôt sur les boissons, le 20 décembre, signifiait : *Louis Bonaparte est comme les autres*; mais il n'était pas comme les autres, il était une invention des paysans, et dans les pétitions qui comptaient des millions de signatures contre l'impôt sur les boissons, ils reprenaient les voix qu'ils avaient accordées un an auparavant au « neveu de son oncle. » (pp. 77-78)

⁴ On appelait « réunions » les ébauches de groupes politiques qui se sont formées dans l'enceinte de l'Assemblée nationale nouvellement élue. Ces « réunions » n'ont pas tardé à tenir leurs assises à l'extérieur, notamment, dans le cas des élus royalistes, dans les locaux de l'Académie de Médecine, rue de Poitiers.

⁵ Avec pour devise : « Ordre, Propriété, Religion »

tion en un parti des orléanistes et légitimistes. La classe bourgeoise était divisée en deux grandes fractions qui, à tour de rôle, la *grande propriété foncière sous la Restauration*, l'*aristocratie financière et la bourgeoisie industrielle sous la monarchie de Juillet*, avaient gardé le monopole du pouvoir. *Bourbon* était le nom royal couvrant l'influence prépondérante des intérêts de l'une des fractions. *Orléans*, celui couvrant l'influence prépondérante des intérêts de l'autre fraction - le *règne anonyme de la République* était le seul sous lequel les deux fractions pussent maintenir à pouvoir égal leur intérêt de classe commun sans renoncer à leur rivalité réciproque. Si la République bourgeoise ne pouvait être autre chose que la domination achevée, nettement apparue, de toute la classe bourgeoise, pouvait-elle être autre chose que la domination des orléanistes complétés par les légitimistes et des légitimistes complétés par les orléanistes, la *synthèse de la Restauration et de la monarchie de Juillet* ? (pp. 59-60)

2. La bourgeoisie républicaine, tendance du *National*

C'est elle qui s'empare de la direction politique du mouvement révolutionnaire au cours des journées de février 1848. Elle doit bien sûr composer au sein du *Gouvernement provisoire* avec les délégués, Louis Blanc et Albert, imposés par son concurrent dans la presse, le quotidien la *Réforme*, mais au lendemain des élections d'avril 1848, elle se trouve en position d'exercer son **hégémonie** au sein de la nouvelle Assemblée, en alliance très souvent avec la droite royaliste et en tout cas chaque fois, comme en juin 1848, que les questions sociales ont conduit à une situation de crise. Parmi ses principaux dirigeants : Armand Marrast, Antoine Sénard, Louis-Antoine Garnier-Pagès, Louis-Eugène Cavaignac. Cette droite républicaine maintiendra sa position dominante jusqu'à l'élection du président de la République, le 10 décembre 1848. La victoire de Louis-Napoléon Bonaparte marque le début de sa marginalisation. Aux élections législatives du 15 mai 1849, elle subit une **sévère défaite électorale**. Désormais, l'initiative appartient à Bonaparte et au parti de l'Ordre.

*

Marx désigne cette fraction républicaine de la bourgeoisie sous le nom de **républicains bourgeois** ou **tricolores**, ajoutant plus d'une fois la précision qu'il s'agit des « **gens du *National***¹ ». Leur rôle principal aura été de faire écran, puis de faire obstacle aux revendications sociales du prolétariat au cours de la première phase de la révolution de février. Ils dominent l'Assemblée nationale issue des élections du 23 avril 1848 et sont à la manœuvre dans l'élaboration de la nouvelle Constitution² dont ils espéraient qu'elle parachevât leur ambition politique, **fournir à la bourgeoisie le nouveau cadre légal de sa domination de classe**.

Commentant cette période « de juin 1848 au 13 juin 1849³ », Marx écrit :

Le combat de Juin avait été dirigé par la fraction républicaine de la bourgeoisie, avec la victoire lui revint nécessairement le pouvoir de l'État. L'état de siège mettait sans résistance Paris à ses pieds, et dans les provinces régnait un état de siège moral, l'arrogance de la victoire pleine de brutalité menaçante chez les bourgeois et l'amour fanatique de la propriété déchaîné chez les paysans. (p. 41)

(...)

La coterie du *National*, c'était la dynastie de la République tricolore. Elle s'empara aussitôt de toutes les dignités publiques, des ministères, de la préfecture de police, de la direction des postes, des places de préfets, des grades les plus élevés devenus vacants dans l'armée. A la tête du pouvoir exécutif se trouvait son général, Cavaignac. Son rédacteur en chef, Marrast, devint le président permanent de l'Assemblée nationale constituante. (...) Depuis les journées de Juin, l'Assemblée constituante resta (...) la représentation exclusive du républicanisme bourgeois, et ce côté s'affirma de plus en plus résolument au fur et à mesure que s'effondrait l'influence des républicains tricolores en dehors de l'Assemblée. S'agissait-il de défendre la forme de la République bourgeoise, ils disposaient des voix des républicains démocrates, s'agissait-il de son contenu, leur façon de parler même ne les distinguait plus des fractions bourgeoises royalistes, car ce sont précisément les intérêts de la bourgeoisie, les conditions matérielles de sa domination et de

¹ On trouve les deux formulations, soit « les républicains bourgeois du *National* », soit « les républicains tricolores du *National* ».

² Marx commente : « On arracha aux rouages de l'ancienne monarchie les étiquettes royalistes et on y colla des étiquettes républicaines. Marrast, l'ancien rédacteur en chef du *National*, devenu désormais rédacteur en chef de la Constitution, s'acquitta, non sans talent, de cette tâche académique ». (p.46)

³ C'est le titre du deuxième chapitre de l'ouvrage.

son exploitation de classe qui forment le contenu de la République bourgeoise. (p. 43)

L'imprévu dans cette stratégie a bien sûr été l'écrasante victoire de Louis-Napoléon Bonaparte aux élections présidentielles du 10 décembre 1848.

3. La petite bourgeoisie montagnarde

Après la calamiteuse **journée du 15 mai 1848** qui entraîne l'élimination à la fois des dirigeants de l'**extrême-gauche** blanquiste et communiste et celle des **clubs** comme acteurs politiques¹, la tendance issue du journal *La Réforme* reste la seule expression parlementaire de la gauche républicaine. La personnalité dominante est assurément celle d'**Alexandre Ledru-Rollin**. Cette gauche modérée ne parvient toutefois pas à créer les conditions d'une unité d'action au moment des élections présidentielles en décembre 48 et ce n'est qu'en **mai 1849**, lors des élections législatives, que va se constituer sous le nom de *démocrates socialistes* (les « démocsocs ») une force politique capable de résister au déferlement de la droite royaliste et même de rallier une part significative de la paysannerie. Le groupe parlementaire issu de ce scrutin siègera sous le nom de **Montagne**. L'échec de la **manifestation du 13 juin 1849** entraînera sa presque élimination de la scène politique où va se déployer désormais le conflit entre Bonaparte et la majorité royaliste de l'Assemblée. En l'absence de véritable appareil politique, parlementaire du moins, la Montagne va toutefois consolider son influence dans l'opinion publique républicaine de sorte que la droite sera conduite à prendre des mesures radicales en votant la loi du 31 mai 1850 qui abolit le suffrage universel pour un tiers au moins des électeurs, soit trois millions sur un ensemble de neuf millions inscrits en 1848. En août 1850, paraissent deux manifestes intitulés *Compte rendu de la Montagne au peuple* et *Au peuple* publiés dans le journal *Le peuple de 1850*. Ils prennent leurs distances avec le développement, dans le Midi, d'un réseau de sociétés secrètes sous le nom de *Nouvelle Montagne*, lequel sera bientôt démantelé avec l'arrestation à Lyon, le 24 octobre 1850, d'Alphonse Gent. Ce qui domine à cette époque, à gauche comme un espoir, à droite comme une crainte, c'est la quasi certitude d'une victoire républicaine lors du prochain scrutin de 1852 et cela même dans le cadre d'un suffrage universel réduit.

*

Marx désigne cette composante républicaine de la petite-bourgeoise sous le nom de **républicains démocrates**² et sa représentation parlementaire sous le nom de « parti de la Montagne »³, qu'il associe au journal « La Réforme ».

Ce qui caractérise le comportement politique de la *Montagne*, à la fois dans la période de la Constituante où domine la bourgeoisie républicaine et sous la Législative où dominent les royalistes du parti de l'Ordre, c'est son **indécision** et la dimension strictement **parlementaire**, souvent même procédurière⁴, de son opposition, tirillés que sont ses représentants entre leur volonté réformatrice et leur attachement aux formes de la légalité démocratique⁵.

On assiste néanmoins, au début de l'année 1849, à un rapprochement entre « la Montagne démocratique » et ce que Marx nomme, sans autre précision, « le parti social » ou « le parti des ouvriers », l'ensemble formant le « parti rouge » :

« Le 27 janvier, la Montagne et les socialistes avaient fêté leur réconciliation, ils renouvelèrent, dans le grand banquet de février 1849, leur acte d'union. Le parti social et le parti démocratique, le parti des ouvriers et celui de la petite bourgeoisie s'unirent dans le Parti social-démocrate, c'est-à-dire dans le parti rouge. » (p. 61)

¹ Les clubs que Marx appelle « les sièges conspiratifs du prolétariat révolutionnaire », ajoutant : « (...) les clubs étaient-ils autre chose que la coalition de toute la classe ouvrière contre toute la classe bourgeoise, la formation d'un État ouvrier contre l'État bourgeois? N'étaient-ils pas autant d'Assemblées constituantes du prolétariat, autant de détachements tout prêts de l'armée de la révolte? » (page 56).

² « c'est-à-dire des républicains au sens petit-bourgeois », écrit-il (p. 41).

³ L'« avant-garde parlementaire de la petite bourgeoisie démocrate », écrit-il (p. 62).

⁴ Comme lors du vote, le 21 mars 1849, sur l'interdiction des clubs lorsque le groupe parlementaire de la Montagne sort de l'hémicycle, empêchant ainsi le quorum d'être atteint, puis finit par y revenir. Marx stigmatise à cette occasion une Montagne « une fois de plus dupée qui, constamment tourmentée par des envies révolutionnaires, recherchait constamment aussi des possibilités constitutionnelles et se sentait toujours mieux à sa place derrière les républicains bourgeois que devant le prolétariat révolutionnaire. » (p. 57)

⁵ En rupture, sous cet angle, et singulièrement après la fameuse journée du 15 mai 1848, avec une certaine tradition républicaine pour laquelle les élus ne pouvaient que gouverner sous le contrôle « direct » des clubs et des manifestations populaires.

Dans ce contexte, Marx va jusqu'à qualifier la *Montagne* de « représentant parlementaire de la révolution » (p. 62), même s'il ne manque pas d'insister sur le caractère **très verbal** de cette représentation :

Face aux Cavaignac et aux Marrast, Ledru-Rollin et la Montagne se trouvaient par conséquent dans la vérité de la révolution et ils puisaient dans la conscience de cette grave situation un courage d'autant plus grand que la manifestation de l'énergie révolutionnaire se bornait à des sorties parlementaires, au dépôt d'actes d'accusation, à des menaces, à des élévations de voix, à des discours tonitruants et à des extrémités qui ne dépassaient pas les paroles. (p. 62)

enchaînant sur la radicalisation à gauche, dans ce contexte, de certaines couches paysannes :

Les paysans se trouvaient à peu près dans la même situation que les petits bourgeois, ils avaient à peu près les mêmes revendications sociales à poser. Toutes les couches moyennes de la société, dans la mesure où elles étaient entraînées dans le mouvement révolutionnaire, devaient donc nécessairement trouver leur héros dans Ledru-Rollin. Ledru-Rollin était le personnage de la petite bourgeoisie démocratique. Face au parti de l'ordre, c'était nécessairement les réformateurs demi-conservateurs, demi-révolutionnaires et tout à fait utopiques de cet ordre qui devaient tout d'abord être poussés en tête. (p. 62)

On trouve dans le texte de Marx, tel qu'il s'écrit, ne l'oublions pas, **dans le cours même des événements**, des manifestations d'optimisme qui le poussent à risquer des formulations plutôt exaltées, lorsque, par exemple, il parle du prolétariat groupé « de plus en plus autour du socialisme révolutionnaire, autour du communisme pour lequel la bourgeoisie elle-même a inventé le nom de Blanqui » (p. 83), lorsqu'il parle du socialisme comme « déclaration permanente de la révolution », lorsqu'il parle de la dictature du prolétariat « comme point de transition nécessaire pour arriver à la suppression des différences de classe en général, à la suppression de toutes les relations sociales qui correspondent à ces rapports de production, au bouleversement de toutes les idées qui émanent de ces relations sociales » (p. 83), bref lorsqu'il parle du prolétariat comme se trouvant « à la tête de la ligue révolutionnaire » (p. 85).

On sait que la séquence politique se terminera par la pitoyable manifestation du 13 juin 1849 :

Il suffit de dire que la *Montagne* était à la tête de ce mouvement pour qu'on sache que le mouvement fut vaincu et que juin 1849 fut une caricature, aussi ridicule qu'indigne, de juin 1848. (p. 63)

4. Le prolétariat révolutionnaire

L'expression politique de **la classe ouvrière**, c'est, aux yeux de Marx, la **révolution** elle-même.

Les énoncés qui attestent cette **identification** abondent, soit par adjectivation pure et simple (on ne compte pas moins de 13 occurrences du syntagme « le prolétariat révolutionnaire »), soit explicitement par l'association du prolétariat au « parti de la révolution ».

On reconnaît bien sûr la **thèse** centrale qui se trouve affirmée dans le *Manifeste* sur le caractère organique de l'antagonisme entre le Capital et le Travail et sur le rôle nécessairement révolutionnaire qui échoit au prolétariat. Témoin cette double affirmation extraite du premier chapitre « Bourgeois et prolétaires » :

« De toutes les classes qui, à l'heure actuelle, s'opposent à la bourgeoisie, seul le prolétariat est une classe vraiment révolutionnaire. Les autres classes périssent et disparaissent avec la grande industrie; le prolétariat, au contraire, en est le produit le plus authentique. » (p. 28)

« Cette organisation des prolétaires en classe, et donc en parti politique, est sans cesse de nouveau détruite par la concurrence que se font les ouvriers entre eux. Mais elle renaît toujours, et toujours plus forte, plus ferme, plus puissante. » (p. 27)¹

une double affirmation qui témoigne, soyons-y attentifs, de la manière de penser et d'écrire de Marx selon **deux registres**, d'une part, celui de la **théorie** avec ses exigences propres, affirmant que si la classe ouvrière est révolutionnaire (et la seule qui le soit vraiment), c'est pour être produite par le capitalisme lui-même comme sa contradiction intime (son « produit le plus authentique »), et, d'autre part, celui de **l'analyse concrète**

¹ De l'édition électronique disponible sur le site de Michel Tremblay, « Les Classiques des sciences sociales ».

te avec ses exigences propres, soulignant les obstacles et les résistances dans le réel à l'accomplissement de cette transformation révolutionnaire (« la concurrence que se font les ouvriers entre eux »).

On retrouve maintes fois ce **double registre** dans le texte des *Luttes de classes en France*, et par exemple dans un développement comme celui-ci, rappelons-le :

Le développement du prolétariat industriel a pour condition générale le développement de la bourgeoisie industrielle. C'est seulement sous la domination de cette dernière que son existence prend une ampleur nationale lui permettant d'élever sa révolution au rang d'une révolution nationale ; c'est seulement alors qu'il crée lui-même les moyens de production modernes qui deviennent autant de moyens de son affranchissement révolutionnaire. Seule, la domination de la bourgeoisie industrielle extirpe les racines matérielles de la société féodale et aplanit le seul terrain sur lequel une révolution prolétarienne est possible. (...) La bourgeoisie industrielle ne peut régner que là où l'industrie moderne a modelé à sa manière tous les rapports de propriété, et l'industrie ne peut acquérir ce pouvoir que là où elle a conquis le marché mondial, car les frontières nationales ne suffisent pas à son développement.

que Marx accompagne de réserves très lucides sur la difficulté du prolétariat à donner la pleine mesure de sa capacité révolutionnaire dans une conjoncture politique très particulière, écrivant, c'est nous qui soulignons :

Or, l'industrie française ne reste en grande partie maîtresse du marché national que grâce à un système prohibitif soumis à des modifications plus ou moins grandes. Si, par conséquent, **le prolétariat français possède, au moment d'une révolution à Paris, un pouvoir et une influence réels qui l'incitent à pousser son assaut au delà de ses moyens, dans le reste de la France il est concentré en quelques points disséminés où l'industrie est centralisée et il disparaît presque complètement parmi le nombre supérieur de paysans et de petits bourgeois**. La lutte contre le capital, sous sa forme moderne développée, à son point de jaillissement, la lutte du salarié industriel contre le bourgeois industriel, est en France **un fait partiel** qui, après les journées de Février, pouvait d'autant moins fournir le contenu national de la révolution que la lutte contre les modes d'exploitation inférieurs du capital, la lutte des paysans contre l'usure des hypothèques, du petit bourgeois contre le grand commerçant, le banquier et le fabricant, en un mot contre la banqueroute, était encore dissimulée dans le soulèvement général contre l'aristocratie financière en général. Aussi s'explique-t-on aisément que le prolétariat de Paris ait cherché à faire triompher son intérêt à côté de celui de la bourgeoisie, au lieu de le revendiquer comme l'intérêt révolutionnaire de la société même et qu'il ait abaissé le drapeau rouge devant le drapeau tricolore. Les ouvriers français ne pouvaient faire un seul pas en avant, ni toucher à un seul cheveu du régime bourgeois, avant que la masse de la nation placée entre le prolétariat et la bourgeoisie, la paysannerie et la petite bourgeoisie soulevées contre ce régime, contre la domination du capital, ait été contrainte par la marche de la révolution à se rallier aux prolétaires comme à leur avant-garde. C'est seulement par l'effroyable défaite de Juin que les ouvriers pouvaient acheter cette victoire. (p. 30)

La **clairvoyance analytique** de Marx n'empêche toutefois pas que vienne sous sa plume une autre identification entre, cette fois, le prolétariat et **le parti** de la révolution.

Or cette association ne manque pas de soulever une réelle **difficulté théorique**.

Car on perçoit bien la différence entre, par exemple, la qualification de la Montagne comme *le parti de la petite bourgeoisie* et celle du prolétariat lui-même comme *parti*.

Le premier rapport s'établit entre une organisation militante particulière (ladite Montagne) et une classe censée la reconnaître, avec d'autres éventuels groupes sociaux, comme son porte-parole dans le champ politique ; le deuxième rapport **fusionne** deux entités, un (supposé) appareil politique et une classe comme telle et il les fusionne avec le processus lui-même (si ce n'est avec son résultat) dont ils sont les acteurs politiques.

Dans ses emplois du terme « parti », Marx n'évite pas toujours le glissement sémantique entre la catégorie générale de *parti* comme *ligne de partage*, synonyme de « camp » ou de « cause¹ », et le *parti* au sens restreint d'une organisation politique. C'est le cas à deux reprises au moins, page 28 et page 50, où il parle du prolétariat « **comme parti (politique) indépendant** » :

¹ Selon que la référence se trouve choisie dans le registre militaire ou juridique.

En imposant la République au Gouvernement provisoire et, par ce dernier, à toute la France, le prolétariat se mettait immédiatement au premier plan en tant que parti indépendant (...). (p. 28)

(...)

Les voix pour Raspail - les prolétaires et leurs porte-parole socialistes le déclarèrent bien haut - devaient être une simple démonstration, autant de protestations contre toute présidence, c'est-à-dire contre la Constitution elle-même, autant de voix contre Ledru-Rollin, le premier acte par lequel le prolétariat se détachait, en tant que parti politique indépendant, du Parti démocratique. (p. 50)

Cette conception expressiviste (en miroir, disons) du rapport classe/parti¹ trahit la difficulté de Marx de penser à cette époque les effets complexes de la **relative autonomie du champ politique** au sein de l'appareil d'Etat², cela en raison sans doute des conditions de rédaction de son texte, mais aussi de **la nouveauté** de la problématique après la très récente mise en application du suffrage universel.

L'important demeure, il est vrai, que cette relation, même si problématique, lui serve surtout à proclamer l'absolue nécessité pour la classe ouvrière de **s'organiser**³ en vue du **combat politique**, une position qu'il n'était pas inutile de faire entendre avec force, et donc en forçant un peu, compte tenu des idéologies qui prônaient le retrait du politique, comme par exemple l'anarchisme de Proudhon et les expériences sociétaires des fouriéristes.

La conquête du pouvoir politique par le prolétariat et son organisation en parti politique distinct deviendront les mots d'ordre parmi les plus constamment, les plus fermement formulés par Marx et Engels dans leurs textes ultérieurs.

*

Enfin signalons une occurrence très remarquable : elle concerne la notion de **dictature du prolétariat** qui trouve dans ce texte **ses premiers emplois**⁴, et singulièrement dans ce passage⁵:

(...) alors que la lutte des différents systèmes entre eux fait ressortir chacun des prétendus systèmes comme le maintien prétentieux d'un des points de transition du bouleversement social contre l'autre point, le prolétariat se groupe de plus en plus autour du socialisme révolutionnaire, autour du communisme pour lequel la bourgeoisie elle-même a inventé le nom de Blanqui. Ce socialisme est la déclaration permanente de la révolution, la dictature de classe du prolétariat, comme point de transition nécessaire pour arriver à la suppression des différences de classes en général, à la suppression de tous les rapports de production sur lesquels elles reposent, à la suppression de toutes les relations sociales qui correspondent à ces rapports de production, au bouleversement de toutes les idées qui émanent de ces relations sociales. (p. 83)

¹ Une conception que viennent renforcer parfois certains effets de traduction lorsque, par exemple, tel énoncé du *Manifeste* (c'est nous qui soulignons) : « Diese Organisation **der Proletarier** zur Klasse, und damit zur politischen Partei, wird jeden Augenblick wieder gesprengt durch die Konkurrenz unter der Arbeitern selbst » est traduit non pas, comme le fait correctement Laura Lafargue, par « Cette organisation des **prolétaires** en classe et donc en parti politique... », mais comme choisit de le faire Francis Brière (dans l'édition 10/18, p. 31) par « Cette organisation du **prolétariat** en classe... ». Le passage à la généralité vient renforcer le caractère fusionnel de la relation classe/parti.

² La question de l'appareil d'Etat moderne dans ses diverses formes ne commencera à être posée que dans le texte du *18 Brumaire* où Marx parle clairement de « la machine d'Etat » et de la nécessité de « la briser ». Nous y reviendrons en temps opportun.

³ Une *pratique* qui ne relève pas de l'être.

⁴ L'expression comme telle est absente du *Manifeste* qui parle de *domination* (Herrschaft), une domination associée à la *démocratie* (chapitre II, p. 38 : « Nous avons déjà vu plus haut que le premier pas dans la révolution ouvrière est la constitution du prolétariat en classe dominante, la conquête de la démocratie. »). De même, les statuts de 1847 de la *Ligue des communistes* préconisaient dans leur article premier : « le renversement de la bourgeoisie, la domination du prolétariat, l'abolition de la vieille société bourgeoise, fondée sur les antagonismes de classe, et l'instauration d'une société nouvelle, sans classes et sans propriété privée ».

⁵ On trouve dans *Les Luttes de Classes en France* une première occurrence, page 40, sous la forme d'un slogan attribué au prolétariat de Paris : « *Renversement de la bourgeoisie ! Dictature de la classe ouvrière !* » puis une deuxième, sous une forme proche lorsque Marx parlant du prolétariat affirme, page 62, que, « contraint par la formidable défaite matérielle de Juin de se relever par des victoires intellectuelles », il n'était « pas encore à même, par le développement des autres classes, de s'emparer de la dictature révolutionnaire ».

Et Marx d'ajouter aussitôt¹: « L'espace réservé à cet exposé ne permet pas de développer davantage ce sujet. ».

Or la manière de recevoir cette notion illustre la nécessité de procéder à une lecture des écrits de Marx et d'Engels qui respecte au plus juste, comme nous nous y efforçons « à mesure », le contexte de leur rédaction. En effet, le danger menace toujours de tomber dans la **confusion anachronique** qui empêcherait en l'occurrence de saisir que la question se pose en **1850** en de tout autres termes que, par exemple, en **1870** dans les analyses de Marx sur la *Commune*².

Le lieu n'est pas ici de traiter en détail cette problématique complexe³, mais on ne peut faire l'économie de **six brèves remarques**.

1. Il convient d'abord de souligner que l'usage au 19^e siècle du terme *dictature* ne comportait pas les nuances péjoratives acquises par ce vocable au siècle suivant. Le mot est requis à cette époque pour dénoter un certain rapport de force, une forme de **domination**, quelles que soient les modalités de conquête ou d'exercice de cette suprématie⁴. Et s'il est susceptible de prendre un sens technique, c'est en référence avec son emploi dans l'antiquité romaine ou dans le discours jacobin de la période 1793-1794⁵, où il désigne un état d'exception transitoire destiné à résoudre une situation de crise.

2. Par ailleurs, le contexte de ces emplois dans les pages mêmes des *Luttes de classes en France* montre que la notion de dictature **s'adresse en premier à la domination bourgeoise**, soit dans le cadre de son hégémonie parlementaire après les élections d'avril 1848 et de mai 1849, soit dans le cadre de l'état de siège proclamé lors du soulèvement de juin 1848. En ces deux circonstances et dans la suite, avec le vote des lois répressives contre les clubs, contre la presse et contre le suffrage universel, la bourgeoisie unie dans la défense de ses intérêts a su donner la pleine mesure d'une **domination sans partage**, autrement dit d'une *dictature de classe*⁶. Ce que Marx nomme donc la dictature du prolétariat n'est en somme que la **riposte** de la classe ouvrière à l'hégémonie de la bourgeoisie telle qu'établie dans la réalité des rapports sociaux et du champ politique.

3. Il est important d'observer que la dictature de la classe ouvrière n'est possible aux yeux de Marx qu'à la condition d'un **basculement des alliances de classe** dans la société française et principalement d'un **ralliement de la paysannerie** à la cause de la démocratie ouvrière. Tel est au plus clair le sens de cette observation sur la conjoncture de 1848, Marx écrivant :

Aussi s'explique-t-on aisément que le prolétariat de Paris ait cherché à faire triompher son intérêt à côté de celui de la bourgeoisie, au lieu de le revendiquer comme l'intérêt révolutionnaire de la société même et qu'il ait abaissé le drapeau rouge devant le drapeau *tricolore*. Les ouvriers français ne pouvaient faire un seul pas en avant, ni toucher à un seul cheveu du régime bourgeois, avant que la masse de la nation placée entre le prolétariat et la bourgeoisie, la paysannerie et la petite bourgeoisie soulevées contre ce régime, contre la domination du capital, ait été contrainte par la marche de la révolution à se rallier aux prolétaires comme à leur avant-garde. (p. 30)

C'est le vote de larges secteurs de la paysannerie⁷ en faveur de la *Montagne* lors des élections du 13 mai 1849 qui a pu laisser penser à Marx qu'une résurgence du processus révolutionnaire était possible.

¹ Avec la conscience, dirait-on, d'en dire beaucoup et pas assez.

² Et a fortiori, bien plus tard, dans la pratique des partis se revendiquant du marxisme, particulièrement celle du parti bolchevik. L'exemple le plus caractéristique d'un désordre de ce type est offert par le recueil de Roger Dangeville intitulé *La dictature du prolétariat* où s'enchaînent sans aucune marque de transition (si ce n'est un discret appel de note) des écrits d'auteurs et de dates différentes. (L'ouvrage se trouve en ligne sur le site de Jean-Marie Tremblay dans la collection *Les classiques des sciences sociales*).

³ La référence majeure sur cette question dans l'ensemble des écrits de Marx et d'Engels est sans conteste l'étude minutieuse de **Hal Draper** dans le troisième volume (*The Dictatorship of the Proletariat*) de son ouvrage *Karl Marx's Theory of Revolution*, aux éditions Monthly Review Press, New York.

⁴ Un signe clair de la prévalence de cette signification neutre réside dans le fait que dans son évocation du 13 mars 1848 de la *Nouvelle Gazette rhénane*, Engels parle sans précaution, s'agissant du rôle directeur de Marx, de sa *dictature* : « La rédaction, écrit-il, était organisée sous la dictature pure et simple de Marx » (Engels, *Marx et la « Nouvelle Gazette rhénane »*, cité par Roger Dangeville, *Le Parti de classe*, tome 1, op.cit., page 139).

⁵ Celle du *Comité de salut public* et en particulier deux rapports importants de Robespierre, celui du 25 décembre 1793 sur les *principes du gouvernement révolutionnaire* et celui du 9 février 1794 sur les *principes de morale politique* qui doivent guider l'action de la Convention. (Robespierre, *Les grands orateurs républicains*, tome V, éditions Hemera, Monaco 1949-1950, respectivement pp. 176-186 et 187-205.)

⁶ Sur 16 occurrences du terme dans le texte, on en compte 12 dans cet emploi.

⁷ Dans les départements ruraux du Massif central, du Limousin, de la région du Rhône et des Alpes, de la Provence. Marx va même jusqu'à parler de *paysans révolutionnaires* : « Si la Montagne, avant-garde parlementaire-

4. Marx a-t-il emprunté la notion à Blanqui ? L'hypothèse¹ s'appuie sur **deux indices**. Le premier est fourni par la mention du nom de Blanqui dans le passage de la page 83, rappelons-le brièvement :

(...) le prolétariat se groupe de plus en plus autour du socialisme révolutionnaire, autour du communisme pour lequel la bourgeoisie elle-même a inventé le nom de Blanqui. Ce socialisme est la déclaration permanente de la révolution, la dictature de classe du prolétariat, comme point de transition nécessaire pour arriver à la suppression des différences de classes en général (...)

où Marx fait explicitement référence à la dictature du prolétariat. Un indice **ténu**, à vrai dire, car l'identification de Blanqui au *communisme* et au *socialisme révolutionnaire* est clairement présentée comme une « invention » de la bourgeoisie.

Le second argument en faveur de cette hypothèse réside dans la constitution, **en avril 1850**, de l'éphémère *Société universelle des communistes révolutionnaires* dont les statuts déclaraient dans leur article premier :

Le but de l'association est la déchéance de toutes les classes privilégiées, de soumettre ces classes à la dictature des prolétaires² en maintenant la révolution en permanence jusqu'à la réalisation du communisme, qui doit être la dernière forme de constitution de la famille humaine.

On sait que cette *Société universelle* provient de l'association très momentanée³ de **trois tendances** au sein de l'immigration révolutionnaire à Londres au début de cette année 1850 : la *Ligue des Communistes*, représentée par Marx, Engels et Willich, la gauche du mouvement chartiste, représentée par J. Harney ainsi que les milieux blanquistes représentés par Adam et Jules Vidil.

Or la rédaction de cet article premier montre clairement qu'il résulte d'un **compromis maladroit** entre ce qui appartient à la pensée de Marx, l'idée de *dictature du prolétariat*, et ce qui lui est manifestement étranger, l'idée de *famille humaine*.

Outre ces réserves, on ne trouve dans l'œuvre de Blanqui⁴ aucune mention précise qui fasse formellement référence à quelque *dictature du prolétariat*, la conception volontariste que Blanqui se faisait de la prise de pouvoir relevant plutôt d'un coup de force de type putschiste.

Enfin signalons que le texte de l'Adresse du *Comité central à la Ligue des Communistes* que Marx et Engels diffusent en **mars 1850** ne contient pas l'expression de dictature du prolétariat quand bien même toute l'argumentation consiste à préconiser fermement l'« organisation autonome du parti du prolétariat » en vue d'exercer sa domination.

5. Le 25 juin 1850 (et à cette date nous quittons le contexte immédiat la rédaction des *Luttes de classes en France*), Marx et Engels adressent à la rédaction de la *Neue Deutsche Zeitung*, plus précisément à son rédac-

re de la petite bourgeoisie démocrate, était, d'une part, contrainte de s'unir aux doctrinaires socialistes du prolétariat, le prolétariat, contraint par la formidable défaite matérielle de Juin de se relever par des victoires intellectuelles, pas encore à même, par le développement des autres classes, de s'emparer de la dictature révolutionnaire, était obligé de se jeter dans les bras des doctrinaires de son émancipation, des fondateurs de sectes socialistes d'autre part, les paysans révolutionnaires, l'armée, les provinces se rangèrent derrière la Montagne qui devenait ainsi le chef dans le camp de l'armée révolutionnaire et, par son entente avec les socialistes, avait écarté tout antagonisme dans le parti révolutionnaire ». (p. 62)

¹ Hal Draper consacre tout un chapitre de son étude (*Karl Marx's Theory of Revolution*, vol.3) à la démonstration que cette hypothèse est un *mythe* inventé, affirme-t-il, par Edouard Bernstein.

² et non du *prolétariat*, le texte ayant été rédigé directement en français (Cf. BDK, tome 2, page 161).

³ On dispose d'un document sans équivoque sur la rupture intervenue très rapidement au sein de la *Société universelle*. Il s'agit de la lettre que Marx et Engels adressent (en français) à François Pardigon le 6 mai 1850 et dans laquelle ils prennent congé en termes très sévères avec cette organisation : « Nous vous avons dénoncé, *écrivent-ils*, les meneurs de cette société comme des charlatans ou des escrocs. Des escrocs et des charlatans signent tout. Ils auraient bien signé notre manifeste, si nous avions voulu accepter leurs propositions réitérées d'union et de concorde. » (BDK 2, pp. 180-181). La rupture définitive se trouve exprimée dans la lettre que Marx, Engels et Julian Harney adressent le 9 octobre 1850 à Adam, Emmanuel Barthélémy et Jules Vidil (lesquels les convoquaient pour « traiter des affaires l'association que nous avons formée »), une lettre où ils déclarent : « Nous avons l'honneur de vous faire savoir que nous considérons l'*Association* dont vous parlez comme dissoute depuis longtemps *de facto*. La seule chose qui resterait encore à faire serait la destruction de l'accord de fondation. Peut-être Messieurs Adam ou Vidil auraient-ils l'obligeance de se présenter dimanche prochain le 13 octobre à midi pour assister à l'incinération de l'accord de fondation ». (Marx Engels, *Correspondance*, Editions sociales, Paris 1971, tome 2, p. 83, et BDK 2, pp. 291-292).

⁴ Notre principale référence étant le recueil des *Textes choisis* publié et annoté par V. P. Volguine aux Editions sociales, Paris 1971, dans la collection « Les Classiques du Peuple ».

teur en chef Otto Lüning, une mise au point sur la question de « la dictature de la classe ouvrière¹ ». Marx réplique aux commentaires de Lüning en confirmant avec force ses précédentes analyses en termes de « dictature du prolétariat ». Il rappelle à la fois les formulations sur le sujet dans *Le Manifeste* et le texte paru dans troisième numéro de la *Neue Rheinische Zeitung Revue*.

6. Enfin mentionnons pour être complets, même si cette dernière pièce est en quelque sorte, vu sa date, hors dossier, **la lettre** que Marx adresse, le **5 mars 1852**, à **Joseph Weydemeyer**² sur ce thème, une lettre fautive que l'on réduit le plus souvent à cet unique paragraphe :

« Maintenant, en ce qui me concerne, ce n'est pas à moi que revient le mérite d'avoir découvert l'existence des classes dans la société moderne, pas plus que la lutte qu'elles s'y livrent. Des historiens bourgeois avaient exposé bien avant moi l'évolution historique de cette lutte des classes et des économistes bourgeois en avaient décrit l'anatomie économique. Mon originalité a consisté : 1. A démontrer que *l'existence des classes* n'est liée qu'à *des phases historiques déterminées du développement de la production* ; 2. que la lutte des classes mène nécessairement à la *dictature du prolétariat* ; 3. que cette dictature elle-même ne représente qu'une transition vers *l'abolition de toutes les classes* et vers une *société sans classes*³. »

En mars 1852, Marx vient d'achever la rédaction de son *Dix-huit Brumaire de Louis Bonaparte*, qui, le fait est remarquable, ne contient **aucune mention relative à la dictature du prolétariat**.

Marx va **abandonner la notion pendant vingt ans**. La prochaine occurrence du terme sous sa plume datera du **25 septembre 1871** dans un discours qu'il prononce à Londres lors d'un banquet pour le septième anniversaire de l'AIT⁴.

5. Le camp bonapartiste

Après sa deuxième élection, le 17 septembre 1848, Louis-Napoléon Bonaparte entreprend de constituer un mouvement destiné à soutenir sa candidature à la présidence. Ce sera notamment le fait de la *Société du Dix-Décembre*. Ses plus sûrs alliés seront toutefois les royalistes de la rue de Poitiers qui, dans l'incapacité où ils se trouvent de désigner en leur sein un candidat commun, vont lui apporter leur soutien, persuadés qu'ils manipulent à leur profit un véritable pantin. La dimension de la victoire électorale de Bonaparte le 10 décembre 1848 et les contradictions de la nouvelle Constitution ne vont pas tarder à soutenir les ambitions du personnage.

Nous réservons l'analyse dans le détail de la carrière politique de Bonaparte à un prochain fascicule consacré au *18 Brumaire de Louis Bonaparte*.

¹ Le texte paraîtra le 4 juillet 1850 dans la *Neue Deutsche Zeitung*. On le trouve aux pages 77-79 du tome 2 de la *Correspondance*, Éditions sociales, Paris 1971.

² Lequel venait de publier, le 1^{er} janvier 1852, dans la *Turn-Zeitung* de New York un article précisément intitulé « La dictature du prolétariat » (traduction par M. Rubel, pp. 1091-1095 des *Œuvres* de Marx, Coll. de la Pléiade, volume IV).

³ Marx Engels *Correspondance*, tome 3, Editions sociales, Paris 1972, page 79.

⁴ Ce discours a fait l'objet d'un recensement dans le journal *The World* du 15 octobre 1871. Le propos de Marx se trouve ainsi rapporté: « Mais, avant de réaliser un changement socialiste, il faut une dictature du prolétariat, dont une condition première est l'armée prolétarienne. Les classes ouvrières devront conquérir sur le champ de bataille le droit à leur propre émancipation. La tâche de l'Internationale est d'organiser et de coordonner les forces ouvrières dans le combat qui les attend. ». Le texte de cet article est reproduit aux pages 168-170 de l'anthologie publiée par Roger Dangeville sous le titre *La Commune de 1871* disponible sur le site de Jean-Marie Tremblay dans la collection *Les Classiques des sciences sociales*.

2.1. Note sur le lumpenprolétariat

Sources :

- Hal Draper, « The concept of the « lumpenproletariat » in Marx and Engels », Cahiers de l'I.S.E.A, série S, N° 15, *Economies et sociétés*, « Socialisme : Science et Ethique », tome VI, N° 12 décembre 1972 dans la série « Etudes de Marxologie » dirigée par Maximilien Rubel, pp. 2285-2312.
- Raymond Huard, « Marx et Engels devant la marginalité : la découverte du lumpenproletariat », *Romantisme*, 1988, N° 59, pp. 5-17¹
- Paul Vercauteren, *Les sous-prolétaires : essai sur une forme de paupérisme contemporain*, Bruxelles, Vie ouvrière 1970. Coll. Questions économiques, sociales et politiques².

*

On trouvera dans cette note :

1. Un rappel des emplois du vocable antérieurs à 1850,
2. Un exemple, dans les écrits d'Engels de cette époque, de la nuance qu'apporte la notion de sous-prolétariat,
3. Un commentaire sur les trois occurrences présentes dans *Les luttes de classes en France*,
4. Une évocation du phénomène des lazzaroni napolitains,
5. Un survol des emplois du vocable postérieurs à 1850.

*

1. Un rappel des emplois du vocable antérieurs à 1850

Le terme et la notion de *lumpenproletariat*, autrement dit de « prolétariat en guenilles³ », appartiennent en propre au vocabulaire politique de Marx et d'Engels. Ils désignent une couche sociale que caractérisent **à la fois** un état de **grande pauvreté** et une attitude **d'accommodation** à la marginalité qui en résulte, cela sous une variété de formes allant de la mendicité et de la prostitution à divers trafics, vols et rackets, jusque la violence criminelle, organisée ou non.

Le vocable apparaît **pour la première fois** en 1845 dans les pages de *l'Idéologie allemande* consacrées à leur polémique contre **Max Stirner**. Il semble bien, en effet, que ce soit chez ce dernier qu'ils aient rencontré l'appellation, précisément au début du chapitre de *L'Unique et sa propriété*⁴ intitulé « Le libéralisme social », où Stirner, après avoir évoqué la perception par la bourgeoisie du prolétariat comme « classe dangereuse » et « vagabonde », tend à identifier ce dernier au paupérisme et où il accuse surtout les « socialistes » de vouloir généraliser la « gueuserie » en n'accordant le droit de propriété qu'à la seule société. Ironisant sur « Le Propriétaire suprême », Stirner écrit :

Le Socialisme⁵ conclut que nul ne doit *posséder*, de même que le Libéralisme politique concluait que nul ne doit *commander*. Si pour l'un *l'État* seul commandait, pour l'autre la *Société* seule possède. (...)

Supprimons donc la *propriété personnelle*. Que nul ne possède plus rien, que chacun soit un — gueux. Que la propriété soit *impersonnelle*, qu'elle appartienne à la — *Société*. (...)

Devant le *Propriétaire* suprême, nous devenons tous des — gueux égaux ; jusqu'à présent on pouvait n'être, à côté de son voisin, qu'un « gueux », un « pauvre diable » : désormais toute distinction s'efface, tous étant des gueux, et la Société communiste se résume dans ce qu'on peut appeler la « gueuserie » générale.

¹ En ligne sur le site de Persée (www.persee.fr).

² En particulier le chapitre II : « Sous-prolétariat et paupérisme chez Marx ».

³ « Der Lumpen » et son pluriel « Die Lumpen » signifient en allemand le chiffon, la guenille, les haillons, hardes et loques. « Der Lump » se traduit notamment par « le gredin », « la fripouille », le « va-nu-pieds ».

⁴ Marx Stirner, *L'Unique et sa propriété*, pp. 158-167 de l'édition Stock + plus, Paris 1972 dans une traduction de Robert L. Reclaire. La traduction de l'ouvrage par Henri Lasvignes se trouve sur le site de Gallica.

⁵ Reclaire traduit ici par « socialisme » ce que le texte de Stirner nomme « libéralisme social ». La version originale de l'ouvrage de Stirner se trouve sur le site des MIA (www.marxists.org), section allemande.

Quand le prolétaire aura réussi à réaliser la « Société » qu'il a en vue, et dans laquelle doit disparaître toute différence entre riche et pauvre, il sera un gueux; mais être un gueux est pour lui être quelque chose, et il pourrait faire de ce mot « gueux » un titre aussi honorable qu'est devenu le titre de « bourgeois » grâce à la Révolution. Le gueux est son idéal, et nous devons devenir tous des gueux¹.

La réplique de Marx et d'Engels nous intéresse ici moins dans son contenu² que par la constitution sous leur plume, car le terme comme tel est absent du texte de Stirner, du vocable *lumpenproletariat*.

Voici le passage dans son contexte, compte tenu de la tournure polémique (et pour cette raison, parfois obscure) du développement :

De la sainte bourgeoisie, notre saint Père³ en vient maintenant au prolétariat stirnérien « unique » (p. 148). Celui-ci est composé de « chevaliers d'industrie, de courtisanes, de voleurs, de brigands et d'assassins, de joueurs, de gens sans fortune et sans emploi, et d'esprits frivoles » (*Ibidem*). Ils forment « le prolétariat dangereux » et se réduisent, pour un instant, à « quelques braillards isolés », puis enfin à « des vagabonds », dont la quintessence sont « les vagabonds de l'esprit », qui refusent de rester dans « les limites d'une pensée modérée ». « *Tel est le sens très large de ce qu'on appelle...le prolétariat, ou (per appositionem) « le paupérisme ! »* » (p. 149)⁴.

(...)

Le prolétariat, dans son ensemble, est donc composé de *bourgeois* et de prolétaires ruinés, d'une collection de *gueux*, qui ont existé à toutes les époques, et dont, après la fin du moyen âge, l'existence *massive* a précédé la naissance massive du prolétariat profane, comme saint Max peut s'en convaincre en compulsant la législation et la littérature, en Angleterre et en France. Du prolétariat, notre saint se fait la même idée que les « bons bourgeois satisfaits » (...). Il est conséquent avec lui-même quand il identifie ainsi prolétariat et paupérisme, alors que le paupérisme est la situation du seul prolétariat ruiné, le dernier degré où tombe **le prolétaire qui a cessé de résister à la pression de la bourgeoisie**, et que seul est un pauper **le prolétaire qui a perdu toute énergie** (voir Sismondi, Wade, etc.). Par exemple « Stirner » et consorts pourront, à l'occasion, passer pour des pauvres, aux yeux des prolétaires, mais jamais pour des prolétaires.

Telles sont les « propres » idées que se fait saint Max de la *bourgeoisie* et du prolétariat. Mais, comme évidemment il n'arrive à rien avec ces divagations sur le libéralisme, les bons citoyens et les vagabonds, il se voit contraint, pour pouvoir passer au communisme, d'introduire les *bourgeois* et les prolétaires réels et profanes, dans la mesure où il les connaît par oui-dire. Ce fait se produit aux pages 151 et 152, où le **lumpenproletariat** se métamorphose en « travailleurs » : le prolétariat profane, les *bourgeois* accomplissant « parfois », « à la longue », une série de « mutations nombreuses » et de « fragmentations multiples⁵ ».

On notera l'importance de la précision que nous avons soulignée: « *alors que le paupérisme est la situation du seul prolétariat ruiné, le dernier degré où tombe le prolétaire qui a cessé de résister à la pression de la bourgeoisie* ». Elle constitue la première formulation du principal grief que Marx et Engels adresseront aux couches sociales identifiées sous la notion de *lumpenproletariat*, à savoir **leur absence dans le combat de classe** (et bientôt pire : leur alignement opportuniste sur les positions de la réaction).

¹ Op.cit., page 159. Reclaire traduit par *gueuserie* tous les vocables de l'original allemand construits sur le substantif « der Lump », le gueux.

² Pour un commentaire suivi de l'ouvrage de Stirner et des pages de *l'Idéologie allemande* le concernant, nous renvoyons à notre fascicule 6, en particulier aux chapitres 3 (« Un résumé analytique de *L'Unique et sa propriété* ») et 4 (« Saint Max : la polémique »).

³ Autrement dit Stirner, que ce chapitre baptise « Saint Max » en référence avec le titre général de la deuxième partie de ce premier tome de *l'Idéologie allemande* intitulée « Le Concile de Leipzig ».

⁴ Marx commente ici un passage où Stirner développe une conception très romantique du marginal comme individu rebelle devant les normes sociales de la bourgeoisie. : « Ces extravagants vagabonds rentrent, eux aussi, dans la classe des gens inquiets, instables et sans repos que sont les prolétaires, et quand ils laissent soupçonner leur manque de domicile moral, on les appelle des « brouillons », des « têtes chaudes » et des « exaltés ». Tel est le sens étendu qu'il faut attacher à ces mots de Prolétariat et de Paupérisme. », écrit-il. (op.cit., Edition Stock + Plus, page 154).

⁵ Marx Engels, *L'Idéologie allemande*, op.cit., page 231

La notion de *lumpenproletariat* se rencontre par ailleurs dans le premier chapitre¹ de *l'Idéologie allemande* (intitulé « Feuerbach ») dans un emploi particulier et dans un passage plutôt rapide où il désigne **le statut de la plèbe dans le Bas Empire romain** :

L'esclavage resta la base de toute la production. Les plébéiens, placés entre les hommes libres et les esclaves, ne parvinrent jamais à s'élever au-dessus de la condition du *Lumpenproletariat*. Du reste, Rome ne dépassa jamais le stade de la ville ; elle était liée aux provinces par des liens presque uniquement politiques que des événements politiques pouvaient bien entendre rompre à leur tour².

*

Hal Draper relève l'emploi que fait Engels de ce terme dans un article paru en **septembre 1847** et lui attribue la qualité d'être le tout premier dans un écrit publié³. Il s'agit d'un commentaire critique à l'adresse du poète Karl Beck qu'Engels associe à la mouvance du *socialisme vrai*. Le texte fait partie d'une série de contributions intitulée « **Le socialisme allemand en vers et en prose** » : il a paru dans l'édition du 16 septembre 1847 de la *Deutsche-Brüsseler-Zeitung* sous le titre général « Karl Beck, *Lieder vom Armen Mann*. La poésie du Socialisme vrai⁴ ». L'emploi mentionné se résume en vérité à une seule occurrence de type descriptif.

Il convient, pour être complet, de signaler un autre article d'Engels daté de mars-avril 1847, avec pour titre « **Le statu quo en Allemagne** ». Engels examine dans cet écrit (qui ne sera pas publié) les possibilités d'alliances dans le cadre de l'Allemagne pour conclure à une trop grande faiblesse, comparées à la bourgeoisie, des classes populaires dont il détaille les composantes. Le terme « lumpenproletariat » intervient dans cet inventaire, à côté des ouvriers agricoles, des artisans et des ouvriers d'usine, avec cette mention spéciale que ce « lumpen » peut être amené à prêter ses poings « pour quelques thalers » aux patrons dans leurs revendications protectionnistes⁵.

*

C'est à la fin du chapitre « Bourgeois et prolétaires » que l'on trouve le terme dans **Le Manifeste du parti communiste**, du moins dans la version allemande. Les traductions françaises varient, en effet, sur cette appellation, préférant parfois, comme ici dans la présente version⁶ :

Quant au sous-prolétariat, cette pourriture passive des couches inférieures de la vieille société, il peut se trouver, çà et là, entraîné dans le mouvement par une révolution prolétarienne; cependant ses conditions de vie le disposeront plutôt à se vendre et se livrer à des menées réactionnaires.

le vocable « **sous-prolétariat** ».

D'autres traductions proposent, outre la version francisée de « lumpenprolétariat », des formulations plus expressives comme « la pègre prolétarienne⁷ », « la voyoucratie des grandes villes⁸ », ou encore « la racaille en haillons¹ ».

¹ Cette occurrence n'est la première dans la succession des pages que par un choix d'édition. En effet, ce premier chapitre a été rédigé en dernier.

² *Idéologie allemande*, op.cit., page 100.

³ Op.cit., page 2289. Il est le premier dans l'ordre de l'édition, oui, car on sait que les pages de *l'Idéologie allemande* sont restées à l'état de manuscrit. Affirmer qu'Engels en est l'*inventeur* semble, par contre, un peu abusif.

⁴ Quelque dix ans auparavant, Engels avait publié (sous le pseudonyme de Friedrich Oswald) un article très louangeur sur la poésie de Karl Beck. Dans un texte de décembre 1839 du *Telegraph für Deutschland* intitulé « Karl Beck », il n'hésitait pas à le comparer à Schiller et à Goethe. Karl Beck était à cette époque célébré comme l'une des principales figures littéraires du Vormärz. Son évolution politique explique qu'Engels l'associe dans ses articles de 1849 à l'idéologie du *Socialisme vrai*, c'est-à-dire, en gros, à ce qu'il dénonce comme une hypocrite philanthropie petite-bourgeoise. On trouvera une traduction (très partielle) de l'article d'Engels aux pages 273-276 du recueil *Karl Marx Friedrich Engels, Sur la littérature et l'art* publié en 1954 aux Éditions sociales (avec une introduction de Maurice Thorez et une étude de Jean Fréville).

⁵ Avec cette nuance, précise Engels, que c'est la classe ouvrière dans son ensemble, preuve de sa division, qui se laisse souvent instrumentaliser par les patrons. (« Der Fabrikarbeiter lässt sich vom Fabrikanten in der Schutzzollagitation benutzen »). La version allemande de ce texte est disponible sur le site de www.mlwerke.de.

⁶ Dans l'édition électronique du site de Jean-Marie Tremblay, traduction de Laura Lafargue.

⁷ Selon M. Rubel (Karl Marx, *Œuvres*, tome 1, Gallimard, page 172).

⁸ C'est le cas de la leçon retenue par les Editions *Champ libre* de 1983, annoncée comme traduite par Laura Lafargue. Elle donne à lire : « *La voyoucratie des grandes villes*, cette putréfaction passive, cette

Il semble en tout cas préférable de réserver le terme de « **sous-prolétariat** » pour un autre usage.

La définition du *lumpenprolétariat* est, en effet, d'emblée **très péjorative**, l'instabilité politique de ces couches sociales n'ayant d'égale que leur vérialité, et cette appréciation ne changera pas au cours des années. Le terme « sous-prolétariat » permet de désigner un état de grande précarité certes et par conséquent une certaine marginalité dans la lutte des classes organisée, mais sans porter de jugement sur d'éventuels choix politiques et comportements contraires aux intérêts généraux du mouvement ouvrier.

2. Un exemple, dans les écrits d'Engels, de la nuance qu'apporte la notion de sous-prolétariat

L'utilité de cette nuance s'impose notamment lorsqu'on envisage la description que livre Engels de la condition des **ouvriers irlandais** dans son ouvrage de 1845 *La situation de la classe laborieuse en Angleterre*, en particulier dans les deux chapitres intitulés « La concurrence » et « L'immigration irlandaise² ».

Engels insiste d'abord sur la **situation générale de concurrence** dans laquelle se trouvent placés les prolétaires. Une situation qui tend à réduire leur salaire aux strictes nécessités, même si quelquefois modulées³, de la reproduction de leur force de travail. Une situation qui explique non moins l'existence d'une réserve de chômeurs condamnés en période de crise à végéter péniblement soit par la mendicité, soit en accomplissant toutes sortes de travaux occasionnels comme le balayage des rues, la conduite de petits charrois et la pratique du colportage.

Engels insiste ensuite sur la **situation particulière** qui est faite aux **travailleurs irlandais** dans le rôle de cette « population excédentaire » disponible sur le marché du travail. L'émigration irlandaise a fourni au capitalisme anglais une main d'œuvre particulièrement démunie. Engels laisse le soin à Thomas Carlyle de dresser une description terriblement méprisante du prolétaire irlandais présenté comme un être frustré et brutal, « ignorant de toute civilisation » et à peine humain. Lui-même corrobore la citation de Carlyle⁴ en évoquant à son tour les conditions de vie d'un véritable **sous-prolétariat** saisies sous l'angle d'un extrême dénuement avec ce qu'il entraîne de **saleté** :

« Ils ont importé en outre l'alcoolisme et la saleté. Cette malpropreté qui chez eux, à la campagne, où la population est disséminée, n'a pas de trop graves conséquences, mais qui est devenue chez les Irlandais une seconde nature, est véritablement une tare effrayante et dangereuse dans les grandes villes par suite de la concentration urbaine. Ainsi qu'il a coutume de le faire chez lui, le Milésien⁵ déverse toutes ses ordures et ses débris devant sa porte, provoquant ainsi la formation de mares et de tas de crotte qui salissent les quartiers ouvriers et empuantissent l'atmosphère⁶. »

et d'**alcoolisme** :

« L'eau-de-vie est pour l'Irlandais, la seule chose qui donne son sens à la vie - l'eau-de-vie et bien sûr aussi son tempérament insouciant et jovial : voilà pourquoi il s'adonne à l'eau-de-vie jusqu'à l'ivresse la plus brutale. Le caractère méridional, frivole de l'Irlandais, sa grossièreté qui le place à un niveau à peine supérieur à celui du sauvage, son mépris de tous les plaisirs plus humains, qu'il est incapable de goûter en raison même de sa grossièreté, sa saleté et sa pauvreté, autant de raisons qui favorisent l'alcoolisme - la tentation est trop forte, il ne peut résister, et tout l'argent qu'il gagne passe dans son gosier⁷ ».

lie des plus basses couches de la société, est çà et là entraînée dans le mouvement par une révolution prolétarienne ; cependant, ses conditions de vie la prédisposent plutôt à se vendre à la réaction ». L'établissement du texte en français est à l'évidence très instable, même quand il est présenté comme la traduction originale de Laura Lafargue.

¹ Selon Francis Brière dans l'édition de la Bibliothèque 10/18, page 33.

² Engels, *La situation de la classe laborieuse en Angleterre*, pp. 118-133 et pp. 135-138 de l'édition de 1975 aux Éditions sociales

³ Modulées à la fois par la concurrence des capitalistes entre eux et par certains paramètres culturels au sein de la classe ouvrière.

⁴ Sauf, précise-t-il, pour ce qui semblerait dénoncer un éventuel « caractère national irlandais » (op.cit., page 136)

⁵ Les Milésiens sont, dans la mythologie celte, les premiers humains à s'être établis en Irlande.

⁶ Op.cit., page 136

⁷ Op.cit., page 137

« Comment pourrait-il en être autrement ? », s'interroge Engels : « Comment la société qui le met dans une situation telle qu'il deviendra presque nécessairement un buveur, qui le laisse s'abrutir et ne se préoccupe nullement de lui - comment peut-elle ensuite l'accuser, lorsqu'il devient effectivement un ivrogne ? ». C'est néanmoins contre un tel concurrent que le travailleur anglais sera amené à lutter dans les secteurs de moindre qualification professionnelle.

Ainsi trouve-t-on dans cette évocation les principaux traits d'un *sous-prolétariat* maintenu à la marge pour peser sur les salaires, mais aucunement ce qui caractérise le *lumpenproletariat* à la fois dans son **extériorité** par rapport au monde du travail et dans ses **conduites hostiles aux organisations ouvrières**.

S'agissant de ce critère d'extériorité, Paul Vercauteren rappelle dans son étude sur *les sous-prolétariats*, les distinctions qu'opère Marx dans *le Capital*¹ au sein de ce qu'il nomme « l'armée de réserve industrielle » (autrement dit les travailleurs excédentaires en chômage) entre la *surpopulation flottante* (pour qui le chômage est un état temporaire) et la *surpopulation stagnante* (qui réunit des travailleurs marginalisés²) puis un dernier « résidu » qui « habite l'enfer du paupérisme ». Or, si misérable qu'elle soit, cette ultime « couche des Lazare de la classe salariée » demeure dans l'analyse de Marx partie intégrante de la réserve industrielle et donc, même si elle en est « le poids mort », une partie distincte de ceux qu'on appelle, écrit-il, visant sous ce terme les *vagabonds, criminels, prostituées et mendiants*, « les classes dangereuses³ ».

L'expérience ou l'exclusion de « la dure mais fortifiante école du travail⁴ » trace bien la frontière entre, d'un côté, le prolétariat et le sous-prolétariat dans leur statut de *classe* et, de l'autre côté, les *couches sociales* victimes d'un absolu déclassé qui désigne le terme de *lumpenprolétariat*.

3. Un commentaire sur les trois occurrences présentes dans *Les luttes de classes en France*.

On rencontre dans *Les Luttes de classes en France* **trois occurrences** du vocable « lumpenprolétariat » : la première vise l'aristocratie financière ; la deuxième vise la garde mobile parisienne ; la troisième vise la société de propagande bonapartiste dite du « Dix-Décembre ».

La première occurrence, relisons-la :

Pendant que l'aristocratie financière dictait les lois, dirigeait la gestion de l'État, disposait de tous les pouvoirs publics constitués, dominait l'opinion publique par la force des faits et par la presse, dans toutes les sphères, depuis la cour jusqu'au café borgne se reproduisait la même prostitution, la même tromperie éhontée, la même soif de s'enrichir, non point par la production, mais par l'escamotage de la richesse d'autrui déjà existante. C'est notamment aux sommets de la société bourgeoise que l'assouvissement des convoitises les plus malsaines et les plus déréglées se déchaînait, et entraînait à chaque instant en conflit avec les lois bourgeoises elles-mêmes, car c'est là où la jouissance devient crapuleuse, là où l'or, la boue et le sang s'entremêlent que tout naturellement la richesse provenant du jeu cherche sa satisfaction. L'aristocratie financière, dans son mode de gain comme dans ses jouissances, n'est pas autre chose que *la résurrection du lumpenprolétariat⁵ dans les sommets de la société bourgeoise*. (page 20).

vise l'**aristocratie financière**.

¹ Le développement se trouve aux parties III (« Production croissante d'une surpopulation relative ou d'une armée industrielle de réserve ») et IV (« Formes d'existence de la surpopulation relative. La loi générale de l'accumulation capitaliste ») du chapitre XXV, (septième section) du livre 1 du *Capital*, pp. 455-525 dans l'édition (de poche) Garnier Flammarion de 1969.

² Et soumis, précise Marx, « à des conditions d'existence tout à fait précaires et honteusement inférieures au niveau normal de la classe ouvrière » (op.cit., page 470). Tels sont, note Vercauteren, ceux-là mêmes que l'on peut assimiler aux *sous-prolétaires*. (op. cit., page 30).

³ Op.cit., page 470. Hal Draper relève très justement que dans la version allemande du *Capital*, à cet endroit précis, Marx ne parle pas de « classes dangereuses », mais explicitement de *lumpenproletariat* (« Der tiefste Niederschlag der relativen Übervölkerung endlich behaust die Sphäre des Pauperismus. Abgesehen von Vagabunden, Verbrechern, Prostituierten, kurz dem eigentlichen Lumpenproletariat, besteht diese Gesellschaftsschicht aus drei Kategorien. (...) »)

⁴ Paul Vercauteren, op.cit., page 31.

⁵ Rubel traduit ici par « prolétariat encanaillé » (Karl Marx, *Œuvres*, tome 4, Gallimard, page 241). Il maintient le terme *lumpenprolétariat* pour les deux autres occurrences.

Elle est **deux fois remarquable**.

Elle l'est d'abord dans son emploi lui-même, sans aucune glose qui le commente comme si le terme appartenait à un vocabulaire politique bien connu. Or si le mot et la notion apparaissent dans l'*Idéologie allemande* de 1845 et dans le *Manifeste du parti communiste* de 1848, il faut admettre que le premier ouvrage n'a pas trouvé d'éditeur et que le second n'a connu qu'une diffusion plutôt restreinte en raison du déclenchement de événements révolutionnaires.

Elle l'est ensuite dans la tournure analogique qui la mobilise. Affirmer, en effet, que l'aristocratie financière n'est rien qu'une résurgence de la gueuserie au sein de la haute bourgeoisie elle-même donne à penser que les deux groupes sociaux partagent aux extrêmes de l'éventail des classes une commune passion perverse pour « la jouissance crapuleuse », c'est-à-dire, dans le cas particulier de la grande bourgeoisie spéculative, pour une dépense purement **improductive**, et donc contraire « aux lois bourgeoises elles-mêmes », non seulement au sens moral mais aussi au sens de la logique organique du capital.

*

La deuxième occurrence du vocable, relisons-la :

La révolution de Février avait rejeté l'armée hors de Paris. La garde nationale, c'est-à-dire la bourgeoisie dans ses nuances variées, constituait la seule force. Cependant, elle se sentait à elle seule inférieure au prolétariat. Au surplus, elle était obligée, non sans y faire la résistance la plus acharnée, non sans susciter cent obstacles divers, d'ouvrir peu à peu ses rangs et, partiellement, d'y laisser entrer des prolétaires armés. Il ne restait donc qu'une seule issue : opposer une partie des prolétaires à l'autre partie.

Dans ce but, le Gouvernement provisoire forma 24 bataillons de gardes mobiles, de 1000 hommes chacun, composés de jeunes gens de 15 à 20 ans. Ils appartenaient pour la plupart au lumpenprolétariat qui, dans toutes les grandes villes, constitue une masse nettement distincte du prolétariat industriel, pépinière de voleurs et de criminels de toute espèce, vivant des déchets de la société, individus sans métier avoué, rôdeurs, gens *sans aveu et sans feu*¹, différents selon le degré de culture de la nation à laquelle ils appartiennent, ne démentant jamais le caractère de lazzaroni. Étant donné que le Gouvernement provisoire les recrutait tout jeunes, ils étaient tout à fait influençables et capables des plus hauts faits d'héroïsme et de l'abnégation la plus exaltée, comme des actes de banditisme les plus crapuleux et de la vénalité la plus infâme. Le Gouvernement provisoire les payait à raison de 1 f 50 par jour, c'est-à-dire les achetait. Il leur donnait un uniforme particulier, c'est-à-dire qui les distinguait extérieurement de la blouse. Comme chefs, ou bien on leur attachait des officiers pris dans l'armée permanente, ou bien ils élisaient eux-mêmes de jeunes fils de bourgeois dont les rodomontades sur la mort pour la patrie et le dévouement à la République les séduisaient².

C'est ainsi qu'il y avait face au prolétariat de Paris une armée tirée de son propre milieu³, forte de 24 000 hommes, jeunes, robustes, pleins de témérité. Le prolétariat salua de ses vivats la garde mobile au cours de ses marches à travers Paris. Il reconnaissait en elle ses combattants d'avant-garde sur les barricades. Il la considérait comme la garde prolétarienne en opposition avec la garde nationale bourgeoise. Son erreur était pardonnable (pp. 34-35)

voise la constitution, dès le 25 février 1848, de la **garde nationale mobile** dont on sait qu'elle jouera un rôle décisif dans les combats de juin aux côtés des forces répressives de l'ordre bourgeois.

Nous renvoyons sur cette question précise à la « note sur la garde nationale mobile » de notre précédent fascicule.

¹ L'expression française « *sans feu et sans aveu* » est employée par Marx dans l'original allemand. Elle se trouve curieusement inversée dans la traduction qui nous sert de référence.

² Ce passage reprend le commentaire qui avait paru au moment des faits dans *La nouvelle Gazette Rhénane* du 29 juin 1848 sous la signature d'Engels (l'article intitulé « Le 25 juin » se trouve aux pages 175-179 du recueil « La nouvelle gazette rhénane » publié en 1963 par les Éditions sociales). Nous renvoyons sur ce point au chapitre 3.6 de notre précédent fascicule 15.

³ Observons bien cette formulation : elle trahit l'hésitation de Marx sur le caractère prolétarien ou non de ces recrues décrites d'abord comme appartenant « à une masse distincte du prolétariat industriel ».

Rappelons ici que la qualification extrêmement sévère de Marx (« des gens sans feu et sans aveu ») doit être nuancée.

Sans doute s'agissait-il d'une population turbulente et indisciplinée, et son encadrement militaire ne s'est du reste pas déroulé sans heurts, mais plusieurs études ont montré qu'elle ne méritait pas d'être abruptement dissociée de la classe ouvrière elle-même¹. Rémy Gossez² souligne notamment le jeune âge de ces travailleurs, la précarité de leurs emplois et très souvent leur état de subordination au titre d'apprentis. Quant à Pierre Gaspard³, il insiste lui aussi sur la ligne de partage entre, d'une part, « les ouvriers les plus anciens, les plus enracinés dans leur métier et dans leur ville » et, d'autre part, « les travailleurs les plus jeunes, moins imprégnés pour cette raison des traditions, de l'idéologie et des doctrines du mouvement ouvrier ». L'engagement dans la garde mobile a représenté pour eux une chance de sortir de leur état de précarité : « en s'engageant dans la mobile, qui leur assurait une solde, mais aussi un toit et un idéal, ils furent naturellement conduits à soutenir une république qui les payait », écrit Gaspard⁴.

*

La **troisième occurrence**, relisons-la :

Tandis que son parti avait assez d'intelligence pour attribuer l'importance croissante de Bonaparte aux circonstances, celui-ci croyait la devoir seulement à la vertu magique de son nom et à sa perpétuelle caricature de Napoléon. Chaque jour, il devenait plus entreprenant. Aux pèlerinages à Saint-Léonard et à Wiesbaden il opposa ses tournées en France. Les bonapartistes avaient si peu confiance dans l'effet magique de sa personne qu'ils lui expédiaient partout comme claqueurs des gens de la Société du Dix-Décembre, de cette organisation du lumpenprolétariat parisien, par trains et chaises de poste bondés. Ils mettaient dans la bouche de leur marionnette des discours qui, selon l'accueil dans les différentes villes, proclamaient ou que la résignation républicaine, ou que la ténacité persévérante était la devise électorale de la politique présidentielle. Malgré toutes les manœuvres, ces voyages n'étaient rien moins que des tournées triomphales. (page 95)

visé **la société** de propagande bonapartiste dite du **Dix-Décembre** en mémoire de l'élection, le 10 décembre 1848, de Louis Bonaparte à la présidence de la République.

On y reviendra en détail dans un prochain fascicule consacré au *18 brumaire de Louis Bonaparte*.

Non seulement Marx confirmera en 1852 le rôle déterminant du *lumpenprolétariat* dans cette association :

Sous le prétexte de fonder une société de bienfaisance, on avait organisé le lumpenprolétariat parisien en sections secrètes, mis à la tête de chacune d'entre elles des agents bonapartistes, la société elle-même étant dirigée par un général bonapartiste. A côté de « roués » ruinés, aux moyens d'existence douteux et d'origine également douteuse, d'aventuriers et de déchets corrompus de la bourgeoisie, on y trouvait des vagabonds, des soldats licenciés, des forçats sortis du bagne, des galériens en rupture de ban, des filous, des charlatans, des lazzaroni, des pickpockets, des escamoteurs, des joueurs, des souteneurs, des tenanciers de maisons publiques, des portefaix, des écrivassiers, des joueurs d'orgue, des chiffonniers, des rémouleurs, des rétameurs, des mendiants, bref, toute cette masse confuse, décomposée, flottante, que les Français appellent la bohème. C'est avec ces éléments qui lui étaient proches que Bonaparte constitua le corps de la société du Dix-Décembre.

mais il identifiera le personnage de Bonaparte lui-même à cette méprisable coterie d'intrigants et de gredins :

Ce Bonaparte, qui s'institue le chef du lumpenprolétariat, qui retrouve là seulement, sous une forme multipliée, les intérêts qu'il poursuit lui-même personnellement,

¹ La formulation de Marx est du reste ambiguë dans la mesure où ces jeunes gens sont non moins présentés comme une « partie des prolétaires » opposée à « l'autre partie ».

² Rémy Gossez, « Diversité des antagonismes sociaux vers le milieu du XIXe siècle », Revue économique, vol. 7, n° 3, (mai 1956), pp. 439-458

³ Pierre Caspard, « Aspects de la lutte des classes en 1848 : le recrutement de la garde nationale mobile », Revue historique, N° 511 de juillet septembre 1974, PUF, pp. 81-106

⁴ Op.cit., page 106

qui, dans ce rebut, ce déchet, cette écume de toutes les classes de la société, reconnaît la seule classe sur laquelle il puisse s'appuyer sans réserve, c'est le vrai Bonaparte, le Bonaparte sans phrase. Vieux roué retors, il considère la vie des peuples, leur activité civique comme une comédie au sens le plus vulgaire du mot, comme une mascarade, où les grands costumes, les grands mots et les grandes poses ne servent qu'à masquer les canailleries les plus mesquines¹.

4. Une évocation du phénomène napolitain des **lazzaroni**

« (...) des vagabonds, des soldats licenciés, des forçats sortis du bagne, des galériens en rupture de ban, des filous, des charlatans, des lazzaroni, des pickpockets, des escamoteurs, des joueurs, des souteneurs, des tenanciers de maisons publiques, des portefaix, des écrivassiers, des joueurs d'orgue, des chiffonniers, des rémouleurs, des rétameurs, des mendiants », a-t-on lu dans l'énumération précédente extraite du 18 Brumaire, et parmi elle, le terme de **lazzaroni**.

Cette appellation inspirée du personnage biblique de Lazare désigne un phénomène social typique de l'Italie méridionale, de **Naples en particulier**. Les populations qu'elle évoque partagent avec celles du lumpenprolétariat des pays industrialisés deux caractéristiques. D'abord la marginalité sociale et la pauvreté même si, en l'absence d'un appareil industriel, on ne peut vraiment parler ici de sous-prolétariat. Ensuite et surtout, une réelle capacité d'intervention politique confortée dans le cas napolitain par la présence d'une organisation criminelle fortement organisée, à savoir la **Camorra**.

Comme animés par une sorte de haine de la démocratie, les lazzaroni et leur direction mafieuse ont toujours choisi de soutenir les pouvoirs autoritaires en place.

Ce fut le cas à **Naples en mai 1848**.

Après le soulèvement de Palerme le 12 janvier 1848, Ferdinand II des Deux Siciles avait été contraint d'accorder une constitution d'inspiration libérale², ce qu'il concéda de mauvaise grâce le 29 janvier. La mise en œuvre des réformes ne va cependant pas tarder à opposer le parlement au monarque. La tension entre les deux camps prend une tournure armée dans la nuit du 14 au 15 mai 1848, la veille de la rentrée parlementaire : d'un côté, la garde nationale bourgeoise dresse des barricades pour défendre le parlement ; de l'autre, le roi mobilise ses troupes et les mercenaires suisses à son service. L'affrontement donnera lieu à d'effroyables massacres dans une ville abandonnée à la fureur des lazzaroni qui se livrent sans retenue au pillage et au meurtre.

Engels relate ainsi les événements :

Cet acte³ du prolétariat en guenilles de Naples décida de la défaite de la révolution. La garde suisse, les troupes napolitaines, les lazzaroni se ruèrent de conserve sur les défenseurs des barricades. Les palais de la rue de Tolède balayés par la mitraille, s'effondrèrent sous les boulets de canon des soldats; la bande des vainqueurs en furie se précipita dans les maisons, égorga les hommes, embrocha les enfants, viola les femmes pour ensuite les assassiner, pilla tout et livra aux flammes les demeures ravagées.

Les lazzaroni se montrèrent les plus cupides, les Suisses les plus brutaux. Il est impossible de décrire les infamies, les cruautés qui accompagnèrent la victoire des mercenaires des Bourbons, bien armés et quatre fois supérieurs en nombre, et des lazzaroni, de tout temps sanfedistes⁴, sur la garde nationale de Naples presque exterminée.

¹ K. Marx, *Le 18 brumaire de Louis Bonaparte*, page 65 de l'édition de 1969, Editions Sociales, Coll. « Classiques du Marxisme », numérisée par le site de Jean-Marie Tremblay « Les classiques des sciences sociales ».

² Une revendication ancienne en vérité, qui datait du congrès de Vienne et qui avait déjà été portée par les soulèvements des carbonari de 1820-1821 et ceux de 1837.

³ A savoir son ralliement au camp des forces royalistes. L'article d'Engels a paru sous le titre « Le dernier exploit de la Maison de Bourbon » dans le numéro du 1er juin 1848 de la *Nouvelle Gazette rhénane* (Éditions sociales, Paris 1963, tome 1, pp. 38-43)

⁴ Le *sanfedisme* (de l'italien *santa fede*, sainte foi) était un mouvement de soutien aux régimes théocratiques et absolutistes en Italie. Il s'était constitué en 1799 à l'initiative du cardinal F. Ruffo pour défendre la dynastie des Bourbon et l'Église contre les républicains napolitains alliés aux troupes françaises du Directoire entre 1796 et 1800. La répression contre l'éphémère République napolitaine (dite République parthénopeenne) après sa défaite en juin 1799 avait donné lieu à de terribles massacres auxquels les lazzaroni hostiles aux républicains avaient pris une large part.

5. Un survol des emplois du vocable après 1850

A l'exception du *18 Brumaire* que Marx publie en 1852, la plupart des emplois du terme *lumpenproletariat* se trouvent dans les écrits d'Engels et ils ne sont à vrai dire pas nombreux.

D'octobre 1851 à décembre 1852, Engels va publier dans le *New York Herald Tribune*¹ une série de vingt articles sur les révolutions allemandes et austro-hongroises de 1848-1849. Ces articles seront réunis sous le titre *Revolution et Contre-révolution en Allemagne*, un ouvrage que l'on peut tenir pour l'équivalent des *Luttes de classes en France* dans le domaine allemand. Or, aucune de ces analyses ne requiert la notion.

On la rencontre, par contre, dans deux textes contemporains du *Dix-huit brumaire*, parus dans la *Neue Rheinische Zeitung. Revue*, le premier, en mars-avril 1850, sous le titre « La Campagne pour la Constitution du Reich » et le second, en novembre 1850, sous le titre « La guerre des paysans ».

L'unique occurrence présente dans « La Campagne pour la Constitution du Reich² » est assez brève. Elle intervient dans **le récit de l'insurrection manquée d'Elberfeld en mai 1849**, un échec causé par l'indétermination de la petite bourgeoisie, par les résistances, par l'inertie du moins, de la bourgeoisie de la ville, par la faiblesse de la composante ouvrière du mouvement et enfin par la vénalité des éléments du *lumpenproletariat* présents dans l'action :

Le prolétariat, uni dans le combat, se divisa dès qu'apparurent les hésitations du comité de sécurité et de la petite bourgeoisie. Les artisans, les ouvriers d'usine proprement dits, une partie des tisseurs de soie étaient résolument pour le mouvement, mais eux, le cœur du prolétariat, n'avaient presque pas d'armes. Les teinturiers en rouge, classe d'ouvriers robustes et bien payés, incultes et donc réactionnaires comme toutes les catégories d'ouvriers dont le travail demande plus de force corporelle que d'habileté, furent dès les premiers jours tout à fait indifférents. Seuls de tous les travailleurs industriels, ils continuèrent à travailler pendant les barricades, sans se laisser déranger. Le *Lumpenproletariat* enfin fut comme partout vénal dès le deuxième jour du mouvement, réclamant le matin au comité de sécurité des armes et une solde, se laissant acheter l'après-midi par la grande bourgeoisie pour, le soir, protéger ses immeubles ou défoncer les barricades. Il était dans son ensemble du côté de la bourgeoisie qui le payait le mieux et avec l'argent de qui il fit la bombe pendant la durée de l'insurrection³.

L'expérience personnelle d'Engels au cours de ce soulèvement d'Elberfeld explique que son jugement sur le *lumpenproletariat* ne changera pas.

Il le répétera dans la préface de 1870 à la réédition de « La guerre des paysans⁴ » :

Le Lumpenproletariat, cette lie d'individus corrompus de toutes les classes, qui a son quartier général dans les grandes villes est, de tous les alliés possibles, le pire. Cette racaille est absolument vénale et impudente. Quand les ouvriers français mettaient sur les maisons, pendant les révolutions, l'inscription : « Mort aux voleurs ! » et qu'ils en fusillaient même plus d'un, ce n'était certes pas par enthousiasme pour la propriété, mais bien avec la conscience qu'il fallait, avant tout, se

¹ Il publie sous le nom de Marx, avec le souci d'apporter une aide financière à son ami (et à sa famille) en grande détresse à cette époque.

² Les divers soulèvements qui eurent lieu en Prusse rhénane et surtout en Allemagne du Sud en soutien du parlement de Frankfurt et de la Constitution de mars 1849 marquent la fin des événements révolutionnaires en Allemagne.

³ Fr. Engels, « La campagne pour la constitution du Reich », in *La révolution démocratique bourgeoise en Allemagne*, Éditions sociales, Paris 1951 pp. 129-130.

⁴ Cette préface sera suivie d'un complément en juillet 1874. Les mentions relatives au *lumpenproletariat* dans le corps même du texte sont de caractère plus historique. Le regard porté par Engels sur le vagabondage du début du 16^e siècle est par conséquent moins accusateur. Il écrit par exemple, parlant explicitement du *lumpenproletariat* (« cette racaille que l'on trouve même aux degrés les plus bas du développement des villes ») : « Il ne faut pas oublier qu'une grande partie de cette classe, surtout l'élément des villes, possédait encore, à l'époque, un fonds considérable de saine nature paysanne, et était loin d'avoir atteint le degré de vénalité et de dépravation de la racaille civilisée moderne. ». (Engels, « La guerre des paysans », in *La révolution démocratique bourgeoise en Allemagne*, Éditions sociales, Paris 1951, page 34)

débarrasser de cette bande¹. Tout chef ouvrier qui emploie ces vagabonds comme défenseurs, ou qui s'appuie sur eux, prouve qu'il n'est qu'un traître au mouvement².

On tiendra compte qu'à cette date, Engels et Marx se trouvent engagés dans une lutte frontale au sein de la première Internationale contre **Bakounine** et ses partisans aux yeux de qui les couches sociales déclassées constituaient un authentique ferment révolutionnaire.

Voici, à titre de document, ce que Michel Bakounine écrit à ce propos dans un texte de 1872 intitulé « Fragment, formant suite de *L'Empire Knouto-Germanique* ». Bakounine parle ici de ce qu'il appelle **la fleur du prolétariat** :

« (...) par ce mot je n'entends pas, comme le font les marxistes³, la couche supérieure, la plus civilisée et la plus aisée du monde ouvrier, cette couche d'ouvriers quasi-bourgeois dont ils veulent précisément se servir pour constituer *leur quatrième classe gouvernementale*, et qui est vraiment capable d'en former une, si l'on n'y met ordre dans l'intérêt de la grande masse du prolétariat, parce que, avec son bien-être relatif et quasi-bourgeois, elle ne s'est par malheur que trop profondément pénétrée de tous les préjugés politiques et sociaux et des étroites aspirations et prétentions des bourgeois. On peut dire que cette couche est la moins socialiste, la plus individualiste dans tout le prolétariat.

Par *fleur du prolétariat*, j'entends surtout cette grande masse, ces millions de non-civilisés, de déshérités, de misérables et d'analphabètes que M. Engels et M. Marx prétendent soumettre au régime paternel d'un *gouvernement très fort*, sans doute pour leur propre salut, comme tous les gouvernements n'ont été établis, on le sait, que dans le propre intérêt des masses. Par fleur du prolétariat, j'entends précisément cette chair à gouvernement éternelle, *cette grande canaille populaire*⁴, qui, étant à peu près vierge de toute civilisation bourgeoise, porte en son sein, dans ses passions, dans ses instincts, dans ses aspirations, dans toutes les nécessités et les misères de sa position collective, tous les germes du socialisme de l'avenir, et qui seule est assez puissante aujourd'hui pour inaugurer et pour faire triompher la Révolution sociale⁵. »

Un dernier mot pour souligner que la catégorie sociale de *lumpenprolétariat* a toujours été sous la plume de Marx et d'Engels, une catégorie fondamentalement **politique** sans égard quasiment pour sa dimension sociologique, au sens d'une investigation de détail pour le moins empathique, même si objective et rigoureuse. L'important à leurs yeux réside dans la capacité **d'auto-organisation** des travailleurs et leur capacité de résistance dans le combat **politique** contre tout ce qui peut entraver cette lutte émancipatrice nécessairement **organisée**.

¹ Dans son récit de 1849 intitulé *Prologue d'une révolution*, Louis Ménard insiste sur la stricte surveillance des propriétés par les hommes de Caussidière : « Il fut merveilleusement secondé dans cette tâche par l'abnégation et le zèle infatigable du Peuple des barricades et surtout des Montagnards et autres sectionnaires des sociétés secrètes, qu'il cherchait à organiser en une garde révolutionnaire. Des hommes en haillons veillaient autour des maisons des riches et faisaient partout respecter la sûreté individuelle et la propriété. Jamais les crimes et les délits ne furent plus rares que sous cette police populaire » (page 56 de l'édition « au Bureau du Peuple » numérisée par Gallica). De son côté, Garnier-Pagès décrit l'étonnement de la bourgeoisie devant le respect de l'ordre durant ces journées révolutionnaires : « On voyait, écrit-il, le pauvre défendre la propriété du riche. La banque de France était gardée par des ouvriers en blouse, le Trésor public par l'honneur public ! » (Louis-Antoine Garnier-Pagès, *Histoire de la Révolution de 1848*, 2^e édition, chez Pagnerre, libraire-éditeur, Paris 1866, tome 2, page 301).

² Op.cit., pp. 16-17.

³ Cette appellation fournit l'occasion de signaler que le vocable « marxiste » a d'abord été le fait des adversaires de Marx, en particulier des partisans de Bakounine.

⁴ Bakounine ajoute ici cette note de bas de page : « MM. Marx et Engels la désignent ordinairement par ce mot à la fois méprisant et pittoresque, *Lumpen-Proletariat*, le « prolétariat déguenillé », les *gueux*. »

⁵ Michel Bakounine, « L'empire knouto-germanique et la révolution sociale » (1871), *Œuvres*, éditions de James Guillaume, Stock, Paris 1910, tome VI, page 414 (en ligne sur Wikisource).

2.2. Note sur l'aristocratie financière

Sources :

- Jean Bouvier, *Les Rothschild, Histoire d'un capitalisme familial*, Editions Complexe, Paris 1992.
- L. Grippon-Lamotte, *Historique du réseau des chemins de fer français*, Issoudun, 1904 (disponible sur le site du Conservatoire numérique des Arts & Métiers¹).
- Albert Mathiez, « Le Banquier Perrégaux », *Annales révolutionnaires*, tome XI, n° 2, mars-avril 1920, pp. 242-252.
- Albert Mathiez, « Encore le banquier Perrégaux », *Annales révolutionnaires*, tome XII, N° 3, mars-juin, 1920, pp. 237-243.
- Nicolas Stoskopf, « Qu'est-ce que la haute banque parisienne au XIXe siècle ? (disponible sur le site de « L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL »).
- Jacques-Marie Vaslin, « Le siècle d'or de la rente perpétuelle française », in *Le Marché financier français au XIXème siècle*, sous la direction de Georges Gallais-Hamonne, vol II, pp. 117-209, Publications de la Sorbonne, Paris, 2007.

*

Marx établit, rappelons-le, au tout début des *Luttes des classes en France*, le constat suivant :

Après la révolution de Juillet, lorsque le banquier libéral Laffitte conduisit en triomphe son compère le duc d'Orléans à l'Hôtel de Ville, il laissa échapper ces mots: « Maintenant, le règne des banquiers va commencer. ». Laffitte venait de trahir le secret de la révolution.

Ce n'est pas la bourgeoisie française qui régnait sous Louis-Philippe, mais une fraction de celle-ci : banquiers, rois de la Bourse, rois des chemins de fer, propriétaires de mines de charbon et de fer, propriétaires de forêts et la partie de la propriété foncière ralliée à eux, ce que l'on appelle l'aristocratie financière. Installée sur le trône, elle dictait les lois aux Chambres, distribuait les charges publiques, depuis les ministères jusqu'aux bureaux de tabac.²

L'expression d' « aristocratie financière » ne réclame, il semble, aucun commentaire particulier. On comprend qu'il s'agit des puissances de l'argent.

Elle n'est toutefois par elle-même intelligible qu'à demi. S'agit-il, en effet, d'une noblesse, même si particulière, au sens de l'Ancien régime ? S'agit-il d'une fraction de la bourgeoisie, la bourgeoisie d'affaires, disons, anoblée sous l'Empire et par alliances³ ?

¹ A l'adresse <http://cnum.cnam.fr>. L'intérêt de cette étude, outre la précision des données, est de fournir nombre de documents officiels, dont le compte rendu des débats dans les diverses Assemblées.

² K. Marx, *Les luttes de classes en France*, page 23 de l'édition électronique disponible sur le site de Jean-Marie Tremblay (Coll. « Classiques des sciences sociales »).

³ Il est vrai qu'à partir de la Restauration et de la reconnaissance par la Charte de 1814 de la noblesse d'Empire, cet ordre d'Ancien Régime, s'il retrouve un certain statut officiel, va perdre de sa cohérence sociale avec les anoblissements de circonstance dus à la fortune et la multiplication des usurpations de titres. Pour un aperçu sur certains aspects de la recomposition de la noblesse après la révolution de 1789, on consultera l'étude de Michel Bruguière « L'aristocratique descendance des affairistes de la Révolution », in: *Les noblesses européennes au XIXe siècle*. Actes du colloque de Rome, 21-23 novembre 1985. Rome : École Française de Rome, 1988. pp. 105-120. (*Publications de l'École française de Rome*, 107). L'article est disponible sur le site de Persée à l'adresse www.persee.fr.

L'appellation trouve son emploi sous la monarchie de Juillet pour désigner une élite perçue comme nouvelle car fondée non plus sur « le sang » mais sur la fortune. On la rencontre dans la presse ouvrière, sous la plume, par exemple, des rédacteurs de *L'Echo de la Fabrique* où l'on peut lire, dans un article du 9 juin 1833 intitulé « Du progrès social » : « Aujourd'hui, les classes inférieures, ce sont les prolétaires. L'aristocratie financière et bourgeoise les exploite, comme les maîtres exploitaient les esclaves, comme la noblesse exploitait ses vassaux¹. ».

Cette note se propose d'apporter diverses précisions sur le sujet.

Nous disposons dans cette perspective d'une accroche immédiate en la personne du banquier Jacques Laffitte que Marx désigne nommément, nous l'avons lu, comme le parangon de la puissance financière sous la monarchie de Juillet.

*

1. Une carrière exemplaire

Jacques Laffitte² (1767-1844) est né d'une famille modeste : son père était charpentier. Engagé en 1788 comme simple commis au service du banquier d'origine suisse Jean-Frédéric Perrégaux, il en devient pleinement l'associé en 1806 avant d'être son exécuteur testamentaire. Son établissement est l'une des premières banques de Paris au début du siècle. En janvier 1809, il siège parmi les régents de la Banque de France qu'il présidera à la chute de l'Empire de 1814 à 1820. Il s'est alors constitué une fortune considérable.

Il entreprend dès 1815 une carrière politique. Orléaniste de la première heure, il jouera un rôle central dans les événements de juillet 1830. De novembre 1830 à mars 1831, il occupe la fonction de ministre des Finances et de président du Conseil. Après son remplacement par Casimir Perier, un autre banquier, il siègera dans l'opposition dynastique. La fin de sa vie est marquée par des revers de fortune. Il ne parvient pas moins à fonder en 1837 la *Caisse générale du Commerce et de l'Industrie*, une société en commandite par actions qui annonce les futures grandes sociétés de crédit.

Ce qui est remarquable dans cette biographie, c'est **l'étroite alliance des univers de la finance et de la politique**. Outre ses fonctions de ministre et de chef de gouvernement, c'est, en effet, le banquier Jacques Laffitte qui, en 1814, avance les fonds pour payer la contribution de guerre exigée par les Prussiens; c'est à lui que Napoléon confie sa fortune après sa défaite; c'est lui encore qui, en 1818, sauve de la faillite la Bourse de Paris.

Tout aussi remarquable, du reste, avait été la connivence, pendant les années de tourmente révolutionnaire, entre **Jean-Frédéric Perrégaux**³ et la direction du Comité de Salut Public dont on peut dire qu'il a été le banquier de confiance⁴. On lui confiera notamment la mission de poursuivre les faussaires en assignats en France et sur les places financières étrangères. Malgré plusieurs dénonciations, malgré la découverte dans les papiers de Danton de documents attestant ses relations avec les milieux d'affaires londoniens et tout particulièrement son rôle déstabilisateur dans le financement des Hébertistes, il ne sera jamais inquiété et il jouera un rôle important dans le coup d'Etat du 18 Brumaire⁵, ce qui lui vaudra tous les honneurs⁶.

¹ L'ensemble des archives de cette publication ouvrière est disponible sur le site « L'Echo de la Fabrique et petite presse ouvrière lyonnaise des années 1831-1835 » à l'adresse « echo-fabrique.ens-lyon.fr ». On trouve bien sûr l'expression, et abondamment, à côté d'autres comme celles de « féodalité financière » et d'« aristocratie d'argent », dans l'ouvrage du fouriériste antisémite Alphonse Toussenel, *Les Juifs, rois de l'époque : histoire de la féodalité financière* (Paris, 1845, Librairie de l'école sociétaire).

² Source : base de données des députés français depuis 1789, sur le site de l'Assemblée nationale à l'adresse www.assembleenationale.fr.

³ Dont le patronyme s'orthographe aussi bien « Perregaux », sans accent.

⁴ Perrégaux, explique Mathiez, avait été chargé par le Comité de Salut Public de récupérer les créances françaises dans les banques des pays neutres, dont la Suisse. Il a été « la cheville ouvrière du système financier par le moyen duquel le Comité de Salut Public avait espéré solder les immenses achats de vivres et de matières premières qu'il avait dû faire à l'étranger. » (article cité, tome XII, page 240).

⁵ Dont il est « l'un des commanditaires », écrit Mathiez (article cité, tome XI, page 242).

⁶ Il est inhumé au Panthéon.

2. la Haute Banque

On réserve ce terme de « haute banque » pour désigner un réseau d'établissements bancaires fondés sur des fortunes privées¹ et actifs sur la place de Paris pendant la monarchie de Juillet.

La plupart des maisons financières que réunit cette **élite bancaire** partagent **deux caractéristiques**. D'un côté, elles sont établies sur une base familiale². D'un autre côté, elles opèrent dans le cadre d'affaires très importantes à la fois sur les marchés internationaux et dans leurs relations avec l'Etat³.

Des **exemples** parmi une vingtaine de cette catégorie à Paris : la banque Perrégaux-Laffitte et Cie, celle des frères Emile et Isaac Pereire⁴, de Casimir Perier⁵, des Mallet⁶, des Hottinguer⁷, des Seillière⁸, et bien sûr, car surdimensionnée, la banque de James de Rothschild.

3. Enrichissement (1) : la dette publique

L'enrichissement de ces maisons de banque s'est d'abord accompli à travers leurs activités marchandes dans le grand négoce international.

Mais à côté (ou à l'occasion) de ces fonctions de commerce organiques, disons, ces établissements n'ont eu d'autre stratégie constante que de **s'adosser fermement à l'appareil d'Etat** qui leur offre une source de profits considérables, que ce soit sous formes de commandes, notamment pour l'armée, sous formes d'emprunts ou encore sous formes d'adjudications diverses.

Nous nous intéresserons à **deux domaines d'enrichissement** particulièrement significatifs de la période : les emprunts d'Etat et les chemins de fer.

Les emprunts d'Etat ?

C'est sur cet aspect que Marx insiste d'emblée dans *Les Luttes de classes en France*. Rappelons ce passage souvent cité en raison de ses accents d'actualité :

La pénurie financière mit, dès le début, la monarchie de Juillet sous la dépendance de la haute bourgeoisie et cette dépendance devint la source inépuisable d'une gêne financière croissante. Impossible de subordonner la gestion de l'État à l'intérêt de la production nationale sans établir l'équilibre du budget, c'est-à-dire l'équilibre entre les dépenses et les recettes de l'État. Et comment établir cet équilibre sans réduire le train de l'État, c'est-à-dire sans léser des intérêts qui étaient autant de soutiens du système dominant, et sans réorganiser l'assiette des impôts, c'est-à-dire sans rejeter une notable partie du fardeau fiscal sur les épaules de la grande bourgeoisie elle-même?

¹ Ce qui les distingue des sociétés anonymes par actions qui se développeront dans la seconde moitié du 19^e siècle sur le modèle de la *Société Générale*, la première vraie banque anonyme d'affaires créée à Bruxelles en 1822.

² Ce qui n'empêche pas ces maisons de gérer aussi bien les fortunes de relations proches. L'important à noter est qu'elles ne sont pas des sociétés par actions et ne sont donc pas soumises à la bourse.

³ Pour le détail, on se reportera à l'étude de Nicolas Stoskopf « Qu'est-ce que la haute banque parisienne au XIX^e siècle ».

⁴ Emile Pereire sera jusqu'en 1831 un saint-simonien actif et comme tel persuadé du rôle civilisateur des « flux » (ceux de l'argent) et des communications (celles des canaux et des chemins de fer). Il fondera en 1852, en pleine rivalité avec Rothschild, la société anonyme d'affaires dite « Société Générale du Crédit Mobilier » qui recevra aussitôt l'appui de Napoléon III.

⁵ La fortune des Perier date de l'Ancien régime. Casimir Perier a été, avec Jacques Laffitte, étroitement associé au coup d'Etat du 18 brumaire. Comme Laffitte, il entre dans la carrière politique dès 1817 et lui succède en mai 1831 au poste de président du Conseil qu'il exerce avec une autorité hautaine. Il est emporté le 12 mai 1832 par l'épidémie de choléra qui sévit à Paris.

⁶ Une famille de banquiers suisses établis en France. Guillaume Mallet a été l'un des actionnaires fondateurs de la Banque de France en 1800.

⁷ Lui aussi d'origine suisse, Jean-Conrad Hottinguer sera fait baron d'Empire par Napoléon Ier.

⁸ Fondée sous l'Empire, cette maison s'est d'abord spécialisée dans la fourniture de munitions pour l'Etat avant de se livrer à de grandes opérations financières.

L'endettement de l'État était, bien au contraire, d'un intérêt direct pour la fraction de la bourgeoisie qui gouvernait et légiférait au moyen des Chambres. C'était précisément le déficit de l'État, qui était l'objet même de ses spéculations et le poste principal de son enrichissement. A la fin de chaque année, nouveau déficit. Au bout de quatre ou cinq ans, nouvel emprunt. Or, chaque nouvel emprunt fournissait à l'aristocratie une nouvelle occasion de rançonner l'État, qui, maintenu artificiellement au bord de la banqueroute, était obligé de traiter avec les banquiers dans les conditions les plus défavorables. Chaque nouvel emprunt était une nouvelle occasion de dévaliser le public qui place ses capitaux en rentes sur l'État, au moyen d'opérations de Bourse, au secret desquelles gouvernement et majorité de la Chambre étaient initiés. En général, l'instabilité du crédit public et la connaissance des secrets d'État permettaient aux banquiers, ainsi qu'à leurs affiliés dans les Chambres et sur le trône, de provoquer dans le cours des valeurs publiques des fluctuations insolites et brusques dont le résultat constant ne pouvait être que la ruine d'une masse de petits capitalistes et l'enrichissement fabuleusement rapide des grands spéculateurs. Le déficit budgétaire étant l'intérêt direct de la fraction de la bourgeoisie au pouvoir, on s'explique le fait que le budget extraordinaire, dans les dernières années du gouvernement de Louis-Philippe, ait dépassé de beaucoup le double de son montant sous Napoléon¹, atteignant même près de 400 millions de francs par an, alors que la moyenne de l'exportation globale annuelle de la France s'est rarement élevée à 750 millions de francs. En outre, les sommes énormes passant ainsi entre les mains de l'État laissaient place à des contrats de livraison frauduleux, à des corruptions, à des malversations et à des escroqueries de toute espèce. Le pillage de l'État en grand, tel qu'il se pratiquait au moyen des emprunts, se renouvelait en détail dans les travaux publics. Les relations entre la Chambre et le gouvernement se trouvaient multipliées sous forme de relations entre les différentes administrations et les différents entrepreneurs².

La technique de l'emprunt d'Etat consiste pour ce dernier à collecter des ressources financières en échange d'une espèce de reconnaissance de dette que l'on nomme une **rente**. Celle-ci assure à son propriétaire (le rentier) la possession d'un titre négociable en bourse et un revenu fixe garanti (la rente ou, de manière plus technique, les *arrérages*). Son avantage pour l'Etat est de lui permettre de faire face à des dépenses (en principe) extraordinaires³ ; elle est de toute façon financée par l'impôt. L'avantage pour le banquier ou (le plus souvent) pour le syndicat de banques qui obtient la souscription de l'emprunt est notamment de disposer de titres cédés par l'Etat **bien en dessous de leur valeur nominale** : la rente de 100 francs était, en effet, le plus souvent attribuée pour un moindre prix, à hauteur, par exemple, de 75 ou de 65 francs, ce qui portait l'intérêt bien au delà de 5 %⁴.

¹ Les guerres du 1^{er} Empire étaient, il est vrai, « autofinancées » par les prélèvements fiscaux opérés sur les vaincus. Napoléon avait institué une structure spéciale, la *Caisse du Domaine extraordinaire*, chargée de gérer ces sommes en dehors de tout contrôle. (Jacques-Marie Vaslin, art.cit., page 145).

² Op.cit., page 24

³ Pour faire face, par exemple, aux réparations financières exigées par les puissances victorieuses de 1815 et à l'entretien de leurs troupes sur le territoire français, ou pour réunir, en 1825, le fameux « milliard » des émigrés.

⁴ Jacques Laffitte lui-même décrit le mécanisme en ces termes : « (les gouvernements) émettent des billets ou rentes portant la mention d'un capital fixe, et d'un intérêt fixe aussi. C'est par exemple 100 fr. pour le capital, 5 fr. pour l'intérêt. Mais tandis qu'ils mentionnent le capital de 100 fr., comme s'ils l'avaient reçu en effet, ils n'ont touché en réalité qu'une somme beaucoup moindre, quelquefois 55, 65, 75, comme on l'a vu lors de nos premiers emprunts. (...) quoique le titre porte invariablement 100 fr. de capital et 5 fr. d'intérêt, néanmoins si le capital réel, compté en échange du titre, est 50 fr., l'intérêt réel est à 10 pour % ; si le capital est 75, l'intérêt réel est à 6 2/3 pour % ». (Jacques Laffitte, *Réflexions sur la réduction de la rente et sur l'état du crédit*, Ed. Galerie de Bossange Père, Paris 1824, page 21 de l'édition numérisée par Google). Sous un angle critique, on lira les commentaires de Proudhon dans son *Manuel du spéculateur à la bourse*, notamment page 174 (de la quatrième édition, numérisée par Gallica) où il fournit le détail des sommes auxquelles ont été cédées les diverses rentes de 1816 à 1855. La rente à 5 % du 1^{er} mai 1816 (titrée nominalement à 100 francs) est cédée à 57,26 fr, ce qui porte l'intérêt à 8,73 % !

Il s'agit d'une pratique ancienne même si elle a été entravée dans les siècles précédents par les interdits théologiques de l'Église catholique romaine sur la pratique du prêt et de l'usure¹.

Mais il s'agit de bien davantage que d'une technique budgétaire. Cette pratique établit en effet **une véritable alliance fonctionnelle entre l'appareil d'Etat et l'appareil bancaire**.

Marx et Engels en parlent même dans *L'Idéologie allemande* comme d'un véritable **rapport d'appropriation**. L'occasion se présente ici de rappeler brièvement ce qu'ils écrivent à ce sujet, sachant que le développement intervient dans un chapitre consacré de manière plus générale aux « Rapports de l'Etat et du droit avec la propriété » :

C'est à cette propriété privée moderne que correspond l'Etat moderne, dont les propriétaires privés ont fait peu à peu acquisition par les impôts, qui est entièrement tombé entre leurs mains par le Système de la dette publique et dont l'existence dépend exclusivement, par le jeu de la hausse et de la baisse des valeurs d'Etat à la Bourse, du crédit commercial que lui accordent les propriétaires privés, les bourgeois. Du seul fait qu'elle est une classe et non plus un ordre, la bourgeoisie est contrainte de s'organiser sur le plan national, et non plus sur le plan local, et de donner une forme universelle à ses intérêts communs. Du fait que la propriété privée s'est émancipée de la communauté, l'Etat a acquis une existence particulière à côté de la société civile et en dehors d'elle ; mais cet Etat n'est pas autre chose que la forme d'organisation que les bourgeois se donnent par nécessité, pour garantir réciproquement leur propriété et leurs intérêts, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur².

Mais revenons au **contexte politique de février 1848**.

Le premier ministre des finances a été confié, le soir même du 24 février, à **Michel Goudchaux**, un banquier. L'homme a été choisi pour rassurer les milieux financiers et les possédants de toutes catégories. Outre sa réputation de sérieux et de compétence professionnelle, ce libéral militant³ était en effet connu pour son hostilité aux idées socialistes⁴ : il s'opposera à l'intégration dans le Gouvernement provisoire de la délégation de *La Réforme* et tout particulièrement de Louis Blanc dont il sera un adversaire déclaré⁵ ; il soutiendra Lamartine dans l'affaire du drapeau rouge ; c'est lui encore qui, au titre de président de la commission sur les ateliers nationaux, s'exclamera à la tribune de l'Assemblée nationale, le 15 juin 1848 : « Il faut que les ateliers nationaux disparaissent, je dis le mot, en leur entier ; il faut que les

¹ Ce qui explique que les opérateurs financiers proviennent pour nombre d'entre eux des milieux juifs et protestants. A vrai dire la condamnation religieuse n'a jamais empêché la pratique du prêt, sous la forme notamment de la lettre de change ou de la rente. Dans le cas de la rente d'Etat, la réprobation était moindre puisque le revenu calculé en pourcentage était censément basé sur une richesse immobilière (il ne provenait pas directement de l'argent) et que le créancier ne pouvait pas exiger à sa guise le remboursement de son prêt (en échange de quoi la rente était perpétuelle et exempte d'impôt). De 1522, lorsque François Ier réalise le premier emprunt public sous forme de rente, à la fin de l'Ancien régime, les diverses royautés n'ont cessé d'avoir recours au déficit budgétaire à travers l'émission de rentes, et cela jusqu'à l'impasse de mai 1789.

² Marx, Engels, *L'Idéologie allemande*, pp. 105-106, Éditions Sociales, Paris 1968.

³ Il a été sous la monarchie de Juillet le journaliste du *National* spécialisé dans les affaires financières.

⁴ Dans son *Histoire de la révolution de 1848*, Lamartine évoque le personnage en ces termes : « Il fallait montrer de la confiance pour en inspirer. Le nom du ministre des finances en donnait aux capitalistes et aux banquiers de Paris. Goudchaux avait la probité, l'obstination de scrupules, la droiture d'intention, l'expérience de crédit et l'intrépidité de résistance à toutes les aventures de système et d'idée, propres à rassurer tout ce qui pouvait et devait être rassuré dans la région des affaires. Il était ce qu'il fallait être en un pareil moment, la régularité financière au milieu de la révolution politique. Mais il avait le défaut de ses qualités, le crédit timoré comme l'âme. Il s'alarmait trop vivement des doctrines lancées témérairement par ceux qui, autour du gouvernement, voyaient dans la tyrannie imposée aux capitaux ce qu'ils appelaient l'organisation du travail. Les discours du socialisme industriel au Luxembourg, discours qui s'évaporaient dans l'atmosphère du bon sens de la France et des ouvriers eux-mêmes, lui causaient, comme surveillant du Trésor, d'incessantes insomnies. (A. de Lamartine, *Histoire de la révolution de 1848*, Garnier Frères, Paris 1859, tome 2, pp. 48-49 de l'édition numérisée par Gallica)

⁵ Sa déposition contre Louis Blanc devant la Commission Bauchart le 25 juillet 1848 est d'une extrême violence. Il déclare, laissant entendre que la présence de Louis Blanc dans le Gouvernement provisoire aurait été la cause de sa démission : « Sa doctrine était le communisme pur, la destruction de la propriété. Notre dissentiment fut si profond qu'il fallut reconnaître l'impossibilité de nous conserver tous les deux dans un gouvernement ». (*Rapport de la Commission d'enquête sur l'insurrection qui a éclaté dans la journée du 23 juin et sur les événements du 15 mai*, tome 1, page 288 de l'édition numérisée par Gallica)

ateliers nationaux disparaissent à Paris d'abord, en province ensuite ; il ne faut pas qu'ils s'amoin-
drissent, entendez-le bien, il faut qu'ils disparaissent¹ ».

Goudchaux ne va pas tarder à découvrir l'état de faillite dans lequel la monarchie de Juillet a laissé les finances publiques en raison principalement du poids de la dette. Son premier souci sera de forcer la main au Gouvernement provisoire pour que ce dernier prévienne haut et fort le pays que les taxes anciennes continueront toutes à être perçues², une décision politique délicate à prendre, en vérité, car elle heurtait plusieurs des attentes que la révolution devait en principe satisfaire, en particulier la suppression de l'impôt sur le sel, très impopulaire dans la paysannerie et la suppression du timbre fiscal sur les publications périodiques que réclamaient les milieux du journalisme.

Le 3 mars 1848, il réunit le Gouvernement provisoire au complet et dressant un tableau alarmant de l'état du Trésor, il lui propose, pour rétablir la confiance, affirme-t-il, d'anticiper au 6 mars le versement des arrérages semestriels redevables le 22 mars sur les diverses rentes en cours.

Marx commente la décision en ces termes :

Pour écarter jusqu'au soupçon qu'il ne voulait ou ne pouvait satisfaire aux obligations que lui légua la monarchie, pour redonner confiance en la moralité bourgeoise et en la solvabilité de la République, le Gouvernement provisoire eut recours à une fanfaronnade aussi puérile qu'indigne. Avant le terme de l'échéance légale, il paya aux créanciers de l'État les intérêts des 5 %, 4 1/2 % et 4 %. L'aplomb bourgeois, l'assurance des capitalistes se réveillèrent brusquement, quand ils virent la hâte anxieuse avec laquelle on cherchait à acheter leur confiance. Bien entendu, l'embarras financier du Gouvernement provisoire ne fut pas atténué par ce coup de théâtre qui le privait de l'argent comptant disponible. Il n'était pas possible de dissimuler plus longtemps la gêne financière, et ce fut aux petits bourgeois, employés et ouvriers de payer l'agréable surprise ménagée aux créanciers de l'État.³

L'effet contraire en bourse de cette mesure et la décision du Gouvernement provisoire de céder sur la question du timbre en matière de presse⁴ expliquent la décision que prend Goudchaux de présenter sa démission dès le 5 mars 1848⁵. On ajoutera à ces motifs la crainte de devoir affronter une banqueroute.

Or s'agissant de **banqueroute**, voici précisément ce que Marx écrit :

Directement menacée par la révolution de Février, non seulement dans sa domination, mais dans son existence, la Banque⁶ s'appliqua, dès le début, à discréditer la République en généralisant la fermeture du crédit. Brusquement, elle dénonça tout crédit aux banquiers, aux fabricants, aux commerçants. Comme cette manœuvre ne provoqua pas de contre-révolution immédiate, elle eut nécessairement son contrecoup sur la Banque elle-même. Les capitalistes retirèrent l'argent qu'ils avaient déposé

¹ *Compte rendu des séances de l'Assemblée nationale législative*, tome 1, page 884 de l'édition numérisée par Google.

² Le décret en ce sens est voté le 29 février 1848. (Il porte le N° 48 dans le registre édité par Emile Carrey, *Recueil complet des actes du gouvernement provisoire*, Paris 1848, Auguste Durand Libraire, page 35 de l'édition numérisée par Google.)

³ *Les luttes de classes en France*, op.cit., page 32

⁴ La décision (« L'impôt du timbre sur les écrits périodiques est supprimé ») est prise par le même décret du 4 mars 1848 qui annonce le paiement anticipatif de la rente. Elle se justifie joliment en ces termes : « La République pour accomplir de grandes choses n'aura pas besoin de l'argent qu'absorbait la monarchie pour en faire de misérables. » (Décret N° 71 dans le *Recueil* d'Emile Carrey, op.cit., page 52).

⁵ Les témoins décrivent l'état de grande exaltation nerveuse de Goudchaux au cours de cette séance. Louis Blanc parle d'un chantage au suicide si la démission n'était pas admise (Louis Blanc, *Histoire de la révolution de 1848*, Ed. Marpon et Flammarion Paris 1880, tome 1, page 247 de l'édition numérisée par Gallica). Goudchaux n'aura été ministre du Gouvernement provisoire que l'espace de neuf jours. Il sera remplacé par Louis Antoine Garnier-Pagès. Il retrouvera toutefois son poste de ministre des Finances dans le gouvernement de Cavaignac de juin à octobre 1848.

⁶ La majuscule et le contexte indiquent que Marx vise ici la Banque de France, cette institution financière privée créée en 1800 par le Premier Consul Bonaparte avec pour fonction officielle d'émettre des billets et de réguler le crédit, notamment par l'escompte des effets de commerce.

dans ses caves. Les possesseurs de billets de banque se précipitèrent à sa caisse pour les échanger contre de l'or et de l'argent.

Le Gouvernement provisoire pouvait, sans recourir à la violence de façon légale, acculer la Banque à la banqueroute; il n'avait qu'à observer une attitude passive et à abandonner la Banque à son propre sort. La banqueroute de la Banque, c'était le déluge balayant en un clin d'œil du sol français l'aristocratie financière, le plus puissant et le plus dangereux ennemi de la République, le piédestal d'or de la monarchie de Juillet. Une fois la Banque en faillite, la bourgeoisie était obligée de considérer elle-même comme une dernière tentative de sauvetage désespérée la création par le gouvernement d'une banque nationale et la subordination du crédit national au contrôle de la nation.

Le Gouvernement provisoire, au contraire, donna cours forcé aux billets de banque. Il fit mieux. Il transforma toutes les banques de province en succursales de la Banque de France, lui permettant de jeter son réseau sur le pays tout entier. Plus tard, il engagea auprès d'elle les forêts domaniales en garantie de l'emprunt qu'il contracta envers elle. C'est ainsi que la révolution de Février consolida et élargit directement la bancocratie qu'elle devait renverser.

(...)

En reconnaissant les traites que la vieille société bourgeoise avait tirées sur l'État, le Gouvernement provisoire s'était mis à sa discrétion. Il était devenu le débiteur gêné de la société bourgeoise au lieu de se poser en créancier menaçant qui avait à recouvrer des créances révolutionnaires remontant à de nombreuses années. Il lui fallut consolider les rapports bourgeois vacillants pour s'acquitter d'obligations qui ne sont à remplir que dans le cadre de ces rapports. Le crédit devint une condition de son existence et les concessions, les promesses faites au prolétariat autant de chaînes qu'il fallait *briser*. L'émancipation des travailleurs, même comme simple phrase, devenait un danger intolérable pour la nouvelle République, car elle était une protestation permanente contre le rétablissement du crédit qui repose sur la reconnaissance ininterrompue et inaltérable des rapports économiques de classes existants. Il fallait donc en finir avec les ouvriers¹.

L'éventualité d'une banqueroute de l'Etat lui-même, fût-ce au sens restreint d'une suspension pour raison de force majeure du paiement des rentes, n'a pas moins été évoquée dans l'entourage du gouvernement provisoire. Témoin, même si l'affaire est anecdotique, **la vive controverse** survenue le 21 avril 1849 devant l'Assemblée nationale **entre Michel Goudchaux et Achille Fould**, futur ministre des Finances dans le gouvernement de Louis-Bonaparte, et lui-même banquier de son état. Goudchaux prend la parole à cette occasion pour se défendre contre des propos tenus dans la presse l'accusant d'avoir préconisé en février 1848 que l'Etat n'honore pas le paiement de la rente. Une calomnie, s'écrivit-il, tout indigné, ajoutant malignement que certaine autre personne le lui avait cependant conseillé, « dans le silence du cabinet, face à face avec moi seul »². Pressé par l'opposition républicaine et notamment par Ledru-Rollin d'en dire davantage, il finit par lâcher le nom d'Achille Fould qui bien sûr va s'en défendre³. L'échange serré qui s'ensuit est révélateur du **caractère central de l'appareil bancaire** dans la gestion de l'Etat et de la constante intervention des protagonistes du secteur financier dans la direction des affaires politiques.

*

¹ Op.cit., pp. 33-34.

² Il ajoute que c'est pour avoir évalué le danger que représentait la diffusion de cette idée dans l'opinion publique qu'il a mis en œuvre sans attendre la parade du paiement anticipé.

³ La controverse se trouve aux pages 138-152 du *Compte rendu des séances de l'Assemblée nationale*, tome dixième (du 16 avril au 27 mai 1849), disponible sur Gallica.

C'est précisément à propos de Fould que Marx reprend son commentaire sur les relations par le biais de la dette publique entre l'aristocratie financière et la direction de l'Etat. Le développement se trouve au centre du troisième chapitre des *Luttes de classes en France*, intitulé « Du 13 juin 1849 au 10 mars 1850 ».

Après une brève évocation du personnage lui-même sous la figure d'un loup-cervier¹ :

Fould, ministre des Finances², c'est l'abandon officiel de la richesse nationale française à la Bourse, c'est l'administration de la fortune publique par la Bourse et dans l'intérêt de la Bourse. Par la nomination de Fould, l'aristocratie financière annonçait sa restauration dans le *Moniteur*. Cette restauration complétait nécessairement les autres qui constituent autant d'anneaux de la chaîne de la République constitutionnelle.

Louis-Philippe n'avait jamais osé faire d'un véritable loup-cervier un ministre des Finances. De même que sa royauté était le nom idéal pour la domination de la haute bourgeoisie, les intérêts privilégiés devaient dans ses ministères porter des noms d'une idéologie désintéressée. La République bourgeoise poussa partout au premier plan ce que les diverses monarchies, légitimiste comme orléaniste, tenaient caché à l'arrière-plan. Elle fit descendre sur la terre ce que celles-ci avaient divinisé. Elle mit les noms propres bourgeois des intérêts de classe dominants à la place de leurs noms de saints³.

Marx insiste à nouveau sur la fonction de **l'endettement public** dans la domination de l'aristocratie financière qui est désormais à l'offensive au titre de composante hégémonique d'une alliance avec l'aristocratie foncière et avec les fractions de la bourgeoisie qui trouvent leur intérêt à s'y soumettre :

Toute notre exposition a montré que la République, dès le premier jour de son existence, n'a pas renversé, mais, au contraire, constitué l'aristocratie financière. Mais les concessions qu'on lui faisait étaient un destin auquel on se soumettait sans qu'on veuille le faire naître. Avec Fould, l'initiative gouvernementale revint à l'aristocratie financière.

On se demandera comment la bourgeoisie coalisée pouvait supporter et tolérer la domination de la finance qui, sous Louis-Philippe, reposait sur l'exclusion ou la subordination des autres fractions bourgeoises?

La réponse est simple.

D'abord, l'aristocratie financière constitue elle-même une partie d'une importance prépondérante de la coalition royaliste dont le pouvoir gouvernemental commun se nomme République. Les coryphées et les compétences des orléanistes ne sont-ils point les anciens alliés et complices de l'aristocratie financière? N'est-elle pas elle-même la phalange dorée de l'orléanisme ? En ce qui concerne les légitimistes, déjà sous Louis-Philippe ils avaient été dans la pratique de toutes les orgies de spéculation boursières, minières et ferroviaires. Enfin, l'union de la grande propriété foncière avec la haute finance est un fait normal. A preuve l'Angleterre, à preuve l'Autriche même.

Dans un pays comme la France où la grandeur de la production nationale est démesurément inférieure à la grandeur de la dette

¹ Le terme est employé par Marx en français dans le texte original allemand. Au sens propre, il donne son nom au lynx européen. Au sens figuré, il prend le sens péjoratif d' « homme féroce », de « financier rapace, peu scrupuleux » (*Trésor de la Langue Française Informatisé*)

² Achille Fould est appelé aux finances par Louis Bonaparte dans le cadre du ministère extra-parlementaire qu'il met en place le 31 octobre 1849 sous la direction du général Alphonse Henri d'Hautpoul.

³ pp. 73-74

nationale, où la rente de l'État constitue l'objet le plus important de la spéculation, et où la Bourse forme le marché principal pour le placement du capital qui veut s'investir de façon improductive, dans un pays de ce genre il faut qu'une masse innombrable de gens de toutes les classes bourgeoises ou semi-bourgeoises participent à la dette publique, au jeu de la Bourse, à la finance. Tous ces participants subalternes ne trouvent-ils pas leurs soutiens et leurs chefs naturels dans la fraction qui représente ces intérêts dans les proportions les plus formidables, qui les représente dans leur totalité?

Le fait que la fortune publique échoit aux mains de la haute finance, par quoi est-il déterminé? Par l'endettement toujours croissant de l'État. Et l'endettement de l'État? Par l'excès continu de ses dépenses sur ses recettes, disproportion qui est à la fois la cause et l'effet du système des emprunts publics.

Pour échapper à cet endettement, il faut que l'État ou bien restreigne ses dépenses, c'est-à-dire simplifie, réduise l'organisme gouvernemental, qu'il gouverne aussi peu que possible, qu'il emploie le moins de personnel possible, qu'il se mette le moins possible en relation avec la société bourgeoise. Cette voie était impossible pour le parti de l'ordre dont les moyens de répression, dont l'immixtion officielle au nom de l'État, dont la présence en tous lieux par le moyen d'organismes de l'État devaient nécessairement augmenter au fur et à mesure que sa domination et que les conditions d'existence de sa classe étaient menacées de nombreux côtés. On ne peut réduire la gendarmerie au fur et à mesure que se multiplient les attaques contre les personnes et la propriété.

Ou bien, il faut que l'État cherche à éviter les dettes et arrive à un équilibre momentané, bien que provisoire, du budget, en faisant peser sur les épaules des classes les plus riches des contributions extraordinaires. Pour soustraire la richesse nationale à l'exploitation de la Bourse, le parti de l'ordre devait-il sacrifier sa propre fortune sur l'autel de la patrie? Pas si bête !

Donc, sans bouleversement complet de l'État français, pas de bouleversement du budget public français. Avec ce budget public, nécessité de l'endettement de l'État, et, avec l'endettement de l'État, nécessité de la domination du commerce, des dettes publiques, des créanciers de l'État, des banquiers, des marchands d'argent, des loups-cerviers. Une fraction seulement du parti de l'ordre participait directement au renversement de l'aristocratie financière : les fabricants. Nous ne parlons pas des industriels moyens, ni des petits, nous parlons des régents des intérêts de la fabrique qui avaient sous Louis-Philippe formé la large base de l'opposition dynastique. Leur intérêt est, incontestablement, la diminution des frais de production, donc, la diminution des impôts qui entrent dans la production, donc, la diminution des dettes publiques dont les intérêts entrent dans les impôts, donc, le renversement de l'aristocratie financière¹.

Le raisonnement s'achève, on le voit, sur la **contradiction** entre les deux composantes de la grande bourgeoisie, **financière** d'un côté, **industrielle** de l'autre, avec cette précision que le capital industriel n'a d'autre choix que de se rallier au *parti de l'ordre*² comme tel pour mieux résister aux effets de la lutte de classes :

(...) qui est plus directement menacé par les ouvriers que l'employeur, le capitaliste industriel? Voilà pourquoi le fabricant devint nécessairement en France le membre le plus fanatique du parti de l'ordre. La diminution de son profit par la finance,

¹ pp. 74-75

² Le terme désigne le groupement (informel) de la droite parlementaire (en majorité légitimiste et orléaniste) qui se constitue après les élections d'avril 48 et l'élection de Bonaparte à la présidence de la République en décembre 48.

qu'est-ce que c'est en comparaison de la suppression du profit par le prolétariat?¹

Le raisonnement illustre au passage la conception de l'Etat selon Marx comme **instrument de pouvoir** des classes dominantes au sens où il constitue le lieu où se négocient, dans l'exercice même de ce pouvoir, les **compromis entre les diverses fractions de ces classes**.

*

Découvrons pour terminer sur cette question de la dette publique un bref extrait du développement que Marx lui réserve **dans le premier livre du *Capital***. La clarté de l'exposé et sa pertinence pour le présent propos justifient que nous dérogeons à notre principe d'éviter toute anticipation dans l'élaboration des concepts et des analyses qu'ils permettent. Le passage se trouve au centre du chapitre XXXI de la huitième section intitulée « L'accumulation primitive ».

Voici :

Le système du Crédit Public, c'est-à-dire des dettes publiques, dont Venise et Gênes avaient, au Moyen Age, posé les premiers jalons, envahit l'Europe définitivement pendant l'époque manufacturière. Le régime colonial, avec son commerce maritime et ses guerres commerciales, lui servant de serre chaude, il s'installe d'abord en Hollande. La dette publique, en d'autres termes l'aliénation de l'État, qu'il soit despotique, constitutionnel ou républicain, marque de son empreinte l'ère capitaliste. La seule partie de la soi-disant richesse nationale qui entre réellement dans la possession collective des peuples modernes, c'est leur dette publique. Il n'y a donc pas à s'étonner de la doctrine moderne que plus un peuple s'endette, plus il s'enrichit. Le crédit public, voilà le *credo* du capital. Aussi le manque de foi en la dette publique vient-il, dès l'incubation de celle-ci, prendre la place du péché contre le Saint-Esprit, jadis le seul impardonnable.

La dette publique opère comme un des agents les plus énergiques de l'accumulation primitive. Par un coup de baguette, elle doue l'argent improductif de la vertu reproductrice et le convertit ainsi en capital, sans qu'il ait pour cela à subir les risques, les troubles inséparables de son emploi industriel et même de l'usure privée. Les créanciers publics, à vrai dire, ne donnent rien, car leur principal, métamorphosé en effets publics d'un transfert facile, continue à fonctionner entre leurs mains comme autant de numéraire. Mais, à part la classe de rentiers oisifs ainsi créée, à part la fortune improvisée des financiers intermédiaires entre le gouvernement et la nation - de même que celle des traitants, marchands, manufacturiers particuliers, auxquels une bonne partie de tout emprunt rend le service d'un capital tombé du ciel - la dette publique a donné le branle aux sociétés par actions, au commerce de toute sorte de papiers négociables, aux opérations aléatoires, à l'agiotage, en somme, aux jeux de bourse et à la bureaucratie moderne².

4. Enrichissement (2) : la construction des chemins de fer

L'autre secteur où se sont produits de considérables enrichissements a été la construction des grandes infrastructures de l'Etat, celles des **canaux**, puis celle des **chemins de fer**.

« Le pillage de l'État en grand, tel qu'il se pratiquait au moyen des emprunts », écrit Marx, « se renouvelait en détail dans les travaux publics » :

De même que les dépenses publiques en général et les emprunts publics, la classe dominante exploitait aussi les construc-

¹ Page 75. Marx compare à cet endroit la position de la bourgeoisie industrielle en Angleterre (où elle est dominante, et donc en mesure de combattre l'aristocratie boursière) et en France (où elle est encore dominée dans le cadre d'une économie majoritairement rurale).

² K. Marx, *Le Capital*, Livre 1, Editions de poche Garnier Flammarion, Paris 1969, page 560

tions de lignes de chemin de fer. Les Chambres en rejetaient sur l'État les principales charges et assuraient à l'aristocratie financière spéculatrice la manne dorée. On se souvient des scandales qui éclatèrent à la Chambre des députés lorsqu'on découvrit, par hasard, que tous les membres de la majorité, y compris une partie des ministres, étaient actionnaires des entreprises mêmes de voies ferrées, à qui ils confiaient ensuite, à titre de législateurs, l'exécution de lignes de chemins de fer pour le compte de l'État¹.

Mise en œuvre avec retard en comparaison avec l'Angleterre et la Belgique, la construction des chemins de fer français va occuper une bonne part de l'attention des Chambres sous la Monarchie de Juillet. On y voit s'opposer **deux conceptions**, l'une qui recommande de faire appel à **l'entreprise privée** (c'est la position que défendra notamment Pierre-Antoine Berruyer²), l'autre qui entend confier à **l'État** la responsabilité du chantier (c'est la position que défendra notamment Alphonse de Lamartine³). Le débat engagé au début de l'année 1838 se terminera en 1842 par **une solution de compromis : la loi du 11 juin 1842** portant sur le déploiement d'ensemble du réseau national stipule que l'État⁴ prendra à sa charge les frais d'infrastructure liés à l'établissement de la voie elle-même (expropriation des terrains et tous travaux de terrassements, construction des ouvrages d'art, ponts et tunnels, et de bâtiments divers, dont les gares) tandis que les sociétés privées sont chargées de poser les rails, de construire le matériel roulant et d'assurer l'exploitation pour la part de concession qui leur est accordée.

Un compromis ? A vrai dire les obligations de l'accord sont, on le constate, très **inégaux**, une situation que Proudhon, par exemple, ne manque pas de dénoncer lorsque, dans son *Manuel du spéculateur à la bourse*, il écrit :

« Le système de la loi de 1842 est, comme on voit, on ne peut plus favorable aux Sociétés financières. Les grosses dépenses sont à la charge du budget. On peut dire que, dans les chemins exécutés suivant cette loi, l'Etat fait toutes les dépenses et se retire devant les Compagnies au moment de réaliser les profits. Que reste-t-il, en effet, après les achats de terrains, les travaux d'art et les terrassements, dont les frais ne sont pas appréciables à plusieurs millions près ? La voie et le matériel, c'est-à-dire une dépense certaine, qui se suppute avec exactitude, dont chaque année d'exploitation opère l'amortissement. Remarquez qu'à l'amortissement du bail, l'Etat doit payer aux Compagnies leur matériel à dire d'experts ; il s'oblige à faire à cette époque la dépense devant laquelle il recule pour le moment. Les Compagnies, n'ayant que des concessions temporaires, doivent racheter leurs actions à l'aide des produits nets. Une somme est consacrée chaque année à cet amortissement. Elles se trouveront ainsi remboursées de leurs avances à la fin du bail, et auront eu en réalité pendant 99 ans l'usage gratuit, et parfois avec subvention ou garantie d'intérêt, de chemins de fer dont la construction ne leur aura rien coûté du tout⁵ ».

Or s'agissant de cette sorte de triple association entre les milieux de la haute finance, l'Etat et le secteur industriel, on ne peut manquer de souligner le rôle important joué par **James de Rothschild**⁶.

¹ *Les Luttes de classes en France*, op.cit., page 24

² Son discours à la Chambre du 9 mai 1838 se trouve reproduit par L. Gripon-Lamotte aux pages 26-33 de l'ouvrage cité.

³ Son discours à la Chambre du 10 mai 1838 se trouve reproduit par L. Gripon-Lamotte aux pages 33-43 de l'ouvrage cité.

⁴ Les départements et les communes traversés étaient mis à contribution à concurrence des deux tiers de ces frais (article 2, Gripon-Lamotte, op.cit., page 79).

⁵ Proudhon, *Manuel du spéculateur à la bourse*, pages 297-298, de la quatrième édition (Paris 1857) numérisée par Gallica. Cet ouvrage répond à une commande des frères Garnier, ses éditeurs. Proudhon qui vient de sortir de prison en juin 1852 (et qui se trouve donc en grande difficulté financière) le rédige en collaboration avec Georges Duchêne, un ancien gérant et rédacteur du *Peuple*, spécialiste des questions financières. Le volume paraît sans signature d'auteur à la fin de l'année 1853. Le 14 décembre 1853, parlant d'« une brochure de pacotille », Proudhon écrit à Suchet : « Je bâclai cela pour une somme de 1.500 francs ; comme un condonier fait une paire de bottes, bien entendu sans y mettre mon nom. ». (*Correspondance de P-J Proudhon*, Librairie internationale, Paris 1875, volume 5, page 296 de l'édition numérisée par Gallica). Il ne revendiquera pas moins ce texte dès la troisième édition de l'ouvrage en décembre 1856.

⁶ C'est à Londres que Jacob Rothschild adopte le prénom de James. La particule du patronyme est associée au titre de noblesse, celui de baron, accordé à la famille en 1817 puis en 1822 par l'empereur d'Autriche en récompense des services rendus lors des guerres contre l'Empire.

Etabli à Paris en mars 1811 (il a dix-neuf ans) pour y fonder la branche française de l'entreprise familiale¹, James de Rothschild va s'employer, sitôt l'Empire vaincu, à investir les lieux de pouvoir en se portant en soutien à la fois de la personne du roi dans ses intérêts privés² et des intérêts de l'Etat dans l'urgence de ses besoins financiers. Cette entreprise sera d'autant plus facilitée que les Rothschild ont joué un rôle déterminant dans le financement par le Trésor anglais des troupes coalisées en guerre contre Napoléon. A partir de 1823, il sera l'un des négociateurs, sinon le principal, de tous les **emprunts français**. Sa puissance financière est telle qu'il est capable d'emporter à lui seul l'adjudication de la rente à 4 % du 12 janvier 1830 qui sera le dernier emprunt de la Restauration³. La révolution de juillet crée les conditions de l'épanouissement de ses affaires, en raison notamment de sa proximité avec Louis Philippe. Il participe ainsi pleinement à toutes les émissions d'emprunts (il y en aura cinq) réalisées par les gouvernements successifs de la monarchie de Juillet qui sera particulièrement dépensière.

L'orientation de la Maison Rothschild vers l'investissement industriel va s'accomplir avec beaucoup de prudence. Avant de devenir le **magnat des chemins de fer** dans les années 1837-1848, James de Rothschild mesure avec précaution les risques liés à des enjeux financiers d'une autre nature que les activités de la banque traditionnelle ; les capitaux mobilisés dans ces secteurs sont en effet d'une tout autre ampleur et leur immobilisation avant rendement est bien plus longue. Il ne s'engage pas moins dès 1835 dans la construction de la ligne Paris Saint-Germain⁴, une ligne de 18 kilomètres dont l'inauguration, le 24 août 1837, sera un véritable succès mondain⁵. La loi de juin 1842 marquera le véritable début de sa réussite dans le secteur des chemins de fer : il obtient la part prépondérante dans la concession de la *Société des Chemins fer du Nord* qui va lui ouvrir de vastes perspectives vers les régions minières et sidérurgiques du Nord de la France et de la Belgique, en relation bien sûr avec l'Angleterre.

Les premiers mois de la Deuxième république paraissent menaçants pour le baron James. Il doit verser à l'Etat la seconde partie de la rente de 3% pour laquelle il a soumissionné en décembre 1847. Or, en février 1848, les titres ont perdu la moitié de leur valeur en bourse. Les actions des sociétés de chemin de fer sont au plus bas et les cheminots multiplient les grèves. Le château de son frère Salomon à Surresnes est incendié. Fort heureusement le nouveau pouvoir (en la personne de Michel Goudchaux) sait être prévenant⁶ et **les évolutions politiques vont bientôt le rassurer**.

Le 17 mai 1848, le ministre des finances **Eugène Duclerc** avait présenté devant l'Assemblée nationale **un projet de nationalisation** (« moyennant une juste indemnité ») **des sociétés de chemin de fer** en relation avec la relance de l'emploi, par l'embauche notamment des ouvriers des Ateliers nationaux⁷. C'était reprendre le débat de 1838-1842, avec cette nuance que dans l'exposé des motifs, Duclerc posait clairement la question politique de la compatibilité en République entre le pouvoir démocratique et celui d'une aristocratie financière (il en parle en ces termes) capable de « concentrer la direction de toutes les richesses mobiles disponibles dans le pays » et d'opposer sa puissance à l'autorité de l'Etat⁸. Il dénonçait la situation comme **un véritable danger national**. De surcroît, ajoutait-il, dans le cas des chemins de fer, la gestion des compagnies privées était calamiteuse. Dans le contexte politique et le rapport de force issu des élections d'avril 48, la majorité bourgeoise de la Chambre n'aura de cesse que l'initiative soit repoussée, à commencer, du reste, dès le 6 juin 1848, par Jean Bineau au nom du Comité des Finances.

¹ Après la mort de leur père, Meyer Amschel, en septembre 1812, les cinq frères vont se partager la présence sur les principales places financières européennes, Nathan à Londres, Amschel à Francfort, James à Paris, Salomon à Vienne, Carl à Naples. Cette interconnexion associée à un réseau d'informateurs fiables va donner au groupe une redoutable efficacité sur des marchés boursiers où la promptitude de décision est un élément de réussite. James s'installe à Paris muni d'une recommandation du prince archevêque Carl von Dalberg qui était l'homme de confiance de Napoléon à Francfort, ce qui témoigne de l'habileté de ces banquiers à jouer de leurs relations pour contourner les obstacles politiques. Il arrive du reste à Paris pour se livrer, malgré la surveillance policière, à d'obscurs trafics, dont l'acheminement de l'or anglais vers les armées de Wellington coïncé au Portugal faute d'argent. Nous sommes, ne l'oublions pas, en temps de guerre et le blocus continental est toujours de vigueur. (Jean Bouvier, op.cit., pp.42-43)

² C'est lui qui gère l'argent consacré à la restauration des Bourbons. Il deviendra plus tard le gérant de la fortune personnelle de Louis-Philippe.

³ Il s'était même payé le luxe de soumissionner au-delà du pair, offrant 102,075 fr pour le titre. (Jacques Marie Vaslin, art.cit., page 159).

⁴ Il profite à cette occasion de la collaboration du saint-simonien Emile Pereire.

⁵ Son financement est aussi l'occasion de pratiquer un fractionnement plus important du capital en actions de valeur réduite de manière à collecter plus facilement l'épargne bourgeoise : c'est le début des sociétés anonymes par actions.

⁶ Sur le détail technique de cette opération d'accommodement, nous renvoyons à l'ouvrage de J-G Courcelle-Seneuil, *Traité théorique et pratique des opérations de banque*, Paris, 1857, page 116, de l'édition numérisée par Google.

⁷ *Compte rendu des séances de l'Assemblée nationale*, tome 1, pp. 277-283 de l'édition numérisée par Google.

⁸ Il est toujours délicat d'attribuer à certains propos des vertus prémonitoires mais l'avertissement de Duclerc sur la montée en puissance des sociétés financières devant l'autorité de l'Etat sonne particulièrement juste.

Le projet aura pour défenseur Lamartine, en cohérence avec la position qu'il avait soutenue en 1838. Le projet aura pour adversaire **Montalembert**. Intervenant le 22 juin, la veille même du déclenchement de l'insurrection ouvrière, ce dernier commence par déclarer : « Je trouve dans le projet une atteinte au droit de propriété qui est la base de toute société, et une atteinte à l'esprit d'association qui, selon moi, est le propre de la démocratie, le seul remède à ses infirmités, et la seule garantie de ses avantages ». Puis, au nom des principes libéraux contre le monopole d'Etat (« on veut faire de l'État, aujourd'hui, (...) l'entrepreneur de toutes les industries et l'assureur de toutes les fortunes ») et citant, pour faire peur, Proudhon sur la question de la propriété, il déclare dans sa conclusion : « Eh bien, Messieurs, (...) soyez-en convaincus, cette loi (...) est le premier anneau de la chaîne, c'est la première porte ouverte à ces utopies fallacieuses que vous déplorez tous, c'est la première brèche faite à ce mur inexpugnable qui, jusqu'à ce jour, a protégé et la famille et la société, et je dirai même la nature humaine, la nature sociale¹. ».

L'insurrection du 23 juin 1848 viendra mettre fin au débat. La discussion ne sera jamais reprise². Désormais, la politique de l'Etat dans le secteur des chemins ne consistera plus qu'à fournir son secours aux sociétés en difficultés et à leur concéder à la demande de meilleures conditions d'exploitation.

5. L'essor du capitalisme financier

Les relations entre James de Rothschild et Louis Bonaparte ne seront pas bonnes. Sa situation sous le second Empire sera d'autant plus délicate que sa rivalité avec les frères Pereire l'écartera des milieux du pouvoir. Outre le cas personnel de Rothschild, ce qui se manifeste dans cette évolution, c'est la perte d'influence de la Haute Banque à l'ancienne, de tradition familiale³, au profit d'un capitalisme financier de type nouveau sur le modèle du *Crédit mobilier* de Pereire et de Fould, à savoir celui de sociétés de crédit par actions avec un recrutement plus large des capitaux et une attache plus étroite avec le capitalisme industriel.

Nous y reviendrons à l'occasion de notre prochaine lecture du *18 Brumaire de Louis Bonaparte*.

¹ Le discours de Montalembert se trouve aux pages 148-154 du *Compte rendu des séances de l'Assemblée nationale*, tome 2 (de l'édition numérisée par Gallica).

² Le 3 juillet 1848, Goudchaux, redevenu ministre des Finances, retire la question de l'ordre du jour (c'est Duclerc lui-même qui le signale et le dénonce - *Compte rendu*, op.cit., tome 2, page 324) et le 14 juillet 1848, il annonce l'abandon du projet (pressé de nouveau par une interpellation de Duclerc - *Compte rendu*, op.cit., tome 2, page 481).

³ Dans le cas des Rothschild, cela confine à l'endogamie : James épouse Bettina (dite Betty), la fille de son frère Salomon dont le fils épousera sa propre cousine germaine, la fille de Nathan, le fils de ce dernier, Lionel, épousant Charlotte, la fille de Carl...

2.3. K. Marx, sur deux ouvrages d'Adolphe Chenu et de Lucien De la Hodde

Marx publie dans le numéro IV, d'avril 1850, de la *Neue Rheinische Zeitung, Politisch-ökonomische Revue*¹ une chronique consacrée aux deux ouvrages suivants :

1. *Les Conspirateurs*, par **Adolphe Chenu**, ex-capitaine des gardes du citoyen Caussidière. *Les sociétés secrètes. La préfecture de Police sous Caussidière. Les Corps francs*, Paris, Garnier Frères, 1850
2. *La Naissance de la République en février 1848*, par **Lucien De La Hodde**, Paris 1850²

Ces deux auteurs sont de **notoires indicateurs de police** sous la Monarchie de Juillet, avec, dans le cas de Lucien De la Hodde³, la circonstance particulière, aggravante, disons, qu'il était parvenu à s'emparer de la direction de la société des *Nouvelles Saisons*, ni plus ni moins que la principale société secrète reconstituée après l'échec de la tentative insurrectionnelle de Blanqui et de Barbès en mai 1839.

L'un des intérêts de ces récits est d'offrir un éclairage quelquefois pittoresque sur l'organisation des sociétés secrètes sous la monarchie de Juillet et sur la personnalité de plusieurs acteurs politiques, **une vue démystifiée**, écrit Marx :

Les gens qui se trouvaient à la tête du parti du mouvement⁴, soit dans les sociétés secrètes ou dans la presse d'avant la révolution, soit plus tard à des postes officiels, rien n'est plus souhaitable que de les voir enfin campés dans toute leur vivacité, aux couleurs crues d'un Rembrandt. Jamais, à ce jour, ces personnages ne nous ont été dépeints sous leur aspect réel, mais seulement dans leurs poses officielles, cothurnes aux pieds et la tête auréolée. Dans cette imagerie raphaélesque idéalisante, toute vérité est perdue.

Sans doute, les deux ouvrages en question écartent les cothurnes et les nimbes dont jusque-là les « grands hommes » de la révolution de Février étaient habituellement parés. Ils sondent leur vie privée, ils nous les montrent en déshabillé, entourés de tous leurs subalternes d'un genre très varié. Mais ils n'en sont pas pour autant plus proches d'une véritable et fidèle représentation des personnes et des événements.

Outre les deux ouvrages commentés par Marx, le dossier demande qu'on y ajoute plusieurs autres publications.

1. **Adolphe Chenu** fera en effet paraître en août 1850 un second tome sous le titre *Les Conspirateurs, Deuxième partie tirée des mémoires d'un Montagnard*, Paris, D. Giraud et J. Dagneau, Libraires, août 1850.

2. ainsi qu'en avril de cette même année 1850, un pamphlet intitulé *Les Montagnards de 1848. Encore quatre nouveaux chapitres, précédés d'une Réponse à Caussidière et autres démocs-socs*⁵. Chez D. Giraud et J. Dagneau, Libraires éditeurs, Paris 1850.

¹ Pour rappel, la *Neue Rheinische Zeitung, Politisch-ökonomische Revue* est une publication mensuelle fondée par Marx et Engels au début de l'exil londonien. Cinq numéros (le dernier indexé 5/6) paraîtront entre janvier et novembre 1850. Nous citons ce texte dans la traduction de M. Rubel (K. Marx, *Œuvres*, Gallimard, Coll. de la Pléiade, tome IV, pp. 353-369).

² L'ouvrage de Chenu paraît fin février 1850, celui de Delahodde au début de mars 1850 (références 970 et 1324 de *La Bibliographie de France*, année 1850). La précision de ces dates permet de saisir l'enchaînement de la polémique, laquelle débute avec la publication, dès décembre 1848, des *Mémoires de Caussidière*.

³ L'orthographe de ce patronyme avec la particule nobiliaire est une affectation de l'auteur que les documents de police connaissent sous le nom de Delahodde, en un mot.

⁴ On distinguait sous la monarchie de Juillet entre, d'une part, *le parti de la résistance* (soutenu par le *Journal des Débats*, il réunissait la droite conservatrice de la Chambre, avec des leaders comme Fr. Guizot et C. Perier) et d'autre part, *le parti du mouvement* (soutenu par le *National*, il réunissait l'aile réformatrice de cette assemblée, avec des leaders comme A. Thiers et O. Barrot).

⁵ Il s'agit d'une réplique à la plaquette publiée en mars 1850 par Jules Miot.

3. Le même A. Chenu publie en 1851 un nouveau libelle intitulé *Les Chevaliers de la république rouge en 1851*, chez D. Giraud et J. Dagneau, Libraires Editeurs, Paris 1851.

4. Pour sa part, **Lucien de la Hodde** publiera en 1850 un second ouvrage intitulé *Histoire des Sociétés secrètes et du parti républicain de 1830 à 1848. Louis-Philippe et la révolution de février. Portraits, scènes de conspirations, faits inconnus*, chez Julien, Lanier et Cie, Editeurs, Paris 1850.

5. Rappelons que **Marc Caussidière** avait publié en décembre 1848 ses *Mémoires de Caussidière. Ex-Préfet de police et représentant du Peuple*, en deux volumes, aux éditions Michel Lévy Frères, Libraires-Editeurs.

6. Ajoutons enfin **deux ouvrages** qui prennent la défense de Caussidière: 1. Le futur communalard **Jules Miot** publie, en mars 1850, une « Réponse aux deux libelles *Les Conspirateurs* et *Naissance de la république* de Chenu et de Delahodde », Dépôt Central, Paris 1850¹. 2. **Bernard Pornin**², l'« ex-commandant en chef des Montagnards et ex-président du comité organisateur des Gardiens de Paris », publie à son tour, en avril 1850, une réfutation des écrits de Chenu sous le titre de *La vérité sur la préfecture de police pendant l'administration de Caussidière. Réfutation des calomnies-Chenu*, Dépôt central, Paris 1850³.

*

Delahodde avait été démasqué dans son rôle de mouchard lorsque les républicains victorieux avaient investi la Préfecture de police et découvert son dossier dans les archives.

L'évènement a donné lieu à une scène pour laquelle nous disposons d'au moins deux témoignages directs, celui de Marc Caussidière⁴ et celui d'Adolphe Chenu. Marx cite dans son article un large extrait du récit de Chenu. Le plus confortable pour nous est de le découvrir à partir du texte lui-même de Chenu qui occupe l'essentiel du chapitre XII, intitulé « Le tribunal secret au Luxembourg. Jugement de Delahode⁵ ». Précisons pour le contexte que la scène se passe le 14 mars 1848⁶ au Luxembourg dans l'appartement d'Albert, alors membre du Gouvernement provisoire.

Je vis là Grandmesnil, Tiphaine, Monier, Bocquet, Pilhes, Lechallier, Bergeron, Caillaud, Albert, Mercier, Delahode et Sobrier.

Caussidière fit cesser les conversations particulières, et, prenant la parole:

« Citoyens, dit-il, nous devons être plus nombreux ; mais Louis Blanc et Ledru sont retenus à l'hôtel de ville; Raspail et Barbès sont à leurs clubs ; quant à Flocon, il m'écrit qu'il est indisposé ».

¹ Le titre complet ajoute : « D'après des lettres, pièces et documents fournis ou publiés par Caussidière, ex-Préfet de police, Lubatti, ex-officier d'Etat-major de la Garde républicaine, et d'autres ex-fonctionnaires de la préfecture de police, avec des révélations curieuses sur le vie de Delahodde ». Certaines pages de l'ouvrage, et en particulier le chapitre III, sont manifestement d'une autre plume, celle vraisemblablement du journaliste et éditeur Noël Castéra (qui est l'auteur d'une *Histoire complète de la révolution des 22, 23 et 24 février 1848*, parue chez le même éditeur, Palais-National, Galerie Valois, 1850).

² L'ouvrage est également attribué à Noël Castéra.

³ Tous ces ouvrages sont disponibles en version numérique, soit sur le site de Gallica, soit sur celui de « Google livres ».

⁴ Le témoignage de Caussidière se trouve au chapitre VII du premier volume de ses mémoires. (op.cit., pp. 144-159). On y trouve reproduite la lettre du 25 mars 1838 par laquelle Delahodde offrant ses services au préfet de police Delessert, fournit une courte autobiographie et justifie sa démarche par l'insuccès de sa carrière littéraire : « Mon intention, en arrivant à Paris, était de m'occuper de littérature (...) Mais les profits que me procure ma plume étant très minimes, et les ressources qui me viennent de la maison, trop bornées, je me vois forcé d'abandonner la carrière littéraire, ou du moins de n'en faire qu'une occupation seconde ». Et il poursuit : « La partie que je préférerais dans votre administration, Monsieur le Préfet, serait celle de la police secrète. Cette partie conviendrait à mon caractère et à l'activité de mon esprit et les préjugés qui s'attachent à elle n'ont aucune puissance sur moi ; car je crois que toute profession a sa moralité, et je ne pense pas que celle qui a pour objet d'assurer le repos du pays et des citoyens puisse être mésestimée des hommes sages qui ne regardent que la cause à travers les moyens ».

⁵ Qu'il orthographie avec un seul « d ».

⁶ C'est la date que renseigne le document signé par Delahodde sous la contrainte, attestant que les rapports de police signés du nom de Pierre sont de sa main (Caussidière, *Mémoires*, tome 1, page 155).

Je jugeai qu'il allait se passer quelque chose de grave, puisque le prudent Flocon avait trouvé un prétexte pour s'abstenir.

« Il y a un traître parmi nous, continua Caussidière, nous allons nous constituer en tribunal secret pour le juger. ». Grandmesnil, en sa qualité de doyen, fut nommé président, et Tiphaine, secrétaire.

« Maintenant, citoyens », ajouta Caussidière, qui remplissait les fonctions d'accusateur public, « pendant longtemps nous avons accusé trop légèrement d'honnêtes patriotes, nous étions loin de soupçonner le serpent qui s'était glissé parmi nous; aujourd'hui j'ai découvert le véritable traître ; c'est Lucien Delahode ! »

Celui-ci, qui jusqu'alors avait paru indifférent, bondit à cette accusation si directe. Au mouvement qu'il fit, Caussidière s'empressa de fermer la porte, et tirant un pistolet de sa poche : « Si tu bouges, je te casse la tête ».

Delahode alors se mit à protester énergiquement de son innocence.

« Bien! dit Caussidière. Voici un dossier qui contient dix-huit cents rapports adressés au préfet de police : je vais vous le soumettre ». Il remit alors à chacun de nous les rapports qui le concernaient.

Il y en avait une vingtaine sur mon compte: j'en pris connaissance. Delahode ne me ménageait pas. Il me présentait comme un des plus dangereux conspirateurs, et disait, entre autres choses, qu'il serait facile de m'exalter jusqu'au régicide.

Delahode niait toujours que ces rapports, signés Pierre, fussent de lui, lorsque Caussidière nous lut la lettre qu'il a publiée dans ses Mémoires, lettre dans laquelle il offrait ses services au préfet de police, et qu'il avait signée de son véritable nom. Alors il fallut avouer; il prononça quelques mots pour dire qu'une terrible fatalité l'avait jeté dans les bras de la police.

Caussidière lui présenta le pistolet en lui disant qu'il n'avait plus que cette seule ressource. Delahode répondit qu'il ne se tuerait pas, mais qu'on pouvait faire de lui ce qu'on voudrait.

Bocquet, impatienté, saisit le pistolet, et le lui présenta par trois fois :

« Allons, lui disait-il, brûle-toi la cervelle! lâche! lâche ou je te tue moi-même. »

Je frémis alors en songeant au signal que j'avais indiqué à mes hommes, et, m'approchant vivement d'Albert¹ :

- Est-ce que toi, membre du gouvernement provisoire, tu permettrais qu'il se commît un assassinat dans ta chambre même ! tout l'odieux de ce crime retomberait sur toi.

- C'est vrai, dit-il.

Et comme Bocquet, au comble de l'exaspération, armait le pistolet et allait exécuter sa menace, Albert le lui arracha des mains en lui disant :

- Mais y songes-tu! Un coup de pistolet donnerait l'alarme.
- C'est ma foi vrai, s'écria Bocquet, il nous faudrait du poison.

Du poison? dit Caussidière, j'en ai apporté, et de toutes qualités. Il prit un des verres qui se trouvaient sur le secrétaire, le remplit d'eau qu'il sucra, y versa ensuite une poudre blanche, puis le présenta à Delahode, qui recula avec indignation :

- Vous voulez donc m'assassiner?
- Oui, dit Bocquet, qui, conspirateur subalterne, voulait faire du zèle et se faire remarquer de ses chefs. Bois!

Delahode était fort pâle et la sueur coulait sur son visage. Il répondit d'un air sombre :

¹ Chenu avait d'abord craint que cette réunion secrète ne fût consacrée à instruire son propre procès. Il avait sollicité l'aide de plusieurs compagnons fidèles qui se tenaient en armes à proximité des lieux, prêts à intervenir au premier signal qui devait être un coup de feu.

« Je ne me tuerai pas ». Puis il alla s'asseoir sur le canapé et y resta, la tête entre ses mains. Mais Bocquet, inflexible, lui présentait toujours le verre. « Allons, bois donc! dit Caussidière d'une voix lente et monotone; tu vas tourner de l'œil tout de suite. »

- Eh bien! non! non! je ne boirai pas!

Et dans l'égarément de ses idées, il ajouta avec un geste terrible :

- Oh! je me vengerai de toutes ces tortures!

- Ah! tu te vengeras, s'écria Bocquet; non, car tu ne sortiras pas d'ici.

Et, saisissant le pistolet, il allait lui briser la tête, lorsqu'Albert s'interposa de nouveau.

Non, non, dit-il, je ne souffrirai pas cela! D'ailleurs, il s'est bien battu en février; c'est une circonstance atténuante.

Monier, Pilhes et moi, nous nous joignîmes à lui pour demander sa grâce.

Mais, dit Caussidière, nous ne pouvons le laisser vivre après ce qui vient de se passer. Ne l'avez-vous pas entendu dire tout à l'heure qu'il se vengerait? Il peut nous compromettre, car il sait tout ce que nous faisons.

- Il faut le mettre sous clef, dit Grandmesnil.

- Tu as raison, reprit Caussidière; je vais le conduire moi-même à la Conciergerie et le recommander d'une manière toute spéciale. Nous n'aurons rien à craindre de lui tant que je serai préfet. Et j'ai l'intention, ajouta-t-il en riant, de le garder longtemps.

Bocquet courut aussitôt chercher un fiacre, malgré l'heure avancée de la nuit. Pendant ce temps, on signa le procès-verbal de la séance, rédigé par Tiphaine.

*

Le témoignage de Lucien Delahodde lui-même se trouve au chapitre XXVII de son *Histoire des sociétés secrètes et du parti républicain*, aux pages 498-503. Il atteste la fidélité du récit de Chenu, aux détails près. Delahodde sera détenu à la Conciergerie et libéré sans autre forme de procès après les événements de juin 1848. L'historien Albert Crémieux a montré qu'on avait tenté d'assimiler son cas à celui des ministres du dernier gouvernement de Louis-Philippe dans le cadre d'une mise en accusation de ce dernier ministère¹, mais les réticences et les résistances à cette idée au sein du gouvernement provisoire lui-même, en particulier de la part de Lamartine, feront bientôt abandonner le projet de sorte qu'en l'absence de véritable chef d'accusation, Delahodde ne sera plus inquiété².

*

On ne peut s'empêcher ici de penser aux **avertissements répétés d'Etienne Cabet** sur l'infiltration policière de ces sociétés. Dans sa brochure du 14 décembre 1844 intitulée *Les Masques arrachés*, il n'hésite pas à dénoncer les sociétés secrètes comme des créations purement policières, des repaires de provocateurs et de mouchards : « C'est la police, écrit-il, qui dirige les sociétés ; elle veut des sociétés secrètes parce que ce sont des cages dans lesquelles elle enferme tous ses ennemis les plus révolutionnaires pour en faire ce qui lui est utile ; c'est elle qui les conserve, qui les organise, qui les dirige, au moins pour quelques-unes, et ses agents sont en foule parmi les provocateurs, les organisateurs et les directeurs des Sociétés secrètes ». Et de conclure sur ce point : « Les sociétés secrètes sont donc le plus grand mal, le plus grand danger. Tant qu'elles existeront, il n'y aura rien à faire, rien à espérer. Vous qui désirez l'association, la fréquentation, la fraternisation, des citoyens, combattez les sociétés secrètes car elles isolent les hommes en les parquant, pour ainsi dire, dans de petites clôtures, sans communication avec les autres, car la société secrète empêche réellement les réunions et l'association générale. (...) Laisser faire la société secrète et l'émeute, c'est de l'aveuglement et de la folie³. ».

¹ Albert Crémieux, « Le procès des ministres en 1848 et l'enquête judiciaire sur les journées de février », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, neuvième année, Tome IX, octobre 1907-février 1908, E. Cornély et Cie Editeurs, Paris 1907-1908, pp. 6-23.

² Et pourra se réfugier quelque temps en Angleterre.

³ Etienne Cabet, *Les Masques arrachés*, Paris, 14 décembre 1844, page 34 de l'édition numérisée par Gallica. Cabet polémique à cette époque avec les néo-babouvistes sur la question de l'action clandestine qu'il tenait pour préjudiciable à la cause du communisme selon ses vues.

*

Nous retiendrons de la notice de Marx **deux aspects** :

1. son insistance sur la sociologie des conspirateurs professionnels et le milieu de la « bohème démocratique » en relation avec ses jugements sur le lumpenprolétariat,
2. l'évocation du personnage de Caussidière.

*

Les preuves de la culpabilité de Lucien Delahodde sont indiscutables et le personnage lui-même a hautement revendiqué son emploi de mouchard. La question est plus obscure dans le cas d'Adolphe Chenu qui a toujours contesté le rôle qui lui a été attribué, même si la littérature violemment anti-Montagnarde qu'il diffuse après juin 1848¹ ne laisse aucun doute sur ses choix politiques.

Marx n'insiste du reste pas sur l'éventuelle qualité d'agent double de Chenu. Il n'évoque qu'un soupçon (« un soupçon des plus vraisemblables ») d'avoir été en contact avec la police de Marrast².

Venons-en à Chenu. Qui est M. Chenu ? Un conspirateur chevronné qui a participé dès 1832 à toutes les émeutes et qui est bien connu de la police. Soumis à la conscription, il ne tarde pas à désertier et se dérobe, à Paris, à toute poursuite, malgré sa participation réitérée à des conspirations et à l'émeute de 1832. En 1844, il se présente à son régiment et, chose étrange, échappe, malgré ses antécédents notoires, à la cour martiale sur intervention du général de division. Et ce n'est pas tout: il peut revenir à Paris, sans avoir fait son temps à l'armée. En 1847, il est impliqué dans le complot des bombes incendiaires ; il échappe de justesse à l'arrestation, mais n'en reste pas moins à Paris quoique condamné à quatre ans de prison par contumace. C'est seulement lorsque les conjurés, ses compagnons, l'accusent d'intelligence avec la police qu'il gagne la Hollande, d'où il rentre le 21 février 1848. Après la révolution de Février, il se fait capitaine aux gardes de Caussidière. Celui-ci, qui le soupçonne bientôt (soupçon des plus vraisemblables) de connivence avec la police spéciale de Marrast, l'éloigne, sans guère rencontrer de résistance, en Belgique, puis en Allemagne. M. Chenu se laisse assez obligeamment, et tour à tour, enrôler dans les corps francs allemand et polonais.

(...)

Le récit de son écartement vers la Belgique se trouve aux pages 142-47 des *Conspirateurs*. Le motif ? Une certaine accusation d'avoir été en relation secrète avec les services de Marrast à l'Hôtel de Ville. Si Caussidière accorde son crédit à cette rumeur, c'est, raconte Chenu, parce que je lui ai refusé mon aide dans la préparation d'un coup d'Etat contre le Gouvernement provisoire, Caussidière craignant que Blanqui, qu'il détestait, n'anticipe sur cette action : « dès ce moment, *écrit-il*, ma perte fut jurée³ ». Chenu n'accepte pas moins de s'écarter quelque temps de Paris en accompagnant l'expédition des républicains belges vers Risquons-Tout. De retour à Paris, il est aussitôt emprisonné puis contraint, affirme-t-il, de s'exiler à nouveau en accompagnant cette fois les légions polonaises parties combattre en Allemagne (le récit de son engagement occupe les chapitres XX et XXI des *Conspirateurs*).

Mais à vrai dire, le personnage de Chenu intéresse principalement Marx sous un autre angle, **d'abord** pour le témoignage qu'il apporte sur cette population déclassée que l'on désigne sous le nom de **bohème**, une « bohème démocratique » très proche de ce qu'Engels et lui nommeront aussi bien le lumpen-

¹ Par exemple, en 1851, le libelle intitulé *Les chevaliers de la république rouge en 1851*. Il est vrai que dans le cas de Chenu on se trouve très souvent dans le registre du ressentiment personnel.

² Pendant la période du Gouvernement provisoire, il existait à Paris au moins trois réseaux de police : celui du ministère de l'Intérieur sous la direction de Ledru-Rollin, celui de la Préfecture de police, sous la direction de Caussidière et celui de la mairie de Paris sous la direction de Marrast. Dans sa déposition au procès de Bourges, le 10 mars 1849, Pierre Carlier, le directeur de la police au ministère de l'Intérieur, parle même de cinq polices concurrentes : il ajoute celle du Luxembourg et celle de Joseph Sobrier à la tête du Club qu'il dirigeait au 46, rue de Rivoli (une maison de l'ancienne liste civile qu'il avait réquisitionnée), à proximité et en concurrence avec Caussidière.

³ *Les Conspirateurs*, op.cit., page 143.

prolétariat, **ensuite** pour la démonstration qu'il apporte, comme par défaut, sur le rôle désormais incontournable du prolétariat organisé dans l'action révolutionnaire.

Les quantités de fard et de patchouli sous quoi les prostituées cherchent à noyer les aspects les moins attrayants de leur être physique trouvent leur pendant littéraire dans le *bel esprit¹ avec lequel de la Hodde parfume son pamphlet. En revanche, dans la naïveté et la vivacité de la description, la qualité littéraire du livre de Chenu fait souvent penser à Gil Blas. Tout comme Gil Blas reste toujours dans ses aventures les plus diverses le valet qui juge de tout à l'aune du valet, ainsi, de l'émeute de 1832 à sa révocation de la préfecture, Chenu reste toujours le même conspirateur subalterne, dont la singulière étroitesse d'esprit se distingue, au demeurant, très nettement des plates réflexions du *faiseur* » que l'Élysée lui a affecté. Il est clair qu'il ne peut être question, chez Chenu non plus, d'une quelconque intelligence du mouvement révolutionnaire. Dès lors, les seuls chapitres intéressants de son livre sont ceux où il raconte plus ou moins ingénument ce qu'il a lui-même pu observer : *les conspirateurs et le héros Caussidière*.

On connaît le penchant des peuples latins pour les conjurations et le rôle qu'elles ont joué dans l'histoire moderne de l'Espagne, de l'Italie et de la France. Après les défaites des conjurés espagnols et italiens au début des années 20, Lyon et surtout Paris devinrent les centres des clubs révolutionnaires. Il est notoire que jusqu'en 1830 les bourgeois libéraux furent à la pointe des complots contre la Restauration. Après la révolution de juillet, la bourgeoisie républicaine prit sa place; le prolétariat, exercé aux conspirations déjà sous la Restauration, se porta en avant dans la mesure où les infructueux combats de rue eurent découragé les bourgeois républicains de tramer des conspirations. La *Société des saisons*, avec laquelle Barbès et Blanqui organisèrent l'émeute de 1839, fut déjà exclusivement prolétarienne, comme le furent aussi les *Nouvelles Saisons*, fondées après la défaite, dont Albert prit la direction et dont Chenu, de la Hodde, Caussidière, etc., faisaient partie. En constante liaison, par ses chefs, avec les éléments petits-bourgeois représentés par *La Réforme*, la conspiration gardait néanmoins presque toute son indépendance. Bien sûr, ces conspirations n'embrassaient jamais la grande masse des prolétaires parisiens ; elles comptaient un nombre relativement restreint et sans cesse fluctuant de membres, composés partie de vieux conjurés irréductibles, légués régulièrement par chaque société secrète à sa remplaçante, partie d'ouvriers nouvellement recrutés².

De ces vieux conjurés, Chenu dépeint à peu près exclusivement la seule catégorie à laquelle lui-même appartient: *les conspirateurs professionnels*. Avec le développement des conspirations prolétariennes surgit le besoin d'une division du travail ; leurs membres se répartissaient en *conspirateurs d'occasion* - c'est-à-dire d'ouvriers qui ne donnaient dans la conspiration qu'à côté de leurs autres occupations, fréquentaient surtout les réunions et se tenaient prêts, sur la consigne des chefs, à rejoindre les points de ralliement - et en conspirateurs de profession qui consacraient toute leur activité à la conjuration et en tiraient leur subsistance. Ils formaient la couche intermédiaire entre les ouvriers et les chefs, s'infiltrant bien des fois jusque dans les rangs de ceux-ci.

La position sociale de cette sorte de gens détermine d'entrée tout leur caractère. La conspiration prolétarienne ne leur offre, naturellement, que des moyens d'existence incertains et très limités. Aussi sont-ils constamment obligés de puiser dans les caisses de la conspiration. Maints d'entre eux entrent donc en

¹ Les astérisques signalent que l'expression est reproduite en français dans le texte allemand (disponible sur www.mlwerke.de)

² Pour une vue d'ensemble sur l'activité des associations secrètes sous la monarchie de juillet, nous renvoyons au chapitre 1.2 de notre fascicule 13.

conflit avec la société civile comme telle et comparaissent devant les tribunaux de police correctionnelle avec plus ou moins de dignité. Leur existence précaire dépend en partie du hasard plutôt que de leur activité ; leur vie déréglée a pour seuls points d'attache les tavernes des *marchands de vin*, ces lieux de rendez-vous des conspirateurs ; s'y ajoutent leurs inévitables accointances avec toutes sortes de gens douteux - voilà qui les situe dans ce milieu social qu'à Paris on nomme la *bohème*. Ces bohèmes démocratiques d'origine prolétarienne - il existe aussi une bohème d'origine bourgeoise, ces démocrates flâneurs et *piliers d'estaminet* - sont donc soit des ouvriers qui, ayant abandonné leur travail se livrent à la débauche, soit des individus sortis du sous-prolétariat, qui adoptent toutes les manières dissolues de cette classe dans leur nouveau mode de vie. On conçoit comment, dans ces circonstances, quelques *repris de justice* se trouvent impliqués dans presque tous les procès de conspiration.

La vie entière de ces conspirateurs de profession est frappée au signe de la bohème. Sergents recruteurs pour la conspiration, ils traînent de *marchand de vin* en *marchand de vin*, tâtent le pouls des ouvriers, choisissent leurs gens, les attirent dans la conspiration à force d'enjôlement, en faisant payer soit à la caisse de la société soit au nouvel ami les inévitables pots qu'ils consomment. Somme toute, le *marchand de vin* leur tient lieu de véritable père des compagnons. C'est chez lui que le conspirateur est le plus souvent à demeure ; c'est là qu'il a ses rendez-vous avec ses confrères, avec les gens de sa section, avec ses futures recrues ; c'est là, enfin, que se tiennent les réunions secrètes des sections (groupes) et des chefs de section. Déjà d'un tempérament très enjoué à l'image de tous les prolétaires parisiens, le conspirateur ne tarde pas à devenir un *bambocheur* accompli dans cette incessante ambiance de taverne. Le ténébreux conspirateur, qui affiche dans les séances secrètes une rigide vertu spartiate, soudain se dégèle et se transforme au su de tous en pilier de cabaret sachant, ô combien ! apprécier le vin et les femmes. Cette jovialité de taverne est encore rehaussée par les constants dangers auxquels le conspirateur est exposé ; à tout instant il peut être appelé aux barricades et y périr ; à chaque pas la police lui tend des pièges qui peuvent le mener en prison ou même aux galères. De tels dangers constituent précisément l'attrait du métier : plus grande l'insécurité et plus le conspirateur se hâte de jouir des plaisirs du moment. En même temps, l'habitude du danger le rend au plus haut point indifférent à la vie et à la liberté. Il est chez lui en prison tout comme chez le cabaretier. Chaque jour il s'attend à l'ordre de passer à l'action. La témérité désespérée qui se manifeste dans chaque insurrection parisienne est précisément l'apport de ces vieux conspirateurs de profession, les *hommes de coups de main*. Ce sont eux qui dressent et commandent les premières barricades, qui organisent la résistance, dirigent le pillage des armureries, s'emparent des armes et des munitions dans les maisons, et exécutent, en plein soulèvement, ces audacieux coups de main qui si souvent jettent le parti au pouvoir dans la confusion. En un mot, ils sont les officiers de l'insurrection.

On conçoit que ces conspirateurs ne se limitent pas à organiser le prolétariat révolutionnaire en bloc. Leur tâche consiste plutôt à anticiper le processus d'évolution révolutionnaire, à l'amener artificiellement à son point de crise, à déclencher une révolution en improvisant, sans que les conditions en soient données. Pour eux, la seule condition d'une révolution, c'est que leur conspiration soit suffisamment organisée. Alchimistes de la révolution, ils ont en partage avec les alchimistes d'antan la confusion des idées et l'esprit borné plein d'idées fixes. Ils se précipitent sur des inventions censées accomplir des prodiges révolutionnaires : bombes incendiaires, machines infernales aux effets magiques, émeutes qui, espèrent-ils, seront d'autant plus miraculeuses et surprenantes qu'elles auront moins de fondements rationnels. Tout à la fabrication de tels projets, ils n'ont qu'un seul but immédiat, celui de renverser le gouvernement en place, et ils méprisent au plus profond l'initiation plutôt théorique des travail-

leurs quant à leurs intérêts de classe. D'où leur irritation, plébéienne plutôt que prolétarienne, contre les *habits noirs*, gens plus ou moins cultivés qui représentent cette face du mouvement, et dont ils ne peuvent cependant jamais se rendre tout à fait indépendants, puisque ce sont les porte-parole officiels du parti. Les *habits noirs* doivent aussi leur servir de source pécuniaire. On comprend, au demeurant, que les conspirateurs soient obligés de suivre bon gré mal gré l'évolution du parti révolutionnaire.

La principale caractéristique de la vie des conspirateurs est leur conflit avec la police, à laquelle ils ont en fait le même rapport que voleurs et prostituées. La police tolère les complots, et ce non seulement comme un mal nécessaire. Elle les tolère en tant qu'ils forment des centres faciles à surveiller, où se retrouvent les plus violents éléments révolutionnaires de la société, comme des officines de l'émeute devenue en France un moyen de gouvernement tout aussi obligé que la police elle-même, et enfin comme lieu de recrutement pour ses propres mouchards politiques. De même que les plus utiles des chasseurs de filous, les Vidocq et consorts, sont pris dans la classe des grands et des petits aigrefins, voleurs, escrocs et banqueroutiers frauduleux, qui souvent retombent dans leur ancien métier, de même la basse police politique se recrute parmi les conspirateurs de métier. Les conjurés sont en contact incessant avec la police ; ils entrent à tout moment en conflit avec elle ; ils pourchassent les mouchards, tout comme les mouchards les pourchassent à leur tour. L'espionnage est une de leurs occupations majeures. Aussi, rien d'étonnant que, facilité par la misère et la prison, les menaces et les promesses, le petit pas soit si fréquemment franchi qui sépare le vulgaire conspirateur de métier de l'espion à la solde de la police. D'où, dans les conspirations, la suspicion systématique et illimitée qui aveugle complètement leurs membres et fait qu'ils voient des mouchards parmi leurs éléments les meilleurs, et leurs éléments les plus sûrs parmi les mouchards. Que ces espions recrutés chez les conspirateurs se commettent avec la police, croyant, le plus souvent en toute honnêteté, pouvoir la duper, qu'ils réussissent pendant un temps à jouer double jeu jusqu'à ce qu'ils succombent toujours davantage aux conséquences de leur premier pas, et qu'en fait la police soit fréquemment leur dupe, tout cela est clair comme le jour. D'ailleurs, le risque, pour tel conspirateur, de se faire prendre au piège de la police tient entièrement à des circonstances fortuites et à la différence quantitative plutôt que qualitative de la fermeté de caractère.

L'analyse de Marx rejoint ici celle de **Cabet** dont il salue le rôle **politique** dans l'émergence de « l'agitation communiste » après 1839 en vue de substituer à l'activisme et aux slogans des *alchimistes de la révolution*, une véritable réflexion sur les intérêts de classe du prolétariat « **comme parti** ».

Tels sont les conspirateurs que Chenu fait défiler devant nous, de façon souvent bien vivante, et dont il brosse le caractère, tantôt volontiers tantôt à contrecœur. Au demeurant, jusque dans ses rapports assez obscurs avec la police de Delessert et de Marrast, il est lui-même l'image la plus frappante du conspirateur de métier.

Dispersés, perdant de leur influence dominante dans la mesure même où le prolétariat parisien se portait en avant comme parti, ces conspirateurs rencontrèrent une dangereuse concurrence des secrètes associations prolétariennes qui avaient pour but non pas l'insurrection imminente, mais l'organisation et le développement du prolétariat. Déjà l'insurrection de 1839 eut un caractère résolument prolétarien et communiste. Mais des scissions s'y produisirent dans la suite, dont se plaignent tant et plus les vieux conspirateurs ; scissions qui, découlant du besoin des ouvriers de s'entendre sur leurs intérêts de classe, trouvèrent à s'exprimer en partie dans les anciennes conjurations elles-mêmes, en partie dans les nouveaux clubs de propagande. L'agitation communiste,

déclenchée avec force par Cabet peu après 1839¹, et les controverses qui surgirent au sein du parti communiste² eurent tôt fait de dépasser les conspirateurs. Aussi bien Chenu que de la Hodde conviennent que, lors de la révolution de Février, les communistes constituaient de loin la plus forte fraction du prolétariat révolutionnaire. Pour ne pas perdre leur influence sur les ouvriers et, partant, leur rôle de contrepoids face aux *habits noirs*, les conspirateurs se virent obligés de suivre le mouvement et d'embrasser des idées socialistes ou communistes. Ainsi, l'antagonisme entre les conspirations ouvrières, représentées par Albert, et les gens de *La Réforme* prit naissance dès avant la révolution de Février - le même antagonisme qui se reproduisit peu après dans le Gouvernement provisoire. Du reste, il ne nous viendrait pas à l'esprit de confondre Albert avec ces conspirateurs-là. Il ressort des deux ouvrages qu'Albert savait maintenir au-dessus d'eux, ses instruments, une position indépendante, et qu'il n'appartient aucunement à cette catégorie de gens qui pratiquaient la conspiration comme un gagne-pain.

L'histoire de la bombe de 1847, affaire où l'action de la police fut plus directe que dans aucun des cas précédents³, dispersa finalement les plus opiniâtres et les plus récalcitrants des vieux conspirateurs et jeta leurs sections d'alors tout droit dans le mouvement prolétarien.

Ces conspirateurs de profession, les plus violents de leur section, et les *détenus politiques* d'origine prolétarienne, eux-mêmes vieux conspirateurs pour la plupart, nous les retrouvons après la révolution de Février comme montagnards à la préfecture de police. Or, les conspirateurs forment le noyau de toute la compagnie. On comprend que ces gens, soudain rassemblés et armés à cet endroit, généralement sur un pied de franche familiarité avec leurs préfets et leurs officiers, ne pouvaient manquer de constituer un corps passablement turbulent. De même que la Montagne à l'Assemblée nationale, parodie de l'ancienne Montagne, prouvait par son impuissance, et ce de la manière la plus frappante, que les anciennes traditions révolutionnaires de 1793 ne suffisaient plus aujourd'hui à la tâche, de même les montagnards de la préfecture de police, imitation des anciens sans-culottes, firent la preuve que cette fraction du prolétariat n'est pas davantage suffisante dans la révolution moderne, et que seul le prolétariat dans son ensemble peut la mener à bien.

(...)

*

Marx consacre la dernière partie de sa chronique au personnage de **Marc Caussidière**. Il est exact, en effet, comme il le souligne, que le livre de Chenu « **est tout entier dirigé contre lui** ».

Celui que Marx appelle plaisamment le *loustic de la révolution* se trouve méchamment dépeint par Chenu sous les traits à la fois d'un courtier⁴ fripon et d'un bambocheur aviné⁵.

¹ Autrement dit, après l'échec de la tentative d'insurrection de Blanqui et Barbès le 12 mai 1839 à Paris.

² Au sens, bien sûr, de la mouvance politique (babouviste ou icarienne) qui se réclamait diversement du communisme. Nous renvoyons sur le sujet à notre fascicule 13.

³ L'histoire de ce complot dit « des bombes incendiaires » tramé par une société dissidente des *Nouvelles saisons* est racontée par Chenu au chapitre 8 du premier tome de ses *Conspirateurs*, pp. 54-69, le même où il relate sa surprise de surprendre Delahodde venu en pleine nuit chercher son salaire d'indicateur auprès d'un émissaire de la police. Le tribunal correctionnel de la Seine prononcera dans cette affaire, le 16 octobre 1847, quinze condamnations à des peines diverses, dont celle de Chenu (qui a pris la fuite en Hollande) à quatre années de prison. (Cf. le *Journal de Toulouse* dans son édition du 20 et 21 octobre 1847).

⁴ Après son incarcération au Mont-Saint-Michel dans le cadre de l'insurrection de Saint-Étienne en avril 1834 (il n'est libéré qu'en 1837), Caussidière a exercé le métier de « voyageur de commerce » à la fois pour ses propres activités de courtage en vins et spiritueux et pour le compte du journal *La Réforme* dont il recrutait les abonnés et les actionnaires. (Source : *Base de données des députés depuis 1789*, sur le site officiel de l'Assemblée nationale, à l'adresse www.assemblée-nationale.fr).

⁵ Chenu multiplie les scènes où Caussidière se trouve représenté comme un jouisseur sans retenue et comme un ivrogne, l'accusant même d'organiser de véritables orgies dans les locaux de la Préfecture.

Il est difficile de se faire une représentation juste du personnage, entre d'un côté, cette description à charge et de l'autre, l'évocation d'une sorte de républicain spartiate, presque un ascète, sous la plume de ses défenseurs et amis Jules Miot et Bernard Pornin. Le mieux sans doute est de se tourner vers le témoignage de ceux qui l'ont fréquenté de près et que rien ne pousse à noircir le portrait.

Lamartine, par exemple, n'est pas avare d'éloges à son égard. Il lui réserve surtout son estime pour le rôle politique modérateur qu'il a su jouer, à la surprise même des membres du Gouvernement provisoire qui craignaient les débordements de ses Montagnards. Parlant de son installation à la Préfecture de police, Lamartine écrit, avec cet élégant cynisme qui caractérise quelquefois sa prose :

L'énergie soldatesque mais humaine de Caussidière lui plut¹. Il vit que ce chef de parti avait le cœur aussi généreux qu'il avait la main forte; il comprit que sa finesse n'ôtait rien à sa probité; qu'il était satisfait et orgueilleux de la victoire; mais que cet orgueil même lui faisait un point d'honneur de contenir tout excès. Il résolut de soutenir Caussidière dans cette demi-soumission qui, en lui concédant une sorte de suprématie sur le désordre, l'engagerait plus sûrement à le réprimer. (...) Ainsi Lamartine se montra dès le premier jour ouvertement disposé à accorder à Caussidière tout ce qu'il demandait en autorité, en hommes, en munitions, en arbitraire pour se composer une force de haute police de deux ou trois mille combattants d'élite pris dans le feu, afin d'en faire, dans le dénuement général de toute force répressive, les prétoriens momentanés de l'ordre public dans Paris. Peu lui importait que cet ordre fût formé d'éléments désordonnés et portât le nom de Caussidière, ou le nom du maire de Paris, pourvu que la révolution ne se déshonorât pas par des crimes; et que le peuple ne goûtât pas ce sang dont il s'altère et ne se rassasie plus au commencement d'une révolution².

Parlant de Caussidière comme d'un « esprit simple et fin, sous une écorce rude et inculte », il ajoute :

Lamartine avait compris d'un coup d'œil qu'il y avait un immense parti à tirer de Caussidière, pour le rétablissement de l'ordre, et qu'il fallait le grandir contre des ennemis plus dangereux. Il lui témoignait confiance, il le provoquait à demander au gouvernement des attributions de police plus étendues, des fonds plus larges; il prenait l'initiative au conseil en sa faveur pour la création de corps municipaux armés, garde républicaine, gardiens de Paris aux ordres immédiats du préfet de police. (...) Il ne se dissimulait rien de la situation complexe et de l'ambition du rôle de Caussidière, mais il voyait de la probité dans cette ambition, de la loyauté sous cette finesse. Caussidière avait un cœur : ce cœur même était honnête et généreux. On pouvait se fier sinon à ses opinions, du moins à sa nature. Il pouvait rêver de grands actes révolutionnaires, jamais d'actes criminels. Homme de combat et non d'anarchie, il aspirait à régulariser promptement la victoire, à garder la confiance des amis qui avaient conspiré et combattu avec lui, à conquérir l'estime des vaincus, la reconnaissance de Paris, à légitimer sa conquête par ses services et à changer le conjuré en magistrat. Il aimait le peuple, mais il ne le flattait pas dans ses excès, pas même dans ses rêves³.

Découvrons à présent **le commentaire de Marx** :

Ayant fait connaissance des montagnards, venons-en à leur chef, le héros de l'épopée Chenu: *Caussidière*. Chenu le promène devant nous d'autant plus fréquemment que, de fait, le livre tout entier est dirigé contre lui.

Les principaux reproches faits à Caussidière se rapportent à sa conduite morale - ses traites de cavalerie⁴ et autres modestes tentatives pour se procurer de l'argent, comme cela peut arriver et arrive à maint commis voyageur parisien, endetté et menant

¹ Pour rappel, Lamartine parle toujours de lui à la troisième personne dans ses ouvrages historiques et dans ses mémoires.

² A. de Lamartine, *Histoire de la révolution de 1848*, Garnier Frères, Libraires Éditeurs ; Paris 1859, tome 1, Livre 6, page 254 de l'édition numérisée par Gallica. Lamartine et le Gouvernement provisoire se garderont bien d'accorder un statut officiel aux Montagnards, ce dont Caussidière ne cessera de se plaindre.

³ A. de Lamartine, op.cit., tome 2, Livre 10, page 112.

⁴ Le terme appartient au vocabulaire de la bourse. Il désigne l'opération frauduleuse qui consiste à simuler une transaction fictive entre deux commerçants pour se procurer de l'argent auprès d'une banque (définition du TLFi). On appelle aussi *cavalerie* la spéculation financière qui consiste à rembourser des emprunts par d'autres emprunts.

joyeuse vie. À tout prendre, il ne dépend que de l'importance du capital pour que duperies, chasses au profit, escroqueries et coups de Bourse, sur quoi le tout du commerce repose, ne frôlent plus ou moins le *Code pénal*. Sur les coups de Bourse et fraude chinoise, bien caractéristiques du commerce français, mieux vaut se reporter, par exemple, aux descriptions cocasses de Fourier dans les *Quatre mouvements*, la *Fausse industrie*, le *Traité de l'unité universelle*, ainsi qu'à ses écrits posthumes¹. M. Chenu n'essaie même pas de montrer que Caussidière exploitait sa position de préfet de police à ses fins personnelles. À vrai dire, un parti politique peut se féliciter quand ses adversaires victorieux en sont réduits à la révélation de telles misères de la morale commerciale. Quel contraste entre les expédients mesquins du commis voyageur Caussidière et les énormes scandales de la bourgeoisie en 1847 ! La seule raison de toute l'attaque, c'est que Caussidière appartenait au parti de *La Réforme* qui, sous des protestations de vertu républicaine et des convictions d'une sombre gravité, cherchait à cacher son manque d'énergie et d'intelligence révolutionnaires.

Caussidière est le seul personnage divertissant parmi les chefs de la révolution de Février. En sa qualité de *loustic* de la révolution, il était le chef tout désigné des vieux conspirateurs de métier. Sensuel et facétieux, vieil habitué des cabarets et des tavernes de toutes sortes, sachant vivre et laisser vivre, dissimulant sous une bonhomie et un sans façon de belle carrure une grande rouerie, une réflexion astucieuse et une fine observation, il possédait un certain doigté révolutionnaire et de l'énergie révolutionnaire. Caussidière était alors un authentique plébéien² qui haïssait d'instinct la bourgeoisie et partageait au plus haut point toutes passions plébéiennes. À peine installé à la préfecture, il conspirait déjà contre *Le National*, sans négliger pour autant la cuisine et la cave de son prédécesseur. Il se dota aussitôt d'une force militaire, s'assura d'un journal, lança des clubs, distribua des rôles et, en général, agit dès le premier moment avec beaucoup d'assurance. En vingt-quatre heures la préfecture est transformée en forteresse d'où il peut braver ses ennemis. Mais tous ses plans restent ou bien de simples projets, ou bien ils tournent dans la pratique à de pures plaisanteries plébéiennes, sans que rien n'en résulte. Lorsque les antagonismes prennent une forme aiguë, il partage le sort de son parti, lequel reste, indécis, entre les gens du *National* et les révolutionnaires prolétariens, tel Blanqui. Ses montagnards font scission ; les vieux bambocheurs lui passent par-dessus la tête et ne peuvent plus être bridés, tandis que la fraction révolutionnaire rejoint Blanqui³. Caussidière lui-même s'embourgeoise toujours davantage dans sa position officielle de préfet et de député ; le 15 mai, il se tient prudemment à l'arrière-plan et se justifie à la Chambre de manière irresponsable⁴ ; le 23 juin, il déserte l'insurrection sans plus de façons. En guise de récompense, il sera naturellement écarté de la préfecture et, peu de temps après, envoyé en exil.

(...)

¹ L'activité de commerce représentait aux yeux de Fourier la source même de toutes les turpitudes. Cf. les chapitres qui lui sont consacrés dans notre premier fascicule.

² Marx conforte ici la distinction qu'il a établie plus haut entre *plébéien* (qui est une catégorie sociologique) et *prolétarien* (qui est une catégorie politique).

³ Marx attribue à Blanqui une détermination politique et un rôle dirigeant qu'il est loin d'avoir tenu au cours des trois premiers mois de la révolution de 1848.

⁴ Irresponsable ? La lecture du discours de Caussidière à la tribune de l'assemblée le 16 mai ne permet de rien observer de déshonorant. Marx (qui est un lecteur assidu des débats de l'Assemblée dans la presse française) s'est peut-être offusqué des accusations répétées de Caussidière à l'adresse de Blanqui ou d'une déclaration comme celle-ci : « Je fais ma profession de foi, car tout à l'heure on me pendra pour un communiste aussi ; je ne lui suis pas ; je suis socialiste, progressiste, homme de bon sens, homme politique, pratique, démocrate de cœur. Voilà ma profession de foi, citoyens. » (*Compte rendu des séances de l'Assemblée nationale*, tome 1, page 244, de l'édition numérisée par Google). Un propos qu'il convient de lire aujourd'hui avec toutes les précautions de vocabulaire qu'il demande.

L'indécision est bien ce qui caractérise le comportement de Caussidière aux deux moments cruciaux du processus révolutionnaire : le **15 mai** et le **23 juin**.

Tout au long de la journée du **15 mai**, Caussidière se fait remarquer par son **absence** : il est au lit, immobilisé, affirme-t-il, par une luxation au genou¹, une attitude qui tranche avec l'activisme débridé d'un Sobrier, par exemple. Il tarde aussi bien (prétextant de sa blessure) de répondre à la convocation de la Commission exécutive et ce n'est que sous la menace à peine déguisée de son limogeage qu'il se présente enfin vers minuit pour s'entendre mettre en cause par Garnier-Pagès. Sa défense n'empêchera pas qu'il sera poussé dès le lendemain 16 mai à la démission devant l'Assemblée nationale, une issue qu'il accepte de crainte d'un affrontement mortel entre ses Montagnards (que l'on s'apprête à licencier) et les troupes qui, dès le matin, assiègent à cet effet la Préfecture de police.

Quand surviendra l'insurrection des **journées de juin**, Caussidière sera manifestement **dépassé par l'évènement**, ni plus ni moins toutefois que l'ensemble des élus² de la gauche républicaine. Un témoignage de cet embarras réside dans son intervention lors du débat qui s'ouvre le vendredi 23 juin 1848 à l'Assemblée nationale. Caussidière prend la parole après une intervention confuse (et chahutée) de Victor Considérant³. S'élevant, et, quasi seul, contre le choix de l'affrontement total et de la guerre civile⁴, il ne propose rien de moins qu'une *proclamation aux flambeaux* : « Je propose une proclamation aux flambeaux ; je me mettrai à la tête si vous voulez, je recevrai les premiers coups de fusil. (...) Voulez-vous, encore une fois, au nom de la majesté nationale, vous rendre simplement sans appareil, auprès du peuple ! (...) Que six d'entre vous me suivent ! ... Si nous mourons, tant pis ! Si nous sommes détruits, eh ! mon Dieu, nous aurons fait notre devoir, et cela doit nous suffire. (*agitation prolongée*) Vous tenez donc bien à vivre ! (...) Je demande qu'un certain nombre de Députés se rendent, accompagnés d'un membre de la Commission exécutive, dans le cœur de l'insurrection. Pour mon compte, je me livre comme otage, et je réponds que nous ramènerons l'ordre, que nous ferons cesser l'effusion de sang⁵. ».

Or, redisons-le, cette pathétique impuissance sera partagée par l'ensemble des élus de la gauche⁶ qui vont au cours de ces journées se réfugier dans **un assourdissant silence**.

*

Terminons avec Marx par une citation sur un thème plus léger qui rappelle les **aspects pittoresques** du personnage de Caussidière et de ses Montagnards.

Parmi les scènes les plus divertissantes que Chenu décrit est celle de l'accueil fait aux commissaires de police et aux *officiers de la paix* par le nouveau préfet, qui était justement à table quand on les lui annonça :

¹ Interrogé le 17 juillet 1848 dans le cadre de la commission Bauchart, il déclare : « Quelques jours avant le 15 mai, j'avais éprouvé une luxation au genou pour avoir serré trop vivement mon cheval. (...) Ma pensée intime est qu'il y a eu faute, mais que personne n'a su ce qu'il faisait ni ce qu'il voulait faire ; le malheur est que je n'ai pu sortir ce jour-là et venir à l'Assemblée et là, en discourant, en rappelant de vieux souvenirs, j'aurais fini par calmer le peuple ». Puis accusant Blanqui d'être « un homme dangereux » et Sobrier d'être « une tête sans cervelle », il rappelle que ce jour-là deux de ses compagnies étaient en révolte, et conclut en affirmant : « quand on vint m'annoncer que l'Assemblée était envahie et qu'un nouveau Gouvernement était proclamé, je répondis : *Cela ne me regarde point ; qu'on ferme les portes et que personne n'entre dans l'Hôtel* ». (Actes du rapport de la Commission d'Enquête, page 255 de l'édition numérisée par Gallica). Dans ses *Mémoires*, il écrira : « J'étais outré et humilié, tout à la fois, du rôle presque passif que j'avais été contraint de jouer dans cette affaire, de fausses mesures ayant été prises en dehors de moi, et mon indisposition m'ayant confiné à la Préfecture ». (*Mémoires de Caussidière*, tome 2, page 134 de l'édition numérisée par Gallica)

² Le 16 mai, Caussidière avait démissionné de ses fonctions de Préfet de police. Il avait démissionné de son mandat d'élu à l'Assemblée nationale le lendemain, une décision qu'il avait rendue publique sous la forme d'une affiche adressée « aux habitants de Paris » (*Mémoires*, tome 2, pp. 158-159). Il avait retrouvé son poste de représentant lors des élections partielles des 4 et 5 juin 1848 (qui avaient aussi vu l'élection de Pierre Leroux et de Proudhon).

³ Il faut bien sûr se placer dans le contexte de l'hémicycle : les députés poursuivent longuement sur l'ordre du jour (entre autre, sur la question des chemins de fer) tout en apprenant à *mesure* l'ampleur des combats qui viennent de se déclencher.

⁴ « Quand il y aura des milliers d'hommes massacrés, *s'exclame-t-il à l'adresse de la droite*, serez-vous bien heureux ? » (*Compte rendu des séances de l'Assemblée nationale, op.cit.*, tome 2, page 180).

⁵ *Compte rendu des séances de l'Assemblée nationale, op.cit.*, tome 2, page 180.

⁶ Ce que l'on entend de plus courageux est, par exemple, le refus par Charles Lagrange de voter l'état de siège, mais au nom d'une position morale lorsqu'il déclare « Que vos consciences soient légères. Quant à moi, vous ne me trouverez pas au milieu de la guerre civile, ni d'un côté ni de l'autre ». (*op.cit.*, tome 2, pp. 189-190). On n'entendra Louis Blanc qu'une seule fois, et pour applaudir très brièvement (« Ah ! Très bien, c'est excellent ! », note le script), le dimanche 25 juin, à la déclaration d'apaisement de Cavaignac (*op.cit.*, page 204).

"Qu'ils attendent, dit Caussidière ; le préfet travaille."

Il travailla une bonne demi-heure encore, et prépara ensuite la mise en scène pour la réception de MM. les commissaires, qui, pendant ce temps-là, étaient échelonnés dans le grand escalier.

Caussidière s'assit majestueusement dans son fauteuil, son grand sabre au côté¹; deux montagnards débraillés, à la mine farouche, gardaient la porte, le fusil au pied, la pipe à la bouche. Deux capitaines, le sabre nu, se tenaient à chaque bout de son bureau. Puis il y avait groupés dans le salon tous les anciens chefs de section, les républicains formant son état-major ; tout cela, armé de grands sabres et de pistolets de cavalerie, de carabines et de fusils de chasse. Tout le monde fumait, et le nuage qui remplissait le salon assombrissait encore les figures, et donnait à cette scène un aspect vraiment terrible. Au milieu, on avait ménagé un espace pour les commissaires. Chacun se coiffa, et Caussidière donna l'ordre de les introduire.

Ces pauvres commissaires ne demandaient pas mieux car ils étaient en butte aux injures et aux menaces des montagnards qui voulaient, disaient-ils, les fricasser et les mettre à toutes sauces. " Tas de coquins, hurlaient les plus forcenés, nous vous tenons à notre tour ! Vous ne sortirez pas d'ici, il faut que vous laissiez votre peau. " (...)

À leur entrée dans le cabinet du préfet, ils se crurent tomber de Charybde en Scylla : le premier qui mit le pied sur le seuil de la porte parut hésiter un moment. Il ne savait trop s'il devait avancer ou reculer, tant étaient sinistres tous ces regards tournés vers lui. Enfin, il se hasarda, fit un pas et salua, un autre pas et salua plus bas encore. Chacun fit son entrée en saluant profondément le terrible préfet, qui recevait toutes ces marques de respect froid et silencieux, la main appuyée sur la poignée de son sabre.

Les commissaires regardaient ce singulier appareil avec des yeux ébahis. Quelques-uns qu'égarait la terreur, et qui voulaient sans doute nous faire leur cour, trouvaient le tableau imposant, majestueux.

" Silence! " dit un montagnard, d'une voix sépulcrale.

Lorsqu'ils furent tous entrés, Caussidière, resté jusque-là muet, immobile, rompit le silence, et de sa voix la plus formidable :

" Il y a huit jours, leur dit-il, vous ne vous attendiez guère à me trouver assis à cette place, entouré d'amis fidèles. Ils sont donc aujourd'hui vos maîtres, ces républicains de carton, comme vous nous appeliez jadis! Vous tremblez devant ceux que vous avez accablés des plus ignobles traitements. Vous, Vassal, vous étiez le plus lâche séide du gouvernement déchu, le plus ardent persécuteur des républicains, et vous voilà tombé entre les mains de vos plus implacables ennemis, car pas un de ceux qui sont ici n'a échappé à vos persécutions. Si j'écoutais les justes réclamations qui me sont adressées, j'userais de représailles. J'aime mieux oublier. Allez tous reprendre vos fonctions ; mais si l'apprends jamais que vous prétiez les mains à quelque tripotage réactionnaire, je vous écraserai comme de vils insectes. Allez ! "

Les commissaires avaient passé par toutes les terreurs, et contents d'en être quittes pour une bourrade du préfet, ils sortirent tout allègres. Les montagnards qui les attendaient au bas de l'escalier les reconduisirent jusqu'au bout de la rue de Jérusalem, en leur faisant un bruyant charivari.

Quant à nous, à peine le dernier avait-il disparu, que nous partîmes d'un immense éclat de rire... Caussidière était rayonnant et riait plus fort que les autres du bon tour qu'il venait de jouer à ses commissaires. (Chenu, p. 87-90)²

Après le 17 mars, journée à laquelle Caussidière avait pris une vive part, il dit à Chenu : « Je puis à mon gré soulever les mas-

¹ Le sabre était l'un des attributs les plus pittoresques de l'uniforme des *Montagnards* qui portaient la blouse bleue ainsi que la cravate et la ceinture rouges.

² Cette pagination (de Marx) est exactement celle qui correspond à l'édition de 1850 (Bruxelles, Méline, Cans et compagnie) numérisée par Google.

ses et les précipiter sur la bourgeoisie » (Chenu, p. 140). Au fait, Caussidière n'alla jamais plus loin avec ses adversaires que jouer à leur faire peur.

(...)

Rappelons à nos lecteurs que ces deux livres furent écrits au temps de la campagne électorale du 10 mars. Quel en a été l'effet, le résultat des élections nous l'apprend - l'éclatante victoire des rouges.

*

Cette ultime remarque de Marx rappelle **la manœuvre politique** qui a consisté à faire paraître les ouvrages de Chenu et de Delahodde au beau milieu de la campagne pour les **élections partielles du 10 mars 1850** qui devaient pourvoir au remplacement des républicains condamnés au procès de Versailles¹. C'est particulièrement net dans le cas du livre de Delahodde qui anticipe comme dans l'urgence sur le volume qu'il publiera plus tard dans l'année, au cours du mois d'août². L'important était de fournir aux journaux de la droite et aux feuilles royalistes une matière à feuilleton destinée à **jeter le discrédit sur les républicains « démocrates-socialistes » de la Montagne**³.

Or la manœuvre échouera, à Paris du moins, où la gauche républicaine enlèvera les trois sièges mis en balance, **trois victoires significatives** : celle de Paul de Flotte (un condamné de juin 1848 qui venait d'être amnistié), celle de François Vidal (le collaborateur de Louis Blanc au Luxembourg) et celle d'Hippolyte Carnot (qui symbolisait la politique républicaine en matière d'enseignement⁴).

Ce scrutin va faire naître l'espoir d'une inéluctable victoire républicaine aux élections de 1852.

Cette conviction se manifeste par exemple dans la conclusion de Jules Miot dans sa *Réponse aux deux libelles*.

Il observe d'abord l'échec de la manœuvre électorale : « La réaction attendait le résultat le plus merveilleux de la publication des libelles Chenu Delahodde. C'étaient, dans sa pensée, les deux béliers qui devaient battre en brèche la République et démanteler la popularité des hommes qui l'ont fondée. Les élections vont lui prouver combien elle s'est trompée dans ses calculs! L'injure est une arme dont le tranchant blesse presque toujours la main de ceux qui s'en servent. Aussi, les basses calomnies dirigées contre Caussidière lui ont gagné les sympathies de tous les gens de cœur, à quelque parti qu'ils appartiennent. Ils ont oublié le condamné de Bourges pour ne se souvenir que du proscrit. S'il pouvait se porter candidat, les électeurs lui feraient à coup sûr, en 1850, une ovation aussi triomphale que celle qu'il obtint en 1848. Quant au socialisme, les deux factums édités par la rue de Poitiers, ont rallié autour de son drapeau 10.000 prosélytes de plus. ».

Puis il n'hésite pas à conclure sur une note qui témoigne de toute sa confiance dans le suffrage universel : « Les royalistes s'entendent beaucoup mieux que nous à faire de la propagande démocratique. Pour que la révolution marche, nous n'avons qu'à nous croiser les bras et nous taire! » (pp. 87-88).

Le *parti de l'ordre* et Louis-Napoléon Bonaparte en décideront autrement. Le *parti de l'ordre*, d'abord, en faisant voter, dès le 31 mai 1850, une loi abolissant le suffrage universel. Louis-Bonaparte, ensuite, en accomplissant son coup d'Etat du 2 décembre 1851.

¹ La Haute Cour de Justice de Versailles s'était réunie du 12 octobre au 15 novembre 1849 pour juger les accusés de l'affaire dite du 13 juin 1849, à savoir la prétendue tentative de coup d'Etat de la Montagne dans le contexte de l'affaire romaine. Trente-six des soixante-cinq inculpés (et les principaux, dont tous les élus) étaient en fuite.

² « Quant à ce livre », écrit-il dans la préface de *La Naissance de la République en Février 1848*, « il n'est que l'extrait d'un ouvrage sous presse, où je raconte l'histoire de la faction républicaine pendant le gouvernement de Juillet » (op.cit., page 7).

³ La plupart des déclarations et mises au point adressées à la presse à la suite de la parution de ces deux ouvrages sont datées de février 1850 (Cf. dans l'ouvrage de Miot, celle de Caussidière parue dans le *Journal des Débats*, et celle de Pornin parue dans *La Liberté*). Elles mentionnent toutes ouvertement la proximité des élections.

⁴ En juillet 1848, Carnot avait été contraint de démissionner de son ministère sous la pression des royalistes qui avaient dénoncé comme subversif le *Manuel républicain de l'Homme et du Citoyen* rédigé par Charles Renouvier à l'adresse des instituteurs de France. La loi Falloux (en faveur de l'enseignement privé catholique) était en discussion au parlement depuis le 11 janvier 1850. Elle sera votée juste après les élections, le 15 mars 1850.

2.4. Note sur l'expulsion de Marx en mars 1848

Charles de Brouckère : Rapport de la commission d'enquête sur l'arrestation du docteur Marx et de sa femme

L'ouvrage de référence sur l'arrestation et sur l'expulsion de Marx de Bruxelles en mars 1848 a été publié par **Bert Andréas** sous le titre **Marx'Verhaftung und Ausweisung Brüssel Februar/März 1848** dans le N°22 de la collection des *Schriften aus dem Karl-Marx-Haus*, Trèves, 1978. Comme l'indique cet titre, les commentaires et les notes marginales sont écrits en allemand, mais la plupart des documents officiels se trouvent cités dans leur langue d'origine, en français.

Nous ajouterons à cette source **deux études** :

- **Luc Somerhausen**, *L'humanisme agissant de Karl Marx*, Richard-Masse Editeurs, Paris-Bruxelles 1946.
- **Guido Ros**, « Het Dossier K. Marx in het Algemeen Rijksarchief te Brussel¹ », in *De Brug*, Tijdschrift van de rijksuniversiteit te Gent, N° 1, jan-maart 1971, pp. 31-42.

*

Sur l'enchaînement des faits eux-mêmes, nous renvoyons à l'aperçu chronologique que nous avons intégré au chapitre « Tranches de vie » de ce fascicule.

Le document que nous reproduisons ici a paru dans le *Bulletin Communal de la Ville de Bruxelles* du 1^{er} avril 1848².

*

Voici d'abord une brève notice sur **les membres de la commission** responsable de ce rapport³.

- **Jules Bartels** (1815-1855) : C'est en réponse à son interpellation du 11 mars 1848⁴ que la commission d'enquête sur l'arrestation de Marx a été mise en place. Issu d'une famille allemande installée à Bruxelles au 18^e siècle dans le commerce des draps, Jules Bartels entre très jeune, il a 15 ans, dans la carrière militaire qu'il quitte en 1832 pour entreprendre des études de droit à l'université de Liège. Aussitôt diplômé, en 1838, il se met au service de son frère aîné Adolphe pour le défendre d'une accusation de complot contre l'Etat. En 1846, il s'engage dans

¹ Sous-titré « Les péripéties d'une source historique », cette étude se livre à une description du fameux dossier 73.946 qui réunit les données policières relatives à Marx au sein de l'administration de la Sûreté générale du Royaume. Sous l'angle des « péripéties », c'est notamment de la disparition de certaines pièces qu'il s'agit.

² La reproduction numérisée des exemplaires du *Bulletin communal* de la Ville de Bruxelles est disponible sur le site de la ville de Bruxelles à l'adresse www.bruxelles.be, section « Documents en ligne, Bulletins communaux ». Le rapport de Brouckère occupe les pages 159-162 de la partie 2 du tome 1 de l'année 1848.

³ Sources : 1. Jean-Luc De Paepe & Christiane Raindorf-Gérard (sous la direction de), *Le Parlement belge 1831-1894. Données biographiques*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, Commission de la biographie nationale, 1966 ; 2. La banque de données du site www.unionisme.be ; 3. *Biographie nationale*, publiée par l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux Arts (en ligne sur le site de l'Académie Royale de Belgique à l'adresse www.academieroyale.be).

⁴ Bert Andréas, op.cit., document XXVII, pp. 67-68 et *Bulletin communal* de la Ville de Bruxelles, tome 1, partie 2, pp. 137-138. Le même jour, le député libéral de Soignies Jean-Joseph Bricourt avait interpellé à la Chambre le ministre de la Justice François de Haussy (document XXVII, pp. 63-66).

l'action politique : c'est lui qui assure le secrétariat du Congrès libéral¹ organisé le 14 juin de cette année à l'Hôtel de Ville même par la *Société de l'Alliance*, une association électorale fondée en mars 1841 à l'initiative de Theodore Verhaegen à partir de la loge bruxelloise *Les Amis Philanthropes*. Il est élu conseiller communal en 1847².

- **Charles de Brouckère** (1796-1860) : Après une carrière d'opposant libéral pendant la période hollandaise, Charles de Brouckère était devenu membre du Congrès national en 1830 puis ministre de la Guerre sous le règne de Léopold 1er. En 1832, il avait renoncé à la vie politique pour entreprendre une carrière d'enseignant (à l'Université Libre de Bruxelles), de banquier (à la tête de la Banque de Belgique) et de patron sidérurgiste (à la tête de la Société des Mines et Fonderies de Zinc de la Vieille Montagne à Angleur). C'est lui qui, au titre de président de *L'association belge pour la liberté commerciale*, avait présidé le congrès des économistes qui s'était tenu à Bruxelles entre le 16 et 18 septembre 1847 et auquel Marx n'avait pu prendre la parole³. Le 8 janvier 1848, il était revenu à la vie politique et avait été élu comme conseiller communal de Bruxelles avant d'en devenir le bourgmestre le 5 octobre 1848 en remplacement du Chevalier Wyns de Raucourt.
- **Daniel Léon Cans** (1801-1889), éditeur de son métier, était conseiller communal depuis 1842. Elu au Parlement sur la liste libérale de 1845 à 1854, il sera, de 1865 à 1887, directeur général de la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite.
- **Édouard Ducpétiaux** (1804-1868) a d'abord fait une carrière (mouvementée) de journaliste libéral avant d'être nommé en novembre 1830 inspecteur général des prisons et des établissements de bienfaisance, une fonction qu'il occupera plus de trente ans. Il est l'auteur, en 1855, d'un ouvrage intitulé *Budgets économiques des classes ouvrières* qui fera l'objet d'une citation de Marx dans le premier livre du *Capital*⁴. Il sera conseiller communal de Bruxelles de 1845 à 1848.
- **Auguste Donat de Hemptinne** (1781-1854) est pharmacien de formation et connu pour ses recherches dans le domaine de la chimie. Il devient en 1842 directeur de l'École de pharmacie intégrée au sein de l'Université Libre de Bruxelles. Son élection comme conseiller libéral de la Ville de Bruxelles date de 1840.
- **André Dieudonné Trumper** (1794-1874) est un chirurgien, ancien engagé de l'armée hollandaise avec laquelle il participa à la bataille de Waterloo. Combattant des barricades de 1830, il avait été élu au conseil communal de Bruxelles sur la liste libérale.
- **Nicolas Verhulst** (1784-1854) a conduit une longue carrière d'échevin au sein du Collège de la Ville de Bruxelles. Il sera choisi comme bourgmestre faisant fonction entre le 14 avril et le 15 juin 1841 pour assurer l'intérim entre la démission de Guillaume Van Volxem (devenu ministre de la Justice) et la nomination de François-Jean Wyns de Raucourt.
- **François Wyns, dit Wyns de Raucourt** (1779-1857) est juriste de formation. Elu comme conseiller communal en 1834, il devient échevin en 1840 avant de succéder à Guillaume Van Volxem en juin 1841.

On notera que tous les membres de cette commission sont des élus du parti **libéral**⁵ et que la plupart sont connus pour appartenir à la **franc-maçonnerie**.

*

L'Hôtel du Bois sauvage est une auberge que Marx connaît bien. Sa famille et lui y ont fait **trois séjours** au cours de leurs années bruxelloises¹.

¹ Qui est tenu pour le congrès fondateur du parti libéral, même si, dans les faits, celui-ci se manifeste comme tel depuis 1831.

² Source : A. Boland, *Le procès de la révolution belge. Adolphe Bartels 1802-1862*, Presses universitaires de Namur, 1977.

³ Pour le détail, nous renvoyons à notre fascicule 10.

⁴ *Le Capital*, livre 1, chapitre XXV (La loi générale de l'accumulation capitaliste), rubrique V(d) (Effet des crises sur la partie la mieux payée de la classe ouvrière), page 490 et note 85, pp. 680-681, dans l'édition de poche Garnier-Flammarion.

⁵ Vers la fin de sa vie, à 57 ans, Ducpétiaux démissionnera de ses fonctions et rompra avec le libéralisme (sur la question des associations de charité et de bienfaisance chrétiennes dont il défendait le rôle à côté de l'assistance publique) et après un pèlerinage à Rome, il rejoindra le parti catholique. (Source : la rubrique de Roger Aubert, pp. 154-174 du supplément, tome 4, de la *Biographie nationale*, Bruxelles 1964)

a) Marx avait résidé une première fois dans cette auberge au début de son installation à Bruxelles, de la mi-février jusqu'au **12 mars 1845**²

b) La famille s'y retrouve du **7 mai au 18 septembre 1846** (occasionnellement avec Engels et Mary Burns). Le 14 mai 1846, Marx écrit à Joseph Weydemeyer : « Tu sais que je suis momentanément dans une grande gêne pécuniaire. Pour pouvoir subsister momentanément encore ici, j'ai dû ces derniers temps engager ce qui nous reste de bijoux en or et d'argenterie ainsi qu'une grande partie des draps. Pour économiser, nous avons renoncé aussi à notre chez nous et nous avons emménagé au Bois sauvage³. ».

c) Le **26 février 1848**, Marx et sa famille⁴ ont quitté leur domicile de la rue d'Orléans pour rejoindre l'hôtel du Bois sauvage.

*

Découvrons à présent le texte du rapport.

*

Monsieur de Brouckère fait, au nom de la section de police, le rapport suivant :

Messieurs,

Le onze mars dernier, votre section de police s'est assemblée pour procéder à l'enquête que vous lui aviez déférée sur l'arrestation du docteur Marx et de sa femme.

Les membres présents étaient M. le Bourgmestre, MM. Cans, de Brouckère, de Hemptinne, Ducpétiaux. Trumper et Verhulst. M. Bartels, auteur de la proposition, s'était adjoint à la section.

Le témoin H[eyes] a déposé ainsi:

« Le 3 de ce mois, le commissaire adjoint V(anhauw) remplissant par intérim, les fonctions de commissaire de la première division, m'autorisa, sur la proposition que je lui en fis, à prendre l'habit bourgeois pour surveiller la *Cour de Bruxelles*⁵, où se tenaient habituellement les meetings. Il n'y en avait pas ce soir-là mais j'entendis partir d'un groupe des propos séditieux, tels que ceux-ci: « *Il faut proclamer la république! Il est temps d'agir! Les Belges sont des lâches qui n'osent rien faire! Allons au Bois-Sauvage* ». Parmi les personnes, il en était une ayant la barbe noire et portant un chapeau gris à la Rubens⁶. Lorsque ces personnes sortirent, je les suivis; elles parlaient avec une grande animation. Elles entrèrent, au nombre d'une vingtaine, successivement au restaurant du *Bois Sauvage*. Elles montèrent au premier, et la salle du devant, celle qui donne sur la plaine Sainte-Gudule, s'illumina. Cette salle servait depuis longtemps à des conciliabules de clubistes. - Je me rendis immédiatement chez mon commissaire pour faire mon rapport. Il

¹ Sur ces dates, voir notamment Andréas et Wolfgang Mönke, *Neue Daten zur « Deutschen Ideologie »*. *Mit einem unbekanntem Brief von Karl Marx und anderen Dokumenten*, Archiv für Sozialgeschichte, Band 8, 1968, Bibliothek der Friedrich-Ebert-Stiftung, Bonn.

² Il y séjourne avec Heinrich Bürgers avant d'aménager, le 13 mars 1845, rue Pacheco, 35, l'ancienne résidence de Ferdinand Freiligrath (Andréas-Mönke, p. 14)

³ Marx Engels, *Correspondance*, Editions Sociales, Paris 1971, tome 1, page 385.

⁴ Qui compte à cette date trois enfants : **Jenny**, née à Paris le 01.05.1844, **Laura**, née à Bruxelles, le 26.04.45 et **Edgard**, né à Bruxelles le 3.02.1847.

⁵ L'estaminet de la Vieille Cour de Bruxelles, rue des Sœurs Noires, était le local de l'*Association démocratique* (Source : Louis Bertrand, *Histoire de la démocratie et du socialisme en Belgique*, Bruxelles 1906, tome 1, page 77 de l'édition numérisée par « Les classiques des sciences sociales »).

⁶ Ce détail est absent du premier rapport que le commissaire Vanhauw adresse à sa hiérarchie, le 7 mars, mentionnant cette réunion (l'agent Heye parle alors d'une quinzaine de personnes) dans les locaux du Bois Sauvage (Andréas, document XXI). On trouve dans l'iconographie relative à l'arrestation de Marx à Bruxelles une gravure le représentant entre deux gendarmes et porteur d'un large chapeau.

m'ordonna de continuer à surveiller. Il était alors onze heures. A minuit les clubistes descendirent, et la salle du rez-de-chaussée fut éclairée à son tour. Je me rendis de nouveau chez le commissaire, qui donna des ordres à l'adjoint Daxbeek ».

Il faut observer que la commission ne prendra pas la peine d'entendre le commissaire adjoint **Gom-maire Daxbeek** dont la responsabilité est pourtant formellement engagée. Après l'agent Heyes, c'est le commissaire Vanhauw qui est invité à déposer, le même qui, s'agissant d'exagérations et de « graves erreurs », n'avait pas hésité dans un précédent rapport (daté du 8 mars) à destination du baron Hody, à prétendre que Jenny Marx avait pris la fuite à l'arrivée de la police¹, écrivant : « Son épouse qui, à l'entrée de la police dans le Cabaret, avait pris la fuite et qui par cette raison semblait suspecte, d'autant plus qu'elle est évidemment connue comme partageant le radicalisme outré de son mari, fut arrêtée peu après dans la rue Treurenberg et conduite à la maison d'arrêt provisoire, sans qu'aucun agent n'ait parlé de la conduire chez elle². ».

Sans accuser le témoin de mauvaise foi, nous devons reconnaître, d'après les autres témoignages, que sa déposition contient de graves erreurs.

Ainsi, il a été constaté: 1° qu'il n'est pas entré vingt personnes à la fois au Bois sauvage, mais que quelques personnes³ sont venues successivement, entre 9 et 11 heures, faire leurs adieux à M. Marx, et 2° que la salle servant prétendument à des clubistes, est celle qu'occupe M. Dechange, médecin au 9e régiment de ligne.

Le commissaire V(anhauw) dépose, sans contradiction, qu'il a, sur le rapport de l'agent H(eyes) donné l'ordre à l'adjoint Daxbeek de se transporter sur les lieux, et, puisque la maison du *Bois sauvage* était ouverte, d'entrer à l'estaminet et de chercher à obtenir les noms de ceux qui avaient tenu des propos séditieux.

Le prétexte de l'ordre donné à Daxbeek était une contravention à la fermeture des cabarets, cafés, etc., le but, celui de connaître les noms des personnes qui avaient tenu les propos rapportés par l'agent H(eyes). Nous ajouterons que le *Bois sauvage* est un restaurant, et que les dispositions de la salle commune confirment le dire des hôtes: on n'y voit ni buffet, ni pompe à bière, ni verres, mais une longue table qui occupe le milieu.

L'agent Daxbeek se présente à une heure⁴; il sonne; le fils L(annoy⁵) qui attendait un locataire, se présente à la porte et demande au commissaire ce qu'il vient faire à cette heure. Daxbeek, sans répondre, passe outre; il est suivi de plusieurs agents de police, et entre dans la salle commune, où il n'y avait ni lumière ni hôtes; il passe à la salle voisine: une femme, chargée de cirer de grand matin les chaussures des locataires, y est couchée.

Les témoins sont en désaccord sur l'état où se trouvait la porte: la police prétend qu'elle était entrebâillée; les hôtes qu'elle était fermée à la serrure; mais il est constant que Daxbeek a sonné avant d'entrer; il est constant également qu'il n'y avait de lumière que dans le vestibule et dans la cuisine, où le jeune L(annoy) se trouvait avec sa mère.

Daxbeek cherche à justifier cette première démarche par le fait de non fermeture de la porte; il allègue, pour expliquer celles qui suivirent, qu'il a vu au bas de l'escalier l'homme qu'il arrêta plus tard.

¹ Et cela dans un rapport rectificatif où il convenait d'emblée que « La narration des faits qui ont accompagné l'arrestation du Sieur Marx et de sa femme est empreinte d'une grande exagération » (B. Andréas, p. 57).

² B. Andréas, document XXII. Cette affirmation ne sera bien sûr pas reprise dans la version officielle publiée dans le *Moniteur* du 12 mars (B. Andréas, document XXX).

³ Il s'agit pour le moins des quatre autres signataires avec Marx de la résolution de la Ligue transférant son siège à Paris.

⁴ Autrement dit : à une heure du matin.

⁵ Jean-Baptiste Lannoy était le tenancier de l'auberge. Le prénom de son jeune fils n'apparaît pas dans les documents.

Un agent de police déclare également qu'il a vu quelqu'un sur l'escalier; un autre qu'il croit avoir perçu un homme qui montait.

Daxbeek donc, accompagné de l'hôtesse et suivi de quatre agents, monte et se fait ouvrir les appartements du premier. Il entre au n°1; c'est la chambre du docteur D(echange), qui était couché. On le fait lever, on visite son appartement et on s'assure de son identité par la production de lettres de son colonel. De là on passe au n° 3, et l'on y trouve deux dames, madame Marx et sa bonne¹. Daxbeek nie cette circonstance, mais elle est attestée par tous ceux qui l'accompagnaient, et l'agent de police A (***) ajoute, que la visite du premier a duré une demi-heure. Il paraît évident que l'adjoint de police, ayant pénétré dans la chambre à coucher de madame Marx, ne pouvait plus ignorer quel était son domicile.

Enfin, l'escouade monte au second, se rend au n° 7, y trouve M. Marx en robe de chambre, achevant de faire ses malles. Sur la table se trouvaient des verres vides, laissant des traces de vin et de bière, ce qui confirme la déposition de L(annoy), affirmant que M. Marx recevait toujours ses amis dans sa chambre, et qu'il ne rentrait jamais, soit seul, soit en société, dans la salle commune.

Daxbeek demande au docteur Marx ses papiers; celui-ci en tire de son portefeuille, les remet, puis, se ravisant, veut les ressaisir, en déchire même un, mais Daxbeek résiste et en reste maître.

Quels étaient ces papiers?

1° Une déclaration, en allemand, portant que la société dont Marx était le vice-président² est dissoute à Bruxelles, son siège étant transporté à Paris ;

2° Un passeport périmé de France;

3° La signification de l'arrêté d'expulsion qui enjoignait au docteur de partir le lendemain³. Cependant Marx est conduit à la permanence centrale, puis écroué à l'Amigo.

Ladite « déclaration en allemand » n'est autre que le rapport de la réunion du Comité de Bruxelles de la *Ligue des Communistes* qui **venait de se tenir dans l'appartement de Marx au Bois Sauvage au cours de cette journée du 3 mars 1848**⁴.

En voici pour l'essentiel le texte :

Le comité central de la *Ligue des communistes* siégeant à Bruxelles (...) considérant

- que dans les circonstances actuelles, la réunion des membres de la Ligue et notamment des Allemands est impossible à Bruxelles,
- que les membres dirigeants y sont soit déjà arrêtés ou expulsés, soit dans l'attente d'être expulsés à toute heure de Belgique¹,

¹ Ce qui frappe dans ce rapport, c'est l'absence de mention des enfants. Ils sont tout de même trois, et en bas âge : Jenny a quatre ans, Laura en a trois et Edgard est un bébé d'un an à peine.

² Il faut souligner ici une **méprise** remarquable : le rapport confond en effet deux sociétés : *l'Association démocratique* dont Marx était effectivement vice-président (avec Lucien Jottrand pour président) et la *Ligue des Communistes* elle-même dont la direction centrale se trouvait transférée à Paris.

³ Ce document accordait à Marx selon la loi le droit de disposer d'un jour franc pour se conformer à l'injonction.

⁴ Dans sa *Contribution de 1885 à l'histoire de la Ligue des Communistes*, Engels évoque la scène en ces termes : « La révolution de février éclata. Le comité central, dont Londres avait été jusqu'alors le siège, transféra tout aussitôt ses pouvoirs au cercle directeur de Bruxelles. Mais cette décision fut connue à Bruxelles au moment où la ville subissait déjà un état de siège effectif et où les Allemands en particulier ne pouvaient plus se réunir nulle part. Nous étions justement tous sur le point de nous rendre à Paris. Le nouveau comité central décida donc de se dissoudre également, de remettre tous ses pouvoirs à Marx et de lui donner plein pouvoir pour constituer immédiatement à Paris un nouveau comité central. Les cinq personnes qui avaient pris cette résolution (3 mars 1848) venaient à peine de se séparer que la police envahit le domicile de Marx, arrêta celui-ci et le mit en demeure de partir le lendemain pour la France, où il avait précisément l'intention de se rendre. ».

- que Paris est en ce moment le centre de tout le mouvement révolutionnaire,
- que les circonstances actuelles réclament une direction énergique de la Ligue rendant absolument nécessaire un pouvoir discrétionnaire momentané,

décide 1. Le Comité central est transféré à Paris, 2. Le Comité central de Bruxelles remet au membre de la Ligue Karl Marx un pouvoir discrétionnaire pour la direction centrale momentanée de toutes les affaires de la Ligue et sous responsabilité envers le nouveau comité central à constituer et envers le prochain Congrès (...)²

Le rapport porte les signatures de F. Engels, F. Fischer³, Ph. Gigot⁴, H. Steingens⁵ et K. Marx.

Le document saisi par la police belge⁶ sera transmis aux autorités prussiennes : il s'ajoutera aux pièces à charge du procès des communistes à Cologne en octobre 1852.

Pendant qu'on emmenait son mari, madame Marx s'ajustait à la hâte et se rendait chez l'avocat Jottrand, rue Royale extérieure, pour lui demander conseil. Cet avocat lui répondit qu'il n'y avait rien à faire pour le moment, mais qu'il irait la trouver dans la matinée.

Sur ces entrefaites, Daxbeek était revenu de l'Hôtel de ville et donnait l'ordre à l'agent de police B(urgers) et à l'un de ses camarades de rester sur la plaine Sainte Gudule et d'arrêter Mme Marx si elle se représentait; pour lui, il regagna le bureau de police de la première division.

En revenant à son domicile, et au moment où elle y touchait, Mme Marx fut invitée par l'agent B(urgers) à le suivre⁷. Elle rebroussa chemin avec le fils L(annoy) qui l'avait accompagné[e] chez M. Jottrand; mais arrivée au haut du Treurenberg, elle rencontra M. G(igot) qui revenait du faubourg de Louvain. Il connaissait Mme

¹ Parmi les militants arrêtés se trouvaient notamment **Wilhelm Wolff** interpellé le dimanche 27 février sur la Grand-Place de Bruxelles (la police reprochait à Wolff d'être porteur d'un poignard ; son interrogatoire constitue la pièce IV de l'ouvrage d'Andréas) et **Victor Tedesco**, interpellé le lendemain sur ordre du procureur Charles-Victor de Bavay (il ne sera libéré que le 12 mars). Trois autres militants de *l'Association démocratique* se verront également arrêtés ce soir-là: le français Nicolas Allard, l'allemand Paul de Thomis et le belge Thomas Joseph Dassy.

² Le texte allemand complet se trouve aux pages 713-714 du premier volume (1836-1849) de l'ouvrage *Der Bund der Kommunisten, Dokumente und Materialien*, chez Dietz Verlag, Berlin 1971. (En abrégé : BDK, suivi du numéro de volume). Sa traduction en français se trouve aux pages 1645-1646 du quatrième volume des *Œuvres* de Marx aux éditions la Pléiade, sous la direction de Maximilien Rubel.

³ Les volumes de DBK ne fournissent pratiquement aucune information sur ce militant sinon qu'il se prénomme aussi bien « G » et qu'il était originaire de Frankfort (BDK 1, p. 760). C'est sous le nom de « G. Fischer » qu'il figure sur la liste des membres de *l'Association ouvrière allemande* saisie par la police de Bruxelles le 1^{er} mars au domicile de Wilhelm Wolff, Grand rue des Bouchers, après son arrestation (Julien Kuypers, « Wilhelm Wolff und der Deutsche Arbeiterverein (1847/48) in Brüssel », Archiv für Sozialgeschichte, Band 3 (1963), bibliothèque de la Friedrich Ebert Stiftung). Pour sa part, Luc Somerhausen le prénomme « Georges Fischer », sans autre indication (p. 184).

⁴ Sur l'importance du rôle de **Philippe Gigot** auprès de Marx et d'Engels durant toute la période bruxelloise, nous renvoyons à la notice particulière que nous lui consacrons dans ce fascicule.

⁵ **Heinrich Herman Steingens** (nommé aussi Suitbert, Luitbert, Sweetbert) est un peintre en bâtiment originaire de Mündelheim. Il est actif dès son arrivée à Bruxelles en mars 1844. Trésorier de *l'Association ouvrière allemande* de Bruxelles dès sa création en août 1847, il en sera le président par intermittence. En novembre 1850, il rejoindra la dissidence Willich-Schapper de la Ligue. Il sera cité comme témoin lors du procès des communistes à Cologne en 1852. (Source : BDK 2, pp. 545-546)

⁶ Et dont l'original s'est perdu (BDK 1, p. 1095)

⁷ **Lublinter** insiste dans son article paru le 7 mars dans *l'Emancipation* sur la manœuvre sournoise de la police (« un odieux guet-apens » dira Bricourt à la tribune de la Chambre) pour conduire Jenny Marx à l'Amigo : « Mme Marx courut tout éplorée, au milieu de la nuit, chez M. Jottrand, accompagnée du propriétaire de la maison qu'elle habite. Rentrant à 3 heures, elle trouve sur le seuil de son domicile, un agent de police qui lui propose de la reconduire près de son mari. Elle suit cet agent avec un ami de son mari que le hasard venait de le lui faire rencontrer, mais arrivée à la permanence, la première question à laquelle elle eut à répondre fut celle-ci : où sont vos papiers ? Evidemment elle n'en avait pas sur elle, dans un pareil moment. Traitée à l'instant même comme une vagabonde, elle s'est vue retenue à l'Amigo pour le reste de la nuit ». (B. Andréas, op.cit., p. 50). La scène est rapportée de la même manière par Engels dans son article du 5 mars pour le *Northern Star* (B. Andréas, op.cit., p. 45) ainsi que par Jean-Joseph Bricourt dans son interpellation à la Chambre du 11 mars (B. Andréas, op.cit., pp. 63-65).

Marx, et, après s'être informé pourquoi elle se trouvait dans la rue à pareille heure et accompagnée de la police, il lui offrit le bras, ce qui permit à son ancien compagnon de regagner son logis. A la hauteur du Pont de Fer on dépassa l'adjoint Daxbeek, et bientôt l'on arriva au bureau de la première division. Là ce fut encore Daxbeek qui écrivit l'ordre d'écrouer à l'Amigo; toutefois, il fit éveiller le commissaire V(anhauw), qui se reposait dans une arrière-salle, pour le consulter.

Le fait d'avoir fait éveiller M. V(anhauw) n'est pas contesté; mais ce dernier prétend qu'on s'est borné à lui signaler les arrestations, et que, de son côté, il se serait borné à demander un rapport écrit pour le matin.

Daxbeek ne nie pas les arrestations; elles sont son fait, et il donne de celle de Mme Marx le prétexte du défaut de papiers, et qualifie M. G[igot], victime de sa galanterie, de rôdeur de nuit.

Pour apprécier les faits qui précèdent, il faut se rappeler 1° M. et madame Marx sont connus de la police depuis longtemps; 2° M. Marx avait fait au bureau de la première division, quatre jours avant son arrestation, la déclaration de venir habiter la section, mais pour lui seul, sans faire mention de sa famille¹; 3° M. Marx, loin d'être dépourvu de papiers, avait sur lui l'ordre de son expulsion; 4° Daxbeek ayant trouvé lui-même madame Marx dans son domicile, ne pouvait prétexter le défaut de papiers; 5° M. G(igot) a son domicile à quelques pas du bureau du commissaire de la première division.

Il nous reste à parler du traitement que madame Marx subit à l'Amigo; mais sur ces faits nous n'avons pu entendre que le témoin C***, domestique du concierge qui lui délègue ses fonctions pendant la nuit. Il nous a déclaré que la détenue lui ayant demandé une chambre particulière, il comptait l'y conduire, lorsque l'on sonna violemment, et que, comme il avait encore deux portes à ouvrir pour arriver à la pistole², il enferma momentanément madame Marx dans la salle commune où se trouvaient, en effet, trois prostituées. On sonna ainsi encore deux fois, et il n'alla délivrer madame Marx qu'après avoir fait les écrous, ce qui peut avoir duré au plus un quart d'heure. Il trouva la prisonnière fort triste, chercha à la consoler, et pour qu'elle ne s'effrayât point, il lui offrit de la place dans une chambre à deux lits, ce qu'il fit en réalité. Il couvrit immédiatement un lit pour elle; l'autre était occupé par une femme arrêtée pour voies de fait. Enfin, en justification de ses procédés, C*** fait valoir que le matin madame Marx lui donna un demi-franc à titre de gratification.

D'après ces faits la section vous propose la destitution de l'adjoint commissaire Gommaire Daxbeek.

M. le Bourgmestre. Vous voyez, messieurs, que la police n'a en général mérité que des éloges, et que, s'il y a quelque chose à blâmer, c'est dû uniquement à l'inintelligence d'un agent.

M. Gendebien. Et à un excès de zèle.

M. de Brouckère. Il ne faut pas confondre l'agent dont la révocation est proposée avec son frère, M. Philippe Daxbeek, inspecteur de police, proposé comme premier candidat pour les fonctions de commissaire de police.

¹ Ce qui paraît inexact au vu du document que reproduit Michael Knieriem, page 87, où la mention « Marx et sa famille » se trouve bien indiquée. (Michael Knieriem, « Bekannte und unbekannte personengeschichtliche Daten zu Karl Marx und Friedrich Engels, während der Brüsseler Zeit 1845-1848 », in Protokoll des internationalen Kolloquiums der Marx-Engles-Stiftung e.V. am 28 November 1980 in Wuppertal-Elberfeld, pp. 72-107)

² Le terme désigne « un régime de faveur dans une prison, obtenu moyennant finance », et donc aussi « quartier de prison où l'on bénéficie de cette faveur » (Définition du TLFi). Dans sa rectification adressée au *Moniteur*, Victor Faider précise que cette faveur aura coûté six francs (B. Andréas, p. 76).

Sur proposition de M. Blaes, le Conseil se forme en comité secret à 4 heures pour discuter les conclusions du rapport de la section de police.

Le conseil se sépare à quatre heures et demie.

S'agissant de responsabilité, le ministre de la Justice, François de Haussy, prendra soin, dans sa réponse à Jean-Joseph Bricourt, de dégager celle du gouvernement : « Le gouvernement, *déclare-t-il*, est complètement étranger à ces faits ; ils ont été posés par des agents de police de Bruxelles, par des agents sur lesquels le gouvernement n'a aucune action, ne peut exercer aucune espèce d'autorité.¹ ». Une position que confirmera la déclaration publiée dans le *Moniteur* du 13 mars 1848 en faisant la distinction entre l'expulsion et l'arrestation : « le gouvernement et ses agents ont été complètement étrangers à ce dernier fait². ». Par ailleurs, le Procureur général de Bavay fera la sourde oreille à toute demande d'explication du ministre de la Justice.

*

Terminons cette note par la lecture de **trois documents** :

1. Le récit de son arrestation par Jenny Marx
2. La lettre ouverte de Marx publiée par l'édition du 8 mars 1848 de *La Réforme*
3. Le second article de Marx paru dans l'édition du 12 mars 1848 de *La Réforme*

*

Voici d'abord le récit que Jenny Marx a laissé de son arrestation dans la courte autobiographie qu'elle rédige en 1865³. Une certaine imprécision s'explique par le travail de la mémoire. On retiendra toutefois l'information que le texte apporte sur la démarche de Marx vers le Gouvernement provisoire, une initiative *préalable* à la fameuse lettre d'invitation de Flocon.

« Tard dans la nuit⁴ deux hommes font irruption chez nous. Ils demandent Karl; il se présente; ils déclinent alors leur qualité de sergents de police; ils ont mandat d'arrêter Karl et de le conduire à l'interrogatoire. Ils l'emmènent en pleine nuit. Saisie d'horreur je cours après lui, je cherche des personnes influentes pour savoir de quoi il s'agit. Je cours dans la nuit noire de maison en maison. Tout à coup des gardes m'appréhendent, m'arrêtent et me jettent dans une sombre prison. Là étaient détenus d'infortunés sans-logis, des vagabonds, de pauvres femmes perdues.

On me pousse dans une cellule obscure. J'entre en sanglotant: une de mes compagnes de misère m'offre sa couchette. C'était un lit de planches. Je m'affale sur la couchette. Au petit jour, j'aperçois à la fenêtre d'en face, derrière une grille de fer, un visage triste, pâle comme la mort. Je m'approche de la fenêtre et je reconnais notre bon vieux Gigot⁵. En me voyant, il me montre par signes le local d'en dessous. Je regarde et je découvre Karl que l'on emmenait, escorté de soldats, juste en cet instant. Une heure plus tard, on me conduisit chez le juge d'instruction. Après un interrogatoire de deux

¹ B. Andréas, p. 66.

² B. Andréas, p. 128.

³ Intitulé *Brève esquisse d'une vie mouvementée*, ce texte se trouve reproduit dans le volume *Souvenirs sur Marx et Engels*, Editions du Progrès, Moscou, 1982, pp. 237-238.

⁴ « Entre une heure et demie et deux heures, précise l'avocat Victor Faider dans la rectification qu'il adresse au nom de Marx au *Moniteur*, le 15 mars (B. Andréas, document XXXIII, p. 74).

⁵ Philippe Gigot avait été mis au cachot en même temps que Jenny qu'il accompagnait : il ne sera relâché que le lendemain à trois heures de l'après-midi, sans explication. Cela lui vaudra aussi de perdre son emploi au bureau paléographique des Archives Générales du Royaume.

heures au cours duquel on ne tira pas grand-chose de moi, un gendarme me mit dans une voiture et, dans la soirée, je retrouvais mes trois pauvres petits. L'incident fit sensation. Tous les journaux en parlèrent. Karl fut relâché et revint un peu plus tard avec ordre de quitter Bruxelles sur-le-champ.

Karl avait, auparavant déjà, l'intention de retourner à Paris, et il avait demandé au gouvernement provisoire de rapporter l'arrêté d'expulsion pris sous Louis-Philippe. Il reçut aussitôt une lettre signée de Flocon où le gouvernement provisoire lui annonçait dans les termes les plus flatteurs que l'arrêté était rapporté. Paris nous était donc de nouveau ouvert. Et où pouvions-nous être mieux que sous le soleil de la nouvelle révolution qui venait de se lever? C'est là-bas, répétions-nous, là-bas qu'il faut aller! Je fis en toute hâte mes bagages, vendis tout ce qui était à vendre¹, mais laissai mes malles, contenant mon argenterie et mon plus beau linge à Bruxelles, à la garde du libraire Vogler qui s'était montré à mon départ particulièrement obligeant et serviable². C'est ainsi que nous quittâmes³ Bruxelles après trois ans de séjour. Le temps était morose et froid; nous eûmes bien du mal à réchauffer les petits dont le plus jeune avait à peine un an ... »

*

Le texte de Marx relatant son expulsion de Bruxelles a paru dans le journal *La Réforme* du 8 mars 1848 sous la forme d'une lettre ouverte et au titre de « vice-président de l'Association démocratique de Bruxelles »⁴. Il sera reproduit par plusieurs journaux belges dont *Le Libéral liégeois* et *L'Union constitutionnelle* dans leur édition du 10 mars.

Monsieur le rédacteur,

En ce moment, le gouvernement belge se range tout à fait du côté de la politique de la Sainte-Alliance⁵. Sa fureur réactionnaire tombe sur les démocrates allemands avec une brutalité inouïe. Si nous n'avions pas le cœur trop navré des persécutions dont nous avons été spécialement l'objet, nous ririons franchement du ridicule que se donne le ministère Rogier, en accusant quelques Allemands de vouloir imposer la république aux Belges, malgré les Belges; mais c'est que, dans le cas spécial auquel nous faisons allusion, l'odieux l'emporte sur le ridicule.

¹ La famille est emmenée par la police en fin de journée : il est peu probable que Jenny ait trouvé le temps de procéder à cette vente. Les affaires sont manifestement laissées dans l'urgence à des amis qui les prennent en charge, dont Carl Georg Volger.

² **Carl Georg Vogler** comptait parmi les nombreux libraires-éditeurs étrangers, surtout allemands, établis à Bruxelles et notamment spécialisés dans l'une des spécialités éditoriales belges de l'époque : la contrefaçon. (Source : René Fayt, « Les contrefacteurs belges étaient des « étrangers » », in Cahiers du Cédic, N° 2/4, janvier 2003, pp. 165-170). Membre de la *Deutsche Arbeiterverein* et de l'*Association démocratique*, il était le diffuseur de la *Deutsche-Brüsseler-Zeitung*. Il a surtout été l'éditeur de *Misère de la Philosophie* que Marx publie en juillet 1847 à compte d'auteur (un tirage de 800 exemplaires). Or si Jenny Marx confie sa précieuse argenterie à Vogler, c'est pour une tout autre raison que la simple commodité. Il se trouve, en effet, que Marx restait en dette à l'égard de son éditeur et que ce dépôt valait pour garantie. (Source : Jean Stengers, « Ixelles dans la vie et l'œuvre de Karl Marx » Revue belge de philologie et d'histoire. Tome 82 fasc. 1-2, 2004. Histoire médiévale, moderne et contemporaine. pp. 349-357 ».)

³ C'est dire que le voyage vers Paris semble se faire en famille. Jenny ne mentionne pas la présence de Stéphan Born, qui cependant affirme dans ses *souvenirs* l'avoir accompagnée (Stephan Born, *Erinnerungen eines Achtundvierzigers*, (Souvenirs d'un de quarante-huit), Ed. G.H. Meyer, Leipzig 1898. L'ouvrage est disponible en ligne sur le site de Zeno.org.)

⁴ Le texte se trouve reproduit aux pages 417-418 du volume I/6 de la *Marx Engels Gesamtausgabe*, édition de 1933. Une note marginale du volume III/2 indique que Marx s'est fait un malin plaisir d'adresser un exemplaire du journal au baron Hody avec la mention ironique « Salut ! », signée « Ch. Marx » (page 715 de l'édition de 1979, Dietz Verlag Berlin).

⁵ On ne peut que penser ici à la référence à la Sainte Alliance au tout début du *Manifeste* (dont la rédaction par Marx est toute proche).

D'abord, Monsieur, il est bon de savoir que presque tous les journaux de Bruxelles sont rédigés par des Français qui se sont, pour la plupart, sauvés de la France pour échapper aux peines infamantes dont ils étaient menacés dans leur patrie. Ces Français ont le plus grand intérêt à défendre dans ce moment l'indépendance belge, qu'ils avaient tous trahie en 1833. Le roi, le ministère et leurs partisans se sont servis de ces feuilles pour accréditer l'opinion qu'une révolution belge dans le sens républicain ne serait que la contrefaçon d'une *francequillonnerie*, et que toute l'agitation démocratique qui se fait dans ce moment sentir en Belgique avait été seule provoquée par des Allemands exaltés.

Les Allemands ne nient nullement qu'ils se sont franchement associés aux démocrates belges, et ils l'ont fait sans exaltation aucune. Aux yeux du procureur du roi, c'était exciter les ouvriers contre les bourgeois, c'était rendre suspect aux Belges un roi *allemand* qu'ils aiment tant, c'était ouvrir les portes de la Belgique à une invasion française.

Après avoir reçu, le 3 mars, à 5 heures du soir, l'ordre de quitter le *royaume* belge dans le délai de vingt-quatre heures, j'étais occupé encore, dans la nuit du même jour, de faire mes préparatifs de voyage, lorsqu'un commissaire de police, accompagné de dix gardes municipaux, pénétra dans mon domicile, fouilla toute la maison, et finit par m'arrêter, sous prétexte que je n'avais pas de papiers. Sans parler des papiers très réguliers que M. Duchâtel m'avait remis en m'expulsant de la France, je tenais en main le passeport d'expulsion que la Belgique m'avait délivré il y avait quelques heures seulement.

Je ne vous aurais pas parlé, Monsieur, de mon arrestation et des brutalités que j'ai souffertes, s'il ne s'y rattachait une circonstance qu'on aura peine à comprendre, même en Autriche.

Immédiatement après mon arrestation, ma femme se fait conduire chez M. Jottrand, président de l'Association démocratique de Belgique, pour l'engager à prendre les mesures nécessaires. En rentrant chez elle, elle trouve à la porte un sergent de ville qui lui dit, avec une politesse exquise, que, si elle voulait parler à M. Marx, elle n'aurait qu'à le suivre. Ma femme accepte l'offre avec empressement. On la conduit au bureau de la police, et le commissaire lui déclare d'abord que M. Marx n'y était pas; puis il lui demande brutalement qui elle était, ce qu'elle allait faire chez M. Jottrand, et si elle avait ses papiers sur elle. Un démocrate belge, M. Gigot, qui avait suivi ma femme au bureau de la police avec le garde municipal, se révoltant des questions à la fois absurdes et insolentes du commissaire, est réduit au silence par des gardes qui s'emparent de lui et le jettent en prison. Sous le prétexte de vagabondage, ma femme est amenée à la prison de l'Hôtel-de-Ville, et enfermée avec des femmes perdues, dans une salle obscure¹. À 11 heures du matin, elle est conduite en plein jour, sous toute une escorte de gendarmerie, au cabinet du juge d'instruction. Pendant deux heures, elle est mise au secret, malgré les plus vives réclamations qui arrivent de toutes parts. Elle reste là exposée à toute la rigueur de la saison et aux propos les plus indignes des gendarmes.

Elle paraît enfin devant le juge d'Instruction, qui est tout étonné que la police, dans sa sollicitude, n'ait pas arrêté également les enfants de bas âge. L'interrogatoire ne pouvait être que factice, et tout le crime de ma femme consiste en ce que, bien qu'appartenant à l'aristocratie prussienne, elle partage les sentiments démocratiques de son mari.

¹ Dans son interpellation à la Chambre Bricourt, ira jusqu'à évoquer des brutalités : « Quant à Mme Marx, arrivée au bureau de l'Hôtel de Ville, elle dut subir de nouveaux interrogatoires. La violence fut telle que ses vêtements furent déchirés. ». (B. Andréas, p. 64)

Je n'entre pas dans tous les détails de cette révoltante affaire. Je dirai seulement que, lorsque nous étions relâchés, les vingt-quatre heures étaient justement expirées, et qu'il fallait partir sans pouvoir seulement emporter les effets les plus indispensables.

*

Marx fera paraître dans *La Réforme* du 12 mars un second article consacré aux « Persécutions des étrangers à Bruxelles ».

Dimanche, le 27 février, l'association démocratique de Bruxelles tenait sa première séance publique depuis la nouvelle de la proclamation de la République française. On savait d'avance qu'une immense foule d'ouvriers viendrait y assister, décidée à prêter leur concours actif à toutes les mesures que l'association jugerait convenables de prendre.

Le gouvernement, de son côté, avait fait répandre le bruit que le roi Léopold était prêt d'abdiquer du moment que le peuple le voudrait. C'était un piège tendu aux démocrates belges, pour les engager à ne rien entreprendre de décisif contre un si bon roi, qui ne demandait pas mieux que se défaire du fardeau de la royauté, pourvu qu'on voulût lui laisser en tout honneur une pension honnête.

Léopold 1er avait-il envisagé d'abdiquer dans le contexte de la révolution parisienne ? C'est ce qu'affirme Luc Somerhausen. Le roi aurait, selon lui, chargé des émissaires de prendre contact avec Lucien Jottrand pour négocier les conditions financières d'un retrait¹. On trouve la même affirmation chez Louis Bertrand qui s'appuie sur la déposition de Jottrand devant la cour d'assises d'Anvers dans l'affaire de Risquons-tout². Jottrand raconte avoir été pressenti en ce sens par le comte de Hompesch (un intime de Louis-Philippe et de Léopold) dont il était l'avocat dans un dossier privé³. Il est donc probable que Marx tenait cette information de Jottrand lui-même. Le contact avec Hompesch est rapporté par L. Jottrand lui-même dans son étude sur *Charles-Louis Spilthoorn et les événements de 1848 en Belgique*⁴. Engels rappellera l'existence de cette rumeur sur la démission du roi dans la biographie qu'il consacre à Wilhelm Wolff, parue de juillet à novembre 1876 dans *Die Neue Welt*⁵.

Pour sa part, le cabinet libéral de Charles Rogier fera le choix de la stabilité du régime.

En même temps le gouvernement du roi tenait toute prête une liste de personnes qu'il jugeait propres à être arrêtées cette même soirée comme perturbateurs de l'ordre public. Il était convenu avec M. Hody, chef de la sûreté publique, de faire figurer dans cette liste les étrangers comme les instigateurs principaux d'une émeute factice, autant pour couvrir l'arrestation des Belges connus comme des républicains décidés, que pour éveiller des susceptibilités nationales. C'est ce qui explique encore pourquoi, plus tard, son excellence M. Rogier qui n'est pas plus Belge que S.M. le roi Léopold est Français⁶, a fait publier une ordonnance qui enjoint à toutes les autorités de surveiller rigoureusement les Français et les Allemands, les uns compatriotes de Rogier, les autres compatriotes de Léopold.

¹ Luc Somerhausen, *L'humanisme agissant de Karl Marx*, op.cit. pp.186-187.

² Louis Bertrand, *Histoire de la démocratie et du socialisme en Belgique depuis 1830*, tome 1, deuxième partie, pp. 23-24 de l'édition numérisée par le site de Michel Tremblay, « Les Classiques des sciences sociales ».

³ A savoir la faillite retentissante de la « Compagnie belge de colonisation » mise sur pied avec la complicité du pouvoir.

⁴ pp. 65-66 de l'édition d'octobre 1872 numérisée par Google. J. Dhont confirme et explique cette intention du roi par « l'indescriptible affolement » provoqué par la révolution de février « dans les hautes sphères sociales et politiques » du pays (« La Belgique en 1848 » in *Actes du congrès historique du centenaire de la révolution de 1848* », PUF, Paris, 1949, pp. 115-131).

⁵ MEW, Band 19, Diez Verlag Berlin, 1973, pp. 59-60.

⁶ Charles Rogier était né en France, à Saint Quentin en 1800, à une date où bien sûr, il n'était pas question de l'Etat Belgique.

Cette ordonnance rappelle, par la forme de sa rédaction, les lois des suspects¹.

Ce plan si bien conçu fut exécuté d'une manière d'autant plus perfide et brutale, que les personnes arrêtées dans la soirée du 27 février s'étaient abstenues de toute provocation.

On dirait qu'on s'est donné le plaisir d'arrêter ces personnes pour pouvoir les maltraiter, les outrager à loisir.

Immédiatement après leur arrestation, on les accablait de coups de poing, de coups de pied, de coups de sabre. On leur crachait à la figure, à ces républicains. On les maltraitait en présence du philanthrope Hody², qui était enchanté de donner à des étrangers une preuve de sa toute-puissance.

Comme il n'y avait pas de charges contre eux, il ne restait qu'à les rendre à la liberté. Mais non! On les a retenus au cachot pendant six jours. Alors, on prit d'entre les prisonniers les étrangers et on les plaça dans des voitures cellulaires, pour les conduire directement au chemin de fer. Là, ils furent de nouveau placés dans des voitures cellulaires, chacun dans une cellule à part, et expédiés de cette manière à Quiévrain, où des gendarmes belges les reçurent pour les traîner jusqu'à la frontière française.

Quand enfin ils purent un peu reprendre connaissance sur la terre de la liberté, ils se trouvaient n'avoir dans leurs poches que des passeports d'expulsion, datés de la veille de l'arrestation. L'un des expulsés, M. Allard, est Français.

En même temps le gouvernement du roitelet proclamait, dans la chambre des représentants, que le royaume belge, y compris les deux Flandres, était la meilleure des républiques possibles, et qu'il possédait une police-modèle, dirigée par un homme tel que M. Hody, à la fois ancien républicain, phalanstérien et léopoldiste rallié. La chambre pleurait de joie, et les journaux catholiques et libéraux s'extasiaient sur les vertus domestiques du roi Léopold, et les vertus publiques de son domestique Rogier.

Le peuple belge est républicain. Il n'y a de léopoldistes que la grande bourgeoisie, l'aristocratie foncière, les jésuites, les fonctionnaires et les ex-Français qui, chassés de la France, se trouvent maintenant à la tête de l'administration et du journalisme belges.

Metternich est enchanté de trouver si bien à propos à la frontière de la France un Cobourg, ennemi-né de la révolution française. Il oublie seulement que les Cobourg d'aujourd'hui ne comptent plus que dans les questions de mariage.

Ce dernier texte a curieusement été attribué à Engels dans l'édition de 1933 de la *Marx Engels Gesamtausgabe*³. Or l'on connaît un manuscrit de Marx qui se lit manifestement en relation étroite avec cet article paru dans *La Réforme*⁴. Il s'agit de notes rapides qui montrent son intérêt particulier pour Wilhelm Wolff⁵. Marx y décrit avec indignation les violences subies par Wolff, coups et insultes, dans les locaux de l'Amigo et la prison des Petits Carmes après son arrestation du 27 février au soir en compagnie,

¹ Marx réfère ici au décret du 17 septembre 1793, dite « loi des suspects » votée dans le contexte de la « Terreur » jacobine contre les ennemis de la Révolution.

² Autrement dit, pour rappel, l'Administrateur de la Sûreté publique de Belgique.

³ Volume I/6, pp. 587-588.

⁴ On y trouve notamment la mention de la présence de Hody lui-même pendant l'exercice de ces brutalités, Hody qui se voit qualifié d'« infâme philanthrope » et de « scélérat hypocrite ». Marx insiste dans cette note sur la hargne particulière de Hody à l'égard des militants de *l'Association ouvrière allemande*. Intitulé « Notes de Marx sur l'arrestation, les mauvais traitements et l'expulsion de Wilhelm Wolff par la police de Bruxelles. 27 février-1^{er} mars 1848 », le texte se trouve aux pages 611-612 du volume 4 des *Marx Engels Werke*, Dietz Verlag Berlin, 1990.

⁵ C'est à Wilhelm Wolff (« à son inoubliable ami, au courageux, fidèle et noble champion du prolétariat ») que Marx dédiera le premier Livre du Capital en juillet 1867. Un geste d'amitié mais aussi de reconnaissance : à sa mort en mai 1864, W. Wolff avait fait de lui son héritier.

précise-t-il, de 34 Belges. Des arrestations qui ne sont, souligne Marx, qu'une vaste provocation policière, notamment destinée à inculper des Allemands.

L'une des visées des autorités policières a été de discréditer *l'Association démocratique* au motif qu'elle était noyauté par des éléments étrangers. Et l'organisation a fait l'objet d'une surveillance policière en ce sens dès le début de sa constitution. (A, p. 94). C'est du reste principalement comme Allemand que Marx est expulsé et non comme dirigeant révolutionnaire, une activité dont les autorités ignoraient tout à cette époque (A, p. 21).

3.1. Les résidences de Marx à Bruxelles en 1845-1848, diverses précisions

Sources :

- (AM)¹ - Bert Andréas et Wolfgang Mönke, *Neue Daten zur « Deutschen Ideologie ». Mit einem unbekanntem Brief von Karl Marx und anderen Dokumenten*, Archiv für Sozialgeschichte, Band 8, 1968, Bibliothek der Friedrich-Ebert-Stiftung, Bonn.
- (A) - Bert Andréas, *Marx'Verhaftung und Ausweisung Brüssel Februar/März 1848*, Schriften aus dem Karl-Marx-Haus, N° 22, Trèves, 1978.
- (K) - Michael Knieriem, « Bekannte und unbekanntes personengeschichtliche Daten zu Karl Marx und Friedrich Engels, während der Brüsseler Zeit 1845-1848 », in Protokoll des internationalen Kolloquiums der Marx-Engels-Stiftung e.V. am 28 November 1980 in Wuppertal-Elberfeld, pp. 72-107.
- (M) - Edward De Maesschalck, *Karl Marx in Brussel (1845-1848)*, Brt Brochure, sd.
- (C) - Marx, Engels, *Correspondance*, Editions sociales, Paris 1971.
- (R) - Guido Ros, « Het Dossier K. Marx in het Algemeen Rijksarchief te Brussel », in *De Brug*, Tijdschrift van de rijksuniversiteit te Gent, N° 1, jan-maart 1971, pp. 31-42.
- (S) - Luc Somerhausen, *L'humanisme agissant de Karl Marx*, Richard-Masse Editeurs, Paris-Bruxelles 1946.

ainsi que :

- (KM) - Karl Marx, *Chronik seines Lebens in Einzeldaten*, sans indication d'auteur², Makol Verlag, Tausend 1971.
- (D) - Hal Draper, *The Marx-Engels Chronicle*, The Marx-Engels Cyclopeda, Vol. 1, Schocken Books, New York, 1985.
- (BDK) - *Der Bund der Kommunisten, Dokumente und Materialien* Institut für Marxismus-Leninismus beim ZK der SED/KPdSU, vol.1 (1836-1849), vol.2 (1849-1851), vol.3 (1851-1852), Dietz Verlag Berlin, 1982.

PS : L'ouvrage de Louis Piérard et de Marc-Antoine Pierson intitulé *Belgique, terre d'exil* (La Louvière, 11 juin 1932), souvent cité (sans doute par un phénomène d'inertie en raison de son titre), ne présente aucun intérêt sur le sujet : les événements et les dates sont, les uns, sommairement et approximativement rapportés, et les autres, le plus souvent erronés³.

*

Cette brève note se propose de faire **un point de précision** sur les résidences de Marx et de sa famille à Bruxelles entre 1845 et 1848.

Il se trouve, en effet, que les biographies disponibles ne s'accordent pas sur plusieurs d'entre elles et sur les dates qui leur correspondent, soit que des erreurs s'y sont glissées, soit que les documents officiels manquent pour trancher entre plusieurs hypothèses.

La question est sans doute le plus souvent **anecdotique**.

Elle l'est toutefois moins quand il s'agit de savoir, **par exemple**, si Marx a rencontré ou non Victor Tesco lorsque, venant de Paris vers Bruxelles, le 1er février 1848, il passa d'abord la nuit à Liège. Ed-

¹ Ces initiales (suivies d'un numéro de page) nous permettront de référer plus commodément au document cité que par un rappel bibliographique complet.

² Avec toutefois une notice introductive signée par Vladimir Adoratsky du Marx-Engels-Lenin-Institut (Moscou, 6 mars 1933)

³ Marx est annoncé arrivant à Bruxelles le 9 février. On le dit « marié à Maria van Westphaley »...(pp. 87-88)

ward De Maesschalck est, semble-t-il, le seul à l'affirmer¹, sans toutefois mentionner un document qui atteste la rencontre.

Pour leur part, Andréas et Mönke estiment que Marx n'a pu faire la connaissance de Victor Tedesco qu'en avril 1846 sur recommandation de Roland Daniels qui, dans une lettre datée du 7 mars 1846, lui indiquait, parlant vraisemblablement de Tedesco : « A Liège même, je peux te recommander un jeune avocat, membre d'un Club communiste² ».

Dans sa lettre du 14 mai 1846 à Joseph Weydemeyer, Marx fait allusion à un récent séjour à Liège : « J'avais bien l'intention de t'écrire comme convenu de Liège. », lui annonce-t-il. (C.vol.1, pp. 383-384). La raison de ce voyage était peut-être de fonder dans cette ville une section du *Comité de correspondance communiste* récemment créé à Bruxelles en février avec sans doute la collaboration de Prosper-Antoine Esselens³ et de Victor Tedesco⁴.

De son côté, Alphonse Gaspar⁵ s'appuie sur la proximité géographique des villes de Luxembourg et de Trèves ainsi que sur d'éventuelles relations professionnelles entre le père de Tedesco et celui de Marx, tous deux magistrats, affirme-t-il, pour supposer une amitié ancienne entre Marx et Tedesco. Il n'existe toutefois aucun document qui l'atteste et Karl Handfest met en doute la pertinence de cette hypothèse, le père de Tedesco n'étant pas avocat, mais un haut fonctionnaire de l'appareil d'Etat luxembourgeois⁶.

On reste ainsi dans l'ignorance sur les circonstances précises qui vont rapprocher Tedesco de Marx et d'Engels jusqu'à le conduire à participer en leur compagnie aux travaux du deuxième congrès de la Ligue des Communistes à Londres⁷.

S'agissant des contacts de Marx avec des amis ou des proches résidant à Liège, on dispose d'une note de police datée du 14 février 1848 qui atteste sa présence dans cette ville⁸. Elle transmet les informations suivantes :

M. Marcx (sic), réfugié politique prussien, expulsé du territoire français, publiait à Paris, en collaboration avec d'autres réfugiés, un journal allemand de propagande sous le titre Voowaarts (sic) qu'on introduisait en Prusse. Ce réfugié a été à Liège voir un de ses amis chez lequel il a logé et on raconte qu'il compte bientôt publier en Belgique son journal et de le faire répandre clandestinement en Prusse. Je n'ai pas su où Marcx s'est dirigé, mais il est probable qu'il est à Bruxelles et que son compatriote Heinzen aura reçu sa visite et qu'ils se sont concertés peut-être ensemble pour cette publication.

Guido Ros qui reproduit le document (R, p. 32) n'ajoute aucun commentaire particulier.

*

¹ Dans le texte intitulé « Karl Marx in Brussel », p. 3/8, en ligne sur le site de « L'École démocratique ». L'affirmation est absente de la brochure publiée aux éditions de la BRT.

² BDK 1, p. 287. Roland Daniels avait rencontré Victor Tedesco à Liège en janvier 1845 en revenant de Paris vers Cologne (BDK 2, p. 600).

³ **Prosper Esselens** appartenait à la même loge maçonnique que Tedesco, celle de « La Parfaite Intelligence et l'Etoile réunies » où il prononça, le 5 mai 1847, une *planche* sur la question des coalitions politiques (Els Witte et Fernand Borné, *Documents relatifs à la franc-maçonnerie belge du XIXe siècle 1830-1855*, une publication du *Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine*, Cahiers 69, aux éditions Nauwelaerts, Louvain/Leuven, 1973, pp. 587-591). Il sera condamné à mort en août 1849 dans le procès du banquet du Prado, un banquet républicain qui s'était tenu le 25 mars 1849 à Molenbeek-Saint-Jean et que le pouvoir considéra comme une organisation séditeuse relevant d'un complot contre la sécurité de l'Etat. Sa grâce n'interviendra qu'en juillet 1856.

⁴ Cette *commune* ne sera créée par Tedesco qu'en octobre 1847. (Cf. sa lettre à Marx d'octobre 1847, BDK 1, p. 575). C'est en son nom qu'il participera avec Marx et Engels aux travaux du deuxième Congrès de la Ligue à Londres.

⁵ Alphonse Gaspar, « Le Manifeste du Parti Communiste et le Catéchisme des Prolétaires » de Victor Tedesco », *Socialisme*, numéro 41, septembre 1960, pp. 668.

⁶ Karl Handfest, « Victor Tedesco (1821-1897), ein Politiker aus Luxemburg », *Hémecht*, Zeitschrift für luxemburger Geschichte/Revue d'histoire luxembourgeoise, 1985, volume 3, p. 390.

⁷ Nous renvoyons au chapitre 4.7 que nous consacrons à Victor Tedesco dans notre fascicule 14.

⁸ Mais à quelle date ? Il peut s'agir du 2 février 1848. Et chez quel ami ? Le rapport n'en dit rien.

1^{er} février 1845

Marx quitte Paris vers Liège¹. Il voyage avec Heinrich Bürgers. Il passe la nuit du 2 au 3 février à Liège (chez Tedesco, selon M).

3 février 1845

Arrivée à la gare du Nord à Bruxelles et installation à l'**Hôtel de la Gare**, rue Neuve (S, p. 57²), (M, p. 35).

Grand hôtel de Saxe, Longue rue neuve, 54 (AM, p.13), où se trouvaient de nombreux Allemands. (M, p. 35)

Francis Sartorius note que le *Grand Hôtel de Saxe* était un hôtel de catégorie plutôt bourgeoise « pour des gens disposant d'une certaine aisance » (« Les ouvriers descendaient en grand nombre à l'*Hôtel de la Porte verte*, qui semble en les années 1840 être à Bruxelles un établissement ayant les faveurs de la classe ouvrière allemande de passage en Belgique³. »)

Le 3 ou le 4 février, il rend visite avec Heinrich Bürgers à Ferdinand Freiligrath qui habite au 35, rue Pacheco (A, p.14). Il y rencontre Karl Heinzen.

7 février 1845

Il s'installe **Place du petit Sablon**, N° 24. (AM, p. 14)

Sa requête au roi Léopold 1^{er} datée du 7 février 1845 mentionne l'adresse du 24, place du Petit Sablon (C.vol.1, p. 358).

Michael Knieriem (p. 76) doute que Marx se soit jamais installé à cette adresse où résidaient, affirme-t-il, Karl Gustav Maynz⁴ et sa compagne, une jeune veuve d'origine montoise, Pélagie Augustine Ghain, lingère de son état. Il appuie son hypothèse sur deux indices. Le premier est un document du « registre des étrangers descendus dans les hôtels » des Archives de la ville de Bruxelles indiquant que Marx n'a quitté le *Grand Hôtel de Saxe* que le 9 février 1848. Le second est une note de l'appareil critique de la MEGA, vol. III/1, selon laquelle la requête au roi Léopold n'est pas de la main de Marx lui-même. M. Knieriem suppose que Marx a sollicité en la circonstance l'aide de l'avocat et juriste Karl Maynz pour régler sa situation administrative et que ce dernier lui a en quelque sorte « prêté » à la fois sa plume⁵ et son adresse postale.

De la mi-février au 12 mars 45

Marx s'installe à **Hôtel du bois sauvage**, Plaine Sainte Gudule, N° 19/21. Il y séjourne avec Heinrich Bürgers (AM, p. 14, p. 70).

¹ C.vol.6, p. 122, renseigne le 3 février de même que les auteurs de *Karl Marx, sa vie son œuvre*, Éditions du Progrès, Moscou 1973, p. 82. AM, p. 13, parlent du départ le samedi 1^{er} février (qui était la date ultime selon le délai accordé par l'ultimatum du 25 janvier). Ils citent à l'appui (pp. 13-14) une lettre de K.L. Bernays à l'avocat Aug. Oppermann datée (de Sainte-Pélagie) du 3 février mentionnant que « Marx a déjà quitté Paris avant-hier et sera bientôt à Bruxelles ».

² Somerhausen indique par erreur que Marx arrive à Bruxelles le 1^{er} février accompagné de son épouse et sa fille.

³ Francis Sartorius, « Activités politiques, économiques et sociales des Allemands à Bruxelles, 1842-1850 », en ligne sur le site de la *Revue Belge d'Histoire contemporaine*, p. 172.

⁴ Né à Essen en 1812, **Karl Gustav Maynz** s'était réfugié en Belgique après l'insurrection républicaine contre la diète de la Confédération germanique le 3 avril 1833 à Francfort et la répression qui s'en était suivie contre les membres et sympathisants de la Burschenschaft. Il était avocat à la cour d'Appel de Bruxelles et, depuis 1838, professeur de droit romain à l'Université Libre de Bruxelles. Il a été avec Jottrand l'un des organisateurs du Congrès libéral de juin 1846 et il était l'un des membres fondateurs en novembre 1847 de l'*Association démocratique*.

⁵ On sait que Marx était affligé d'une écriture particulièrement illisible. Il ne faut qu'avoir vu un facsimilé de l'un de ses manuscrits pour le constater. Bien plus tard, en 1862 à Londres, lorsque, poussé par le besoin, il prendra l'initiative de solliciter un emploi aux chemins de fer anglais, il se le verra refuser en raison précisément de sa mauvaise écriture. On observera à titre d'exemple le facsimilé de la déclaration de Marx du 22 mars 1845 (par laquelle il s'engage « sur mon honneur » à « ne publier aucun ouvrage sur la politique du jour ») à la page 37 de l'article de Guido Ros. On y voit que le texte de Marx est rédigé en allemand et accompagné « pour traduction conforme », d'une note manuscrite signée par Maynz « avocat à la Cour d'Appel et professeur à l'université Libre de Bruxelles ». L'une des occupations de Jenny aux côtés de son mari sera de recopier sans cesse ses manuscrits, dont sa correspondance.

Sa famille le rejoint.

Le 10 février 1845 Jenny est encore à Paris¹. Dans la brève autobiographie qu'elle rédige en 1865, elle évoque son arrivée à Bruxelles en ces termes : « Au début de février, malade et par un froid atroce, j'allai rejoindre Karl à Bruxelles. Là, à l'hôtel du Bois Sauvage où j'étais descendue, je fis la connaissance de Heinzen et de Freiligrath². ».

Marx séjournera à **trois reprises** dans cette auberge :

1. de la mi-février au 12 mars 1845,
2. du 7 mai au 18 septembre 46³,
3. du 26.02.48 à son arrestation, le 4 mars.

Lors du deuxième séjour, il a occasionnellement comme voisin son ami Georg Weerth.

du 13 mars au 3 mai 1845

Marx et sa famille s'installent **35, Rue Pachéco** (l'ancienne demeure de Ferdinand Freiligrath qui est parti pour la Suisse. (AM, p. 14)

La lettre de Marx à H. Heine⁴ du 24 mars 1845 mentionne l'adresse du 35 de la Rue Pachéco. (C.vol.1, p. 370)

En avril 1845, la famille Marx accueille Hélène Demuth à qui la mère de Jenny a demandé de venir à Bruxelles pour aider sa fille à tenir son ménage : « En avril, ma chère maman envoya sa fidèle servante à Bruxelles pour m'aider. » (Jenny Marx, *Brève esquisse*, p. 236)

Michael Knieriem (p. 78) fait observer que Marx et sa famille résident sans doute dans cet immeuble depuis le début du mois de mars, avant même que Freiligrath ne le quitte (vers le 10 mars) et donc un certain temps en sa compagnie⁵. Marx et sa famille ne sont du reste pas les seuls à occuper cette maison de la rue Pachéco. Ils la partagent avec un certain Karl Franz Reinhard, renseigné comme « professeur » dans le registre de la population, avec une certaine Rosalie Gueller, employée de maison de son état, ainsi qu'un fonctionnaire et deux lingères, ce qui témoigne bien de la modestie de l'installation des Marx à cette époque.

du 3 mai 1845 au 7 mai 1846

Installation au **5, rue de l'Alliance, à St Josse-ten-Noode**, une maison dont le propriétaire n'était autre que Friedrich Breyer. La famille y trouve un meilleur confort. Cf. la lettre de Jenny (vers le 24.08.45) qui est à Trèves dans sa famille et qui évoque la maison de la rue de l'Alliance.

Jenny Marx : « En mai, nous nous fixâmes rue de l'Alliance, au-delà de la porte de Louvain, dans une petite maison que nous louâmes au docteur Breuer⁶. Nous étions à peine installés qu'Engels arriva. Il y avait aussi là Heinrich Bürgers qui, avec son ami le docteur Roland Daniels, nous avait déjà cherchés et trouvés à Paris. Bientôt arrivèrent également Hess et sa femme ; un certain Sebastian

¹ Cf. sa lettre à Marx, in *Marx Engels Collected Works*, vol. 38, p. 525.

² Jenny Marx, *Brève esquisse d'une vie mouvementée*, in *Souvenirs sur Marx et Engels*, Editions du Progrès, Moscou, 1982, p. 236. AM notent que jusqu'au départ de Freiligrath pour Zurich le 10 mars, Marx et lui se sont fréquemment rencontrés (p. 14).

³ Ou jusqu'au 19 octobre 1846, selon ce que renseigne A, p. 111, note 168.

⁴ Il lui annonce qu'« avant-hier » il a dû se rendre à l'*Administration de la sûreté publique* pour signer son engagement de « ne rien faire paraître en Belgique se rapportant à l'actualité politique ». (C.vol.1, p. 370)

⁵ Leur propriétaire aurait même subi une contravention pour n'avoir pas déclaré cette cohabitation.

⁶ Non pas Breuer mais Breyer. Poursuivi à Berlin en 1837 pour ses activités au sein du mouvement de la *Burschenschaft*, **Friedrich Breyer** (1812-1876) s'était établi à Bruxelles pour y terminer ses études de médecine. Il allait devenir le médecin traitant de la famille de Marx durant trois ans (Sébastien Seiffert, « Marx à Bruxelles : une étape de la plus grande importance », Goethe Institut Brüssel, nov. 2010).

Seiler se joignit à son tour au petit cercle d'Allemands. Il organisa un bureau de presse, et la petite colonie allemande vécut ici assez tranquille. Quelques Belges, entre autres Gigot, et quelques Polonais se joignirent à nous¹ »

Voisinage, au n° 7², d'Engels³, d'abord seul, puis avec Mary Burns⁴ qui l'a accompagné au retour du voyage en Angleterre en août.

Voisinage, au n° 3, de Moses Hess et de son épouse Sybille Pesch⁵.

Voisinage encore d'Ozeas Ludwyk Lubliner⁶ qui habite au n° 8 depuis le 13 janvier 1845. (A, p. 119)

A diverses périodes, il faut ajouter à cette « petite colonie » des proches comme Georg Weerth, Stephan Born, Wilhelm Wolff, Joseph Weydemeyer, bref une compagnie de jeunes intellectuels, militants et festifs.

Ce voisinage ne va pas toutefois sans provoquer des heurts entre les femmes en raison d'une certaine froideur de Jenny devant la personnalité assurément plus « populaire » de Mary et de Sybille.

Du 12 juillet au 21 août 1845, Marx et Engels sont en Angleterre.

Pendant ce temps, Jenny (qui est enceinte de son deuxième enfant) se rend à Trèves chez sa mère avec Hélène Demuth et la petite Jenny (alors âgée de quatorze mois). Dans sa lettre de Trèves du 24 août 1845, elle évoque l'aménagement de leur foyer à Bruxelles une fois que sera réglée, « à l'étage du haut », ce qu'elle appelle « la grande affaire », à savoir son prochain accouchement⁷.

Elle reviendra à Bruxelles pour accoucher de Laura le 26 septembre 1845. A cette date, son frère Edgar les a rejoints depuis le début du mois de juillet 1845 (il est l'un des témoins, avec Karl Reinhard⁸, de la déclaration de naissance de l'enfant à l'administration communale de Saint-Josse-ten-Noode) et il passera l'hiver 45/46 à Bruxelles⁹.

De septembre 45 à avril 1846, Marx et Engels se livrent à la rédaction de *l'Idéologie allemande*.

Le 1^{er} décembre 1845, pour se mettre l'abri des manœuvres du gouvernement prussien¹⁰, Marx renonce à sa nationalité. Il est désormais un apatride.

¹ *Brève esquisse*, op.cit., p. 236.

² Dans cette maison du N° 7 ne vivaient pas moins de 16 personnes, non comptés les enfants. (Michael Knieriem, p. 94)

³ La lettre d'Engels à son beau-frère Emil Blank du 3 avril 1846 mentionne l'adresse du 7, rue de l'Alliance. (C.vol.1, p. 379) Engels avait rejoint Marx à Bruxelles vers la fin mars ou le début d'avril 1845. Une lettre de G. Jung à Marx du 7 avril 1845 évoque la présence d'Engels à Bruxelles (AM, p. 15). Selon Michael Knieriem, la déclaration de résidence d'Engels au N° 7 ne date que du 26 août 1845. Il quitte censément Bruxelles le 19 août 1846 (document 7, p. 91). En vérité, Engels est envoyé en mission à Paris dès le 15 août 1846 à la suite de la réponse négative de Proudhon. Son premier rapport parisien date du 19 août 1846. (C. vol.1, p. 402)

⁴ Elle quittera Bruxelles au début juillet 1846 comme l'indique une lettre de Harney du 20 juillet 1846 (Michael Knieriem, p. 103).

⁵ Ils quitteront Bruxelles en mars 1846 pour s'installer un certain temps à Verviers.

⁶ Etabli à Bruxelles depuis 1832 et membre de l'*Association démocratique* depuis le 7 novembre 1847, l'avocat **Lubliner** fera l'objet de la répression policière après son article sur l'arrestation de Marx paru le 7 mars 48 dans *L'Emancipation*.

⁷ Karl et Jenny Marx, *Lettres d'amour et de combat*, Editions Rivages poche/Petite bibliothèque, Paris 2013, p. 65. Elle évoque aussi dans cette lettre, même si discrètement, la visite qu'elle a faite, sans succès semble-t-il, à la mère de Marx : « Puisse seulement la grande catastrophe (*Jenny parle ici de son accouchement*) ne pas tomber juste au moment où tu travailles à ton livre, dont j'attends avec inquiétude la parution. Sur ce point comme sur quelques rencontres personnelles avec ta mère, je t'en dirai plus de vive voix. Tout cela se dit mieux que ça ne s'écrit ». Elle s'inquiète non moins au passage de savoir si Engels est revenu d'Angleterre seul ou « à deux » (op. cit. pp. 66-67).

⁸ Michael Knieriem, document N° 3, p. 79.

⁹ *Brève esquisse*, p. 237. Il trouvera un emploi dans l'agence de presse établie par Sebastian Seiler. Il quittera Bruxelles au printemps de 1847 pour le Texas où il trouvera à s'établir comme fermier.

¹⁰ Mais aussi dans la perspective entrevue à l'époque d'émigrer aux Etats Unis avec sa famille. C'est en ce sens que le 17 octobre, il adresse au bourgmestre de Trèves une demande de passeport d'émigrant et

Le 19 février 1846, Jenny se rend une nouvelle fois à Trèves au chevet de sa mère malade¹. Marx l'accompagne jusque Luxembourg. Cette fois les enfants sont restés à Bruxelles avec Lenchen. Dans sa lettre à Marx du 24 mars 1846, elle écrit: « Portez-vous bien, mes chéris et veillez avec beaucoup de soin sur les chères petites têtes ! Comme je me réjouis de revoir les petites têtes des enfants² ». Elle égratigne au passage la compagne d'Engels, Mary Burns, qu'elle affuble entre autres aménités du sobriquet de « Lady Macbeth » au titre de « femme intrigante et ambitieuse ».

du 7 mai 1846 au 18 septembre 1846

Deuxième séjour à l'**Hôtel du Bois sauvage**³.

Ce déménagement intervient dans un contexte de grande gêne financière. Les travaux de Marx ne donnent lieu à aucune publication susceptible de générer un revenu. Malgré l'avance octroyée par l'éditeur Leske, les « manuscrits parisiens » sont restés en l'état. Le texte de *l'Idéologie allemande* est prêt mais il ne trouve aucun éditeur. L'anti-Proudhon qui sortira en juin 1847 sera publié à compte d'auteur.

Dans sa lettre à Weydemeyer du 14 mai 1846, émise du 19, Plaine Ste Gudule, « au Bois sauvage chez Lanoy », Marx écrit : « Tu sais que je suis momentanément dans une grande gêne pécuniaire. Pour pouvoir subsister momentanément encore ici, j'ai dû ces derniers temps engager ce qui nous reste de bijoux en or et d'argenterie ainsi qu'une grande partie des draps. Pour économiser, nous avons renoncé aussi à notre chez nous et nous avons emménagé au Bois Sauvage. Sinon j'aurais dû engager une nouvelle bonne parce que notre dernière-née va être sevrée. J'ai vainement cherché de l'aide à Trèves (auprès de ma mère) et à Cologne auprès de l'une de ses *relations d'affaires*, leur demandant de me prêter les 1.200 francs dont j'ai absolument besoin pour que mes affaires s'arrangent. » (C.vol.1, pp. 383-386 et AM, p.67)

Jenny est de nouveau enceinte. Le 28 juillet 1846, écrivant à Moses Hess, Marx précise au passage : « Ma femme ne peut pas faire grand-chose car elle est souffrante et contrainte de rester allongée la plupart du temps » (C.vol.1, p. 391)

du 19 octobre 1846 au 26 février 1848

Installation à **Ixelles, rue d'Orléans⁴, 42.**

Le déménagement est sans doute dû à la nouvelle grossesse de Jenny qui donnera naissance le 3 février 1847 à leur premier fils, Edgar (bientôt surnommé « Musch »). L'enfant est déclaré à la commune d'Ixelles le 5 février 1847 avec pour témoins le propriétaire de la maison, Guillaume Ray Derrichterich, et Philippe Gigot⁵.

La situation financière de la famille ne s'arrange pas.

En mai 1847, Marx prévient Engels qu'il ne pourra se rendre à Londres pour y participer au premier Congrès de la Ligue des Communistes. : « Je ne puis me rendre à Londres », lui écrit-il, le 15 mai, « mes finances ne me le permettent pas ». (C.vol.1, p. 476). A vrai dire, il lui faut de surcroît terminer la rédaction de son anti-Proudhon qui paraîtra en juin 1847... à compte d'auteur.

que le 10 novembre, il rappelle au même bourgmestre son souhait d'abandonner la nationalité prussienne. (C.vol.1, pp. 374-375).

¹ Jenny la soupçonne surtout de souffrir de solitude après le départ de ses enfants. (*Lettres d'amour et de combat*, op.cit., p. 68). Caroline von Westphalen s'éteindra à Trèves le 23 juillet 1856.

² *Lettres d'amour et de combat*, op.cit., p. 69.

³ Ils y sont rejoints de temps à autre par Engels et Mary Burns, ainsi que par Georg Weerth. (AM, p. 71)

⁴ Rebaptisée en 1921 rue Jean d'Ardenne. Quant à la maison elle-même, elle a été démolie en 1911. (Jean Stengers, « Ixelles dans la vie et l'œuvre de Karl Marx », Revue belge de philologie et d'histoire. Tome 82 fasc. 1-2, 2004, pp. 349-357.)

⁵ Michael Knieriem, document 4, p. 81. L'enfant est déclaré sous le nom de Charles Louis Henri Edgar (selon le nom du père, des deux grands-parents et du frère de Jenny). Selon Knieriem (p. 82), Gigot habitait à cette époque à la même adresse du 42, rue d'Orléans.

Vers la fin de septembre 1847 et jusqu'au début octobre, Marx séjourne en Hollande à Zalt-Bommel pour négocier avec son oncle Lion Philips (lequel gérait les biens de sa mère) sur la question de son héritage paternel¹.

Lorsqu'en décembre 1847, il se décidera à faire le déplacement en Angleterre pour assister au deuxième Congrès de la Ligue², il n'hésitera pas, aussitôt arrivé, à solliciter pour sa famille l'aide financière de Pavel Annenkov à qui il écrit de Londres, le 9 décembre 1847 : « J'ai laissé ma famille dans une situation extrêmement difficile et lamentable. Non seulement ma femme et les enfants sont malades, mais ma situation financière actuelle est tellement critique que ma femme est littéralement harcelée par les créanciers, et elle se trouve dans un embarras d'argent tout à fait effroyable. (...) dans cette situation que je n'hésite pas à vous dévoiler franchement, vous me sauveriez véritablement du pire si vous pouviez faire parvenir à ma femme une somme de 100 à 200 francs. Je ne pourrai naturellement vous les rendre que lorsque mes affaires financières avec ma famille auront été réglées ». (C.vol.1, pp. 509-50). P. Annenkov saura lui accorder cette aide en toute discrétion.

C'est dans cette maison que durant les dernières semaines de 1847 et les premières de 1848 sera écrit le *Manifeste*.

du 26 février 1848 au 4 mars 1848³

Dernier séjour à l'**Hôtel du Bois Sauvage**

Alors que le précédent retour au Bois Sauvage était associé à un état de gêne financière, ce ne semble plus être le cas cette fois. Le 9 février, Marx a en effet obtenu de son oncle Philips que lui soit versé une (importance) avance⁴ sur sa part d'héritage. Il s'agit d'une somme considérable dont le transfert bancaire alertera la police⁵.

Ce déménagement était-il lié aux événements parisiens ? On peut en douter s'il est vrai que Marx avait quitté la rue d'Orléans dès le 19 février.

Ce déménagement est-il lié à un **éventuel voyage de Marx à Londres** en cette fin de février 1848 ?

L'hypothèse de ce voyage dont on ne sait pratiquement rien s'appuie sur un rapport de police indiquant que Jottrand aurait signalé à l'assemblée du 29 février 1848 de l'*Association démocratique*⁶ « que Marx partait aujourd'hui pour Londres » (BA, document VI, p. 38). Ce voyage est-il confirmé par quelque autre document ? Non. Il ne l'est par aucun. Ce voyage est-il vraisemblable ? Oui, et pour plusieurs raisons. D'abord, Marx en avait les moyens financiers.

¹ Un échange de correspondances (en français), daté du 12 octobre 1847, entre Marx et son beau-frère Wilhelm Robert Schmalhausen (l'époux de sa sœur Sophie) donne à lire une sorte d'inventaire des biens de Madame Marx, née Presburg, en vue d'un partage entre ses enfants (ils sont quatre en vie à cette date, Karl et ses sœurs Sophie, Louise et Caroline). (MEGA, III/2, Dietz Verlag Berlin, 1979, pp. 365-367)

² Le 18 octobre 47 une lettre du CC de la Ligue à Londres insistait pour que le Cercle de Bruxelles envoyât une délégation au prochain congrès et réclamait particulièrement la présence de Marx, ajoutant que le CC était prêt à prendre en charge une partie des frais du voyage. (MEGA III/2, p. 368)

³ C'est le 26 février que Marx prévient la police de son changement de domicile (Michael Knieriem, document 7, p. 87) mais il semble qu'il avait quitté la rue d'Orléans dès le 19.

⁴ Une somme de 6.000 francs selon les renseignements fournis par les banquiers responsables de la transaction. (A, p. 119)

⁵ Le procureur général Charles-Victor de Bavay ira jusqu'à interroger les autorités judiciaires de Trèves sur la situation pécuniaire de Madame veuve Marx et sur la raison de ce versement. La police craint surtout que Marx ne finance avec cet argent l'achat d'armes par les ouvriers allemands de Bruxelles. Cette légende policière est curieusement accréditée par Jenny qui, dans sa *Brève esquisse* de 1865 écrit : « Le moment sembla venu aux ouvriers allemands de prendre aussi les armes. On se procurait poignards, revolvers, etc. Karl donnait volontiers de l'argent ; il venait justement de recevoir sa part d'héritage. » (p. 237). Or non seulement la police n'a rien pu prouver, mais l'entreprise elle-même est tout à fait contraire aux conceptions de Marx sur les modalités de l'action politique. C'est très logiquement qu'il s'opposera dès son retour à Paris aux projets militaires de l'immigration allemande dirigée par Georg Herwegh et Adalbert Bornstedt à la tête de la *Société démocratique allemande* qu'ils ont fondée au début de mars.

⁶ Soigneusement surveillée par les services de la police depuis que les assemblées avaient été déclarées ouvertes au public.

Ensuite, il est probable que l'*Association démocratique* qui avait envoyé une délégation à Paris pour saluer la nouvelle république, ait voulu en même temps prendre contact avec Les *Fraternal Democrats* de Londres et qu'elle ait choisi Marx pour être son délégué, d'autant plus que c'est à ce titre qu'il était intervenu à Londres le 29 novembre 1847 au meeting commémoratif de l'insurrection polonaise de 1830. Marx en aurait profité pour entrer en contact avec les responsables londoniens de la Ligue afin d'évaluer la nouvelle situation créée par les événements révolutionnaires en France. Dans cette hypothèse¹, le voyage se serait déroulé du 29 février au matin au 3 mars.

Il n'est pas impossible de supposer dans le cadre de cette hypothèse que Marx aurait profité de ce voyage pour apporter lui-même à Londres, avec l'adresse de l'*Association démocratique* aux *Fraternal Democrats*², le manuscrit du *Manifeste* en évitant ainsi un envoi postal toujours incertain. (A, p. 12)

Quoi qu'il en soit, il semble que Jenny avait l'intention de rejoindre sa mère à Trèves avec Lenchen et les enfants : c'est en tout cas ce qui ressort de l'interrogatoire de Lannoy par la police. (A, document VIII)

¹ Ajoutons le fait que BDK1 ne contient aucune correspondance datée de février 1848 du Comité Central londonien de la Ligue assurant le transfert des responsabilités vers le Cercle bruxellois. Des instructions données à Marx, oralement ?

² Elle avait été votée en même temps que l'Adresse au nouveau gouvernement provisoire français.

3.2. Philippe Gigot, le premier marxiste belge

Sources

- **Bert Andréas**, *Marx'Verhaftung und Ausweisung, Brüssel Februar/März 1848*, Schriften aus dem Karl-Marx-Haus. N° 22, Trier, 1978.
- **John Bartier**, « Le mouvement démocratique à l'Université de Bruxelles au temps de ses fondateurs », in *Socialisme*, numéro 37, janvier 1960, pp. 17-26 (1ère partie) et numéro 38, mars 1960, pp.130-148, (2^e partie), Bruxelles.
- **Michael Knieriem**, « Bekannte und unbekannte personengeschichtliche Daten zu Karl Marx und Friedrich Engels, während der Brüsseler Zeit 1845-1848 », in Protokoll des internationalen Kolloquiums der Marx-Engels-Stiftung e.V. am 28 November 1980 in Wuppertal-Elberfeld, pp. 72-107
- **Julien Kuypers**, « Les liens d'amitié de Karl Marx en Belgique (1845-48) », in *Socialisme*, numéro 58, juillet 1963, pp. 410-421, Bruxelles.
- **Jean Puissant**, (très brève) notice dans le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français et international*, le Maitron.
- **Luc Somerhausen**, *L'humanisme agissant de Karl Marx*, Richard-Masse Editeurs, Paris-Bruxelles 1946.
- **Francis Sartorius**, « Activités politiques, économiques et sociales des Allemands à Bruxelles, 1842-1850 », Berlin 1973, in *Revue belge d'Histoire contemporaine*, 1974, 1-2.
- **Jean Stengers**, « Ixelles dans la vie et l'œuvre de Karl Marx », *Revue belge de philologie et d'histoire*. Tome 82 fasc. 1-2, 2004. Histoire médiévale, moderne et contemporaine. pp. 349-357.

Ajoutons les trois volumes de l'ouvrage collectif ***Der Bund der Kommunisten, Dokumente und Materialien***, chez Dietz Verlag, Berlin 1982.

*

Celui que Luc Somerhausen nomme « le premier marxiste militant d'expression française¹ », celui que Jean Stengers nomme « le premier communiste et le premier marxiste belge² » ne semble pas avoir fait l'objet d'une spéciale attention de la part des historiens du mouvement ouvrier. On ne connaît pas de notice biographique circonstanciée de Philippe Gigot dont la présence auprès de Marx et d'Engels au cours des années bruxelloises a pourtant été très active.

Cette note se propose de réunir l'essentiel des informations que livrent les sources précitées.

*

Philippe Gigot est né à Bruxelles le **24 décembre 1819**. Il meurt d'une maladie de poitrine à Bad Ems (en Rhénanie prussienne) le **4 septembre 1860**³.

John Bartier rapporte les termes d'une lettre du 26 octobre 1849 de Philippe Gigot à Louis-Prosper Gachard⁴ où l'on peut lire: « Ma première éducation ayant été faite à Vienne, l'allemand m'est aussi familier que le français et le flamand⁵ ».

Cette culture de germaniste explique que Gigot se soit trouvé en relation avec les milieux radicaux allemands de Bruxelles, dont ceux de l'ULB. C'est vraisemblablement par l'intermédiaire de Karl Maynz⁶ qu'il

¹ LS, p. 101. Ces initiales suivies d'un numéro de page renvoient aux sources précitées.

² JS, p. 354.

³ JS, p. 356, JK, p. 414.

⁴ Issu d'une famille française installée dans le commerce du tabac à Tournai, **Louis-Prosper Gachard** (1800-1885) est le véritable fondateur de l'administration des Archives du jeune Etat belge. Il a été l'un des fermes soutiens de Philippe Gigot dans ses démêlés professionnels avec le pouvoir politique. Il sera aussi l'un des promoteurs de la *Commission Royale d'Histoire* (créée le 22 juillet 1834) dont il deviendra le secrétaire. (Source : la notice que lui consacrent Erik Aerts en Lieve De Mecheleer en page d'accueil du site des Archives de l'Etat en Belgique à l'adresse www.archive-be.com).

⁵ JB, p. 25.

⁶ « Le maître vénéré de la faculté de Droit » de l'ULB, selon JB (p. 24).

fera la connaissance de Marx ou par l'intermédiaire de Friedrich Breyer dont Marx avait loué la maison, rue de l'Alliance à St Josse-ten-Noode.

Etudiant en Philosophie et Lettres à l'Université Libre de Bruxelles¹, il abandonne ses études après avoir obtenu le grade de Candidat (JB, p. 24) et s'engage dans une carrière de fonctionnaire².

A partir de 1847, il entre au Bureau paléographique des Archives générales du royaume³ sous la direction d'Emile Gachet⁴. Utilisant ses connaissances linguistiques en allemand et en néerlandais, il traduit les œuvres d'Henri Conscience en allemand⁵.

Son activité politique en février 1848 entraîne son licenciement du Bureau de paléographie (JK, p. 414). Le 11 mars 1848, le Procureur général De Bavay attire l'attention du ministre de l'Intérieur Charles Rogier sur les arrestations de Gigot les 28 février et 4 mars et rappelle que son nom figure au bas du document de la *Ligue des Communistes* saisi chez Marx au cours de la perquisition de la nuit du 4 mars. Il insiste sur le fait que cette société se déplaçait à Paris pour rejoindre le « centre du mouvement révolutionnaire », ce qui montrait, notait-il, qu'elle « est loin d'avoir des intentions pacifiques ». Il lui conseille en conclusion de « prendre certaines mesures à l'égard d'un employé qui pose de semblables actes.⁶ ».

Gigot connaîtra ensuite bien des difficultés pour retrouver un emploi⁷, malgré le soutien qu'il reçoit de sa hiérarchie et tout particulièrement de L-P Gachard lui-même qui prendra l'initiative, le 21 novembre 1849, de demander au ministre de l'Intérieur l'autorisation de pouvoir le réengager. John Bartier cite deux extraits significatifs de cette correspondance :

l'un qui insiste sur les qualités professionnelles de Gigot :

« M. Gigot, depuis deux ans qu'il appartient au bureau de paléographie s'est livré à des études spéciales sur l'art de déchiffrer et d'interpréter les anciens documents. Il a donné en cette partie, des preuves d'intelligence et d'aptitudes. L'allemand et le flamand, j'ai eu l'occasion d'en acquérir la certitude, lui sont familiers ; ce qui est d'une grande importance aux Archives du Royaume, et il sait assez d'espagnol pour me seconder dans la publication des Archives de Simancas ainsi que des bibliothèques de Madrid ».

l'autre qui veut associer son engagement politique à son jeune âge :

« Je n'ignore pas, Monsieur le Ministre, que dans les mouvements politiques de l'année dernière, m. Gigot a eu une conduite blâmable, mais je crois qu'il faut tenir compte de sa jeunesse et des circonstances d'alors. Je suis persuadé d'après une conversation que j'ai eue avec lui, qu'il est revenu de ses erreurs, et que, s'il était nommé, il conformerait sa conduite politique aux devoirs qui sont imposés à tous les employés de l'Etat. Le gouvernement aurait, en tout cas, un moyen facile de punir les écarts auxquels il se laisserait aller⁸. ».

¹ En 1840, Ph. Gigot fait partie du Comité de la *Société des Etudiants* de l'ULB. (Source : l'Annuaire de la Société des étudiants de l'ULB, du 3 septembre 1840, p. 81, en ligne sur le site de la bibliothèque de l'Université de Gand).

² Il nous manque de connaître les documents susceptibles de préciser son ou ses emplois avant 1847.

³ JS, p. 354. 1847 est la date même de la création, à l'initiative de L-P Gachard, du Bureau paléographique auprès de la Commission Royale d'Histoire.

⁴ **Emile Gachet** (1809-1857), lui aussi d'origine française (il est né à Lille), s'installe à Bruxelles en 1835 avec une recommandation du préfet du Nord pour L-P Gachard. Accueilli par Jules Bartels, il se trouve bientôt engagé par la *Commission Royale d'Histoire* qui lui confiera en 1847 la direction de son bureau paléographique (créé le 30 janvier 1847 sur le modèle de l'Ecole des Chartes de Paris). (Source : notice d'Adolphe Borgnet, pp. 1-10 du « Glossaire roman des chroniques rimées de Godefroid de Bouillon, du Chevalier au cygne et de Gilles de Chin », Bruxelles 1859). Philippe Gigot se trouve mentionné comme « son ami, son disciple » parmi ceux qui assistent à ses obsèques.

⁵ Sur son activité de traducteur : JK, p. 414.

⁶ BA, p. 133.

⁷ Quand Gigot postulera en décembre 1849 un emploi au département des Archives, De Bavay rappellera sa note du 11 mars 48 en insistant sur la sympathie de Philippe Gigot pour les condamnés dans l'affaire de « Risquons-Tout » et celle du Prado, dont Tedesco et Esselens. (BA, p. 134)

⁸ JB, page 25. Gachard renouvellera en janvier et en août 1850 son appui à Gigot dans d'autres dossiers administratifs (JB, p. 24).

Il semble que vers la fin de l'année 1849, il se trouve à nouveau occupé aux Archives, si l'on en croit du moins la correspondance que Karl Blind adresse, le 27 décembre 1849, à K. Marx à Londres¹.

Julien Kuypers indique pour sa part qu'il ne retrouvera un emploi provisoire que le premier mars 1850². Il ne sera stabilisé dans son poste que le 29 octobre 1857 après la mort d'Emile Gachet (qui l'avait « désigné pour son continuateur³ »).

Synopsis des activités militantes attestées⁴ de Philippe Gigot

1846

- Janvier Il participe à la création, au début de l'année 1846, du *Comité de Correspondance communiste*. Son adresse personnelle, 8, rue de Bodenbroek⁵, devient la boîte aux lettres du Comité. (BDK 1, p. 293)
- Il sert de boîte aux lettres pour Engels et Marx : le 30 janvier, par exemple, Roland Daniels écrit de Cologne à Marx et termine en adressant ses salutations à Engels et Gigot (BDK 1, p. 274) ; la lettre du 30 mars 1846 de Harney à Engels est envoyée à son adresse. Harney termine sa lettre en le saluant.
- 30.03.46 Il est témoin de la coléreuse intervention de Marx contre Weitling lors de la séance du 30 mars 1846 du *Comité de Correspondance*⁶. Les autres présents sont : Weydemeyer, Seiler, Heilberg, Pavel Annenkov et Edgar von Westphalen.
- 5.05.46 Il est, avec Engels, le signataire de la lettre de Marx à Proudhon, laquelle est écrite de sa main.
- 11.05.46 Il compte parmi les signataires de la circulaire contre Kriege (avec Engels, Louis Heilberg, Marx, Seiler, von Westphalen et Wolff).
- 15.06.46 Il signe avec Marx, Engels et Wolff la « Lettre du Comité de correspondance de Bruxelles à un groupe de communistes d'Elberfeld, Lettre à G.A. Köttgen » connue aussi sous le nom d'« Instructions aux communistes de Wuppertal⁷ ».
- Roland Daniels à Marx, début juillet : il se réjouit que Gigot collabore au *Débat social*⁸. « Son talent diplomatique, écrit-il, fera son jeu dans la ligne éditoriale de l'affaire. » (BDK 1, p. 359).
- 17.07.46 Il signe avec Marx et Engels l'adresse des « Communistes démocratiques de Bruxelles » à Feargus O'Connor, le congratulant pour son succès électoral à Nottingham⁹

¹ BDK 2, p. 62.

² JK, page 414 : il précise qu'il s'agissait « du classement de la correspondance diplomatique et financière du roi Philippe II sur l'administration des Pays-Bas. » Il doit s'agir « des archives de Simancas » dont parlait Gachard dans sa lettre au ministre.

³ *Compte rendu des séances de la commission royale d'histoire ou Recueil de ses bulletins*, Deuxième série, tome 10, séance du 3 août 1857, Bruxelles 1858, page 8 (de l'édition numérisée par Google).

⁴ Attestées en tout cas par les documents les plus accessibles, à savoir notamment la correspondance Marx Engels, aux éditions du Progrès, les documents de la Marx-Engels Gesamtausgabe et l'archive des trois volumes des BDK.

⁵ Souvent orthographié aussi, notamment par Proudhon, « Bodenbroeck ».

⁶ Weitling se plaindra amèrement de la rudesse avec laquelle il a été traité dans une lettre à Moses Hess du 31 mars 1846 (BDK, 1, pp. 307-308). Par ailleurs, la scène a fait l'objet d'une relation par Pavel Annenkov, un texte reproduit aux pages 291-295 du volume *Souvenirs sur Marx et Engels*. Éditions du Progrès, Moscou, 1982. Cf. aussi l'annexe 3.1 de notre fascicule 3.

⁷ M. Rubel, *Karl Marx, Œuvres*, Collection de la Pléiade, vol. 3, p. 1487 et BDK 1, p. 352.

⁸ Le 13 février 1848, Marx avait mené dans la *Deutsche-Brüsseler-Zeitung* une polémique contre la manière dont Jottrand, dans le *Débat social*, avait commenté le rôle des communistes au sein de l'*Association démocratique*. L'hebdomadaire fondé par Adolphe Bartels en juillet 1844 avait adopté assez vite une ligne politique fouriériste sous la direction des frères Alexandre et Félix Delhasse (ce qui avait provoqué le départ du très catholique A. Bartels).

⁹ BDK 1, pp. 373-374

1847

- 3.02.47 Son intimité avec la famille Marx explique qu'il se trouve requis comme témoin de la naissance d'Edgar, le 5 février 1847¹.
- 15.05.47 Il est suffisamment intime pour ajouter à une lettre de Marx à Engels un post-scriptum où il interpelle ce dernier sous le nom « Mon cher Fritzchen » (C.vol.1. p. 477)
- 5.08.47 Il participe à la constitution de la Commune bruxelloise de la *Ligue des Communistes* dont il est à la fois le secrétaire et le trésorier².
- Il est membre du *Deutsche Arbeiterverein*³ depuis sa création en août 1847⁴.
- 7/15.11.47 Il est membre fondateur de *l'Association démocratique*⁵.
- 31.12.47 Il participe au réveillon du *Deutsche Arbeiterverein* au café du Cygne et y prend la parole⁶.

1848

- 28.02.48 Il est arrêté avec Victor Tedesco, Prosper Esselens⁷ et Louis-Joseph Dejaer⁸ dans le cadre des mesures répressives de la police de Bruxelles après les manifestations de la veille sur la Grand Place de Bruxelles. Ils ne seront libérés que le 2 mars. (BA, p.16 et p.121).
- 03.03.48 Il est l'un des signataires de la décision de transférer à Paris le Comité Central de la Ligue.
- C'est lui qui assiste Jenny Marx pendant les péripéties de la nuit du 3 au 4 mars et qui se trouve incarcéré comme « rôdeur de nuit ». Cette arrestation ajoutée à la précédente du 28 février lui vaudra de perdre son emploi.
- 22.03.48 Lettre à Marx du Cercle de Bruxelles de la Ligue. Elle est signée du nom de Felipe⁹.
- Octobre Il expédie à Marx à Cologne des effets restés à Bruxelles¹⁰.

1849

- 28.01.49 Il prend la parole « au nom des démocrates allemands » et, à ce titre, porte un toast à l'internationalisme au cours du banquet de *La Réunion fraternelle* organisé dans la grande salle de l'estaminet du « Palais royal », dit aussi « Grand sablon » à Bruxelles¹¹. Son intervention fera l'objet d'un compte rendu dans la *Neue Rheinische Zeitung* du 2 février 1849¹.

¹ S, p. 354 et MK, p. 81.

² BDK 1, p. 497. Notice de K. Marx sur la fondation de la *commune* bruxelloise et du Cercle de Correspondance de Bruxelles. Ils se trouvent quatre à constituer ces instances : Philippe Gigot, Junge, Karl Adolph Marx et Wilhelm Wolff.

³ Avec Karl Wallau pour président, Moses Hess pour vice-président et Wilhelm Wolff pour secrétaire. La nouvelle est annoncée par la *Deutsche-Brüsseler-Zeitung* du 28 octobre 1847 (BDK 1, pp. 497-498).

⁴ BDK 1, p. 645.

⁵ BDK 1, pp. 609 et 1079. Louis Bertrand, *Histoire de la démocratie et du socialisme en Belgique depuis 1830*, tome 1, première partie, p. 216 (de l'édition numérisée par les « Classiques des sciences sociales »).

⁶ LS, p. 157 et *Deutsche-Brüsseler-Zeitung* du 6 janvier 1848 (BDK 1, p. 641).

⁷ Fondateur du journal *Le peuple*, **Prosper Esselens** sera arrêté le 16 mai 1849 pour sa participation au banquet du Prado en mars 1849. Accusé de complot contre l'Etat, il sera condamné à mort, sa peine se voyant commuée à 15 ans de détention. Il subira sa détention à citadelle de Huy. Il ne sera gracié que le 22 juillet 1856.

⁸ Liégeois comme Tedesco, **Joseph Dejaer** était le président de *l'Association démocratique républicaine* de la ville.

⁹ BDK 1, p. 736

¹⁰ Lettre du 19 octobre 1848 (MEGA III/2, p. 481).

¹¹ Tedesco adresse de sa prison un toast « à l'abolition du prolétariat ».

Tout au long de l'automne 48/49, dans le climat répressif qui s'installe après l'affaire de Risquons-Tout², les socialistes et républicains prennent l'initiative d'une campagne de banquets démocratiques sur le modèle français. Les réunions se succèdent à un rythme quasi mensuel depuis le 27 octobre 1848 à Verviers et selon un rituel où l'on célèbre la *République démocratique et sociale* en veillant à éviter toute provocation. Toutefois, lors du banquet du 25 mars 1849 organisé dans la salle du Prado à Molenbeek-Saint-Jean par *La Réunion fraternelle*, les organisateurs ne pourront empêcher l'irruption d'une bande de perturbateurs³ protégés par la police. Plus grave : les incidents vont donner au Procureur général De Bavay le prétexte pour instruire un procès dénonçant un prétendu complot républicain contre l'Etat. Six accusés sont envoyés devant la Cour d'assises du Brabant qui prononce en août 1849 trois condamnations à mort, celle de Ghislain Laurent⁴, de Mathieu-Joseph Biot⁵ et de Prosper Esselens⁶.

Philippe Gigot a-t-il participé au banquet du Prado ? C'est probable.

27.12.49 Lettre de Karl Blind à Marx, à Londres : Gigot annonce-t-il, « est actuellement employé aux archives de l'Etat belge » et « travaille pour Hachet⁷ ».

Le nom de Frédéric Gigot disparaît de la *Correspondance Marx Engels* à partir de 1849.

Les derniers échos de Marx à son sujet sont plutôt ombrageux, notamment liés à de pressants problèmes d'argent. A Engels dans sa lettre du 16 mars 1848, il écrit : « Ecarte Gigot s'il ne fait pas preuve d'activité. Il devrait être actuellement plus énergique. » (C.vol.1, p. 524).

*

Une dernière interrogation : Philippe Gigot a-t-il été en relation avec Michel Bakounine comme l'affirme John Bartier (p. 25) qui écrit : « Les activités communistes de Gigot le conduiront aussi à se lier avec Bakounine, ce qui paraît du reste n'avoir guère plu à Marx », citant pour référence le texte de la *Confession*⁸.

Or, si l'on consulte le texte lui-même de la *Confession*⁹, on ne trouve aucune mention du nom de Philippe Gigot ou d'un personnage qui puisse l'évoquer.

Au contraire, Bakounine insiste dans son récit sur les distances qu'il a prises au cours de son séjour bruxellois¹⁰ avec les communistes allemands et avec Marx en particulier.

¹ BDK 1, p. 900 et Louis Bertrand, *op.cit.*, tome 1, 2^e partie, p. 126.

² Le 30 août 1848, la Cour d'assises d'Anvers avait prononcé 17 condamnations à mort, dont celle de Victor Tedesco.

³ Le *Moniteur* du 27 mars parle d'une centaine d'individus.

⁴ Un tailleur de 51 ans, président de la *Société des droits de l'ouvrier*.

⁵ Brossier de profession, il était le secrétaire de la *Société des droits de l'ouvrier*.

⁶ Ces condamnations seront commuées en une peine de 15 ans d'emprisonnement que les condamnés purgeront à la citadelle de Huy. Ils seront libérés en 1850 pour Biot, en 1853 pour Laurent. Esselens devenu aveugle, refusera sa grâce en juillet 1856 et il faudra l'expulser de force de la prison. (Louis Bertrand, *op.cit.*, p. 125).

⁷ BDK 2, p. 62. Non pas « Hachet », bien sûr, mais Gachet.

⁸ « Cf. surtout, écrit Bartier, Bakounine (M) : *Confession* (1857) Paris, 1932, in 16, p.78 et 98 et Nettlaui (M) *Bakounine*, t.1, pp. 78-79 ». La même affirmation (avec la même référence) est reprise par Julien Kuypers (p. 414).

⁹ Nous nous rapportons à l'édition parue en 2013 aux éditions *Le passager clandestin* avec une présentation de Jean-Christophe Angaut. Elle reproduit la traduction française réalisée en 1932 par Pauline Brupbacher. Il se peut toutefois que John Bartier, et Julien Kuypers après lui, reprennent à leur compte une note marginale de Max Nettlaui dans l'édition qu'ils mentionnent.

¹⁰ Bakounine est expulsé de France à la demande de l'ambassadeur russe après avoir pris la parole le 29 novembre 1847 lors d'un meeting commémorant le 17^e anniversaire de la révolution polonaise de 1830-1831. Il annonce son expulsion à George Sand dans sa lettre du 14 décembre 1847. (George Sand, *Correspondance*, tome VII (juillet 1847-décembre 1848), édition de Georges Lubin, Classiques Garnier, Paris 1971, pp. 233-234). Le (deuxième) séjour bruxellois de Bakounine sera donc très bref, car il rejoint Paris aussitôt que la république y sera proclamée le 24 février 1848.

Voici l'essentiel du bref passage de la *Confession*, page 63, où il évoque ses rapports difficiles avec « les communistes et les radicaux belges et allemands unifiés » :

A Bruxelles, je fus introduit dans la société formée par les communistes et les radicaux belges et allemands unifiés. Ils étaient en relation avec les chartistes anglais et avec les démocrates français. Cette société¹, d'ailleurs, n'était pas clandestine, elle avait des séances publiques ; il y avait aussi, probablement des séances secrètes, mais je n'y ai pas pris part ; et même je n'ai assisté que deux fois à ces séances publiques, après quoi je cessai de les fréquenter ; les manières et le ton m'en ayant déplu. Leurs exigences me parurent également intolérables, de sorte que je m'attirai le mécontentement et même la haine des communistes allemands qui se sont mis plus que les autres à pousser des cris au sujet de ma prétendue trahison². Je fréquentais plutôt les cercles aristocratiques.

Ce témoignage est en tout point conforme à ce que nous apprend la lettre qu'il adresse vers la fin de ce mois de décembre 1847 à son ami Georg Herwegh à qui il écrit :

« Les Allemands, aussi bien les ouvriers que Bornstedt, Marx et Engels, Marx surtout, se livrent ici à leur malfaisance habituelle. Vanité, méchanceté, cancans, arrogance en théorie et pusillanimité en pratique, — dissertations sur la vie, l'action et la simplicité, et absence complète de vie, d'action et de simplicité, - coquetteries répugnantes avec des ouvriers se piquant de littérature et discoureurs, - « Feuerbach est un *bourgeois* », et la qualification de bourgeois rabâchée par des gens qui tous ne sont de la tête aux pieds que des bourgeois de province; en un mot, mensonge et bêtise, bêtise et mensonge. Dans une semblable société, il n'y a pas moyen de respirer librement. Je me tiens éloigné d'eux, et j'ai déclaré de la façon la plus nette que je n'entrerai pas dans leur association d'ouvriers communistes et que je refusais d'avoir le moindre rapport avec eux³. ».

Et rien dans ces propos qui fasse exception pour un certain Philippe Gigot.

Nous disposons toutefois **d'un autre témoignage sur la question.**

Il s'agit d'un passage des *Souvenirs* de Stephan Born⁴ où ce dernier, assurément l'un des proches de Marx et d'Engels à Bruxelles durant cette période, évoque à son tour les relations difficiles de Marx avec Bakounine, mais en faisant cette fois explicitement mention d'une attitude différente de Philippe Gigot à l'égard de ce dernier.

Stephan Born écrit :

Il y avait là⁵ une personne que Marx détestait franchement. Il s'agissait du père du Nihilisme et de l'Anarchisme, le russe Bakounine. Celui-ci avait tenu un discours, le 29 novembre à Paris, à l'occasion de la commémoration par les Polonais de l'insurrection de 1830 – des non Polonais avaient éga-

¹ Il s'agit de *l'Association démocratique*.

² Les autorités russes ont elles-mêmes alimenté la rumeur selon laquelle Bakounine était un de leurs agents. Et cette accusation ne va cesser de le poursuivre. Ainsi la *Nouvelle Gazette rhénane* du 6 juillet 1848 fera paraître une courte notice censée provenir d'un correspondant français, selon laquelle Bakounine aurait été un agent du tsar. La nouvelle affirmait s'appuyer sur divers documents en provenance de George Sand, laquelle ne tardera pas à dénoncer le propos dans une lettre à Marx datée du 20 juillet 1848. (George Sand, *Correspondance*, volume VII, pp. 546-547). Marx sera obligé de publier un démenti qui paraîtra le 3 août 1848.

³ «*Briefe von und an Georg Herwegh, 1848, herausgegeben von Marcel Herwegh, Albert Langen's Verlag, München, 1898* (en ligne sur openlibrary.org), pp. 12 et 13. Le texte est reproduit par l'édition sur fr.wikisource.org des *Œuvres* de Bakounine, tome 2, notice biographique.

⁴ Stephan Born, *Erinnerungen eines Achtundvierzigers*, (Souvenirs d'un ancien de quarante-huit), Ed. G.H. Meyer, Leipzig 1898. L'ouvrage est disponible en ligne sur le site de Zeno.org. Bert Andréas prévient toutefois que ces souvenirs, écrits quarante ans après les faits, sont souvent « à y regarder de près » peu fiables (BA, p. 115).

⁵ Autrement dit, à Bruxelles.

lement été invités. Ce discours avait conduit l'ambassadeur russe à déposer une plainte auprès des autorités françaises, à la suite de quoi il s'était vu aussitôt expulser. Il vint à Bruxelles et chercha à entrer en contact avec nous. Marx l'évita, ce que Gigot ne fit pas. Bakounine était à ses yeux une personnalité intéressante et on le vit souvent en sa compagnie¹.

Stephan Born n'en dit pas davantage, sinon pour insister sur l'importance du rôle personnel de Gigot dans l'aide apportée pour sortir Marx et les siens des difficultés.

¹ Stephan Born, op.cit. Chapitre 8 (« 1848. Die Februarrevolution in Paris. Aufstandsversuche in Brüssel »), page 47 (de l'édition électronique).

3.3. Charles de Montalembert, Discours du 21 juillet 1849 sur la liberté de la presse

Pourquoi fournir dans ce fascicule un discours de Montalembert qui été l'un des principaux dirigeants de la droite catholique sous la deuxième république ?

La raison est que l'on trouve dans ce texte une exemple remarquable de ce que peut produire **la langue de la bourgeoisie** quand elle évoque et défend **ses intérêts de classe**.

Nous sommes aujourd'hui habitués à entendre des propos très lissés sous l'angle des relations entre les classes. La sociologie comme discipline académique et sa rhétorique descriptive, d'une part, les règles convenues de la communication sociale, d'autre part, ont conduit à une sorte de contention, une forme de réserve dans les discours sur les intérêts de classe. Sauf quelquefois en période électorale, la classe politique ne quitte pas le niveau des généralités que seuls les plus informés ont appris à décoder.

Il en va autrement dans cette phase historique des années 1850 au cours de laquelle la bourgeoisie entreprend de consolider son hégémonie et proclame sans retenue, bien haut, comme pour elle-même, à la fois quels sont ses intérêts et quelles sont les valeurs idéologiques au nom desquelles elle entend les promouvoir.

Il y a dans le présent discours de Montalembert un « parler vrai » qui ne manque pas de vertus pédagogiques.

*

Pour rappel, on se trouve à cette date dans le contexte de **l'échec de la manifestation de la Montagne du 13 juin 1849** à Paris et de la répression qui a suivi. L'activité de l'Assemblée au cours des mois de juin et de juillet 1849 a été dominée par le vote de **plusieurs lois répressives** : le 19 juin 1849, une loi sur les **clubs**, qui les interdit purement et simplement pour un an ; le 6 juillet 1849, un nouveau **règlement d'ordre intérieur**, qui prévoit l'exclusion de l'assemblée de tout orateur coupable de l'avoir offensée ou de propos appelant à la violence et le 27 juillet 1849, cette loi d'encadrement de **la presse**.

Le projet avait été déposé par Odilon Barrot le 25 juin¹. Fait significatif, outre la répression de divers outrages (notamment contre le président de la République) et provocations (notamment contre l'armée), le texte vise expressément **la littérature de colportage** dans les campagnes, dénoncée comme séditionnaire. Dans l'exposé de motifs, Barrot déclare :

« Il nous a paru également indispensable de prendre quelques précautions, soit contre la publication des petits écrits, des brochures, des feuilles détachées, soit contre le colportage de ces brochures et de ces écrits. Il est certain que ce mode de publication a pris un développement considérable et tend à corrompre jusque dans les campagnes le bon sens des classes laborieuses par la diffusion des plus funestes doctrines. Lorsque la loi soumet les feuilles périodiques à des mesures de surveillance, il est inconséquent de ne pas soumettre aux mêmes mesures des publications plus dangereuses peut-être par cela seul qu'elles ne sont pas périodiques. Nous proposons donc : 1. D'ordonner le dépôt de tous les écrits de moins de cinq feuilles, comme des journaux eux-mêmes, au parquet du procureur de la république du lieu de l'impression, vingt-quatre heures avant la publication, 2° d'obliger tous les colporteurs de livres à la condition d'être pourvus de brevet que la loi impose à tous ceux qui font le commerce de livre². ».

Les débats vont occuper l'essentiel des séances de l'Assemblée du 2 au 27 juillet. A gauche, c'est Pierre Leroux qui prendra la responsabilité le 24 juillet de combattre le texte. La loi sera votée, le 27 juillet 1849, à la majorité de 400 voix contre 146³.

*

Nous n'accompagnerons pas le discours de Montalembert dans son intégralité. L'attention se portera sur les principales articulations du raisonnement, en particulier sur le jeu des métaphores qui le soutiennent.

¹ La sténographie de ce rapport se trouve aux pages 311-313 du *Compte rendu (de la législative)*, tome 1, dans l'édition numérisée par Hathi Trust Digital Library.

² Op.cit., p. 311. Le projet de loi ajoutait notamment l'interdiction pour un député d'être le gérant d'un journal de manière qu'il ne puisse protéger la publication par le fait de son immunité parlementaire.

³ Une nouvelle loi sur la presse sera votée un an plus tard, le 16 juillet 1850 : outre le rétablissement du cautionnement par le timbre, elle prescrira l'obligation de signature des articles de caractère politique, philosophique et religieux. Le débat donnera lieu, le 9 juillet 1850, à un discours retentissant de Victor Hugo qui peut être tenu pour la réplique à ce discours de juillet 1849 de Montalembert. Le texte se trouve dans : Victor Hugo, *Œuvres complètes, Actes et paroles*, Paris 1882, page 386 de l'édition numérisée par Gallica.

La première de ces figures fait appel au personnage de **l'homme malade** que serait devenue la société française sous la République. Montalembert rappelle qu'au début de sa carrière politique en 1835¹, il s'est distingué par son opposition aux « lois de septembre² » sur la presse, mais aujourd'hui, prévient-il, vu « la force douloureuse des circonstances », il est devenu impossible de soutenir la même position. L'image conduit vers l'affirmation que toute liberté si elle est illimitée conduit à la tyrannie.

Maintenant comment expliquer ce changement que je signalais tout à l'heure, chez moi et chez d'autres? Comment, non pas le justifier, j'espère que nous n'en avons pas besoin, mais seulement l'expliquer?

Supposons un médecin appelé et consulté sur le régime d'un homme robuste, d'un homme qui se livre à tous les exercices, à tous les travaux de la vie ordinaire; il est bien permis à ce médecin, en jugeant le tempérament de cet homme, de lui conseiller un régime substantiel, énergique, stimulant.

Eh bien! C'est ce que nous avons fait quand nous voyions, quand nous étudions le tempérament de la France, il y a quinze ans : nous l'avons crue alors robuste, capable de résister au régime de liberté absolue qui existait alors. Mais si le même médecin est rappelé au bout de dix ans auprès du même sujet et qu'il le trouve épuisé par ses propres excès, qu'il le trouve en proie à la fièvre, au délire, au frisson, est-ce qu'il continuera à lui imposer le même régime? S'il le faisait, ce ne serait plus un médecin, ce serait un insensé, un ignorant ou un assassin.

Toute la question consiste donc à savoir si la société française doit et peut être comparée à un malade.

Selon moi, elle est profondément malade, j'allais dire mortellement malade! Il faut la sauver, Messieurs, il faut la sauver à tout prix, et avec elle sauver la liberté... (*Sourires à gauche.*)

Oui, sauver avec elle la liberté, non pas elle sans la liberté: voilà notre ambition, celle des auteurs du projet et celle de ceux qui l'adoptent; c'est de sauver la liberté.

Et comment sauver la liberté? En la limitant, car l'expérience est là, l'expérience des dix-huit mois par lesquels nous venons de passer, pour montrer que la liberté illimitée est l'ennemie de la liberté, qu'elle fait de la suppression des journaux le remède naturel et nécessaire, et qu'il n'y a presque pas de transition entre la liberté illimitée et la dictature.

Oui, dans mon âme et conscience, la liberté illimitée, la liberté telle qu'elle serait aujourd'hui si l'état de siège était levé et si cette loi n'était pas votée, ce serait la dictature demain.

La deuxième métaphore mobilise l'image de la **citadelle assiégée**. La « société tout entière », la civilisation elle-même, affirme Montalembert, sont menacées par un ennemi mortel qui guette le moment de se livrer à un funeste coup de main. **Cet ennemi, c'est le socialisme.**

Allons au fond des choses, et voyons où en sont notre société et notre civilisation.

A l'heure qu'il est, et après les deux expériences que nous avons faites en juin 1848 et en juin 1849, je ne crains pas de dire que la société tout entière, notez-le bien, je ne dis pas tel ministère, je ne dis pas tel pouvoir, je ne dis pas même telle forme de gouvernement, mais la société tout entière est à la merci d'un coup de main. Si vous en doutiez, comme l'honorable préopinant, je vous dirais de vouloir bien réfléchir à ce 13 juin dont il vous parlait tout à l'heure en termes si étrangement inexacts.

¹ C'est le 14 mai 1835 que le jeune Charles de Montalembert (il a 25 ans) a été appelé à siéger comme Pair de France, une fonction honorifique héréditaire sous la monarchie de Juillet.

² Les « lois de septembre » sont trois lois répressives votées en septembre 1835 à la suite de l'attentat de Fieschi du 28 juillet 1835 contre Louis-Philippe. L'une d'elles visait tout particulièrement la presse en lui imposant toutes sortes d'interdits et un très fort cautionnement.

Qu'avons-nous vu alors à la différence du mois de juin 1848? Je vous demande la permission d'insister là-dessus. L'honorable préopinant¹ vous a dit avec raison, et je crois que personne ne le démentira, que la loi actuelle était sortie des événements de juin dernier.

Permettez-moi donc d'insister sur le véritable caractère de ces événements!

Qu'a-t-on vu en juin 1848? On a vu une insurrection formidable éclater à Paris, mais toute la province se lever unanimement pour venir au secours de l'ordre et des lois menacées à Paris.

Qu'a-t-on vu en juin 1849? L'insurrection, commencée à Paris, aussitôt réprimée; mais, en province, tout le contraire de ce qu'on avait vu en juin 1848; les ramifications du complot de Paris se manifester partout, les fonctionnaires de la révolution future déjà désignés partout, les forces de l'émeute menaçante passées en revue partout.

Si la lutte avait pu durer pendant deux jours seulement à Paris, vous auriez vu mille insurrections éclatant tout à coup sur la surface de la patrie épouvantée.²

(Bruit à gauche. — Marques d'approbation à droite et au centre.)

Voilà ce que vous auriez vu, Messieurs. La République eût péri, j'entends la République honnête et modérée... (Rires ironiques à gauche) la République constitutionnelle, si vous aimez mieux.

La République eût péri comme la monarchie a péri en Février, sous le coup de l'émeute, et vous auriez vu la France, effrayée de ce danger, que dis-je, effrayée? écrasée sous ce danger dont elle ne voulait pas se douter la veille. Voilà la vérité; il est inutile de la nier; elle est claire comme le soleil.

En présence d'un état pareil qui était la réalité des choses il y a un mois, j'ai le droit de dire que la société tout entière est à la merci d'un coup de main.

Or cela n'a rien de rassurant, ni pour notre civilisation, ni pour notre Constitution; cela n'a rien d'honorable non plus ni pour notre Constitution ni pour notre civilisation. Mais cela doit nous enseigner à être modestes, sur ce que nous sommes, et modestes sur ce que nous avons fait; modestes et perspicaces en même temps.

Ne vous y trompez pas, nous sommes dans une place assiégée. La société, à l'heure qu'il est, est une place assiégée, assiégée par ce que l'honorable préopinant désignait tout à l'heure, par le socialisme.

Eh bien! Vous savez, il faut que je le dise, vous savez ce qui arrive aux places assiégées; presque toujours elles succombent.

Le siège de notre société est donc commencé : la tranchée est ouverte; plusieurs assauts vous ont été livrés, ils ont été repoussés. Vous avez fait

¹ Dans le langage parlementaire, le préopinant est l'orateur auquel on succède à la tribune. En l'occurrence, il s'agissait de Mathieu de la Drome.

² Cette crainte d'une possible insurrection de la province (et non plus du seul prolétariat parisien) trouve comme son écho inverse dans l'espoir placé par Marx et Engels dans la résurgence du mouvement révolutionnaire en France au printemps de 1849. Les déclarations abondent, soit dans leur correspondance, soit dans les articles de cette époque de la *Nouvelle Gazette rhénane*, qui expriment cette attente. Le 15 janvier 1849, Marx écrit à Müller-Telling : « En France, la danse va recommencer au printemps ». (*Correspondance*, vol. 2, p. 6). Le 7 juin 1849, de Paris où il vient d'arriver, il écrit à Engels : « Jamais le volcan de la révolution n'a été si près d'une éruption colossale que maintenant à Paris » (op.cit., p. 15). Et les vœux du 1^{er} janvier de 1849 de la *Nouvelle gazette Rhénane* se terminaient par cette phrase « Soulèvement révolutionnaire de la classe ouvrière française, guerre mondiale, voilà le sommaire de l'année 1849 » (NGR, vol. 2, Editions sociales, Paris 1969, p. 283), un slogan que Marx répétera dans son dernier éditorial du 19 mai 1849 où il annonce « de Paris, la menace d'une république rouge » (NGR, vol. 3, p. 366). Or, ce fut, dans le réel, l'échec flagrant de la manifestation montagnarde du 13 juin 1849 à Paris. Un échec qui n'empêchera pas Marx, l'analysant dans un article du 29 juin 1849 (« Le 13 juin ») paru dans *Der Volksfreund*, de persévérer dans les prédictions aventureuses : le parti contre-révolutionnaire, écrit-il en conclusion, ne va pas tarder à se décomposer et « alors vous verrez comment un souffle le fera disparaître et comment février recommencera à une puissance supérieure » (NGR, vol. 3, p. 396).

des sorties heureuses; vous en avez fait une heureuse en juin, dont on parlait tout à l'heure. Mais avez-vous vaincu tous vos ennemis? Non. A peine les avez-vous désarmés, et désarmés comment? Désarmé leurs bras, mais non leur cœur. Vous leur avez ôté leurs fusils, à quelques-uns, mais pas leurs idées. (Mouvement à gauche.) L'armée assiégeante, loin d'être démoralisée ou dispersée, grossit tous les jours en nombre et en audace; on ne peut pas la chasser comme une armée étrangère; elle reste là, sur place, à guetter toutes nos fautes, à guetter toutes nos divisions et avec l'intention de profiter de toutes nos faiblesses.

A Droite. Très bien! C'est cela!

La troisième métaphore résonne comme un hommage anticipé aux paroles de *l'Internationale*. Qu'on y prenne garde, prévient en effet Montalembert, la société « tonne en son cratère » :

Le citoyen de Montalembert. Elle est là¹, comme la lave du volcan, qui bouillonne toujours. Et qu'est-ce qui l'entretient, cette lave? Il est inutile de le nier, c'est la presse, la mauvaise presse; non pas la liberté de la presse, mais les excès de la presse illimitée jusqu'à ce jour dans sa liberté. (Réclamations à gauche.) Oui, voilà ce qui entretient le volcan! (Très bien! Très bien!)

Je ne dis pas que le volcan s'éteindrait sans la presse, je n'en sais rien; peut-être s'éteindrait-il : mais ce qu'il y a de certain, c'est que la presse l'entretient.

Cette emphase rhétorique lui permet d'enchaîner sur une séquence d'une extravagante condescendance à l'égard des populations paysannes en danger, selon lui, d'être perverties par des plumitifs pervers.

S'il fallait encore quelque chose pour vaincre les scrupules honorables, dont je parlais tout à l'heure, de mes amis, des conservateurs qui ont été pendant tout le cours de leur vie les défenseurs sincères et ardents de la liberté de la presse, j'invoquerais pour achever leur conversion, j'invoquerais deux grandes forces, et si je parlais à une assemblée d'anciens, de païens, je dirais deux grandes divinités: la Pitié et la Paix.

Oui, Messieurs, la pitié; et pour qui d'abord? Précisément pour ces populations pauvres, pour ces populations rurales dont parlait tout à l'heure avec l'accent d'une sympathie sincère, je n'en doute pas, l'honorable préopinant; oui, c'est pour ces populations rustiques, pour les habitants de la campagne que je demande, que j'implore votre pitié. Ce sont eux qui sont, à l'heure qu'il est, les victimes, les victimes spéciales des excès de la presse; c'est sur eux que retombent tout le poids, toutes les amertumes du venin que distille chaque jour la presse. Oui, il y a en France, depuis un an, une presse qui spéculé, qui spéculé honteusement sur les mauvaises passions des habitants des campagnes, sur les mauvaises passions qu'ils ont en commun avec nous et avec tous les hommes. Cette presse spéculé surtout sur leur ignorance, sur leur crédulité; elle leur fait croire ce qu'il y a de plus absurde et de plus révoltant dans la pensée humaine. Elle spéculé sur leur peur en les effrayant de mille chimères, du rétablissement de la dîme et de la corvée. Elle spéculé enfin sur leur cupidité : elle leur dit tous les jours que le bien d'autrui leur appartiendra, et elle leur fait regarder comme ennemis tous ceux qui ne sont pas disposés à devenir les instruments ou les complices de la spoliation. (Très bien très bien!)

Voilà, je l'affirme, et nul ne me démentira, voilà la réalité des faits dans nos campagnes. (*C'est vrai!* — *Très bien!*)

Un exemple « pour ne pas rester, *dit-il*, dans le domaine des appréciations générales » ? Montalembert dénonce à la tribune la manière dont la presse, « la mauvaise presse », a rendu compte du décès du **maréchal Bugeaud**.

¹ Montalembert parle toujours de l'armée assiégeante : nous citons le passage en continuité.

Il y a eu un homme parmi nous qui était, je ne crains pas de le dire, le type le plus élevé, le plus glorieux de cette population rurale dont je parle : le maréchal Bugeaud. C'était l'homme le mieux fait pour inspirer l'estime et l'affection à cette population dont il était sorti, qu'il aimait, qu'il a honorée par son exemple et par sa gloire; il lui avait consacré une grande partie de sa glorieuse vie, tout ce qui, dans cette glorieuse vie, n'avait pas été consacré à la défense de la patrie et à la défaite des ennemis de la France. (Très bien!) Sa dernière parole, dans cette enceinte, vous vous en souvenez, a été dite pour exhorter la majorité à la modération; il est mort sur cette parole, et elle a ajouté ainsi, s'il était possible, à sa gloire.

Eh bien ! Qu'a fait la presse, la mauvaise presse, la presse illimitée dans sa liberté, qu'a-t-elle fait de cet homme?

(...)

Voici comment s'est exprimé, sur la mort du maréchal Bugeaud, l'organe qui s'appelle populaire, l'organe qui s'intitule *le Citoyen*, le journal qui est à l'usage des classes rurales dans le département que j'habite.

Cet article est connu, plusieurs d'entre vous l'ont déjà lu; mais je vous demande la permission de lui infliger le stigmate de la publicité au Moniteur. (*Sensation*) Je vous demande pardon de le lire, mais c'est pour votre instruction.

Le voici:

« Le maréchal Bugeaud n'est plus. Le peuple tardait trop à décréter d'accusation cet instrument brutal de toutes les tyrannies. Dieu... (quelle profanation, Messieurs, que ce nom perpétuellement invoqué par de pareils fanatiques!)... Dieu s'est impatienté, et il a appelé à sa barre le héros de la rue Transnonain¹. Il a dit au choléra : Cet homme que tu vois là-bas appuyé sur son grand sabre se croit éternel, il se croit invincible; il a beaucoup empoigné, va l'empoigner à son tour, et jette-le dans ce noir cachot qu'on appelle la tombe; je l'ai jugé... »

Voix Diverses. C'est ignoble ! — C'est hideux!

Le citoyen de Montalembert. Ce n'est pas tout, Messieurs, je continue:

«... Oui, Dieu l'a jugé cet homme farouche, aussi farouche que l'insulaire de l'archipel de la Sonde, qui cloue une tête de mort au mât de son canot. Bugeaud fut l'un des fléaux de la démocratie. Dans les champs du Périgord, sa patrie, il s'était truffé d'une haine stupide contre le peuple. » (Marques d'indignation à droite.)

Voix Diverses. C'est abominable.

L'exemple de Bugeaud offre à Montalembert un double prétexte. Un prétexte pour d'abord honorer **l'armée** dans sa composante populaire :

Je vous demande donc pitié pour les paysans simples et rustiques exposés à de tels dangers. Et après vous avoir demandé pitié pour les paysans, je vous demande pitié encore pour les soldats, c'est-à-dire pour les enfants des paysans, et qui sont victimes, les premières victimes des théories insensées que débite tous les jours et partout la presse que nous voulons frapper.

(...)

S'ils trahissent leur devoir, s'ils cèdent à toutes les provocations odieuses qui leur sont adressées, qu'en fait-on? Ce qu'on en a fait à Lyon : on place

¹ Le maréchal Bugeaud est resté dans la mémoire populaire comme le massacreur de la rue Transnonain. Le 13 avril 1834 à Paris, une insurrection éclate après la répression du soulèvement des sociétés ouvrières de Lyon du 9 au 12 avril 1834. Un coup de feu tiré d'une fenêtre avait entraîné le massacre par la troupe que Bugeaud commandait de tous les habitants (hommes, femmes et enfants) du n° 12 de la rue Transnonain. La scène a été immortalisée par une gravure de Daumier. Bugeaud fera ensuite l'essentiel de sa carrière militaire en Algérie où il se distinguera par sa brutalité. Il meurt le 14 juin 1849 à Paris au cours de l'épidémie de choléra qui sévissait à cette date dans la capitale.

les soldats qui ont déserté leur devoir au premier rang sur les barricades contre leurs camarades. Si, au contraire, ils restent fidèles à leur drapeau et à leur devoir, on les égorge. Ils succombent sous des balles françaises, et, il faut le dire, sous des balles qui ont été coulées par les journalistes. (Réclamations à gauche)

A droite et au centre. Très bien! Très bien!

Le citoyen de Montalembert. J'ai entendu dire plusieurs fois, depuis que cette Assemblée est réunie, qu'on décimait ses rangs; savez-vous quels sont les rangs qu'on décime réellement? Ce sont les rangs de nos régiments, à Paris en juin 1848, et à Lyon en 1849. (Très bien!)

On parle sans cesse ici de l'étranger, des Cosaques, des dangers qu'ils pourraient nous faire courir. On a raison, et personne ne partage plus que moi et mes amis cette juste sollicitude qui doit nous animer tous pour la grandeur et l'indépendance de la France; mais, en attendant, qui est-ce qui prélève l'impôt du sang sur les enfants du peuple aujourd'hui? Sont-ce les étrangers? Sont-ce les Cosaques? Non, ce sont les socialistes, ce sont les rouges, ce sont les hommes excités par la presse anarchiste. (Vive et nouvelle approbation à droite.)

Un prétexte pour ensuite dénoncer la grande **lâcheté des journalistes** toujours prêts à désertier les combats qu'ils appellent de leurs vœux

Le citoyen de Montalembert. Quant à moi, je n'hésite pas à le dire, je ne connais rien de plus coupable et de plus lâche que ces journalistes qui, dans le fond d'un bureau, coulent, comme je le disais, les balles avec lesquelles on frappe nos soldats, et ne courent eux-mêmes d'autre risque que quelques mois de prison, quand ils font courir le risque de la vie à ceux qu'ils arment et à ceux contre lesquels ils arment leurs dupes.

Nous avons vu, dans toutes les luttes cruelles qui ont éclaté, une longue traînée du sang des enfants du peuple, du sang des ouvriers et des soldats; mais nous n'avons jamais aperçu dans ces luttes une seule goutte du sang d'un journaliste. (Mouvement. — Vive approbation à droite.)

L'un d'eux, naguère notre collègue, nous a raconté qu'il s'était borné à aller voir un jour, de loin la sublime horreur de la canonnade (Nouvelle approbation à droite)

Cette dernière précise référence à « la sublime horreur de la canonnade » **visé expressément Proudhon**. Le 11 juillet 1848, ce dernier avait été accusé par le vice-président de l'Assemblée nationale Théobald de Lacrosse d'avoir participé à l'insurrection juin 48 et s'était donc vu interroger le 15 juillet comme témoin dans le cadre de l'enquête Quentin Bauchart. Le compte rendu sténographique de son audition rapporte qu'à la question « Vous ne vous êtes pas trouvé sur le théâtre de l'insurrection ? », Proudhon donne cette réponse, c'est nous qui soulignons : « Le 26, à dix heures du matin, j'étais place de la Bastille : la canonnade recommença. J'assistai à ce spectacle terrible et sublime¹ ».

Montalembert entame alors la seconde partie son exposé.

Après que l'essentiel s'est trouvé rappelé, à savoir l'enjeu de la guerre des classes, l'orateur paraît viser une ambition plus sereine qu'il nomme **la paix**

Le citoyen de Montalembert. Après la pitié, je vous disais tout à l'heure que j'invoquerais encore, pour vaincre vos scrupules, la paix; la paix, le

¹ Alexandre Quentin Bauchart, *Rapport au nom de la Commission chargée de l'enquête sur l'insurrection qui a éclaté dans la journée du 23 juin et sur les événements du 15 mai*, p. 337 de l'édition en ligne sur Gallica. Proudhon reviendra sur cette déclaration dans ses *Confessions d'un révolutionnaire* de 1849 pour contester la teneur exacte du propos, écrivant : « Quentin Bauchart me présenta, dans son rapport, admirant froidement, le 26 juin, sur la place de la Bastille, la sublime horreur de la canonnade. En entendant de ma place ce travestissement de mes paroles, je faiblis un instant et ne puis retenir un cri d'horreur : « je m'inscris en faux contre le rapport », ces paroles s'échappèrent de ma poitrine indignée. Mais je me calmai bien vite, et me renfermai plus que jamais dans mon silence. Le trait était lancé, la haine allait s'en emparer, le colporter, le commenter : toute protestation devenait inutile. Se non é vero, é ben trovato ; un an après, Montalembert, faisant sa fameuse déclaration de guerre aux idées, le répétait encore. » (P.-J. Proudhon, *Les Confessions d'un révolutionnaire*, Editions Tops - H. Trinquier, Antony 1997, pp. 160-161).

premier besoin des sociétés, le premier besoin de l'homme dès qu'il est sorti de l'état sauvage. Eh bien, la paix, l'avons-nous? La paix au dehors, oui; mais la paix au dedans! Est-ce la paix que l'état dans lequel nous vivons? Non, vous le savez tous. Cependant c'est le premier besoin et le premier devoir de l'homme social ; c'est le but de tous les progrès, de toutes les lois, de toutes les inventions de la civilisation; c'est le but même de la guerre. Oui, la guerre n'est légitime que quand elle a la paix pour but.

au sens d'une quiète **jouissance bourgeoise de la propriété.**

Eh bien, cette paix, elle vous est nécessaire, non seulement pour jouir, comme on croit, de ces biens matériels dont la possession et la jouissance sont légitimes, quand ces biens eux-mêmes le sont, mais elle vous est nécessaire surtout pour jouir de la vie domestique, de la vie intime, de la vie du cœur, de la vie de famille, de ce qu'il y a de plus intime et de plus sacré dans le cœur de l'homme. Comment en jouirions-nous au milieu des bouleversements, des menaces, des terreurs qui nous assiègent aujourd'hui ? Oui, quel est le père, quelle est la mère qui peuvent aujourd'hui contempler la tête de leurs enfants sans trembler pour l'avenir, sans que des larmes ne viennent mouiller leurs paupières, larmes d'une trop juste appréhension, d'une trop légitime sollicitude pour l'avenir que réservent à ces êtres chéris que Dieu nous a donnés les insensés qui condamnent notre pays et notre société à un incendie perpétuel?

Oui, voilà ce qu'ils font, ces ennemis de la paix, des familles et des États. Je parle de ce que j'ai ressenti moi-même, et voilà pourquoi, du haut de cette tribune, je lance sur leur tête, non seulement la réprobation d'un honnête homme, d'un bon citoyen et d'un ami de la liberté, mais aussi la malédiction d'un père. (Très bien! Très bien !)

En vérité, derrière ces catégories générales et au-delà d'un véritable laïus contre l'esprit de révolte, avec ce qu'il comporte même de contrition¹, la cause que défend Montalembert dans sa conclusion est clairement **la primauté des intérêts de classe des possédants sur les formes circonstancielles du pouvoir.**

Je disais tout à l'heure que nous avons été tous coupables. Et, en effet, Messieurs, je crois qu'il serait facile de le prouver. Oui, depuis la chute de l'Empire, tous nous avons, plus ou moins, lorsque nous n'étions pas nous-mêmes au pouvoir, nous avons tous, plus ou moins, sympathisé avec les agressions dirigées contre le pouvoir, quel qu'il fût.

Sous la Restauration, les libéraux de toutes les nuances; sous la monarchie de Juillet, les légitimistes d'abord, puis les républicains, puis les dynastiques, et enfin, faut-il le dire, les catholiques eux-mêmes (on rit), moins que les autres, beaucoup moins, mais encore trop, je le reconnais maintenant.

A Droite. Très bien ! Très bien!

Le citoyen de Montalembert. Tous, à des degrés divers, nous avons trop présumé de la force de cette société, de la solidité de ses remparts. (Très bien!) Nous n'avons pas apprécié, assez compris la fragilité extrême de l'abri qui nous couvrait. Nous avons tous ce reproche à nous faire; nous avons tous sympathisé avec l'agression dirigée contre le pouvoir, quand il ne nous appartenait pas, ou quand nous ne sympathisions pas profondément avec lui. Je n'hésite pas à le déclarer, ce pays-ci ne pourra être sauvé que quand les hommes tout à fait étrangers au pouvoir, qui n'en sont ni les dépositaires, ni les confidents, consentiront à le défendre, à l'aimer et à le protéger avec toute la force que la constitution et la civilisation mettent à leur usage. C'est là la seule condition de salut pour la société.

A droite et au centre. Très bien! Très bien!

¹ Car nous-mêmes les conservateurs, convient-il, comme aveuglés par « le goût dépravé pour l'opposition » n'avons que trop souvent été complices du mal que nous déplorons : « ce que je veux blâmer (...) c'est l'esprit d'opposition, de critique, qui existe jusqu'au sein même de ceux qui, aujourd'hui, voudraient défendre et maintenir la société. »

L'important ne réside pas dans le jeu des querelles et dans les accidents de la vie politique. L'important réside dans le respect **des fondamentaux de la propriété**:

Le citoyen de Montalembert. Ainsi donc, reconnaissons-le, Messieurs, nous avons tous été, à différents degrés, coupables envers cette grande loi du respect qui est la base de la société, sans laquelle vous ne pouvez concevoir aucune des trois choses que nous faisons profession de vouloir défendre, ni la religion; car qu'est-ce que la religion sans le respect? ni la propriété; car qu'est-ce que la propriété sans le respect? ni la famille; car qu'est-ce que la famille sans le respect? C'est le respect qui rend bon et social; le mépris et l'injure rendent mauvais. (C'est très vrai!) Et j'ajoute que c'est le respect qui rend libre, qui rend vraiment digne, vraiment capable de pratiquer et de comprendre la liberté.

Eh bien! Nous avons oublié, Messieurs, les conditions mêmes de la liberté; nous avons oublié que c'était une plante encore plus délicate que durable, et qui avait besoin du temps pour grandir et se fortifier, qui exigeait qu'on veillât sur sa délicatesse, je dirais presque sur sa sainteté, avec un scrupule profond.

Nous avons cru pouvoir l'exposer impunément à toutes les secousses, à tous les caprices, à toutes les épreuves de notre volonté, de notre fantaisie. Nous l'avons traitée, je ne crains pas de le dire, comme ces arbres, ces pauvres peupliers qu'on lui donne quelquefois pour symbole, qu'on arrache par leur racine, et qu'on plante avec des rubans au milieu de quelques pavés; ils y dépérissent et finissent dans le mépris et dans l'oubli. (Rires approbatifs à droite.)

La liberté n'est pas cela, selon moi. La liberté, au contraire, est un chêne aux profondes racines qui croît lentement, qui grandit lentement, mais qui, quand une fois il est enraciné, étend au loin ses branches, et sert d'abri, de consolation, d'honneur à de nombreuses générations.

Voilà le symbole de la vraie, de la bonne liberté, telle que je la comprends, telle que je l'ai voulue et servie.

La liberté peut naître d'une révolution, c'est incontestable, mais elle ne peut vivre, disons-le franchement, elle ne peut vivre qu'à la condition de tuer sa mère, de tuer l'esprit révolutionnaire. (Approbatif à droite.) C'est ce qu'elle a fait en Angleterre. Là elle est née de deux révolutions; mais qu'a-t-elle fait depuis qu'elle y existe? Elle s'est constamment appliquée à tuer l'esprit de sédition et l'esprit de révolte. Vous direz que l'Angleterre est une monarchie et une aristocratie, et que ce n'est pas de cette liberté que vous voulez. Je vous répondrai que la République française, la République démocratique que nous avons, n'a pu exister jusqu'à aujourd'hui qu'en tuant autant qu'il était en elle, ou du moins en combattant énergiquement, courageusement l'esprit de révolution; c'est ce qu'elle a fait en juin dernier, c'est ce qu'elle a fait en juin 1848, c'est ce qu'elle fera encore. Si elle ne peut pas le faire, elle périra, je n'hésite pas à le dire. Elle sera remplacée par deux dictatures : d'abord par la dictature de l'anarchie, cette dictature que nous connaissons tous, dont le code est déjà proclamé, dont les lois sont déjà écrites, dont les satellites sont partout enrégimentés, haletants après la spoliation et le pillage. (Exclamations à gauche. — Vives approbations à droite.)

Et après cette dictature-là, savez-vous laquelle nous aurons? Non pas la dictature d'un Napoléon, d'un saint Louis ou d'un Charlemagne, mais la dictature du premier caporal venu qui vous apportera l'ordre matériel au bout de son sabre, et que vous bénirez tous (vive interruption à gauche), que vous accueillerez, vous-mêmes qui m'interrompez.

(Mouvement en sens divers)

Nul doute que cette tirade (quasi) terminale ne sonne comme un avertissement devant la montée en puissance, en cet été 1849, d'un certain Louis Napoléon Bonaparte.

3.4. Victor Hugo, Discours du 15 janvier 1850 sur la liberté de l'enseignement

Après un discours de Montalembert, un discours de Victor Hugo. Les deux hommes ont été des amis. Les deux hommes sont devenus des ennemis.

Outre la comparaison des propos, l'intérêt de ce texte est double. D'abord il offre une illustration des débats en cette période de réaction bourgeoise et cléricale après l'échec du sursaut montagnard le 13 juin 1849. Ensuite il fournit l'occasion de tracer un bref résumé de l'évolution politique de Victor Hugo entre février 48 et décembre 1850.

*

Sources :

- Edmond Biré, *Victor Hugo après 1830*, Chez Perrin et Cie, Libraires-éditeurs, Paris 1891 (deux volumes numérisés par Gallica)
- Henri Guillemin, *Victor Hugo par lui-même*, Seuil, Coll. Ecrivains de toujours, Paris 1960
- Henri Guillemin, contribution à l'ouvrage collectif *Victor Hugo*, Hachette Paris 1967 : il s'agit du chapitre VI intitulé « Le politique », pp. 185-211
- Paul Lafargue, *La légende de Victor Hugo*, Librairie G. Jacques, Paris 1902 (disponible sur Gallica)
- Camille Pelletan, *Victor Hugo, homme politique*, Société d'éditions littéraires et artistiques, Paris 1907 (disponible sur Gallica)

Sources documentaires :

- Victor Hugo, *Œuvres complètes, Actes et paroles I*, édition Hetzel & Quantin de 1882 numérisée par Gallica¹
- Hilaire de Lacombe *Les Débats de la commission de 1849. Discussion parlementaire et loi de 1850*, Bureau du Correspondant, Paris 1879. En ligne sur [archiv.org](http://www.archiv.org).

*

A la date du **15 janvier 1850**, on se trouve au tout début de la discussion générale sur la fameuse « loi Falloux », mal nommée en vérité car si elle s'inspire des projets de Falloux, elle a été portée par Félix Esquirol de Parieu, en fonction de ministre de l'Instruction publique et des Cultes après la démission de Falloux en septembre 1849². Quelques jours auparavant, le 11 janvier 1850, de Parieu avait fait voter dans l'urgence une loi répressive contre les instituteurs accusés d'être les propagandistes du socialisme³.

Hugo prend la parole après un exposé très long et plutôt technique de Jules Barthélémy Saint-Hilaire⁴ et après une intervention plutôt habile de Mgr Parisi, l'évêque de Langres¹. D'entrée il donne à la discus-

¹ Cette édition parmi d'autres, avec l'avantage d'avoir été numérisée par Gallica. Sinon, on se reportera aux *Œuvres complètes* en 15 tomes dans la collection « Bouquins » de Robert Laffont, Paris 1985. Ajoutons cette précision que Victor Hugo n'a pas hésité à modifier la réédition de ses écrits par divers ajouts et corrections à son avantage. Un exemple caractéristique : dans son discours du 20 juin 1848, parlant de la misère ouvrière, il déclare selon la sténographie de l'Assemblée : « Eh bien, c'est aux socialistes que je m'adresse : est-ce que vous croyez que ces souffrances ne nous prennent pas le cœur (*Compte rendu des séances de l'Assemblée nationale*, tome 2, page 68 de l'édition numérisée par google). Or le propos est rapporté par « Actes et paroles » (op.cit., p. 217) en ces termes, c'est nous qui soulignons : « Eh bien, *socialiste moi-même*, c'est aux socialistes que je m'adresse... » Le détail est signalé par Henri Guillemin, *Victor Hugo par lui-même* op.cit., pp. 32-33. Il n'avait pas échappé à Edmond Biré (op.cit., vol. 2, p. 122).

² Une démission provoquée par ses désaccords avec Bonaparte dans la question romaine. Par ailleurs, cette loi doit autant à l'**obstination réactionnaire de Thiers** (qui avait présidé la commission préparatoire mise en place en janvier 1849) qu'à l'initiative de Falloux. Il suffit pour en prendre mesure de lire le volume publié par Hilaire de Lacombe sur les *Débats de la commission de 1849. Discussion parlementaire et loi de 1850*, Bureau du Correspondant, Paris 1879.

³ Cette loi dite « petite loi Falloux » stipulait dans son article premier que « L'instruction primaire, dans chaque département, est spécialement placée sous la surveillance des préfets ».

⁴ Il occupe les deux journées des 14 et 15 janvier 1850.

sion une tournure politique plus incisive en proclamant l'idéal que l'instruction **publique** républicaine, **obligatoire** et **gratuite**², a le devoir de s'assigner :

Messieurs, quand une discussion est ouverte qui touche à ce qu'il y a de plus sérieux dans les destinées du pays, il faut aller tout de suite, et sans hésiter, au fond de la question.

Je commence par dire ce que je voudrais, je dirai tout à l'heure ce que je ne veux pas.

Messieurs, à mon sens, le but, difficile à atteindre et lointain sans doute, mais auquel il faut tendre dans cette grave question de l'enseignement, le voici.

(Plus haut ! plus haut !)

Messieurs, toute question a son idéal. Pour moi, l'idéal de cette question de l'enseignement, le voici. L'instruction gratuite et obligatoire. Obligatoire au premier degré seulement, gratuite à tous les degrés. *(Murmures à droite. — Applaudissements à gauche.)* L'instruction primaire obligatoire, c'est le droit de l'enfant (*mouvement*), qui, ne vous y trompez pas, est plus sacré encore que le droit du père et qui se confond avec le droit de l'Etat.

Je reprends. Voici donc, selon moi, l'idéal de la question. L'instruction gratuite et obligatoire dans la mesure que je viens de marquer. Un grandiose enseignement public, donné et réglé par l'Etat, partant de l'école de village et montant de degré en degré jusqu'au Collège de France, plus haut encore, jusqu'à l'Institut de France. Les portes de la science toutes grandes ouvertes à toutes les intelligences. Partout où il y a un champ, partout où il y a un esprit, qu'il y ait un livre. Pas une commune sans une école, pas une ville sans un collège, pas un chef-lieu sans une faculté. Un vaste ensemble, ou, pour mieux dire, un vaste réseau d'ateliers intellectuels, lycées, gymnases, collèges, chaires, bibliothèques, mêlant leur rayonnement sur la surface du pays, éveillant partout les aptitudes et échauffant partout les vocations. En un mot, l'échelle de la connaissance humaine dressée fermement par la main de l'Etat, posée dans l'ombre des masses les plus profondes et les plus obscures, et aboutissant à la lumière. Aucune solution de continuité. Le cœur du peuple mis en communication avec le cerveau de la France. *(Longs applaudissements.)*

Voilà comme je comprendrais l'éducation publique nationale. Messieurs, à côté de cette magnifique instruction gratuite, sollicitant les esprits de tout ordre, offerte par l'état, donnant à tous, pour rien, les meilleurs maîtres et les meilleures méthodes, modèle de science et de discipline, normale, française, chrétienne, libérale, qui élèverait, sans nul doute,

¹ Elu le 23 avril 48, réélu le 13 mai 49, le député du Morbihan, évêque de Langres depuis 1835, ne défend pas vraiment la loi au nom de l'Eglise mais il souligne son utilité sociale contre « les passions qui menacent la société ».

² A titre de comparaison, Thiers affirmait au sein de la commission de 1849 qu'il présidait : « oui, je dis et je soutiens que l'enseignement primaire ne doit pas être forcément et nécessairement à la portée de tous ; j'irai même jusqu'à dire que l'instruction est, suivant moi, un commencement d'aisance, et que l'aisance n'est pas réservée à tous. Je suis hardi, très hardi, j'en conviens ; mais que voulez-vous ? Je considère les choses telles qu'elles existent ; je ne puis consentir à laisser mettre du feu sous une marmite sans eau » (H. de Lacombe, op.cit., p. 38). Et s'agissant des instituteurs, de « ces trente-sept mille socialistes et communistes, véritables anti-curés dans les communes », il déclare : « Je demande formellement autre chose que ces instituteurs laïques dont un trop grand nombre sont détestables ; je veux des Frères, bien qu'autrefois j'aie pu être en défiance contre eux ; je veux encore là rendre toute puissante l'influence du clergé ; je demande que l'action du curé soit forte, beaucoup plus forte qu'elle ne l'est, parce que je compte beaucoup sur lui pour propager cette bonne philosophie qui apprend à l'homme qu'il est ici pour souffrir, et non cette autre philosophie qui dit au contraire à l'homme : Jouis ; car, comme l'a dit M. Marrast, tu es ici bas pour faire ton petit bonheur ; et si tu ne le trouves pas dans ta situation actuelle, frappe sans crainte le riche dont l'égoïsme te refuse cette part de bonheur ; c'est en enlevant au riche son superflu que tu assureras ton bien-être et celui de tous ceux qui sont dans la même position que toi. Oui, je ne saurais trop le redire, l'enseignement primaire ne produira de bons résultats qu'autant que le clergé obtiendra une très grande part d'influence sur ce même enseignement. » (op.cit., pp. 36-37).

le génie national à sa plus haute somme d'intensité, je placerais sans hésiter la liberté d'enseignement, la liberté d'enseignement pour les instituteurs privés, la liberté d'enseignement pour les corporations religieuses, la liberté d'enseignement pleine, entière, absolue, soumise aux lois générales comme toutes les autres libertés, et je n'aurais pas besoin de lui donner le pouvoir inquiet de l'Etat pour surveillant, parce que je lui donnerais l'enseignement gratuit de l'Etat pour contre-poids. (*Bravo ! à gauche. — Murmures à droite.*)

Ceci, Messieurs, je le répète, est l'idéal de la question. Ne vous en troublez pas, nous ne sommes pas près d'y atteindre, car la solution du problème contient une question financière considérable, comme tous les problèmes sociaux du temps présent.

Messieurs, cet idéal, il était nécessaire de l'indiquer, car il faut toujours dire où l'on tend. Il offre d'innombrables points de vue, mais l'heure n'est pas venue de le développer. Je ménage les instants de l'assemblée, et j'aborde immédiatement la question dans sa réalité positive actuelle. Je la prends où elle en est aujourd'hui au point relatif de maturité où les événements d'une part, et d'autre part la raison publique, l'ont amenée.

La notion de « liberté de l'enseignement » *pleine, entière, absolue*, dit Hugo, appelle un point de précision.

En effet, le principe en était garanti par la Constitution du 4 novembre 1848, précisément par son article 9 ainsi libellé: « L'enseignement est libre. La liberté d'enseignement s'exerce selon les conditions de capacité et de moralité déterminées par les lois, et sous la surveillance de l'Etat. Cette surveillance s'étend à tous les établissements d'éducation et d'enseignement, sans aucune exception. ». La nouveauté de la loi résidait dans l'établissement d'un cadre réglementaire¹ qui non seulement faisait de l'enseignement privé catholique un acteur institutionnel à part entière concurrent de l'Université, dont le monopole d'Etat était brisé à son profit, mais qui lui assurait dans les faits une véritable suprématie dans l'enseignement fondamental. Compte tenu de la sociologie de la France à l'époque, on comprend aisément que ce soit vers le primaire que la stratégie cléricale s'est déployée de manière à reprendre en main l'éducation de base dont on estimait qu'elle était dévoyée par les instituteurs tous réputés *socialistes et communistes*².

À ce point de vue restreint, mais pratique, de la situation actuelle, je veux, je le déclare, la liberté de l'enseignement, mais je veux la surveillance de l'Etat, et comme je veux cette surveillance effective, je veux l'Etat laïque, purement laïque, exclusivement laïque. L'honorable M. Guizot l'a dit avant moi, en matière d'enseignement, l'Etat n'est pas et ne peut pas être autre chose que laïque.

Je veux, dis-je, la liberté de l'enseignement sous la surveillance de l'Etat, et je n'admets, pour personnifier l'Etat dans cette surveillance si délicate et si difficile, qui exige le concours de toutes les forces vives du pays, que des hommes appartenant sans doute aux carrières les plus graves, mais n'ayant aucun intérêt, soit de conscience, soit de politique, distinct de l'unité nationale. C'est vous dire que je n'introduis, soit dans le conseil supérieur de surveillance, soit dans les conseils secondaires, ni évêques, ni délégués d'évêques. J'entends maintenir, quant à moi, et au besoin faire plus profonde que jamais, cette antique et salutaire séparation de l'Eglise et de l'Etat qui était l'utopie de nos pères, et cela dans l'intérêt de l'Eglise comme dans l'intérêt de l'Etat. (*Acclamation à gauche. — Protestation à droite.*)

Je viens de vous dire ce que je voudrais. Maintenant, voici ce que je ne veux pas :

Je ne veux pas de la loi qu'on vous apporte.

Pourquoi ?

Messieurs, cette loi est une arme.

¹ En particulier par l'instauration d'un *Conseil supérieur de l'Instruction publique* où siégeaient à part quasi égale les représentants des cultes.

² Les déclarations en ce sens abondent dans les écrits et les discours de la droite.

Une arme n'est rien par elle-même, elle n'existe que par la main qui la saisit.

Or quelle est la main qui se saisira de cette loi ?

Là est toute la question. Messieurs, c'est la main du parti clérical. (*C'est vrai ! — Longue agitation.*)

Messieurs, je redoute cette main, je veux briser cette arme, je repousse ce projet.

Habilité rhétorique ou profession de foi ? L'approche de Hugo relève de ces deux registres lorsque pour isoler son principal adversaire, le parti prêtre, il se livre d'abord à une chaleureuse défense et illustration du sentiment religieux.

Or le propos n'est pas seulement de circonstance.

En effet, Hugo est loin d'être un matérialiste athée. Les critiques de plus en plus hostiles qu'il adresse à l'appareil religieux, d'abord dans sa composante cléricale, ensuite dans sa composante institutionnelle, s'accompagnent chez lui d'une croyance intime en l'existence d'un principe divin. Hugo manifestera de toutes les manières dans son œuvre, et singulièrement après 1852, cette conviction déiste de participer d'un ordre spirituel et de lui obéir en conscience¹.

Il n'est pas moins remarquable que l'argument avancé en faveur de la fonction sociale de la croyance en l'au-delà (elle génère l'espoir) n'est pas loin de rejoindre le discours de la droite cléricale. Celle-ci prêche la résignation. Hugo prêche la consolation. La nuance ne va pas sans partager une certaine condescendance.

Cela dit, j'entre dans la discussion.

J'aborde tout de suite, et de front, une objection qu'on fait aux opposants placés à mon point de vue, la seule objection qui ait une apparence de gravité.

On nous dit : Vous excluez le clergé du conseil de surveillance de l'Etat ; vous voulez donc proscrire l'enseignement religieux ?

Messieurs, je m'explique. Jamais on ne se méprendra, par ma faute, ni sur ce que je dis, ni sur ce que je pense.

Loin que je veuille proscrire l'enseignement religieux, entendez-vous bien ? Il est, selon moi, plus nécessaire aujourd'hui que jamais. Plus l'homme grandit, plus il doit croire. Plus il approche de Dieu, mieux il doit voir Dieu. (*Mouvement.*)

Il y a un malheur dans notre temps, je dirais presque il n'y a qu'un malheur, c'est une certaine tendance à tout mettre dans cette vie. (*Sensation.*) En donnant à l'homme pour fin et pour but la vie terrestre et matérielle, on aggrave toutes les misères par la négation qui est au bout, on ajoute à l'accablement des malheureux le poids insupportable du néant, et de ce qui n'était que la souffrance, c'est-à-dire la loi de Dieu, on fait le désespoir, c'est-à-dire la loi de l'enfer. (*Long mouvement.*) De là de profondes convulsions sociales. (*Oui ! oui !*)

Certes je suis de ceux qui veulent, et personne n'en doute dans cette enceinte, je suis de ceux qui veulent, je ne dis pas avec sincérité, le mot est trop faible, je veux avec une inexprimable ardeur, et par tous les moyens possibles, améliorer dans cette vie le sort matériel de ceux qui souffrent ; mais la première des améliorations, c'est de leur donner l'espérance. (*Bravos à droite.*) Combien s'amoindrissent nos misères finies quand il s'y mêle une espérance infinie ! (*Très bien ! très bien !*)

Notre devoir à tous, qui que nous soyons, les législateurs comme les évêques, les prêtres comme les écrivains, c'est de répandre, c'est de dépenser, c'est de prodiguer, sous toutes les formes, toute l'énergie sociale pour combattre et détruire la misère (*Bravo ! à gauche*), et en même temps de faire lever toutes les têtes vers le ciel (*Bravo ! à droite*), de diriger toutes les âmes, de tourner toutes les attentes vers une vie ultérieure où justice sera faite et où justice sera rendue. Disons-le

¹ Une dimension spirituelle qui n'est pas exempte de pratiques occultistes comme en témoigneront bientôt, de 1853 à 1855, les séances (quasi quotidiennes) de spiritisme à Jersey. Les cahiers de ces séances ont été publiés par Patrice Boivin dans la collection de poche Folio Classique (n° 5729) sous le titre *Le Livre des Tables. Les séances spirites de Jersey*.

bien haut, personne n'aura injustement ni inutilement souffert. La mort est une restitution. (*Très bien ! à droite. — Mouvement.*) La loi du monde matériel, c'est l'équilibre ; la loi du monde moral, c'est l'équité. Dieu se retrouve à la fin de tout. Ne l'oublions pas et enseignons-le à tous, il n'y aurait aucune dignité à vivre et cela n'en vaudrait pas la peine, si nous devons mourir tout entiers. Ce qui allège le labeur, ce qui sanctifie le travail, ce qui rend l'homme fort, bon, sage, patient, bienveillant, juste, à la fois humble et grand, digne de l'intelligence, digne de la liberté, c'est d'avoir devant soi la perpétuelle vision d'un monde meilleur rayonnant à travers les ténèbres de cette vie. (*Vive et unanime approbation.*)

Quant à moi, puisque le hasard veut que ce soit moi qui parle en ce moment et met de si graves paroles dans une bouche de peu d'autorité, qu'il me soit permis de le dire ici et de le déclarer, je le proclame du haut de cette tribune, j'y crois profondément, à ce monde meilleur ; il est pour moi bien plus réel que cette misérable chimère que nous dévorons et que nous appelons la vie ; il est sans cesse devant mes yeux ; j'y crois de toutes les puissances de ma conviction, et, après bien des luttes, bien des études et bien des épreuves, il est la suprême certitude de ma raison, comme il est la suprême consolation de mon âme. (*Profonde sensation.*)

Je veux donc, je veux sincèrement, fermement, ardemment, l'enseignement religieux, mais je veux l'enseignement religieux de l'Eglise et non l'enseignement religieux d'un parti. Je le veux sincère et non hypocrite. (*Bravo ! bravo !*) Je le veux ayant pour but le ciel et non la terre. (*Mouvement.*) Je ne veux pas qu'une chaire envahisse l'autre, je ne veux pas mêler le prêtre au professeur. Ou, si je consens à ce mélange, moi législateur, je le surveille, j'ouvre sur les séminaires et sur les congrégations enseignantes l'œil de l'Etat, et, j'y insiste, de l'Etat laïque, jaloux uniquement de sa grandeur et de son unité.

Jusqu'au jour, que j'appelle de tous mes vœux, où la liberté complète de l'enseignement pourra être proclamée, et en commençant je vous ai dit à quelles conditions, jusqu'à ce jour-là, je veux l'enseignement de l'Eglise en dedans de l'Eglise et non au dehors. Surtout je considère comme une dérision de faire surveiller, au nom de l'Etat, par le clergé l'enseignement du clergé. En un mot, je veux, je le répète, ce que voulaient nos pères, l'Eglise chez elle et l'Etat chez lui. (*Oui ! oui !*)

Après l'affirmation du principe de séparation de l'Etat et de l'Eglise, le discours va monter en puissance contre « le parti clérical » et nommément (« Ignace est l'ennemi de Jésus ») contre les jésuites¹ qu'il oppose à l'Eglise miséricordieuse censément représentée dans l'hémicycle par l'Evêque de Langres².

L'assemblée voit déjà clairement pourquoi je repousse le projet de loi ; mais j'achève de m'expliquer.

Messieurs, comme je vous l'indiquais tout à l'heure, ce projet est quelque chose de plus, de pire, si vous voulez, qu'une loi politique, c'est une loi stratégique. (*Chuchotements.*)

Je m'adresse, non, certes, au vénérable évêque de Langres³, non à quelque personne que ce soit dans cette enceinte, mais au parti qui a, sinon rédigé, du moins inspiré le projet de loi, à ce parti à la fois éteint et ardent, au parti clérical. Je ne sais pas s'il est dans le gouvernement, je ne sais pas s'il est dans l'assemblée (*mouvement*) ; mais je le sens

¹ Abolie en 1773 par le pape Clément XIV, la Compagnie de Jésus avait été restaurée en 1814 par Pie VII et avait donc accompagné la restauration monarchique de sorte qu'elle apparaissait aux yeux des libéraux comme le symbole de l'Ancien régime.

² Cette distinction sincère ou opportuniste ne pourra plus être soutenue lorsque le 1^{er} janvier 1852, l'archevêque de Paris honorera par un Te Deum la deuxième élection du prince Louis Bonaparte à la présidence de la République. Nous renvoyons au poème des *Châtiments* précisément intitulé « Le Te Deum du 1^{er} janvier 1852 » dont voici le premier quatrain : « Prêtre, ta messe, écho des feux de peloton/Est une chose impie/Derrière toi, le bras ployé sous le menton/Rit la mort accroupie » ainsi que le dernier : « Le meurtre à tes côtés suit l'office divin/ Criant : feu sur qui bouge !/Satan tient la burette, et ce n'est pas de vin/ Que ton ciboire est rouge ».

³ Pour rappel, Mgr Parisis, l'évêque de Langres avait pris la parole jusque avant que V. Hugo n'occupât la tribune et il s'était bien gardé de soutenir pleinement le projet sinon pour ses vertus d'apaisement des tensions sociales.

un peu partout. (*Nouveau mouvement.*) Il a l'oreille fine, il m'entendra. (*On rit.*) Je m'adresse donc au parti clérical, et je lui dis : Cette loi est votre loi. Tenez, franchement, je me défie de vous. Instruire, c'est construire. (*Sensation.*) Je me défie de ce que vous construisez. (*Très bien ! très bien !*)

Je ne veux pas vous confier l'enseignement de la jeunesse, l'âme des enfants, le développement des intelligences neuves qui s'ouvrent à la vie, l'esprit des générations nouvelles, c'est-à-dire l'avenir de la France. Je ne veux pas vous confier l'avenir de la France, parce que vous le confier, ce serait vous le livrer. (*Mouvement.*)

Il ne me suffit pas que les générations nouvelles nous succèdent, j'entends qu'elles nous continuent. Voilà pourquoi je ne veux ni de votre main, ni de votre souffle sur elles. Je ne veux pas que ce qui a été fait par nos pères soit défait par vous. Après cette gloire, je ne veux pas de cette honte. (*Mouvement prolongé.*)

Votre loi est une loi qui a un masque. (*Bravo !*)

Elle dit une chose et elle en ferait une autre. C'est une pensée d'asservissement qui prend les allures de la liberté. C'est une confiscation intitulée donation. Je n'en veux pas. (*Applaudissements à gauche.*)

C'est votre habitude. Quand vous forgez une chaîne, vous dites : Voici une liberté ! Quand vous faites une proscription, vous criez : Voilà une amnistie ! (*Nouveaux applaudissements.*)

Ah ! Je ne vous confonds pas avec l'Eglise, pas plus que je ne confonds le gui avec le chêne. Vous êtes les parasites de l'Eglise, vous êtes la maladie de l'Eglise. (*On rit.*) Ignace est l'ennemi de Jésus. (*Vive approbation à gauche.*) Vous êtes, non les croyants, mais les sectaires d'une religion que vous ne comprenez pas. Vous êtes les metteurs en scène de la sainteté. Ne mêlez pas l'Eglise à vos affaires, à vos combinaisons, à vos stratégies, à vos doctrines, à vos ambitions. Ne l'appellez pas votre mère pour en faire votre servante. (*Profonde sensation.*) Ne la tourmentez pas sous le prétexte de lui apprendre la politique. Surtout ne l'identifiez pas avec vous. Voyez le tort que vous lui faites. M. l'évêque de Langres vous l'a dit. (*On rit.*)

Voyez comme elle dépérit depuis qu'elle vous a ! Vous vous faites si peu aimer que vous finiriez par la faire haïr ! En vérité, je vous le dis (*on rit*), elle se passera fort bien de vous. Laissez-la en repos. Quand vous n'y serez plus, on y reviendra. Laissez-la, cette vénérable Eglise, cette vénérable mère, dans sa solitude, dans son abnégation, dans son humilité. Tout cela compose sa grandeur ! Sa solitude lui attirera la foule, son abnégation est sa puissance, son humilité est sa majesté. (*Vive adhésion.*)

Vous parlez d'enseignement religieux ! Savez-vous quel est le véritable enseignement religieux, celui devant lequel il faut se prosterner, celui qu'il ne faut pas troubler ? C'est la sœur de charité au chevet du mourant. C'est le frère de la Merci rachetant l'esclave¹. C'est Vincent de Paul ramassant l'enfant trouvé². C'est l'évêque de Marseille au milieu des pestiférés³. C'est l'archevêque de Paris abordant avec un sourire ce formidable faubourg Saint-Antoine, levant son crucifix au-dessus de la guerre civile, et s'inquiétant peu de recevoir la mort, pourvu qu'il apporte la paix⁴. (*Bravo !*) Voilà le véritable enseignement religieux, l'enseignement religieux réel, profond, efficace et populaire, celui qui, heureusement pour la religion et l'humanité, fait encore plus de chrétiens que vous n'en défaites ! (*Longs applaudissements à gauche.*)

¹ L'ordre de Notre-Dame-de-la-Merci était un ordre rédempteur fondé en 1218 avec pour mission de racheter les chrétiens tombés en captivité dans les mains des infidèles.

² Fondateur en 1623 de la Compagnie des Filles de la Charité, Vincent de Paul est également à l'initiative de la création en 1648 de l'Hôpital des Enfants-Trouvés, lequel succède à la Maison de la Couche qu'il avait fondée en 1638 au service de l'enfance abandonnée.

³ L'évêque de Marseille, François-Xavier de Belsunce, avait manifesté un dévouement courageux auprès des malades frappés par la peste de 1720.

⁴ Hugo fait ici référence à la mort de l'Archevêque de Paris, Denis Affre, le dimanche 25 juin 1848, devant la barricade de la rue Saint-Antoine où il était venu, crucifix en main, plaider la réconciliation entre les belligérants. Il y meurt, frappé d'une balle dans les reins, ce qui indique, compte tenu de sa position, que le coup mortel est venu de l'arrière, autrement dit des forces de l'armée et de la garde nationale.

Hugo enchaîne en se livrant au procès de l'obscurantisme et multiplie les exemples historiques du musellement intellectuel imposé par l'Église catholique romaine quand elle en avait le pouvoir.

Ah ! Nous vous connaissons ! Nous connaissons le parti clérical. C'est un vieux parti qui a des états de service. (*On rit.*) C'est lui qui monte la garde à la porte de l'orthodoxie. (*On rit.*) C'est lui qui a trouvé pour la vérité ces deux états merveilleux, l'ignorance et l'erreur. C'est lui qui fait défense à la science et au génie d'aller au delà du missel et qui veut cloîtrer la pensée dans le dogme. Tous les pas qu'a faits l'intelligence de l'Europe, elle les a faits malgré lui. Son histoire est écrite dans l'histoire du progrès humain, mais elle est écrite au verso. (*Sensation.*) Il s'est opposé à tout. (*On rit.*)

C'est lui qui a fait battre de verges Prinelli¹ pour avoir dit que les étoiles ne tomberaient pas. C'est lui qui a appliqué Campanella² vingt-sept fois à la question pour avoir affirmé que le nombre des mondes était infini et entrevu le secret de la création. C'est lui qui a persécuté Harvey pour avoir prouvé que le sang circulait. De par Josué, il a enfermé Galilée ; de par saint Paul, il a emprisonné Christophe Colomb³. (*Sensation.*) Découvrir la loi du ciel, c'était une impiété ; trouver un monde, c'était une hérésie. C'est lui qui a anathématisé Pascal au nom de la religion, Montaigne au nom de la morale, Molière au nom de la morale et de la religion. Oh ! Oui, certes, qui que vous soyez, qui vous appelez le parti catholique et qui êtes le parti clérical, nous vous connaissons. Voilà longtemps déjà que la conscience humaine se révolte contre vous et vous demande : Qu'est-ce que vous me voulez ? Voilà longtemps déjà que vous essayez de mettre un bâillon à l'esprit humain. (*Acclamations à gauche.*)

Et vous voulez être les maîtres de l'enseignement ! Et il n'y a pas un poète, pas un écrivain, pas un philosophe, pas un penseur, que vous acceptiez ! Et tout ce qui a été écrit, trouvé, rêvé, déduit, illuminé, imaginé, inventé par les génies, le trésor de la civilisation, l'héritage séculaire des générations, le patrimoine commun des intelligences, vous le rejetez ! Si le cerveau de l'humanité était là devant vos yeux, à votre discrétion, ouvert comme la page d'un livre, vous y feriez des ratures ! (*Oui ! oui !*) Convenez-en ! (*Mouvement prolongé.*)

Enfin, il y a un livre, un livre qui semble d'un bout à l'autre une émanation supérieure, un livre qui est pour l'univers ce que le koran est pour l'islamisme, ce que les védas sont pour l'Inde, un livre qui contient toute la sagesse humaine éclairée par toute la sagesse divine, un livre que la vénération des peuples appelle le Livre, la Bible ! Eh bien ! Votre censure a monté jusque-là ! Chose inouïe ! Des papes ont proscrit la Bible ! Quel étonnement pour les esprits sages, quelle épouvante pour les cœurs simples, de voir l'index de Rome posé sur le livre de Dieu ! (*Vive adhésion à gauche.*)

Et vous réclamez la liberté d'enseigner ! Tenez, soyons sincères, entendons-nous sur la liberté que vous réclamez ; c'est la liberté de ne pas enseigner. (*Applaudissements à gauche. — Vives réclamations à droite.*)

¹ Il nous manque de connaître le personnage de Prinelli et les circonstances de son châtement.

² Tommaso Campanella (1568-1639), moine dominicain de son état, a connu très tôt les persécutions du Saint Office notamment en 1597 à Rome où sous l'accusation d'hérésie, il subit la torture dite de la *veglia* (une technique proche du pal). Sa plus lourde condamnation (mais pour des raisons cette fois politiques) date de janvier 1602 à Naples: il se voit infliger une peine de prison à vie dont il ne sera libéré qu'après 27 années de détention. C'est au cours de cette longue captivité qu'il rédige son principal ouvrage *La cité du Soleil*, une œuvre de style utopique consacrée à l'évocation d'une cité idéale.

³ Le souci d'établir le parallélisme entre la découverte « du ciel » par Galilée et d'un « nouveau monde » par Colomb entraîne Hugo à confondre les événements. L'emprisonnement de Colomb à Saint-Domingue en 1500 ne doit rien, en effet, à des controverses d'ordre théologique mais aux vicissitudes de la colonisation et la commission composée d'ecclésiastiques et de cosmographes réunie en 1486 par le roi de Castille Ferdinand dans le couvent dominicain San Estéban de Salamanque en vue d'examiner la faisabilité (maritime et financière) du projet de navigation de Colomb s'est achevée sans prononcer de conclusion définitive. Plusieurs de ses interlocuteurs, dont le président de cette commission, Fernando de Talavera, le futur archevêque de Grenade, lui apporteront même leur soutien par la suite (dès l'aboutissement de la *Reconquista* avec la prise de Grenade).

Après ce rappel des persécutions les plus emblématiques, Hugo élargit la dénonciation de la malfaisance cléricale au cadre d'un modèle culturel en prenant pour témoins **l'Italie**, dont il sait que l'actualité politique est brûlante, et **l'Espagne** dont il sait qu'elle demeure associée dans la mémoire historique à l'Inquisition pratiquée sur son territoire.

Ah ! Vous voulez qu'on vous donne des peuples à instruire ! Fort bien.
— Voyons vos élèves. Voyons vos produits. (*On rit.*) Qu'est-ce que vous avez fait de l'Italie ? Qu'est-ce que vous avez fait de l'Espagne ? Depuis des siècles vous tenez dans vos mains, à votre discrétion, à votre école, sous votre férule, ces deux grandes nations, illustres parmi les plus illustres ; qu'en avez-vous fait ? (*Mouvement.*)

Je vais vous le dire. Grâce à vous, l'Italie, dont aucun homme qui pense ne peut plus prononcer le nom qu'avec une inexprimable douleur filiale, l'Italie, cette mère des génies et des nations, qui a répandu sur l'univers toutes les plus éblouissantes merveilles de la poésie et des arts, l'Italie, qui a appris à lire au genre humain, l'Italie aujourd'hui ne sait pas lire ! (*Profonde sensation.*)

Oui, l'Italie est de tous les Etats de l'Europe celui où il y a le moins de natifs sachant lire ! (*Réclamations à droite. — Cris violents¹.*)

L'Espagne, magnifiquement dotée, l'Espagne, qui avait reçu des romains sa première civilisation, des arabes sa seconde civilisation, de la providence, et malgré vous, un monde, l'Amérique ; l'Espagne a perdu, grâce à vous, grâce à votre joug d'abrutissement, qui est un joug de dégradation et d'amoindrissement (*applaudissements à gauche*), l'Espagne a perdu ce secret de la puissance qu'elle tenait des romains, ce génie des arts qu'elle tenait des arabes, ce monde qu'elle tenait de Dieu, et, en échange de tout ce que vous lui avez fait perdre, elle a reçu de vous l'inquisition. (*Mouvement.*)

L'inquisition, que certains hommes du parti essayent aujourd'hui de réhabiliter avec une timidité pudique dont je les honore. (*Longue hilarité à gauche. — Réclamations à droite.*) L'inquisition, qui a brûlé sur le bûcher ou étouffé dans les cachots cinq millions d'hommes ! (*Dénégations à droite.*) Lisez l'histoire ! L'inquisition, qui exhumait les morts pour les brûler comme hérétiques (*C'est vrai !*), témoin Urgel et Arnault, comte de Forcalquier². L'inquisition, qui déclarait les enfants des hérétiques, jusqu'à la deuxième génération, infâmes et incapables d'aucuns honneurs publics, en exceptant seulement, ce sont les propres termes des arrêts, *ceux qui auraient dénoncé leur père !* (*Long mouvement.*) L'inquisition, qui, à l'heure où je parle, tient encore dans la bibliothèque vaticane les manuscrits de Galilée clos et scellés sous le scellé de l'index ! (*Agitation.*) Il est vrai que, pour consoler l'Espagne de ce que vous lui ôtiez et de ce que vous lui donniez, vous l'avez surnommée la Catholique ! (*Rumeurs à droite.*)

Ah ! Savez-vous ? Vous avez arraché à l'un de ses plus grands hommes ce cri douloureux qui vous accuse : « J'aime mieux qu'elle soit la Grande que la Catholique ! » (*Cris à droite. Longue interruption. — Plusieurs membres interpellent violemment l'orateur.*)

Voilà vos chefs-d'œuvre ! Ce foyer qu'on appelait l'Italie, vous l'avez éteint. Ce colosse qu'on appelait l'Espagne, vous l'avez miné. L'une est en cendres, l'autre est en ruine. Voilà ce que vous avez fait de deux

¹ La version du discours que nous reproduisons édulcore quelque peu les réactions de l'assemblée. La sténographie des débats rapporte davantage de détails expressifs qui permettent de mieux imaginer l'ambiance sur place. Nous renvoyons à titre d'exemple à la version accessible sur le site de l'Apmp à l'adresse www.apmp.fr/MG/pdf.education_v_hugo. Curieusement, ce discours du 15 janvier 1850 est absent du site officiel de l'Assemblée nationale française.

² *L'Histoire abrégée de l'Inquisition d'Espagne* publié en 1824 par Léonard Gallois fournit l'information suivante : « Le pape Innocent IV, jaloux de favoriser l'Inquisition autant que l'avaient fait ses prédécesseurs, étendit les droits des inquisiteurs et leur permit de priver des honneurs, emplois et dignités, non seulement les hérétiques, mais leurs fauteurs, leurs complices et leurs recéleurs. Encouragés par ce pape, protégés et secondés par le roi d'Aragon et par le roi de France Louis IX, les inquisiteurs se livrèrent aux recherches les plus minutieuses, non seulement contre les auteurs d'hérésies vivants, mais encore contre ceux dont les cendres reposaient en paix depuis de longues années. Les tombeaux furent violés, et les os d'Arnaud, comte de Forcalquier et d'Urgel, et ceux de plusieurs autres seigneurs furent exhumés pour être livrés aux bûchers. De quel fanatisme ne faut-il pas être transporté pour poursuivre les morts ! » (pp. 28-29 de l'édition numérisée par Google »).

grands peuples. Qu'est-ce que vous voulez faire de la France ? (*Mouvement prolongé.*)

Tenez, vous venez de Rome ; je vous fais compliment. Vous avez eu là un beau succès. (*Rires et bravos à gauche.*) Vous venez de bâillonner le peuple romain ; maintenant vous voulez bâillonner le peuple français. Je comprends, cela est encore plus beau, cela tente. Seulement, prenez garde ! C'est malaisé. Celui-ci est un lion tout à fait vivant. (*Agitation.*)

Hugo termine par un éloge des Lumières.

Depuis « trois siècles » ? Une « lumière qui vient de Dieu » ? Il convient sans doute de mettre cette emphase sur le compte de l'emballement rhétorique.

À qui en voulez-vous donc ? Je vais vous le dire. Vous en voulez à la raison humaine. Pourquoi ? Parce qu'elle fait le jour. (*Oui ! oui ! Non ! Non !*)

Oui, voulez-vous que je vous dise ce qui vous importune ? C'est cette énorme quantité de lumière libre que la France dégage depuis trois siècles, lumière toute faite de raison, lumière aujourd'hui plus éclatante que jamais, lumière qui fait de la nation française la nation éclairante, de telle sorte qu'on aperçoit la clarté de la France sur la face de tous les peuples de l'univers. (*Sensation.*) Eh bien, cette clarté de la France, cette lumière libre, cette lumière directe, cette lumière qui ne vient pas de Rome, qui vient de Dieu, voilà ce que vous voulez éteindre, voilà ce que nous voulons conserver ! (*Oui ! oui ! — Bravos à gauche.*)

Je repousse votre loi. Je la repousse parce qu'elle confisque l'enseignement primaire, parce qu'elle dégrade l'enseignement secondaire, parce qu'elle abaisse le niveau de la science, parce qu'elle diminue mon pays. (*Sensation.*)

Je la repousse, parce que je suis de ceux qui ont un serrement de cœur et la rougeur au front toutes les fois que la France subit, pour une cause quelconque, une diminution, que ce soit une diminution de territoire, comme par les traités de 1815, ou une diminution de grandeur intellectuelle, comme par votre loi ! (*Vifs applaudissements à gauche.*)

Messieurs, avant de terminer, permettez-moi d'adresser ici, du haut de la tribune, au parti clérical, au parti qui nous envahit (*Écoutez ! écoutez !*), un conseil sérieux. (*Rumeurs à droite.*)

Ce n'est pas l'habileté qui lui manque. Quand les circonstances l'aident, il est fort, très fort, trop fort ! (*Mouvement.*) Il sait l'art de maintenir une nation dans un état mixte et lamentable, qui n'est pas la mort, mais qui n'est plus la vie. (*C'est vrai !*) Il appelle cela gouverner. (*Rires.*) C'est le gouvernement par la léthargie. (*Nouveaux rires.*)

Mais qu'il y prenne garde, rien de pareil ne convient à la France. C'est un jeu redoutable que de lui laisser entrevoir, seulement entrevoir, à cette France, l'idéal que voici : la sacristie souveraine, la liberté trahie, l'intelligence vaincue et liée, les livres déchirés, le prône remplaçant la presse, la nuit faite dans les esprits par l'ombre des soutanes, et les génies matés par les bedeaux ! (*Acclamations à gauche. — Dénégations furieuses à droite.*)

C'est vrai, le parti clérical est habile ; mais cela ne l'empêche pas d'être naïf. (*Hilarité.*) Quoi ! Il redoute le socialisme ! Quoi ! Il voit monter le flot, à ce qu'il dit, et il lui oppose, à ce flot qui monte, je ne sais quel obstacle à claire-voie ! Il voit monter le flot, et il s' imagine que la société sera sauvée parce qu'il aura combiné, pour la défendre, les hypocrisies sociales avec les résistances matérielles, et qu'il aura mis un jésuite partout où il n'y a pas un gendarme ! (*Rires et applaudissements.*) Quelle pitié !

Je le répète, qu'il y prenne garde, le dix-neuvième siècle lui est contraire. Qu'il ne s'obstine pas, qu'il renonce à maîtriser cette grande époque pleine d'instincts profonds et nouveaux, sinon il ne réussira qu'à la courroucer, il développera imprudemment le côté redoutable de notre temps, et il fera surgir des éventualités terribles. Oui, avec ce système qui fait sortir, j'y insiste, l'éducation de la sacristie et le gouvernement

du confessionnal... (*Longue interruption. Cris : À l'ordre ! Plusieurs membres de la droite se lèvent. M. le président et M. Victor Hugo échangent un colloque qui ne parvient pas jusqu'à nous. Violent tumulte. L'orateur reprend, en se tournant vers la droite :*)

Messieurs, vous voulez beaucoup, dites-vous, la liberté de l'enseignement ; tâchez de vouloir un peu la liberté de la tribune. (*On rit. Le bruit s'apaise.*)

Avec ces doctrines qu'une logique inflexible et fatale entraîne, malgré les hommes eux-mêmes, et féconde pour le mal, avec ces doctrines qui font horreur quand on les regarde dans l'histoire... (*Nouveaux cris : À l'ordre. L'orateur s'interrompt :*)

Messieurs, le parti clérical, je vous l'ai dit, nous envahit. Je le combats, et au moment où ce parti se présente une loi à la main, c'est mon droit de législateur d'examiner cette loi et d'examiner ce parti. Vous ne m'empêchez pas de le faire. (*Très bien !*) Je continue.

Oui, avec ce système-là, cette doctrine-là et cette histoire-là, que le parti clérical le sache, partout où il sera, il engendrera des révolutions ; partout, pour éviter Torquemada, on se jettera dans Robespierre. (*Sensation.*) Voilà ce qui fait du parti qui s'intitule parti catholique un sérieux danger public. Et ceux qui, comme moi, redoutent également pour les nations le bouleversement anarchique et l'assoupissement sacerdotal, jettent le cri d'alarme. Pendant qu'il en est temps encore, qu'on y songe bien ! (*Clameurs à droite.*)

Hugo ne peut empêcher que la droite manifeste bruyamment son irritation non seulement en raison de la teneur des propos mais aussi de la personnalité de l'orateur qui les exprime et qu'elle tient tout bonnement **pour un traître**. C'est lui même qui repère la rumeur et qui la relève dans un ultime effet de tribune.

Vous m'interrompez. Les cris et les murmures couvrent ma voix. Messieurs, je vous parle, non en agitateur, mais en honnête homme ! (*Écoutez ! écoutez !*) Ah çà, Messieurs, est-ce que je vous serais suspect, par hasard ?

CRIS A DROITE. — Oui ! Oui !

M. VICTOR HUGO. — Quoi ! Je vous suis suspect ! Vous le dites ?

CRIS A DROITE. — Oui ! Oui !

(*Tumulte inexprimable. Une partie de la droite se lève et interpelle l'orateur impassible à la tribune.*)

Eh bien ! Sur ce point, il faut s'expliquer. (*Le silence se rétablit.*) C'est en quelque sorte un fait personnel. Vous écouterez, je le pense, une explication que vous avez provoquée vous-mêmes. Ah ! Je vous suis suspect ! Et de quoi ?

Je vous suis suspect ! Mais l'an dernier, je défendais l'ordre en péril comme je défends aujourd'hui la liberté menacée ! Comme je défendrai l'ordre demain, si le danger revient de ce côté-là. (*Mouvement.*)

Je vous suis suspect ! Mais vous étiez-vous suspect quand j'accomplissais mon mandat de représentant de Paris, en prévenant l'effusion du sang dans les barricades de juin¹ ? (*Bravos à gauche. Nouveaux cris à droite. Le tumulte recommence.*)

¹ Hugo présente son rôle comme une tentative d'intercession entre les belligérants. En vérité, le 24 juin 1848, en pleine insurrection, il choisit son camp et s'expose pour entraîner les miliciens de la garde mobile à l'assaut des barricades de la rue Saint-Louis. Guillemain cite le témoignage de Cahagne de Cey qui dans une lettre à Sénard, le président de l'Assemblée nationale, rapporte le comportement de Hugo dans ces circonstances. On peut y lire : « Le samedi 24, vers deux heures après-midi, un homme vêtu d'un paletot gris, et sans aucune espèce d'insignes, s'écria au milieu de nous : - il faut en finir, mes enfants ! Cette guerre de tirailleurs est meurtrière. On perd moins de monde en marchant bravement vers le danger ! Cet homme (...) était M. Victor Hugo, représentant de Paris. Il n'avait pas d'armes et cependant, il s'élança à notre tête, et tandis que nous cherchions l'abri des maisons, il occupait, seul, le milieu de la chaussée. Deux fois je le tirai par le bras en lui disant : - Vous allez vous faire tuer ! - Je suis ici pour cela, répondit-il et il continuait de crier : En avant ! En avant ! Conduits par un tel homme, nous arrivâmes sur les barricades qui furent successivement enlevées » (op.cit. Coll. *Écrivains de toujours*, pp. 39-40).

Eh bien ! Vous ne voulez pas même entendre une voix qui défend résolument la liberté ! Si je vous suis suspect, vous me l'êtes aussi. Entre nous le pays jugera. (*Très bien ! très bien !*)

Messieurs, un dernier mot. Je suis peut-être un de ceux qui ont eu le bonheur de rendre à la cause de l'ordre, dans les temps difficiles, dans un passé récent, quelques services obscurs. Ces services, on a pu les oublier, je ne les rappelle pas. Mais au moment où je parle, j'ai le droit de m'y appuyer. (*Non ! non ! — Si ! Si !*)

Eh bien ! Appuyé sur ce passé, je le déclare, dans ma conviction, ce qu'il faut à la France, c'est l'ordre, mais l'ordre vivant, qui est le progrès ; c'est l'ordre tel qu'il résulte de la croissance normale, paisible, naturelle du peuple ; c'est l'ordre se faisant à la fois dans les faits et dans les idées par le plein rayonnement de l'intelligence nationale. C'est tout le contraire de votre loi ! (*Vive adhésion à gauche.*)

Je suis de ceux qui veulent pour ce noble pays la liberté et non la compression, la croissance continue et non l'amoindrissement, la puissance et non la servitude, la grandeur et non le néant ! (*Bravo ! à gauche.*) Quoi ! Voilà les lois que vous nous apportez ! Quoi ! Vous gouvernants, vous législateurs, vous voulez vous arrêter ! Vous voulez arrêter la France ! Vous voulez pétrifier la pensée humaine, étouffer le flambeau divin, matérialiser l'esprit ! (*Oui ! oui ! Non ! Non !*) Mais vous ne voyez donc pas les éléments mêmes du temps où vous êtes. Mais vous êtes donc dans votre siècle comme des étrangers ! (*Profonde sensation.*)

Quoi ! C'est dans ce siècle, dans ce grand siècle des nouveautés, des avènements, des découvertes, des conquêtes, que vous rêvez l'immobilité ! (*Très bien !*) C'est dans le siècle de l'espérance que vous proclamez le désespoir ! (*Bravo !*) Quoi ! vous jetez à terre, comme des hommes de peine fatigués, la gloire, la pensée, l'intelligence, le progrès, l'avenir, et vous dites : C'est assez ! N'allons pas plus loin ; arrêtons-nous ! (*Dénégations à droite.*) Mais vous ne voyez donc pas que tout va, vient, se meut, s'accroît, se transforme et se renouvelle autour de vous, au-dessus de vous, au-dessous de vous ! (*Mouvement.*)

Ah ! Vous voulez vous arrêter ! Eh bien ! Je vous le répète avec une profonde douleur, moi qui hais les catastrophes et les écroulements, je vous avertis la mort dans l'âme (*on rit à droite*), vous ne voulez pas du progrès ? Vous aurez les révolutions ! (*Profonde agitation.*) Aux hommes assez insensés pour dire : L'humanité ne marchera pas, Dieu répond par la terre qui tremble !

(*Longs applaudissements à gauche. L'orateur, descendant de la tribune, est entouré par une foule de membres qui le félicitent. L'assemblée se sépare en proie à une vive émotion.*)

Ces derniers échanges offrent l'occasion de suivre d'un peu près les étapes qui marquent **le passage** de Victor Hugo **dans le camp républicain** sur la courte période de son activité parlementaire **entre février 1848 et décembre 1851**.

*

Victor Hugo appartient dans sa jeunesse et jusque l'âge de la quarantaine à une **culture politique de droite** que partagent nombre des auteurs romantiques français. Leur point commun se trouve dans l'exécration de la Révolution et singulièrement de la République de 1793 qu'ils tiennent pour une abomination¹. Il ajoute à cette particularité une précoce inclination pour la flatterie des puissants et pour les

¹ On en trouve encore un témoignage dans la profession de foi qu'il adresse à ses électeurs de juin 1848. Comparant la république qu'il appelle de ses vœux et celle de 1793 (« Deux républiques sont possibles »), il écrit à propos de cette dernière : « L'une abattra le drapeau tricolore sous le drapeau rouge, fera des gros sous avec la colonne, jettera bas la statue de Napoléon et dressera la statue de Marat, détruira l'Institut, l'École polytechnique et la Légion d'honneur, ajoutera à l'auguste devise : *Liberté, Égalité, Fraternité*, l'option sinistre : *ou la Mort* ; fera banqueroute, ruinera les riches sans enrichir les pauvres, anéantira le crédit, qui est la fortune de tous, et le travail, qui est le pain de chacun, abolira la propriété et la famille, promènera des têtes sur des piques, remplira les prisons par le soupçon et les videra par le massacre, mettra l'Europe en feu et la civilisation en cendre, fera de la France la patrie des ténèbres, égorgera la liberté, étouffera les arts, décapitera la pensée, niera Dieu, remettra en mouvement ces deux machines fatales qui ne vont pas l'une sans l'autre, la planche aux assignats et la bascule de la guillotine ; en un mot, fera froidement ce que les hommes de 93 ont fait ardemment, et, après

honneurs qu'il en escompte. Il est légitimiste sous Louis XVIII (qui le gratifie en mars 1820 pour son « Ode sur la mort du Duc de Berry ») et sous Charles X (au sacre duquel il participe à Reims en avril 1825). Il est orléaniste sous Louis-Philippe (qui le nomme à la Chambre des Pairs¹ le 13 avril 1845 avec le titre de vicomte).

Ecrivain célèbre et fortuné, académicien², Pair de France, Hugo est, en 1848, *un bourgeois qui a réussi*. Il est monarchiste et malgré un certain libéralisme, malgré des accès de compassion devant la misère sociale³, c'est un homme de droite.

En février 1848, Hugo est manifestement un **républicain du lendemain**. Le 24 février, il se démène à deux reprises, d'abord au balcon de la mairie de son arrondissement, ensuite sur la place de la Bastille, en faveur de la régence de la duchesse d'Orléans et sa première intervention à la tribune de l'Assemblée⁴, le 20 juin 1848, le range du côté de ceux qui exigent la fin immédiate des ateliers nationaux. On le verra bientôt se conduire avec témérité devant les barricades⁵. Ceux qui vont entreprendre de constituer le *parti de l'Ordre* ont donc toutes les raisons de l'accueillir comme l'un des leurs.

Et cependant, à partir de **juin 1849**, Victor Hugo va progressivement quitter leur camp⁶.

Progressivement ?

Une vue d'ensemble permet de distinguer **six principales étapes** qui sont autant de prises de parole à la tribune de l'Assemblée nationale⁷.

*

1. Le **9 juillet 1849**, Hugo intervient en faveur du projet « sur la prévoyance et l'assistance publique » déposé par le député légitimiste Armand de Melun⁸. Le dossier n'est pas des plus explosifs sous l'angle politique. D'une part, il ne s'agit que d'installer une commission permanente sur les questions de la pauvreté. D'autre part, l'action préconisée demeure encadrée par l'idéologie chrétienne de la charité⁹. Et cependant le discours de Hugo va soulever de violentes interpellations à droite. Et cela pour deux raisons. La première est d'ordre polémique. Hugo commence, en effet, par dénoncer à la tribune l'hypocrisie de ceux qui se préparent à voter le texte avec la certitude de ne jamais le mettre en application car, chuchotent-ils entre eux, ces mesures ne sont « que du socialisme déguisé ». La seconde raison est d'ordre éminemment politique. Outre la sincérité de son intime indignation devant la misère sociale, Hugo s'adresse à la droite au nom de ses intérêts de classe. La meilleure garantie de la propriété et de l'ordre social réside, prévient-il, dans l'action contre la misère « des classes laborieuses et souffrantes » et cette action dépasse le cadre privé de la charité : c'est nécessairement une affaire d'Etat.

Cette lucidité dans le registre de la lutte des classes¹⁰ n'a pas empêché que les réactions dans l'assemblée aient été particulièrement agressives à l'idée même que la misère puisse et doive être « détruite » et que l'action publique prenne en charge la question sociale.

l'horrible dans le grand que nos pères ont vu, nous montrera le monstrueux dans le petit. » (*Actes et paroles I*, op.cit., pp. 181-182)

¹ Pour rappel, la Cour des Pairs était la chambre Haute sous la Restauration. Elle sera supprimée dès le 24 février par le Gouvernement provisoire.

² Il est reçu le 7 janvier 1841 (il a 34 ans) après trois tentatives (ce qui donne la mesure du déploiement de mondanités que cette candidature a dû lui coûter).

³ En novembre 1845, il a entrepris (comme en secret) d'écrire *Les Misérables* (d'abord intitulé *Les Misères*).

⁴ Sa candidature aux élections du 23 avril 1848 s'était soldée par un échec. Il se représente lors des élections complémentaires du 4 juin 1848 et se trouve cette fois élu sur une liste de droite, en compagnie notamment de Thiers et de Changarnier. Un détail significatif : c'est le même scrutin qui consacre la popularité de Louis Bonaparte.

⁵ Outre le témoignage de Cahagne de Cey, on tient un autre récit de son comportement devant les barricades de juin 48 dans la déposition qu'il fait au titre de témoin le 29 septembre 1848 devant le 2^e Conseil de guerre de Paris. (OC, Actes et paroles 1, op.cit., pp. 577-583)

⁶ Ses adversaires dans l'Assemblée et dans la presse ainsi que de nombreux historiens (le légitimiste Edmond Biré, à droite et le marxiste Paul Lafargue, à gauche, par exemple) s'appliqueront à dénoncer la versatilité politique de Hugo. Henri Guillemin souligne toutefois, avec raison, que Hugo fait le choix de la république à une époque où celle-ci est bel et bien vaincue et que cet engagement disqualifie pour l'avenir l'accusation d'opportunisme qu'on lui a maintes fois adressée dans le passé. On trouve dans la littérature bon nombre de commentaires sur le caractère singulier de cette rupture qui a véritablement stupéfié la classe politique à laquelle Hugo a longtemps appartenu.

⁷ Pour le détail sur ces épisodes, nous renvoyons au chapitre 2 de notre fascicule 15.

⁸ Le discours est reproduit sous le titre « La Misère » aux pages 273-287 de l'édition Hetzel.

⁹ Hugo parle « d'étouffer les chimères d'un certain socialisme sous les réalités de l'Évangile » (p. 281).

¹⁰ Hugo insiste sur « la victoire de la société » après le 13 juin 1849, mais il ajoute : vous venez de vaincre, mais cette victoire ne peut être mise à profit que si « vous donnez la parole aux intérêts populaires » et si vous substituez « à l'aumône qui dégrade l'assistance qui fortifie » (p. 279). Et de conclure : « c'est l'anarchie qui ouvre les abîmes mais c'est la misère qui les creuse » (p. 287).

*

2. Le **19 octobre 1849**, Hugo prend la parole sur **l'affaire de Rome**. Son intervention sera la cause d'une rupture décisive avec la droite catholique. Hugo y dénonce le détournement de l'expédition romaine (elle était destinée à « mettre l'épée de la France là où allait tomber le sabre de l'Autriche ») au seul profit d'une restauration du pouvoir temporel du pape (elle aboutit à ce que « le gouvernement clérical a ressaisi Rome ») ; il soutient la lettre publique de Louis Bonaparte à Edgard Ney au-delà même de sa signification dans la stratégie du premier ; il dénonce la déclaration de Pie IX du 12 septembre 49 (son *motu proprio*) ainsi que la politique réactionnaire de son gouvernement (« un chaos de lois féodales ») ; il soutient enfin avec fermeté la démocratie romaine et la perspective de l'unification nationale italienne. Dans ses *Mémoires d'un Royaliste*, le comte de Falloux parlera « de désertion en présence de l'ennemi¹ ».

*

3. Le **15 janvier 1850**, Hugo intervient dans la discussion générale sur **la liberté de l'enseignement**.

*

4. Le **20 mai 1850**, Hugo prend la parole au centre des débats sur **le suffrage universel**² que le parti de l'Ordre entend restreindre après le résultat, ressenti comme une victoire, de la gauche républicaine aux élections partielles de mars 1850. Hugo va se livrer dans cette circonstance à une défense exemplaire et de belle envolée oratoire de ce qu'il considère comme l'un des acquis primordiaux de février 1848 : « le grand acte, tout ensemble politique et chrétien, par lequel la révolution de février fit pénétrer son principe jusque dans les racines mêmes de l'ordre social, fut l'établissement du suffrage universel : fait capital, fait immense, évènement considérable qui introduisit dans l'Etat un élément nouveau, irrévocable, définitif³ ».

Or le fondement de son argumentation rejoint ce qu'il affirmait en juillet 49 sur la question de la misère sociale : le suffrage universel pur et simple « sans restrictions, sans exclusions, sans défiances », affirme-t-il à l'adresse de la droite, exerce une fonction apaisante sur la société ; il inspire la patience aux masses populaires qu'il consacre dans leur dignité citoyenne et l'abolir ne signifierait rien d'autre que de rétablir le droit à l'insurrection. « J'accuse votre aveuglement », lance-t-il.

Il est significatif d'observer à la lecture de la sténographie des débats que bon nombre des interruptions provoquées par la droite sont le fait *d'éclats de rire* qui sont moins le signe d'une moquerie sur telle figure rhétorique de l'orateur que d'une réaction proprement *hystérique* animée par la haine de classe. Intervenant à son tour le 22 mai 1850 sur la question, Montalembert n'hésitera pas à dénoncer le suffrage universel comme la voie vers le socialisme⁴, osant même réclamer contre lui « une expédition de Rome de l'intérieur » : « Pour résumer ma pensée dans un seul mot, *s'écrie-t-il*, je dis qu'il faut recommencer l'expédition de Rome de l'intérieur, qu'il faut entreprendre contre le socialisme qui nous menace et qui nous dévore, une campagne comme l'expédition de Rome⁵. ».

*

5. Le **9 juillet 1850**, Hugo intervient sur la question **de la liberté de la presse**. En vérité, il n'a cessé depuis son élection de soutenir cette cause, et cela en certaines circonstances délicates comme en juin 1848 à propos notamment l'arrestation d'Emile de Girardin⁶, comme en septembre 1848⁷ et en octobre 1848⁸ sur la question de l'état de siège¹.

¹ Alfred de Falloux, *Mémoires d'un royaliste*, Éditions Perrin, Paris 1888, tome 1, p. 543 de l'édition numérisée par Gallica.

² Le suffrage universel *masculin*, bien sûr.

³ Edition Hetzel, page 358.

⁴ Le discours de Montalembert offre sous cet angle un bel exemple de la crainte qu'inspirait à la droite la perspective d'une victoire de la gauche républicaine aux élections de 1852 (Montalembert parle du « flot qui monte » et du « torrent » qui menace d'amener « par le cours naturel des choses le triomphe du socialisme », p. 24), un sentiment que corroboreraient les espoirs de Marx dans cette victoire.

⁵ Montalembert, *Discours prononcés dans les séances des 22 et 23 mai 1850 (sur la réforme électorale)*, une brochure chez J. Lecoffre et Cie, Editeurs, numérisée par Google, p. 16. C'est au cours du même débat que, s'adressant à Victor Hugo (absent de l'hémicycle), il lui reprochera les palinodies de son parcours politique : « S'il était ici pour m'entendre, je lui rappellerais les antécédents de sa vie, toutes les causes qu'il a chantées, toutes les causes qu'il a flattées, toutes les causes qu'il a reniées (p. 7). Cette saillie lui vaudra une ferme réplique de Hugo dès les lendemain (édition Hetzel, pp. 379-384).

⁶ « Que le pouvoir se souviene que la liberté de la presse est l'arme de cette civilisation que nous défendons ensemble. ». (édition Hetzel, p. 226)

⁷ « Je n'admettrais pas que l'Assemblée elle-même fût suffisamment libre, c'est-à-dire suffisamment éclairée si la presse n'était pas libre à côté d'elle. » (édition Hetzel, p.232).

⁸ « Messieurs (...) je dis que la liberté de la presse importe à la liberté même de l'Assemblée. C'est là une vérité. » (édition Hetzel, p. 239)

La nouvelle loi répressive réintroduisait cette fois le cautionnement et, nouveauté, imposait l'obligation de signature des articles de caractère politique philosophique et religieux².

La plaidoirie de V. Hugo va donner lieu à un nouvel affrontement violent, avec Montalembert nommé, et avec son parti à l'adresse duquel Hugo va lancer une condamnation des plus radicales dans le style de son réquisitoire de janvier sur la liberté de l'enseignement.

Hugo commence par rappeler les principes généraux qui commandent son raisonnement : « La souveraineté du peuple, le suffrage universel, la liberté de la presse, sont trois choses identiques, ou, pour mieux dire, c'est la même chose sous trois noms différents. A elles trois, elles constituent notre droit public tout entier ; la première en est le principe, la seconde en est le mode, la troisième en est le verbe. La souveraineté du peuple, c'est la nation à l'état abstrait, c'est l'âme du pays. Elle se manifeste sous deux formes ; d'une main, elle écrit, c'est la liberté de la presse ; de l'autre, elle vote, c'est le suffrage universel. »

Mais très vite le discours s'emballe dans un contexte de violentes protestations venues des bancs de la droite à laquelle Hugo lance, visant expressément « le parti jésuite » : « Et quant au parti jésuite, puisque je suis provoqué à m'expliquer sur son compte (...) à ce parti aux yeux duquel la pensée est une contravention, la lecture un délit, l'écriture un crime, l'imprimerie un attentat (...) ! quant à ce parti qui ne comprend rien à ce siècle, dont il n'est pas ; qui appelle aujourd'hui la fiscalité sur notre presse, la censure sur nos théâtres, l'anathème sur nos livres, la réprobation sur nos idées, la répression sur nos progrès, et qui, en d'autres temps, eût appelé la proscription sur nos têtes (...), à ce parti d'absolutisme, d'immobilité, d'imbécillité, de silence, de ténèbres, d'abrutissement monacal ; à ce parti qui rêve pour la France, non l'avenir de la France, mais le passé de l'Espagne ; il a beau rappeler complaisamment ses titres historiques à l'exécration des hommes ; il a beau remettre à neuf ses vieilles doctrines rouillées de sang humain ; il a beau être parfaitement capable de tous les guet-apens sur tout ce qui est la justice et le droit ; il a beau être le parti qui a toujours fait les besognes souterraines et qui a toujours accepté dans tous les temps et sur tous les échafauds la fonction de bourreau masqué ; il a beau se glisser traîtreusement dans notre gouvernement, dans notre diplomatie, dans nos écoles, dans notre urne électorale, dans nos lois, dans toutes nos lois, et en particulier dans celle qui nous occupe ; il a beau être tout cela et faire tout cela, qu'il le sache bien, et je m'étonne d'avoir pu moi-même croire un moment le contraire, oui, qu'il le sache bien, les temps où il pouvait être un danger public sont passés !³ ».

*

6. Le **17 juillet 1851**, Victor Hugo prend la parole dans la discussion générale sur **la révision de la Constitution**⁴. Ce sont les intérêts de Louis Bonaparte qui se trouvent cette fois visés. Loin de ses complaisances pour le personnage lors de l'élection présidentielle de décembre 48⁵, Hugo bataille âprement pour refuser toute accommodation institutionnelle et singulièrement toute disposition qui permettrait au président de briguer un second mandat. Les échanges seront à nouveau très violents. Le principal de l'argumentation de Hugo va consister en une défense de la révolution française en ses trois phases : 1792, 1830 et 1848. La révolution et la république, affirme-t-il, sont indivisibles : « L'une est la mère. L'autre est la fille ». « Vous êtes le passé », conclut-il à l'adresse de la droite monarchiste avant de dénoncer les ambitions séditieuses de Louis Bonaparte et de lancer deux fois : « Quoi ! Après Auguste ! Augustule ! Quoi ! Parce que nous avons eu Napoléon le Grand, il faut que nous ayons Napoléon le Petit ! (...) Non ! Après Napoléon le Grand, je ne veux pas de Napoléon le Petit⁶ »

*

Nous réservons les détails de ce débat **pour un prochain fascicule qui sera consacré au Dix-huit Brumaire de Louis Bonaparte.**

¹ Il faut toutefois constater que Victor Hugo n'est pas intervenu dans le débat de juillet 1849 sur la presse, ni dans la discussion générale, ni dans l'examen des amendements, et s'il participe, vérification faite, à quelques scrutins intermédiaires, notamment celui du 25 juillet où il vote contre, il est absent le 27 juin 1849 au moment du vote final. (*Compte rendu des séances de l'Assemblée nationale législative*, tome deuxième, du 21 juillet au 10 octobre 1849, p. 136 de l'édition numérisée par Google)

² Une disposition qui modifiait radicalement le statut de journaliste.

³ Edition Hetzel, pp. 410-411.

⁴ La manœuvre de Bonaparte pour obtenir cette révision avait commencé par l'organisation d'un vaste pétitionnement dans le pays. Le 7 juin 1851, une commission avait été mise en place et c'est Tocqueville qui en avait présenté les conclusions le 8 juillet 1851. Les documents et notamment l'ensemble des discours prononcés dans le débat ont été publiés en 1851 par l'avocat M. Legont dans un recueil intitulé *Révision de la Constitution. Discours prononcés à l'Assemblée nationale pour ou contre cette question qui intéresse toute la France*, chez P-H Krabbe, Libraire-éditeur. Le volume a été numérisé par Google.

⁵ A cette date, fût-ce indirectement par le truchement du journal *L'évènement* dont il contrôlait la rédaction, Hugo s'était clairement prononcé pour la candidature de Bonaparte contre celle de Cavaignac.

⁶ Edition Hetzel, pp. 456 et 460.

3.5. A propos de la lettre d'invitation de Ferdinand Flocon

La plupart des biographes de Marx mentionnent comme un fait remarquable le courrier que lui aurait adressé d'initiative Ferdinand Flocon en mars 1848, l'invitant à rejoindre Paris.

C'est le cas, par exemple, de Boris Nicolaïeski et Otto Maenschen-Helfen qui écrivent :

(...) Flocon, qu'il connaissait de longue date et qui était maintenant un des membres du gouvernement provisoire, Flocon l'appelait de Paris. Flocon invitait Marx à rentrer en France, où on lui préparait l'accueil le plus chaleureux. La lettre avait été expédiée de Paris le 1^{er} mars. Marx la reçut le 2 ou le 3, presque au moment même où la police belge le mettait en demeure de quitter Bruxelles dans les vingt-quatre heures¹ ».

C'est le cas, par exemple, de Franz Mehring qui écrit :

Marx s'apprêtait de toute façon à partir pour Paris. Dès le déclenchement de la révolution de février, l'Autorité centrale de la Ligue des communistes à Londres avait délégué ses pouvoirs à la section bruxelloise. Mais en raison de l'état de siège qui, de fait, régnait à Bruxelles, celle-ci à son tour les transmet à Marx, lui donnant pleins pouvoirs pour constituer une nouvelle autorité centrale à Paris, où Marx avait été rappelé par une missive élogieuse, datée du 1^{er} mars, émanant du gouvernement provisoire et signée de Flocon².

Nul doute que par elle-même, venant du gouvernement de la France révolutionnaire et trois ans après son exil bruxellois, la **démarche est plutôt flatteuse pour Marx**.

Elle n'est certes pas invraisemblable. Ferdinand Flocon est avant tout le directeur du journal *La Réforme* auquel Engels a maintes fois collaboré à partir d'octobre 1847³.

Rien n'assure toutefois qu'elle soit vraie. Il est même très probable que l'anecdote se rapporte à un enchaînement de circonstances que nous devons à Jacques Grandjonc de mieux comprendre.

Lisons le commentaire de Grandjonc :

Cette lettre est publiée dans la troisième section de la MEGA (vol. 2) sous la date du 1^{er} mars 1848. Flocon y écrit entre autres : « Brave et loyal Marx [...] la tyrannie vous a banni, la France libre vous rouvre ses portes », etc. La preuve que les éditeurs moscovites n'étaient pas sûrs que la date du 1^{er} mars soit exacte c'est que, pour soulager leur conscience, ils ont publié à côté de la lettre le fac-similé de l'original. Or, quiconque sait lire déchiffre : 10 mars. Le zéro est un peu plus petit, mais il est parfaitement lisible. Pourquoi ce stratagème ? On n'a jamais dit : Marx ne peut pas se tromper, car on a corrigé certaines erreurs, mais d'autres pas. Dans ce cas précis, l'histoire est à la fois simple et compliquée. Cette lettre et d'autres ont été publiées par Marx lui-même, avec quelques erreurs, dans *Herr Vogt* en 1860. Il avait eu besoin au préalable d'envoyer ces lettres à son avocat de Cologne et les avait recopiées à toute vitesse dans son calepin, datant celle de Flocon du 1^{er} mars et une de Lucien Jottrand du 13 mai au lieu du

¹ Boris Nicolaïeski, Otto Maenschen-Helfen, *La vie de Karl Marx*, La Table Ronde, Coll. La petite Vermillon, Paris 1997, pp. 169-170/

² Franz Mehring, *Karl Marx, Histoire de sa vie*, Editions Sociales, Paris 1983, pp. 184-184.

³ On trouve une preuve de la proximité de Marx et d'Engels avec Flocon dans la proposition de ce dernier de leur accorder une aide financière pour la création de la *Nouvelle Gazette Rhénane*. Dans sa lettre au conseiller de justice Weber du 3 mars 1860, Marx écrit : « Flocon nous offrit à moi-même et à Engels de l'argent pour la fondation de la *Nouvelle gazette Rhénane*. Nous avons refusé parce que, en tant qu'*Allemands*, nous n'avons pas voulu accepter de subsides, même d'un *gouvernement français ami*. » (Marx, Engels, *Correspondance*, Editions sociales, Paris 1978, tome 6, page 124)

19 mai 1848. Jottrand évoquant les événements parisiens du 15 mai dans sa lettre, les éditeurs notent simplement que la date du 13 est une erreur et ils suivent l'original. Pourquoi n'en avoir pas fait autant pour la lettre de Flocon ? La dater du 10 aurait signifié qu'on prenait la lettre pour ce qu'elle est, c'est-à-dire une sorte de sauf-conduit que Marx est allé chercher auprès de Flocon le 10 mars et non pas une lettre expédiée en pleine tourmente révolutionnaire au grand homme exilé. Marx arrivant à Paris le 5 mars au petit matin n'a en effet pour tous papiers qu'un arrêté d'expulsion de France, daté de février 1845, un autre arrêté d'expulsion de Belgique de début mars 1848. Évidemment, ça ne fait pas des pièces d'identité très solides... Il va donc voir Flocon qui lui fait une sorte de lettre, sur papier à en-tête du Gouvernement provisoire, et invite tout agent de la force publique à porter aide et assistance au citoyen Marx. Si on la date du 10, cela fait un Marx qui est parti, qui est revenu, mais un Marx pas tellement important. Si c'est, par contre, un membre du gouvernement provisoire qui, en pleine période d'installation de la République, le 1er mars, écrit à Marx pour lui dire « revenez », ça c'est important. Or, sans aucun doute Flocon n'avait pas l'adresse de Marx! Et si Marx avait vraiment reçu cette lettre datée du 1er, elle ne serait pas dans le fonds de Marx/Engels de Moscou, car elle aurait été saisie par la police belge lors de son arrestation le 4 mars. Cela peut paraître un point minime, mais il est caractéristique. Au lieu de lire la lettre elle-même, on lit l'erreur traditionnelle à partir d'une mauvaise copie de Marx qui, de toute façon ne disposait plus de l'original lors de la parution de *Herr Vogt*¹.

Grandjanc ajoute que si Marx avait reçu la correspondance de Flocon à la date indiquée du 1^{er} mars, elle aurait assurément été saisie par la police bruxelloise lors de son irruption dans la nuit du 3 au 4 mars 1848. Ajoutons que le commentaire de la MEGA, même édition, dans son deuxième volume intitulé « Apparat » (lequel offre notamment une description des manuscrits) signale, page 934, que l'enveloppe relative à cette correspondance est absente. Enfin cet indice : dans sa lettre à Engels datée de Paris « vers le 12 mars » Marx écrit: « Flocon est malade. Je ne l'ai pas encore vu². ».

¹ Schöttler Peter, Grandjanc Jacques. Une troisième MEGA ? Entretien avec Jacques Grandjanc. In: *Genèses*, 11, 1993. pp. 137-147.

² Marx, Engels, *Correspondance*, tome 1, op.cit., page 522.

GOUVERNEMENT
PROVISOIRE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Paris le 1^{er} mars
1848.

Brave et loyal Marx

Le sol de la République
française est un champ
d'asyle pour tous les
amis de la liberté.

La tyrannie vous a banni:
la France libre vous

Karl Marx et Friedrich Engels

Janvier-avril 1848 : tranches de vie

Sources :

- Marx Engels, *Correspondance* (novembre 1835-décembre 1848)¹, tome 1, Editions sociales, Paris 1971
- *Karl Marx, sa vie, son œuvre*, ouvrage collectif, Les Editions du Progrès, Moscou, 1973
- *Engels, sa vie et son œuvre*, ouvrage collectif, Les Editions du Progrès, Moscou, 1987
- Karl Marx, *Chronik seines Lebens in Einzeldaten*, sans indication d'auteur, Makol Verlag, Tausend 1971²
- Hal Draper, *The Marx-Engels Chronicle*, The Marx-Engels Cyclopedia, Vol. 1, Schocken Books, New York, 1985
- *Der Bund der Kommunisten*, Dokumente und Materialien, Dietz Verlag Berlin, 1984, 3 volumes.
- Bert Andréas, Marx'Verhaftung und Ausweisung, Brüssel Februar/März 1848, Schriften aus dem Karl-Marx-Haus. N° 22, Trier, 1978³
- Bert Andréas et Wolfgang Mönke, Neue Daten zur « Deutschen Ideologie ». Mit einem unbekanntem Brief von Karl Marx und anderen Dokumenten, Archiv für Sozialgeschichte, Band 8, 1968, Bibliothek der Friedrich-Ebert-Stiftung, Bonn.
- Edward De Maesschalck, *Karl Marx in Brussel (1845-1846)*, BRT brochure, sd.
- Tristram Hunt, *Engels, le gentleman révolutionnaire*, Flammarion, Paris 2009
- Franz Mehring, *Karl Marx, Histoire de sa vie*, Éditions sociales, Paris 1983
- Boris Nicolaïeski et Otto Maenchen-Hefen, *La vie de Karl Marx*, Editions de la Table Ronde, Paris 1997
- Luc Somerhausen, *L'humanisme agissant de Karl Marx*, Richard-Masse Editeurs, Paris 1946

- 09.01.48 Marx prononce devant l'assemblée générale de l'Association démocratique de Bruxelles un **discours sur le libre-échange**, celui-là même qu'il n'a pu prononcer au Congrès des économistes de septembre 1847. Le texte paraîtra en février 1848 aux frais de l'Association démocratique, et cela malgré l'opposition de Lucien Jottrand⁴.
- 14.01.48 Lettre d'Engels sur l'état d'esprit dans les sections parisiennes de la Ligue où l'influence de Weitling et de Proudhon perdure: « La ligue marche fort mal ici. Jamais je n'ai rencontré une pareille nonchalance et une pareille jalousie mesquine. Le weiltingianisme et le proudhonisme sont vraiment l'expression la plus parfaite de la condition sociale de ces imbéciles et voilà pourquoi on ne peut rien faire. Les uns ne sont que de vrais Straubinger⁵, une bande de vieilles badernes vieillissantes, les autres des petits-bourgeois débutants. (...) j'espère que les papiers de Londres ne tarderont pas à arriver et donneront un peu de vie à la chose⁶ ».

¹ Bert Andréas et Wolfgang Mönke ont publié en 1968 un ensemble de documents relatifs à cette période sous le titre « Neue Daten zur Deutschen Ideologie », *Archiv für Sozialgeschichte* volume 8. La publication est disponible sur le site internet de la Friedrich Ebert Stiftung. Par commodité, les références aux volumes de la correspondance entre Marx et Engels (aux Editions sociales) seront désignées par l'abréviation C, suivie du numéro de volume et du numéro de page.

² Avec une introduction datée du 6 mars 1933 par Vladimir Victorovic Adoratskij, du Marx-Engels-Lenin-Institut.

³ Assurément l'ouvrage de référence sur l'arrestation et l'expulsion de Marx de Bruxelles en février/mars 1848, avec quantité de documents officiels (la plupart en français).

⁴ Luc Somerhausen, op.cit., page 164. *Der Bund der Kommunisten* (et désormais BDK), tome 1, p. 194, donne le compte rendu de l'assemblée paru dans la *Deutsche-Brüsseler-Zeitung* du 16 janvier 1848. L'unique vote négatif (celui de Jottrand) est mentionné mais n'est pas personnalisé.

⁵ Pour rappel, ce terme désignait dans le vocabulaire d'Engels les artisans dominés par des conceptions étroitement corporatistes.

⁶ Marx, Engels, C1, page 515. On tiendra compte, bien sûr, du caractère privé de ces écrits.

23.01.48 Engels publie dans la *Deutsche-Brüsseler-Zeitung* un article intitulé « Les mouvements de 1847 » dans lequel il se livre à un exposé très lucide des évolutions politiques dans les principaux pays d'Europe. La conclusion de cet article est remarquable car elle exprime au plus juste la conception stratégique que Marx et lui se font à la veille des événements révolutionnaires qui se préparent: il appartiendra à la bourgeoisie d'accomplir sa tâche historique avant de céder le relais au prolétariat.

Engels écrit :

« Nous ne sommes pas des amis de la bourgeoisie, c'est bien connu ; mais nous ne sommes pas mécontents cette fois-ci de son triomphe¹. Nous pouvons en toute tranquillité sourire du regard hautain avec lequel elle contemple, surtout en Allemagne, le groupe apparemment minuscule des démocrates et communistes. Nous n'avons rien à y redire, si elle atteint partout ses objectifs. Mieux! Nous ne pouvons pas nous empêcher de sourire ironiquement en voyant avec quel angoissant sérieux, avec quel enthousiasme pathétique les bourgeois tendent presque partout à réaliser leurs fins. Ces messieurs croient réellement qu'ils travaillent pour eux-mêmes. Ils sont assez bornés pour croire qu'avec leur victoire le monde aura reçu sa figure définitive. Et pourtant, il est tout à fait évident qu'ils ne font partout que nous ouvrir la voie, à nous, aux démocrates et communistes; qu'ils ne jouiront tout au plus que de quelques années d'un bonheur douteux, pour être à leur tour aussitôt renversés. Le prolétariat se presse partout derrière eux; tantôt il épouse leurs aspirations et, en partie, leurs illusions, comme en Italie et en Suisse; tantôt il prépare en silence et avec réserve, mais secrètement, la chute de la bourgeoisie, comme en France et en Allemagne ; enfin, ailleurs, en Angleterre et en Amérique, le prolétariat est en révolte ouverte contre la bourgeoisie dominante. - Nous pouvons aller plus loin encore. Nous pouvons dire tout cela sans détour, nous pouvons jouer cartes sur table. Qu'ils sachent d'avance qu'ils travaillent seulement dans notre intérêt. Ils ne peuvent pourtant renoncer à leur combat contre la monarchie absolue, l'aristocratie et les prêtres. Ils doivent vaincre ou périr dès à présent. - Au vrai, ils seront même obligés très prochainement, en Allemagne, de faire appel à notre aide. - Continuez donc hardiment votre lutte, braves messieurs du capital ! Pour le moment, nous avons besoin de vous, nous avons même besoin, ici et là, de votre règne. Vous devez vous débarrasser des résidus du Moyen Âge et de la monarchie absolue, vous devez anéantir les conditions patriarcales, vous devez centraliser, vous devez changer toutes les classes plus ou moins démunies en véritables prolétaires, en recrues pour nous; vous devez nous fournir par vos fabriques et relations commerciales la base des moyens matériels dont le prolétariat a besoin pour sa libération. Et en récompense de tout cela, vous dominerez un court laps de temps. Vous dicterez des lois, vous vous délecterez de la splendeur de la majesté créée par vous, vous festoierez dans la salle royale et épouserez la belle fille du roi, mais n'oubliez surtout pas ceci : « le bourreau se tient devant la porte² ».

24.01.48 L'Autorité centrale de la *Ligue* à Londres met en demeure Marx de terminer la rédaction du *Manifeste* pour le 1^{er} février au plus tard. A défaut « des mesures en conséquence seront prises contre lui ».

L'ultimatum ajoute : « Au cas où le citoyen Marx n'accomplirait pas son travail, le comité central demandera le retour immédiat des documents mis à sa disposition par le Congrès³ ».

29.01.48 Engels est expulsé de Paris pour son activité de propagande⁴. Il arrive à Bruxelles le 31 janvier.

31.01.48 Adresse des *Fraternal Democrats* de Londres aux prolétaires de France.

Cette adresse est émise dans le contexte de la campagne des banquets. On y lit : « Le moment est venu pour que les prolétaires de toutes les nations déclarent leur solidari-

¹ Engels vient de faire l'inventaire des politiques victorieuses de la bourgeoisie progressiste en Europe.

² Traduit par M. Rubel, *Marx, Œuvres*, Gallimard, collection de La Pléiade, volume IV, page 1149.

³ BDK 1, page 654.

⁴ La nouvelle est annoncée par le journal *Le Siècle* du 7 février (Cf. Rubel, tome IV, page 1150).

té et s'unissent en toute fraternité¹. »

- 09.02.48 Un accord est conclu entre Marx et son oncle Lion Philips² pour qu'il touche (enfin³) une partie de l'héritage de son père. L'argent est effectivement versé, car la police belge s'intéressera à ces transferts de fonds au moment d'expulser Marx au début du mois de mars. Il s'agit à vrai dire d'une somme considérable de 6.000 francs⁴.
- 13.02.48 Marx fait paraître dans la *Deutsche-Brüsseler-Zeitung* un article polémique intitulé « Le Débat social du 6 février à propos de l'Association démocratique ». L'article est en particulier dirigé contre Lucien Jottrand qui avait tenu dans cette revue des propos critiques contre les communistes et particulièrement contre les communistes allemands⁷.
- 20.02.48 Assemblée générale de l'Association démocratique sous la présidence de Marx. Engels y commente son expulsion de Paris⁹.
- 22.02.48 Célébration à Bruxelles par l'Association démocratique du deuxième anniversaire de la révolution de Cracovie de février 1846 par l'Association démocratique. Marx et Engels y prennent la parole¹⁰.
- La police belge soupçonne Marx de s'être servi de cet argent pour acheter des armes⁵. Le procureur général Charles-Victor de Bavay ira jusqu'à investiguer auprès des autorités judiciaires de Trèves pour se renseigner sur la situation pécuniaire de Madame veuve Marx et sur la raison de ce versement⁶.
- Adresse de l'Association démocratique aux *Fraternal Democrats* de Londres. Elle répond favorablement à l'invitation des anglais de tenir à Bruxelles en septembre prochain un Congrès démocratique de toutes les nations. Elle informe non moins des progrès de l'Association en Belgique, notamment à Gand où s'est établie une nouvelle section.
- Cette adresse, signée par L. Jottrand (Président), K. Marx (Vice-président) et A. Piccard (Secrétaire) sera publiée par le *Northern Star* du 4 mars 1848⁸.
- Une controverse se produit au cours de ce meeting entre Marx et Lucien Jottrand¹¹, à la suite de laquelle Marx démissionnera de la vice-présidence. Cependant, après la lettre de Jottrand du 25 février lui demandant

¹ BDK 1, page 655

² Lequel gérait les intérêts de la mère de Marx.

³ Marx est en litige avec sa mère sur cette question depuis la mort de son père, le 10 mai 1838. Dans sa lettre du 9 décembre 1847 à Pavel V. Annenkov, par laquelle il sollicitait l'aide financière de ce dernier (à savoir l'envoi dans l'urgence de 200 francs à son épouse Jenny), il évoquait la possibilité d'un accord prochain avec sa mère. (C1, page 509). Vers la fin de septembre 1847 et jusqu'au début octobre, Marx avait séjourné en Hollande à Zalt-Bommel pour négocier avec son oncle Lion Philips. On dispose sur cette question d'un échange de correspondance (en français), daté du 12 octobre 1847, entre Marx et son beau-frère Wilhelm Robert Schmalhausen (l'époux de sa sœur Sophie). Ce dernier fournit une sorte d'inventaire des biens de Madame Marx, née Presburg, en vue d'un partage entre ses enfants (ils sont quatre en vie à cette date, Karl et ses sœurs Sophie, Louise et Caroline). (MEGA, III/2, Dietz Verlag Berlin, 1979, pp. 365-367).

⁴ Cf. le rapport du juge d'instruction de l'arrondissement de Bruxelles, Charles Berghmans, sur ce transfert de fonds (B. Andréas, op.cit., document XVII, page 51).

⁵ Cette légende policière est curieusement accréditée par Jenny qui, dans sa *Brève esquisse d'une vie mouvementée* de 1865 écrit : « Le moment sembla venu aux ouvriers allemands de prendre aussi les armes. On se procurait poignards, revolvers, etc. Karl donnait volontiers de l'argent ; il venait justement de recevoir sa part d'héritage. ». (*Souvenirs sur Marx et Engels*, Éditions du progrès, Moscou 1982, p. 237). Or non seulement la police n'a rien trouvé qui confirme ce soupçon, mais l'entreprise est tout à fait contraire, étrangère même, aux conceptions de Marx sur les modalités de l'action politiques.

⁶ Somerhausen, op.cit., pp. 196-197.

⁷ Traduction de l'article dans l'ouvrage de Dangeville, *Marx Engels, Le parti de classe*, tome 1, Ed. Maspéro, pp. 120-123

⁸ BDK 1, pp. 670-672. Traduction française par Rubel, Volume IV, pp. 1005-1006

⁹ La réunion est rapportée dans la *Deutsche-Brüsseler-Zeitung* du 24 février. (*Marx Engels Werke*, tome 4, Dietz Verlag Berlin, 1990, pp. 603-604)

¹⁰ MEW, volume 4, pp. 519 et 525. Traduction française dans *Marx, Engels, La Belgique, Etat constitutionnel modèle*, Edition *Fil du temps*, sd., pp. 115-119 (discours de Marx) et 120-123 (discours d'Engels). Voir aussi M. Rubel, volume IV, pp. 994-1004.

¹¹ Marx évoque cet incident dans la note autobiographique qu'il adresse le 3 mars 1860 au conseiller de justice Weber qu'il a chargé de défendre ses intérêts dans l'affaire Vogt. (C6, page 124).

Marx insiste sur la dimension à la fois politique et sociale des revendications des révolutionnaires polonais de 1846 : « La révolution de Cracovie a donné un exemple glorieux à toute l'Europe, en identifiant la cause de la nationalité à celle de la démocratie et à l'affranchissement de la classe opprimée ».

Engels, pour sa part, argumente dans le même sens en comparant la révolution *conservatrice* de Varsovie en 1830 et la révolution de Cracovie de 1848 : « La révolution de Cracovie ne se fixa pas pour but de rétablir l'ancienne Pologne, ni de conserver ce que les gouvernements étrangers avaient laissé subsister des vieilles institutions polonaises : elle ne fut ni réactionnaire ni conservatrice. Non, elle était le plus hostile à la Pologne elle-même, barbare, féodale, aristocratique, basée sur le servage de la majorité du peuple. Loin de rétablir cette ancienne Pologne, elle voulut la bouleverser de fond en comble, et fonder sur ses débris, avec une classe toute nouvelle, avec la majorité du peuple, une nouvelle Pologne, moderne, civilisée, démocratique, digne du XIXe siècle, et qui fût, en vérité, la sentinelle avancée de la civilisation. La différence de 1830 et de 1846, le progrès immense fait au sein même de la Pologne malheureuse, sanglante, déchirée, c'est l'aristocratie polonaise séparée entièrement du peuple polonais et jetée dans les bras des oppresseurs de sa patrie ; le peuple polonais gagné irrévocablement à la cause démocratique ; enfin, la lutte de classe à classe, cause motrice de tout progrès social, établie en Pologne comme ici. Telle est la victoire de la démocratie constatée par la révolution cracovienne ; tel est le résultat qui portera encore ses fruits quand la défaite des insurgés aura été vengée. »

de revenir sur sa décision, Marx retirera sa démission.

Jottrand lui écrivait : « Je n'ai vu pour ma part dans ce qui s'est passé à la séance du 22 courant pour l'anniversaire de l'insurrection de Cracovie qu'une manifestation un peu vive d'opinions opposées sur une question politique. Cela peut arriver dans toutes les réunions un peu nombreuses ; surtout lorsque la liberté de discussion en fait le principe. Sujet moi-même assez souvent à des accès de vivacité qui ne sont pas toujours parlementaires, j'aurais moins que tout autre le droit de remarquer des accès de vivacité que l'on peut voir éclater çà et là selon les circonstances. Ne serait-il pas désirable, mon cher Monsieur Marx, que l'incident du 22 fût envisagé par vous comme il l'est par moi ? Vous retireriez alors votre démission qui m'afflige personnellement, et qui produira, à coup sûr, le même effet sur toute la société dont nous faisons partie ensemble¹. »

A Paris, suite à l'interdiction d'un banquet démocratique, une manifestation est violemment réprimée dans la nuit du 23 au 24 février. **La révolution commence.**

26.02.48 Marx signale officiellement son changement d'adresse : il quitte son domicile du 42, rue d'Orléans pour s'installer à l'hôtel du Bois Sauvage, 19, place Sainte Gudule².

Ce déménagement s'explique peut-être³ dans le contexte de la révolution de Paris dont la nouvelle vient de parvenir à Bruxelles. Marx envisage en tout cas que son épouse et leurs (trois) enfants se retirent quelque temps en Allemagne dans la famille de Jenny⁴, une manière de les mettre en sécurité et de s'assurer une plus grande liberté de mouvement.

27.02.48 Dans le contexte de la révolution de Paris, les réunions de *L'Association démocratique*, chaque dimanche soir, sont devenues publiques. Après l'assemblée de ce 27 février, une certaine agitation s'est manifestée devant l'Hôtel de Ville en soutien de la république française.

Le bourgmestre de Bruxelles (alerté par les rapports de ces agents infiltrés dans les assemblées de *L'Association*) va même jusqu'à craindre « un coup de main sur l'Hôtel de Ville pour 8 heures ». Il interpelle aussitôt le ministre de l'Intérieur (et chef de Cabi-

¹ MEGA, III, tome 2, page 388.

² Andreas, document I, page 33.

³ Il semble que Marx ait quitté son domicile dès le 19 février (Andréas, page 111, note 167).

⁴ Ce projet de voyage est mentionné par la déposition, datée du 3 mars 1848, du patron de l'Hôtel du Bois Sauvage, Jean-Baptiste Lannoy, devant la police de Bruxelles. Andréas, op.cit., document VIII, page 40. Andréas émet l'hypothèse (page 111, note 165) que cet aubergiste faisait partie des cercles radicaux bruxellois où il aurait connu le professeur Karl Gustav Maynz, ce qui explique que Marx ait pris logement chez lui dès son arrivée à Bruxelles en février 1845.

La police belge procède à diverses arrestations, dont celle de Wilhelm Wolff¹.

Ce 27 février 48, paraît dans la *Deutsche-Brüsseler-Zeitung*, l'article d'Engels intitulé « Révolution à Paris ».

net) Charles Rogier pour réclamer des renforts militaires².

L'article fournit un récit très informé sur les événements des 22, 23 et 24 février en insistant sur les aspects stratégiques des combats. Il insiste non moins sur la dimension de classe de l'événement révolutionnaire écrivant : « La bourgeoisie a fait sa révolution : elle a renversé Guizot et, avec lui, la domination exclusive des grands financiers de la Bourse. Mais à présent, au second acte de la lutte, ce n'est plus une partie de la bourgeoisie qui combat l'autre, c'est le prolétariat qui s'oppose à la bourgeoisie³ ». Un scénario qui reflète davantage le souhait d'Engels que la réalité des rapports de force sur le terrain. L'article se termine sur un mode exalté : « Gloire aux ouvriers parisiens ! Ils ont donné la première impulsion au monde : tous les autres pays entreront peu à peu dans le mouvement. En effet, la victoire de la république en France est le triomphe de la démocratie dans toute l'Europe. (...) Si les Allemands possèdent quelque fierté et quelque honneur, nous pourrions crier d'ici un mois, nous aussi : *Vive la République allemande !* ».

28.02.48 Le Baron Hody⁴, chef de la sûreté publique, prend la décision de faire expulser Marx. Il écrit en ce sens au ministre de la Justice, François de Haussy⁵.

L'Association démocratique publie ce jour-là deux Adresses, l'une à Julian Harney au titre de secrétaire des *Fraternal Democrats*⁶ et l'autre, au Gouvernement provisoire de la République française.

On peut lire dans l'adresse aux *Fraternal Democrats* que *L'Association démocratique* compte demander au conseil communal de Bruxelles, afin de « maintenir la paix publique » et d'« éviter toute effusion de sang », d'« organiser les forces municipales composées de la garde civile en général, c'est-à-dire les bourgeois qui sont armés dans les circonstances ordinaires, et les artisans qui peuvent être armés dans les temps extraordinaires, conformément aux lois du pays. Les armes seront ainsi confiées à la classe moyenne et à la classe ouvrière également⁷. ».

L'Adresse au gouvernement français commence ainsi : « L'Association démocratique ayant pour but l'union et la fraternité de tous les peuples, établie depuis quelques mois à Bruxelles et composée de membres de plusieurs nations de l'Europe jouissant avec les Belges sur le sol de ceux-ci d'institutions qui permettent depuis déjà longtemps l'expression libre et publique de toutes les opinions politiques et religieuses, vient vous offrir l'hommage de ses félicitations, pour la grande tâche que vient d'accomplir la nation française ; et de sa gratitude, pour l'immense service que cette nation vient de rendre à la cause de l'humanité ». Elle poursuit en déclarant : « Nous croyons pouvoir conjecturer avec certitude que (les nations) qui touchent le plus près

¹ La scène est racontée par Stéphan Born dans ses « Erinnerungen eines Achtungvierzigers » (Souvenirs d'un de 1848), BDK, page 1093. L'interrogatoire de Wolff constitue le document IV de l'étude d'Andréas.

² Andréas, document II, page 34.

³ Traduction par Dangeville dans *K. Marx F. Engels, Le mouvement ouvrier français*, tome 1, Maspero 1974, page 117.

⁴ Le Chevalier Hody était devenu Baron en novembre 1847.

⁵ Andréas, document V, page 37

⁶ Cette adresse ainsi que la suivante au Gouvernement provisoire français paraîtront dans *Le Débat social* du 1er mars 1848. (pp. 423 et 424 du volume 4-5 de janvier 1848 – juin 1849 numérisé par Google à partir de la bibliothèque universitaire de Gand).

⁷ Dangeville dans *K. Marx et F. Engels, Le parti de classe*, tome 1, Maspero, 1973, page 124

la France seront les premières à suivre dans la carrière où elle vient d'entrer¹. ».

Nul doute que lisant ces lignes, le baron Hody ait trouvé de quoi justifier à ses yeux l'ordre d'expulsion qu'il venait de rédiger à l'encontre de Marx.

Or s'agissant de cette adresse aux *Fraternal Democrats* et de cette date du 28 février, Bert Andréas examine avec prudence l'éventualité d'un voyage rapide de Marx à Londres avec pour mission de porter lui-même le document et de discuter de la situation politique nouvelle avec les dirigeants londoniens de la Ligue². Cette hypothèse s'appuie sur un document de police rapportant une déclaration de Lucien Jottrand à l'assemblée du 29 février 1848 de l'*Association démocratique*, déclaration selon laquelle Marx (qui en était le vice-président) « partait aujourd'hui pour Londres ». En ce cas, note Andréas, le voyage n'aurait pu avoir lieu que du 29 février au 3 mars, quand Marx reçoit l'ordre de quitter le pays. On ne dispose toutefois d'aucun autre indice probant sur cet éventuel déplacement³.

Fin février : **parution à Londres du Manifeste du Parti Communiste**

01.03.48 Marx reçoit de **Ferdinand Flocon**, membre du Gouvernement provisoire français, une invitation datée de Paris 1^{er} mars à se rendre en France: « Brave et loyal Marx, Le sol de la république française est un champ d'asile⁴ pour tous les amis de la liberté. La tyrannie vous a banni : la France libre vous rouvre ses portes, à vous, et à tous ceux qui combattent pour la cause sainte, la cause fraternelle de tous les Peuples. Tout agent du Gouvernement français doit interpréter sa mission dans ce sens. Salut et Fraternité⁵ ».

L'historiographie marxiste « officielle » a toujours mentionné cette correspondance à cette date du premier mars. Or Jacques Grandjonc a su apporter sur cette question une correction importante en faisant observer que la date mentionnée sur le fac-similé du document reproduit par la MEGA (3^e section, volume 2, pp. 391-392) n'est manifestement pas celle du 1^{er} mars mais du 10 mars 1848⁶. Grandjonc explique qu'à son arrivée à Paris, le 5 mars de grand matin, Marx (qui est devenu apatride ne l'oublions pas) était dépourvu de documents administratifs. Il se rend donc auprès de Ferdinand Flocon qui lui délivre sous cette forme une manière de sauf-conduit. La date du 1^{er} mars renseignée par Marx lui-même résulte donc d'une erreur de sa part au moment où, en 1860, il adresse une copie du document à son avocat berlinois. Cette imprécision n'a pas été corrigée par la suite, sans doute avec le souci de donner à Marx une importance politique telle que le Gouvernement provisoire français aussitôt installé sa-

¹ Dangeville dans *K. Marx et F. Engels, Le mouvement ouvrier français*, tome 1, Maspéro 1974, pp. 119-121.

² Et peut-être même de porter le manuscrit du *Manifeste*.

³ Pour un exposé détaillé de cette hypothèse, nous renvoyons aux pages 12, 38, 109-110, de l'ouvrage de Bert Andréas, *Marx' Verhaftung und Ausweisung, Brüssel Februar/März 1848, Schriften aus dem Karl-Marx-Haus. N° 22, Trier, 1978*

⁴ Un terme que Flocon orthographe « azyle ».

⁵ Cité parmi les annexes de *Herr Vogt*, Paris, A. Costes éditeur, Paris 1928, volume 3, pp. 121-122.

⁶ Schöttler Peter, Grandjonc Jacques. Une troisième MEGA ? Entretien avec Jacques Grandjonc. In: *Genèses*, 11, 1993, pp. 137-147. Grandjonc ajoute que si Marx avait reçu la correspondance de Flocon à la date indiquée du 1^{er} mars, elle aurait assurément été saisie par la police bruxelloise lors de son irruption dans la nuit du 3 au 4 mars 1848. Ajoutons que le commentaire de la MEGA, même édition, dans son deuxième volume intitulé « Apparat » (lequel offre notamment une description des manuscrits) signale, page 934, que l'enveloppe relative à cette correspondance est absente. Enfin cet indice : dans sa lettre à Engels datée de Paris « vers le 12 mars » Marx écrit: « Flocon est malade. Je ne l'ai pas encore vu. » (C1, page 522).

che se souvenir de lui et le rappelle.

Par ailleurs, dans le bref récit autobiographique (inachevé) qu'elle rédige en 1865, connu sous le titre de *Brève esquisse d'une vie mouvementée*, Jenny Marx indique que c'est Marx lui-même qui a pris l'initiative de la démarche et « avait demandé au gouvernement provisoire de rapporter l'arrêté d'expulsion pris sous Louis-Philippe ». « Il reçut aussitôt, écrit-elle, une lettre signée de Flocon où le gouvernement provisoire lui annonçait dans les termes les plus flatteurs que l'arrêté était rapporté¹. »

L'expulsion de Bruxelles

03.03.48 Marx reçoit signification par huissier de justice du décret qui l'expulse « dans un délai de vingt-quatre heures » pour avoir dérogé à son engagement du 22 mars 1845 de ne pas se livrer à des occupations politiques. Le décret avait été ratifié le 1^{er} mars par le conseil des ministres et signé le 2 mars par le roi Léopold². Marx est absent³ quand l'huissier Jean Joseph Polak se présente à son hôtel vers 5 heures du soir.

Dès son retour, il réunit à son domicile la direction bruxelloise de la *Ligue* qui prend la décision, vu les circonstances, de transférer son siège à Paris⁴. Le document sera aussitôt saisi par la police lorsque celle-ci, vers une heure du matin, fait irruption dans l'appartement de Marx et le place en état d'arrestation.

En pleine nuit, Jenny se met alors en quête de l'aide de Lucien Jottrand et se trouve interpellée par un agent de police qui la conduit au commissariat où elle arrêtée pour vagabondage et aussitôt incarcérée à l'Amigo en compagnie, il semble, de prostituées (et cela malgré l'intervention de Philippe Gigot qui l'accompagnait). Elle ne sera libérée que le lendemain vers 15 heures⁵.

L'arrestation de Marx et de Jenny fera l'objet de diverses interventions publiques dont voici un **aperçu chronologique** :

1. Le **5 mars**, Lucien Jottrand publie dans *Le Débat social* un article sur les événements

¹ Jenny Marx, *Brève esquisse d'une vie mouvementée* (in *Souvenirs sur Marx et Engels*, Editions du Progrès, Moscou 1982, page 238)

² Andréas, op.cit., document VII

³ Compte tenu de la tournure du rapport de l'huissier Polak, il se peut que Marx ait quitté l'hôtel aussitôt après avoir pris connaissance de l'arrêt, sans doute pour avertir l'avocat Maynz et ses camarades de la Ligue. (Andréas, pp. 113-114, note 188).

⁴ BDK, 1, pp. 713-714. « Le comité central de Bruxelles confie au membre de la *Ligue* Karl Marx un pouvoir discrétionnaire pour la direction centrale momentanée de toutes les affaires de la *Ligue*, sous la condition d'en rendre compte au nouveau comité central à constituer et devant le prochain congrès ». Le document est signé par F. Engels, F. Fischer, Ph. Gigot, H. Steingens et K. Marx.

⁵ Les enfants sont restés en compagnie d'Helena Demuth.

⁶ Marx intervient au titre de vice-Président de *l'Association démocratique de Bruxelles*. (Andréas, document XIX)

⁷ Le récit de son arrestation par Jenny elle-même se trouve dans sa *Brève esquisse d'une vie mouvementée* (in *Souvenirs sur Marx et Engels*, op.cit., pp. 237-238).

(Andréas, document XIX).

2. Le **5 mars**, Engels adresse au rédacteur en chef du *Nothorn Star* une relation de l'arrestation de Marx et de Jenny. Le texte paraîtra dans l'édition du 25 mars 1848. (Andréas, document XV).

3. Le **7 mars**, l'avocat polonais Oziasz Ludwik Lubliner publie dans le journal catholique *L'Emancipation* un article favorable à Marx (Andréas, document XVI)¹.

4. Le **8 mars**, Marx lui-même publie dans le journal parisien *La Réforme* une relation de son arrestation (Andréas, document XIX).

5. Le **11 mars**, le député libéral de Soignies Jean-Joseph Bricourt² interpelle à la Chambre le Ministre de la Justice François de Haussy (Andréas, document XXVII).

6. Le **11 mars**, le conseiller communal Jules Bartels interpelle le bourgmestre de Bruxelles et réclame une commission d'enquête sur l'attitude de la police lors de l'arrestation de Marx (Andréas, document XXVIII).

7. Le **12 mars**, se réunit en présence du bourgmestre de Bruxelles et de 7 conseillers, dont Charles de Brouckère, la commission d'enquête sur le comportement de la police. Elle rendra ses conclusions le 1^{er} avril.

8. Le **12 mars**, paraît au *Moniteur belge* une déclaration officielle sur l'affaire de l'arrestation de Marx (et de son épouse) (Andréas, document XXX).

9. Le **12 mars**, Marx publie dans le journal parisien *La Réforme* sous le titre « Persécution des étrangers à Bruxelles » un second article sur les événements bruxellois (Andréas, document XXVI).

10. Le **15 mars**, ou vers cette date, l'avocat Victor Faider adresse au directeur du *Moniteur* un commentaire critique sur la déclaration récemment parue le 12 mars. (Andréas, document XXXIII)³

11. Le **19 mars**, Engels et Jottrand publient dans *Le Débat Social* une mise au point sur les déclarations du *Moniteur* du 12 mars⁴ (Andréas, document XXXIV).

12. Le **1^{er} avril**, paraît dans le *Bulletin communal de la Ville de Bruxelles* le rapport de la commission d'enquête sur l'attitude de la police bruxelloise. Le rapporteur est Charles de Brouckère⁵ (Andréas, document XXXVII).

04.03.48 Marx et sa femme sont conduits devant le juge d'instruction dans l'après-midi et quittent sous escorte Bruxelles pour être conduits à la frontière, à Quiévrain. Ils arrivent à Paris le 5 mars au petit matin⁶. Ils s'installent à l'hôtel Manchester, rue Grammont non loin de la place de la Bastille, puis au 10, rue Neuve de Ménilmontant.

06.03.48 Marx participe à une importante assemblée de « démocrates allemands » à la salle Valen-

¹ Lubliner était lui-même sous la menace d'une expulsion sur ordre du procureur général de Bavay. L'article sera reproduit par plusieurs journaux libéraux.

² Le texte de l'intervention de Jean-Joseph Bricourt est reproduit dans les annales parlementaires belges numérisées par le site internet « plenum.be » (à l'initiative de Google.com).

³ Dans sa lettre à Marx du 18 mars, Engels rappelle à son ami d'écrire à Faider ainsi qu'à Bricourt pour les remercier. (C1, p. 526)

⁴ Un texte largement inspiré de l'intervention de Victor Faider.

⁵ Ce texte est sans doute le plus proche de ce qu'a dû être la réalité des faits. Le rapport se termine par une proposition de révocation du commissaire adjoint Gommaire Daxbeek.

⁶ A moins que Jenny et les enfants (Jenny, Laura et Edgard) ne suivent plus tard, en compagnie de Stéphan Born, comme ce dernier l'affirme dans ses *Souvenirs* (Stephan Born, *Erinnerungen eines Achtundvierzigers*, (Souvenirs d'un de quarante-huit), Ed. G.H. Meyer, Leipzig 1898. L'ouvrage est disponible en ligne sur le site de Zeno.org.). Marx avait en effet sollicité l'autorisation que Jenny et les enfants puissent rester à Bruxelles au moins 3 jours. (Andréas, page 46, document XIII). Les notes autobiographiques de Jenny Marx de 1865 indiquent toutefois que les époux Marx ont pris la route ensemble avec leurs enfants. (« C'est ainsi que nous quittâmes Bruxelles après trois ans de séjour. Le temps était morose et froid ; nous eûmes bien du mal à réchauffer les petits dont le plus jeune avait à peine un an. ». *Souvenirs sur Marx et Engels*, op.cit., page 238).

tino sous la présidence de Georg Herwegh¹. On y débat d'une Adresse au Gouvernement provisoire mais on y entend surtout, de la part de G. Herwegh et de Heinrich Börnstein, des discours radicaux appelant à une intervention armée en Allemagne. Karl Schapper lui-même se laisse emporter par l'ambiance et apporte son soutien à ceux qui réclament qu'on aille porter la liberté en Allemagne les armes à la main.

Marx prend-il la parole au cours de ce meeting, comme l'affirme Riazanov²? Rien ne permet de l'affirmer. Le compte rendu qui a paru dans la *Deutsche Londoner Zeitung* du 10 mars 1848 et que reproduit BDK³, signale sa présence mais ne rapporte que la prise de parole de Schapper⁴.

Quoi qu'il en soit, Marx ne tardera pas à combattre ce projet d'intervention armée en fondant, dès la première réunion, le 8 mars 48, du comité central de la *Ligue*, une association concurrente de la *Société démocratique allemande* sous le nom de *Club des travailleurs allemands*⁵.

Le 16 mars 48, il écrit à Engels : « Bornstedt et Herwegh se conduisent comme des grendins. Ils ont fondé une association noir-rougeor contre nous. Le premier va être exclu aujourd'hui de la *Ligue* ». (C1, page 524)

Le lendemain 17 mars⁶, Jenny écrit à Joseph Weydemeyer pour l'informer de la constitution de cette *Association démocratique allemande* présidée par Bornstedt : « Il est absolument nécessaire, aux yeux de la France et de l'Allemagne, de se démarquer délibérément de cette société, étant donné qu'elle fera perdre la face aux Allemands (...) Essayez d'insérer cela dans autant de journaux allemands que possible ». (C1, page 525)

Georg Herwegh et Adalbert Bornstedt fondent au début de mars une *Deutsche Demokratische Gesellschaft (Société démocratique allemande)* qui se fera connaître en diffusant dans Paris une affiche qui annonçait la constitution d'une « légion allemande » pour laquelle on sollicitait un soutien financier. On pouvait ainsi lire sous le titre « Des armes ! » la déclaration suivante : « Les démocrates allemands de Paris se sont formés en légion pour aller proclamer ensemble la RÉPUBLIQUE ALLEMANDE. Il leur faut des armes, des munitions, de l'argent, des objets d'habillement. Prêtez-leur votre assistance ; vos dons seront reçus avec gratitude. Ils serviront à délivrer l'Allemagne et en même temps la Pologne. ⁷ »

La légion allemande d'Herwegh/Bornstedt sera aidée (du moins financièrement) par le gouvernement français trop heureux de se débarrasser ainsi de révolutionnaires encombrants.

Pour sa part, Engels écrira en 1885 dans sa *Contribution à l'histoire de la Ligue des Communistes* : « Nous prîmes parti, de la façon la plus nette, contre cet enfantillage révolutionnaire. Importer au beau milieu de l'effervescence allemande du moment une invasion qui devait y introduire de vive force, et en partant de l'étranger, la révolution, c'était donner un croc-en-jambe à la révolution en Allemagne même, consolider les gouvernements, et - Lamartine en était le sûr garant - livrer sans défense les légionnaires aux troupes allemandes⁸ ».

¹ Le compte rendu paru le 10 mars dans la *Deutsche Londoner Zeitung* parle d'une assistance de 4.000 personnes (BDK, page 715), manifestation au-delà de ce que pouvait contenir cette salle de concert prévue pour 1.200 places.

² Karl Marx, *Chronik seines Lebens*, op.cit., page 42

³ BDK, 1, pp. 715-717

⁴ De même, l'édition du 25 mars 1848 du *Northern Star* que signale Riazanov ne contient aucune mention relative à Marx, sauf l'article d'Engels daté du 5 mars. Signalons au passage que l'ensemble des éditions du *Northern Star* est disponible (au format PDF) sur le site des éditions « ncse » (nineteenth-century serials éditions).

⁵ BDK, pp. 721-722. Alphonse Lucas qui recense le Club ajoute ce commentaire typique de son style de publiciste bourgeois : « Club de tailleurs et de bottiers allemands et socialistes qui affichaient la prétention d'indiquer à la France la manière dont elle devait se gouverner » (A. Lucas, *Les Clubs et les Clubistes*, Paris, 1851, page 187 de l'édition numérisée par Gallica)

⁶ Jenny fait allusion dans sa lettre à la manifestation de masse en soutien au Gouvernement provisoire après la démonstration hostile des gardes nationaux bourgeois (dits les bonnets à poils) : « Ce soir 400.000 ouvriers défilent devant l'Hôtel de Ville ».

⁷ Alphonse Lucas, op.cit., page 11.

⁸ Karl Marx et Friedrich Engels, *Œuvres choisies en trois volumes, Tome troisième, Les Éditions du Progrès, Moscou, 1976, pp 179-197*. Cette version est disponible sur www.marxiste.org section française. La présente citation se trouve page 6/8. Sebastian Seiler a laissé un témoignage sur ces débats dans un texte de 1850. Il se trouve cité à la page 1110 de BDK, 1 et traduit par M. Rubel, page 1165 des *Œu-*

06.03.48 **Début des troubles à Berlin.**

- 08.03.48 Réunion du comité central de la *Ligue des communistes* à Paris au cours de laquelle Marx propose de fonder un *Club des travailleurs allemands* (*Klub der deutschen Arbeiter*) chargé de combattre les projets de *Légion allemande* élaborés par Herwegh et Bornstedt. Marx est chargé de rédiger pour la réunion du lendemain 9 mars une proposition de statuts du *Club des travailleurs allemands*. La création du Club est annoncée sans tarder dans le journal *La Réforme* du 10 mars 1848.
- 09.03.48 Engels écrit de Bruxelles à Marx et commente les suites de l'expulsion ainsi que les récents événements de Cologne. Le **3 mars**, en effet, une manifestation de masse avait eu lieu devant l'Hôtel de Ville. Une délégation conduite par Andreas Gottschalk, August Willich et Friedrich Anneke avait investi la salle du Conseil pour y faire entendre les revendications ouvrières. La troupe était intervenue et il y avait eu plusieurs victimes. Arrêtés, Gottschalk, Anneke et Willich ne seront libérés que trois semaines plus tard, le 21 mars, par suite de l'amnistie royale. « Cette affaire », écrit Engels, « a été menée de manière stupide et irresponsable » (C1, p. 519). Engels ajoute : « Sinon, les nouvelles d'Allemagne sont merveilleuses. Une révolution achevée en Nassau ; à Munich, les étudiants, les peintres et les ouvriers en pleine insurrection ; à Cassel la révolution est imminente ; à Berlin, la peur et les tergiversations ne connaissent plus de limites ; dans tout l'ouest de l'Allemagne, la liberté de la presse et la garde nationale sont proclamées ; pour le moment cela suffit. Plaise au ciel que Frédéric-Guillaume IV s'entête ! tout sera alors gagné et dans quelques mois nous aurons la révolution. ». (C1, p. 520)
- 11.03.48 Marx est élu président du Comité central de la *Ligue des Communistes* constituée à Paris (en présence de Jones, Harney, Schapper, Bauer et Moll¹). Karl Schapper est secrétaire. Engels (qui se trouve à Bruxelles) est élu comme membre du bureau. Il ne rejoindra Paris que vers le 21 mars. On peut observer que le nouveau Comité central compte à égalité trois membres de l'ancienne *Ligue des Justes* (K. Schapper, J. Moll et H. Bauer) et trois membres de l'ancien *Comité de Correspondance* bruxellois (K. Marx, Fr. Engels, W. Wolff) auxquels il faut ajouter Karl Wallau.
- 13.03.48 **Début de la révolution à Vienne** : le prince Metternich, le symbole même de la Sainte Alliance, est renversé et doit s'enfuir.
- 15.03.48 Le Cercle de Londres de la *Ligue des communistes* écrit au Comité central de Paris et se félicite de la prudence affichée à l'égard de la *Légion allemande* de Georg Herwegh : « Un désir puissant anime le prolétariat et c'est une chance, une preuve d'instruction que ce désir soit guidé par la raison et par la réflexion² ».
- 18.03.48 **Combats à Berlin.** Le roi Frédéric Guillaume IV doit accepter la formation, le 29 mars, du ministère libéral Camphausen – Hannsemann et la convocation d'une assemblée nationale (la Diète unifiée) prévue pour le 22 mai. Le même jour Georg Herwegh fait défiler aux Champs Elysées les troupes de sa *Légion démocratique allemande*, quelque 2.000 hommes composant quatre bataillons. Garnier-Pagès note : « Sur les six mille Allemands qui s'étaient réunis aux Champs-Elysées le 18 mars, deux mille avaient formé une légion divisée en quatre bataillons. Le 24 et le 30, trois détachements de cinq cents hommes chacun étaient partis en ordre, drapeaux (rouge, noir et or) déployés, mais sans armes, accompagnés par un nombreux cortège de Polonais, de Belges, d'Italiens et de Français. Leurs chefs, MM. G. Herwegh, H. Börnstein et Bornstedt, devaient les suivre avec

vres, volume IV. Seiler rapporte que « les communistes se prononçaient énergiquement contre toute « injection » armée d'une république allemande venant de l'extérieur ».

¹ Marx à Engels, *Correspondance*, tome 1, page 522.

² BDK, 1, page 727, traduction par Rubel, tome IV, page 1010.

- le dernier bataillon¹.
- 19.03.48 Riazanov : Marx reçoit une lettre de Roland Daniels sur les récents événements de Berlin et sur la situation politique à Cologne².
- 21.03.48 Engels arrive à Paris et sans tarder, Marx et lui envisagent de fonder un journal en Allemagne³. C'est vers la mi-mars, semble-t-il, que Marx envisage de fonder un journal et qu'il confie ce projet à des proches. Roland Daniels lui pose ouvertement la question dans sa lettre du 19 mars 1848⁴.
- 24.03.48 Le comité central de la Ligue adresse à **Cabet** une déclaration à insérer dans le *Populaire de 1841* qui est une dénonciation de la *Société démocratique allemande* de Herwegh et de Bornstedt. Le communiqué insiste sur la qualité de communistes de ceux qui protestent contre l'entreprise de la *Légion démocratique allemande* : « (...) la soi-disant *Société démocratique allemande* de Paris est essentiellement anticommuniste tant qu'elle déclare ne pas reconnaître l'antagonisme et la lutte entre la classe prolétaire et la classe bourgeoise. Il s'agit donc ici d'une démarche, d'une déclaration à faire dans l'intérêt du parti communiste, et c'est ce qui nous fait compter sur votre complaisance. (Cette note n'est que confidentielle)⁵. ».
- 25.03.48 G.J. Harney publie dans le *Northern Star* une lettre d'Engels (datée du 5 mars) sur la répercussion à Bruxelles des événements de Paris. Engels relate notamment les circonstances de l'arrestation de Marx et de son épouse⁶.
- 26.03.48 Lettre d'Engels à son beau-frère Emil Blank. Il lui annonce que Marx et lui ont décidé de « reprendre la *Rheinische Zeitung* ». Il ajoute quelques commentaires plutôt favorables sur Ledru-Rollin (« Les travailleurs d'ici, 2 à 300.000 hommes, ne veulent entendre parler de personne d'autre que de (lui) ») et sur Flocon (« c'est un brave type »). Il termine ainsi : « Quant à la grande croisade qui part d'ici à la conquête de la République allemande, nous n'y sommes pour rien. »⁷.
- Fin mars Vers le 27 mars 1848, Marx et Engels font adopter par le Comité central de la Ligue un texte programmatique qui sera diffusé sans retard sous le nom de « Revendications du Parti communiste en Allemagne ». Le texte sera diffusé sous forme de tract en même temps que la brochure du *Manifeste* pour être emporté par les travailleurs allemands qui rentrent en Allemagne par le biais du Club des Travailleurs allemands⁸. Outre l'exigence d'une Allemagne constituée en « République une et indivisible » et celle de « l'armement général du peuple », l'essentiel des revendications porte sur le suffrage universel (masculin), la nationalisation des domaines princiers et féodaux, des banques privées, des moyens de transport, l'instauration de « forts impôts progressifs », la séparation de l'Eglise et de l'Etat et « l'instruction générale et gratuite du peuple ». Ce texte est clairement une adaptation au contexte allemand des principes

¹ Garnier-Pagès, *Histoire de la révolution de 1848*, tome 4, page 261 de l'édition Pagnerre Paris 1866 numérisée par Gallica.

² Daniels à Marx, vers le 19 mars 1848, BDK1, page 732 ; Lettre de Weerth à Marx, 25 mars 1848, BDK 1, pp.736-737

³ Lettre de Roland Daniels à Marx du 19 mars, BDK 1, page 732

⁴ BDK, 1, page 732

⁵ BDK, 1, page 747. Rubel, IV, page 1011

⁶ Le texte se trouve dans le volume 6 des MECW sous le titre « To the Editor of *The Northern Star* »

⁷ C1, pp. 529-530

⁸ Marx a obtenu de Flocon qu'ils obtiennent les mêmes crédits de retour que les membres de la légion d'Herwegh et Bornstedt.

énoncés dans le *Manifeste*¹.

28.03.48 Nouvelle lettre d'Engels à son beau-frère Emil Blank pour qui il trace un très précis tableau de la situation politique à Paris. L'analyse de ce document privé est d'une très **remarquable lucidité**. Engels commente notamment les deux événements récents, la manifestation dite des « Bonnets à Poils » du 16 mars et la riposte de masse du lendemain 17 mars en soutien au Gouvernement provisoire²).

Vers la fin de mars, le *Club des travailleurs allemands* publie, en français, une déclaration contre la *Société démocratique allemande* de Georg Herwegh : « Le comité soussigné croit devoir déclarer aux diverses ramifications de l'*Alliance des ouvriers allemands* dans les différents pays de l'Europe, qu'il n'a d'aucune sorte participé aux démarches, affiches et proclamations faites pour demander aux citoyens français des habillements, de l'argent et des armes. A Paris, le *Club des ouvriers allemands* est le seul qui entretient des relations avec l'*Alliance*, et il n'y a rien de commun avec la société qui se dit *Société des démocrates allemands* à Paris, ayant pour chefs MM. Herwegh et de Bornstedt³. ». Le texte est signé par K. Marx, K. Schapper, H. Bauer, Fr. Engels, J. Mol et W. Wolff.

30.03.48 Caussidière délivre à Marx un passeport français valable pour un an. Mais le projet désormais est de rentrer en Allemagne où les événements révolutionnaires se précipitent dans la plupart des Etats de la Confédération et particulièrement en Prusse.

31.03.48 Le **Vorparlament** se réunit à Frankfort⁴. Il est constitué de 574 délégués issus des diètes : 141 délégués prussiens mais seulement 2 autrichiens. Le Vorparlament siègera du 31 mars au 2 avril. Il décide de l'élection d'une Assemblée constituante élue au suffrage universel dans tous les Etats de la Confédération.

En refusant de destituer la Diète, le Vorparlament laisse subsister l'appareil de l'autorité légale qui garde la main sur les forces armées. A côté d'une majorité très modérée, le Vorparlament comptait une fraction d'extrême gauche dirigée notamment par G. von Struve.

L'assemblée se divise entre les libéraux partisans de l'Autriche, (favorables à une Grande Allemagne) et les républicains partisans de la Prusse (favorables à une petite Allemagne).

Retrouvant la situation politique à Cologne, Marx et Engels vont devoir compter sur la forte personnalité du « médecin des pauvres » Andreas Gottschalk, membre depuis 1847 de la *Ligue des communistes* où il a été introduit par Moses Hess. A. Gottschalk est, avec August Willich, l'un des membres fondateurs de l'*Union ouvrière de Cologne* et jusqu'en juillet 1848 son président. L'*Union* est dotée d'un organe de presse : la *Zeitung des Arbeitervereins*. A. Gottschalk se trouve sur les positions d'un communisme proche de Weitling et des « socialistes vrais » : il croit à la possibilité d'une révolution prolétarienne rapide instaurant une république des travailleurs. Servi par sa popularité comme médecin des couches populaires les plus démunies, il sera l'un des adversaires les plus acharnés de la ligne politique défendue par Marx, défendant une ligne « gauchiste » orientée vers l'action immédiate de la classe ouvrière.

La ligne politique de Marx et d'Engels en avril 1848 ?

¹ Le texte allemand se trouve aux pages 739-741 de BDK1. Roger Dangeville en fournit une traduction dans son ouvrage *Marx Engels, Ecrits militaires*, aux éditions de L'Herne, Théorie et Stratégie n° 5, Paris, 1970, pp. 185-187.

² C1, pp. 530-532

³ BDK 1, page 747 et Rubel, volume IV, page 1012. A noter qu'à l'intention des Français, le texte est signé au nom de l'*Alliance des travailleurs allemands*.

⁴ Le 5 mars 1848, lors d'une réunion à Heidelberg, dans le Grand-Duché de Bade, une cinquantaine de libéraux issus pour la plupart des Etats du Sud et de l'Ouest de l'Allemagne avaient décidé de convoquer à Francfort-sur-le-Main un parlement provisoire (un *pré-parlement*) chargé de donner à l'Allemagne une instance de direction unifiée dans le cadre d'un Etat fédéral.

Elle se trouve clairement exprimée dans le *Manifeste* et sans aucun doute plus clairement encore dans le texte d'Engels connu sous le titre de « Principes du communisme ». A la vingt-cinquième question qu'il pose sous l'intitulé « Quelle doit être l'attitude des communistes vis-à-vis des autres partis politiques ? », il propose, s'agissant de l'Allemagne, cette réponse :

« Cette attitude sera différente selon les différents pays.

(...)

En Allemagne (...) la lutte décisive se prépare entre la bourgeoisie et la monarchie absolue. Mais comme les communistes ne peuvent compter sur une lutte décisive entre eux et la bourgeoisie, tant que celle-ci n'aura pas conquis le pouvoir, il est de l'intérêt des communistes d'aider la bourgeoisie à conquérir le plus rapidement possible le pouvoir, pour la renverser ensuite le plus rapidement possible. Par conséquent, les communistes doivent soutenir constamment les libéraux bourgeois contre les gouvernements absolutistes, tout en se gardant bien de partager les illusions des bourgeois et d'ajouter foi à leurs promesses séduisantes sur les conséquences bienheureuses qui résulteront pour le prolétariat de la victoire de la bourgeoisie. Les seuls avantages que la victoire de la bourgeoisie offrira aux communistes consisteront :

1° dans différentes concessions qui faciliteront aux communistes la défense, la discussion et la propagande de leurs idées et, par là, la constitution du prolétariat en une classe fermement unie, prête à la lutte et bien organisée, et

2° dans la certitude qu'à partir du jour où les gouvernements absolutistes seront tombés, la véritable lutte entre la bourgeoisie et le prolétariat commencera. A partir de ce jour-là, la politique du parti communiste sera la même que dans tous les pays où règne déjà la bourgeoisie. »

Dans un article plus tardif publié en mars 1884 sur « Marx et la *Nouvelle Gazette rhénane* », Engels ajoutera ce commentaire :

« La bourgeoisie allemande, qui venait tout juste de commencer à édifier sa grande industrie, n'avait ni la force, ni le courage, ni le besoin impérieux de conquérir pour elle un pouvoir hégémonique dans l'État ; le prolétariat, pareillement sous-développé, élevé dans l'asservissement intellectuel le plus complet, inorganisé et encore incapable de se constituer en organisation autonome, n'avait qu'un sentiment obscur de son profond antagonisme d'intérêts face à la bourgeoisie. Dans ces conditions, bien qu'il fût, par sa nature même, l'adversaire menaçant de la bourgeoisie, il demeura en fait son appendice politique. Effrayée non par ce qu'était le prolétariat allemand, mais par ce qu'il menaçait de devenir et par ce que le prolétariat français était déjà, la bourgeoisie ne vit de salut que dans un compromis — même le plus lâche — avec la monarchie et la noblesse ; ignorant encore sa propre mission historique, le prolétariat, dans sa grande masse, devait d'abord prendre en charge la mission de pousser la bourgeoisie en avant, en formant son aile extrême-gauche.

(...)

C'est ainsi que le prolétariat allemand surgit d'abord sur la scène politique en tant que parti démocrate le plus extrême.

C'est ce qui nous donna tout naturellement un drapeau, à nous qui venions de créer un grand journal en Allemagne. Ce ne pouvait être que celui de la démocratie, mais d'une démocratie qui mettait, partout et jusque dans le détail, en évidence un caractère spécifiquement prolétarien qu'elle ne pouvait encore inscrire, une fois pour toutes, sur son drapeau. Si nous nous y étions refusés, si nous n'avions pas saisi le mouvement là où il se trouvait exactement, à son extrémité la plus avancée, authentiquement prolétarienne, il ne nous serait plus resté qu'à prêcher le communisme dans une petite feuille de chou locale et à fonder une petite secte au lieu d'un grand parti ouvrier. Or, nous ne pouvions nous résoudre à prêcher dans le désert : nous avons trop bien étudié les utopistes pour cela. Au reste, nous n'avions pas conçu notre programme dans ce but¹. »

*

Ce conflit stratégique avec Gottschalk n'est que la configuration de la fracture bien plus grave qui interviendra plus tard à Londres entre, d'une part, Marx et ses partisans et, d'autre part, le groupe Schapper/Willich.

¹ Cité et traduit par Roger Dangeville, *Marx, Engels, Le parti de classe*, tome 1, op.cit., pp. 135-138

Marx, à mesure

Table générale

Paul Annenkov, <i>Dix années mémorables</i> (Extrait)	Vol. 3
F-N (G) Babeuf, Aperçu biographique et contexte politique	Vol. 12
F-N (G) Babeuf, Controverse avec Antonelle	Vol. 12
F-N (G) Babeuf, Dernière lettre à sa femme et à ses enfants (27.05.1797)	Vol. 12
F-N (G) Babeuf, Discours préliminaire au <i>Cadastre universel</i>	Vol. 12
F-N (G) Babeuf, Lettre à Jacques-Michel Coupé (10.09.1791)	Vol. 12
F-N (G) Babeuf, Lettre à Anaxagore Chaumette (07.05.1793)	Vol. 12
F-N (G) Babeuf, Lettre à Charles Germain (28.07.1795)	Vol. 12
F-N (G) Babeuf, Lettres à Félix Le Peletier (14.07.1796)	Vol. 12
F-N (G) Babeuf, Dernière lettre à sa famille	Vol. 12
F-N (G) Babeuf, Manifeste des Plébéiens	Vol. 12
F-N (G) Babeuf, Plaidoirie de Vendôme	Vol. 12
F-N (G) Babeuf, Prénoms et prisons	Vol. 12
F-N (G) Babeuf, <i>Le Tribun du Peuple</i>	Vol. 12
F-N (G) Babeuf, Sur la loi agraire	Vol. 12
Philippe Buonarroti, La société des Egaux	Vol. 12
Philippe Buonarroti, Doctrine de Babeuf	Vol. 12
Philippe Buonarroti, Réponse à MV	Vol. 12
Louis Blanc, De quelle manière on pourrait, selon nous, organiser le travail	Vol. 13
Louis Blanc, <i>Catéchisme des socialistes</i>	Vol. 14
Philippe Buchez, Economie politique	Vol. 13
Etienne Cabet, <i>Allons en Icarie</i>	Vol. 13
Etienne Cabet, Comment je suis communiste	Vol. 13
Etienne Cabet, <i>Credo communiste</i>	Vol. 14
Etienne Cabet, Eléments de biographie et contexte politique	Vol. 13
Etienne Cabet, Quarante-huit conditions pour devenir Icarien (1850)	Vol. 13
Etienne Cabet, Publications croisées avec les babouvistes	Vol. 13
Etienne Cabet, Rupture avec Dézamy	Vol. 13
Charbonnerie française, brève histoire	Vol. 13
Chartisme (le), Vue d'ensemble	Vol. 11
Chartisme (le), Chronologie	Vol. 11
Chartisme (le), Protagonistes	Vol. 11
Victor Considerant, <i>Manifeste de la Démocratie au XIXe siècle</i>	Vol. 14
Charles de Bouckère, Rapport de la commission d'enquête sur l'arrestation du Docteur Marx et de sa femme	Vol. 16
Classes et lutte de classes : une notion libérale ?	Vol. 16
Classes et lutte de classes : Marx, Engels, premières élaborations	Vol. 16
Classes et lutte de classes : protagonistes	Vol. 16
Théodore Dézamy, <i>Le code de la Communauté</i> , Chapitre XVIII	Vol. 13
Théodore Dézamy, Eléments de biographie	Vol. 13
F. Engels, Adresse à M. Feargus O'Connor (<i>The Northern Star</i> du 25.07.1846)	Vol. 11
F. Engels, L'armistice prusso-danois (<i>Neue Rheinische Zeitung</i> du 10 septembre 1848)	Vol. 14
F. Engels, <i>Contribution à l'Histoire de la Ligue des Communistes</i>	Vol. 14
F. Engels, Discours sur la Pologne (<i>Deutsche-Brüsseler-Zeitung</i> du 29.11.1847)	Vol. 11
F. Engels, <i>Esquisse d'une critique de l'économie politique</i>	Vol. 2
F. Engels, Feargus O'Connor et le peuple irlandais (<i>Deutsche-Brüsseler-Zeitung</i> du 9.01.1848)	Vol. 11
F. Engels, L'agitation chartiste (<i>La Réforme</i> du 30.12.1847)	Vol. 11
F. Engels, La crise commerciale en Angleterre (<i>La Réforme</i> du 23.10.1847)	Vol. 11
F. Engels, La « Coercion Bill » irlandaise et les chartistes (<i>La Réforme</i> du 8.01.1846)	Vol. 11
F. Engels, La <i>Kölnische Zeitung</i> et la révolution de juin. (<i>Neue Rheinische Zeitung</i> du 1 ^{er} juillet 1848)	Vol. 15
F. Engels, La lutte des Magyars (<i>Neue Rheinische Zeitung</i> du 13 janvier 1849)	Vol. 14
F. Engels, La révolution de juin (<i>Neue Rheinische Zeitung</i> des 1 ^{er} et 2 juillet 1848)	Vol. 15
F. Engels, <i>La Situation de la Classe laborieuse en Angleterre</i>	Vol. 11
F. Engels, Le banquet chartiste (<i>La Réforme</i> du 6.11.1847)	Vol. 11
F. Engels, Le congrès économique (<i>Deutsche Brüsseler Zeitung</i> du 26.09.1847)	Vol. 10
F. Engels, Le congrès sur le libre-échange à Bruxelles (<i>The Northern Star</i> du 09.10.1847)	Vol. 10
F. Engels, Le mouvement chartiste (<i>La Réforme</i> du 22.11.1847)	Vol. 11
F. Engels, Le panslavisme démocratique (<i>Neue Rheinische Zeitung</i> du 15 février 1849)	Vol. 14
F. Engels, Le programme agraire des chartistes (<i>La Réforme</i> du 01.11.1847)	Vol. 11
F. Engels, Le statu quo en Allemagne (1847)	Vol. 3
F. Engels, Les Démocrates Fraternelles à la cl. ouvrière d'Angleterre et d'Irlande (<i>Northern Star</i> du 8.01.48)	Vol. 11
F. Engels, Lettre à Eduard Bernstein du 22 février 1882	Vol. 14
F. Engels, Lettre à Conrad Schmidt, du 05.08.1890	Vol. 5
F. Engels, Lettre à Conrad Schmidt, du 27.10.1890	Vol. 5

F. Engels, Lettre à Joseph Bloch, du 21.09.1890	Vol. 5
F. Engels, Lettre à Franz Mehring, du 17.07.1893	Vol. 5
F. Engels, Lettre à Walter Borgius, du 25.01.1891	Vol. 5
F. Engels, <i>Lettres de France (The Democratic Review, janvier-août 1850)</i>	Vol. 15
F. Engels, Le 23 juin (<i>Neue Rheinische Zeitung</i> du 28 juin 1848)	Vol. 15
F. Engels, Le 24 juin (<i>Neue Rheinische Zeitung</i> du 28 juin 1848)	Vol. 15
F. Engels, Le 25 juin (<i>Neue Rheinische Zeitung</i> du 29 juin 1848)	Vol. 15
F. Engels, Meeting pour la pétition nationale (<i>La Réforme</i> 19.01.1848)	Vol. 11
F. Engels, Mission à Paris (1846-1847)	Vol. 3
F. Engels, Le panslavisme démocratique (<i>Neue Rheinische Zeitung</i> du 15 février 1849)	Vol. 14
F. Engels, Préface à <i>Travail salarié et Capital</i> , avril 1891	Vol. 9
F. Engels, Préface à <i>Discours sur la Question du Libre-échange</i> (1888)	Vol. 10
F. Engels, <i>Principes du communisme</i> (1847)	Vol. 14
F. Engels, Progrès de la Réforme sociale sur le Continent (1843)	Vol. 13
F. Engels, sur « les peuples sans histoire »	Vol. 14
Ferdinand Flocon, Lettre d'invitation à Marx	Vol. 16
Charles Fourier : Eléments de biographie	Vol. 1
Charles Fourier : Eléments de doctrine	Vol. 1
Charles Fourier : L'expérience de la phalange de Condé-sur-Vesgre	Vol. 1
Karl Grün : Notice biographique	Vol. 7
Hegel : L'idéalisme hégélien, première approche	Vol. 1
Hegel : Deuxième approche : la philosophie du droit	Vol. 1
Hegel : La philosophie de l'histoire.	Vol. 1
H. Heine : « Les pauvres tisserands »	Vol. 2
Moses Hess, <i>Catéchisme communiste par questions et réponses</i> (1844)	Vol. 14
Moses Hess, <i>L'essence de l'argent</i>	Vol. 2
Moses Hess, <i>Les derniers philosophes</i>	Vol. 7
Moses Hess : une biographie intellectuelle	Vol. 7
Moses Hess, Engels et Marx : chronique d'une rupture	Vol. 7
Jeunes hégéliens	Vol. 1
Victor Hugo, Discours du 15 janvier 1850 sur la liberté de l'enseignement	Vol. 16
Journaux ouvriers et républicains sous la monarchie de Juillet	Vol. 13
Richard Lahautière, Eléments de biographie	Vol. 13
Richard Lahautière, <i>Petit catéchisme de la réforme sociale</i>	Vol. 14
Albert Laponneraye, Eléments de biographie	Vol. 13
Albert Laponneraye, <i>Catéchisme démocratique</i>	Vol. 14
Ligue des Communistes, Le projet d'émigration du citoyen cabet	Vol. 13
Sylvain Maréchal, Manifeste des Egaux	Vol. 12
K. Marx et F. Engels, <i>La circulaire contre Kriege</i>	Vol. 3
K. Marx et F. Engels, <i>Instruction du Comité de correspondance communiste</i> (juin 1846)	Vol. 3
K. Marx et F. Engels, <i>La Sainte Famille</i>	Vol. 4
K. Marx et F. Engels, <i>L'Idéologie allemande</i> (1) L'adieu à Feuerbach	Vol. 5
K. Marx et F. Engels, <i>L'Idéologie allemande</i> (2) Saint Max, les enjeux	Vol. 6
K. Marx et F. Engels, <i>L'Idéologie allemande</i> (2) Saint Max, la polémique	Vol. 6
K. Marx et F. Engels, <i>L'Idéologie allemande</i> (3) Critique du socialisme allemand	Vol. 7
K. Marx et F. Engels, <i>Le manifeste du Parti communiste</i>	Vol. 14
K. Marx et F. Engels, Préfaces au Manifeste	Vol. 14
K. Marx et F. Engels, <i>Le Manifeste</i> , une œuvre de plagiaires ?	Vol. 14
K. Marx, F. Engels et P.-J. Proudhon, Chronique d'une rupture	Vol. 8
K. Marx et F. Engels, sur la lutte des classes en Angleterre. Récapitulatif	Vol. 11
K. Marx et F. Engels, sur Gracchus Babeuf	Vol. 12
K. Marx et A. Ruge, <i>Une correspondance de 1843</i>	Vol. 2
K. Marx, <i>Le Communisme du Rheinische Beobachter</i> (12.09.1847)	Vol. 3
K. Marx, <i>La Critique moralisante et la Morale critique. Contre Karl Heinzen</i> (1847)	Vol. 3
K. Marx, <i>Critique de la Philosophie du Droit de Hegel</i>	Vol. 2
K. Marx, <i>Critiques en marge de l'article « Le roi de Prusse et la Réforme sociale. Par un Prussien »</i>	Vol. 2
K. Marx, <i>De la Question juive</i>	Vol. 2
K. Marx, <i>Discours sur la Question du Libre-échange</i>	Vol. 10
K. Marx, Discours sur la Pologne (<i>Deutsche-Brüsseler-Zeitung</i> du 29.11.1847)	Vol. 11
K. Marx, La révolution de juin (<i>Neue Rheinische Zeitung</i> du 29 juin 1848)	Vol. 15
K. Marx, Lettre à Annenkov, du 28.12.1846	Vol. 5
K. Marx, Lettre à Proudhon, du 05.05.1845	Vol. 8
K. Marx, Lettre à Schweitzer, du 19.01.1865	Vol. 8
K. Marx, Lettre au parlement ouvrier (<i>The People's paper</i> du 18.03.1854)	Vol. 11
K. Marx, Le libre-échange et les chartistes (<i>New York Daily Tribune</i> du 25.08.1852)	Vol. 11
K. Marx, <i>Les Luttes de classes en France</i> (1)	Vol. 15
K. Marx, <i>Les Luttes de classes en France</i> (2)	Vol. 16
K. Marx, <i>Manuscrits parisiens</i> : 1. La préface de Marx	Vol. 2
K. Marx, <i>Manuscrits parisiens</i> : 2. Cahiers de lecture	Vol. 2
K. Marx, <i>Manuscrits parisiens</i> : 3. Premier manuscrit	Vol. 2
K. Marx, <i>Manuscrits parisiens</i> : 4. Troisième manuscrit	Vol. 2
K. Marx, <i>Manuscrits parisiens</i> : 5. Eloge de Feuerbach	Vol. 2

K. Marx, <i>Manuscrits parisiens</i> : 6. Les manuscrits en débat	Vol. 2
K. Marx, <i>Misère de la Philosophie</i> : 1. <i>Une découverte scientifique</i>	Vol. 8
K. Marx, <i>Misère de la Philosophie</i> : 2. <i>La métaphysique de l'économie politique</i>	Vol. 8
K. Marx, Notice sur deux ouvrages d'Adolphe Chenu et de Lucien De la Hodde	Vol. 16
K. Marx, Préface à la <i>Critique de l'Economie politique</i> , janvier 1859	Vol. 5
K. Marx, Thèses sur Feuerbach	Vol. 5
K. Marx, <i>Travail salarié et Capital</i>	Vol. 9
K. Marx, Tories et Whigs (<i>New York Daily Tribune</i> du 21.08.1852)	Vol. 11
Charles de Montalembert, Discours du 21 juillet 1849 sur la liberté de la presse	Vol. 16
J. Nagels, « Le point de vue de la production dans le marxisme »	Vol. 8
J. Nagels, « David Ricardo : la loi dite des coûts comparatifs »	Vol. 8
Note sur l'aristocratie financière	Vol. 16
Note sur les ateliers nationaux	Vol. 15
Note sur la garde nationale mobile	Vol. 15
Note sur la journée du 15 mai	Vol. 15
Note sur les journées de juin	Vol. 15
Note sur le lumpenprolétariat	Vol. 16
Constantin Pecqueur/ Louis Greppo, <i>Catéchisme social</i>	Vol. 14
Philippe Gigot, <i>le premier marxiste belge</i>	Vol. 16
J-J Pillot, <i>Eléments de biographie</i>	Vol. 13
P-J. Proudhon, <i>La Création de l'Ordre dans l'Humanité</i> , résumé analytique du Ch. III	Vol. 8
P-J. Proudhon, <i>Eléments de biographie</i>	Vol. 8
P-J. Proudhon, Lettre à Marx, du 17.05.1846	Vol. 8
P-J. Proudhon, <i>Philosophie de la Misère</i> , résumé analytique de l'ouvrage	Vol. 8
P-J. Proudhon, Le projet d' <i>Association progressive</i>	Vol. 8
P-J. Proudhon, Réaction au pamphlet de Marx	Vol. 8
Les résidences de Marx à Bruxelles en 1845-1848	Vol. 16
Jacques Roux, Manifeste des Enragés	Vol. 12
Rupture avec Ruge : 1. L'enchaînement de la controverse	Vol. 2
Rupture avec Ruge : 2. Le soulèvement des tisserands silésiens	Vol. 2
Rupture avec Ruge : 3. L'article de Ruge : « <i>Le roi de Prusse et la réforme sociale</i> »	Vol. 2
Rupture avec Ruge : 4. La riposte de Marx	Vol. 2
Rupture avec Weitling	Vol. 3
Saint-Simon	Vol. 1
Saint-simoniens (Les)	Vol. 1
Xavier Sauriac, <i>Réforme sociale ou Catéchisme du prolétaire</i>	Vol. 14
Sociétés secrètes sous la Monarchie de Juillet	Vol. 13
Stirner, <i>L'Unique et sa Propriété</i> , résumé analytique de l'ouvrage	Vol. 6
Stirner, Notice biographique	Vol. 6
W. Tcherkesoff, <i>La paternité intellectuelle du manifeste communiste</i>	Vol. 14
Victor Tedesco, <i>Catéchisme du prolétaire</i>	Vol. 14
Théophile Thoré, Une controverse sur Babeuf et le babouvisme	Vol. 13
Tranches de vie : KM-1819-1843	Vol. 1
Tranches de vie : FE-1820-1843	Vol. 1
Tranches de vie : 1844	Vol. 2
Tranches de vie : 1845-1847	Vol. 14
Tranches de vie : janvier-avril 1848	Vol. 16
Vorwärts, Un journal allemand à Paris	Vol. 2
G. Weerth, Discours au congrès sur le libre-échange à Bruxelles	Vol. 10